...r : SUPPLÉMENT ÉCONOMIE ET EMPLOIS

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13575 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 20 SEPTEMBRE 1988

Haïti à nouveau déchiré

L'histoire mouvementée d'Haïti vient de connaître un nouveau rebondissement. Le général putschiste Henri Namphy, qui avait déposé le président Leslie Manigat, mal élu cinq mois plus tôt, vient à son tour d'être écarté, le samedi 17 septembre, par un autre militaire, le général Prosper Avril. Ce nouveau coup d'Etat, qui n'a pas donné lieu à de violents affrontements, est intervenu à un moment où le pays connaissait le retour d'une terreur qui semblait laisser l'ancien pouvoir indifférent.

Le nouveau chef de l'Etat, si l'on en juge par ses premières déclarations, souhaite remettre le processus démocratique sur les rails et s'apprêterait à constituer un gouvernement civil et militaire en faisant appel à des personnalités en vue de l'opposition, comme Marc Bazin, ancien candidat à la présidence du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH). Le général Avril, qui a effectué de nombreux séjours et stages militaires à Washington, affiche aussi son intention de lever le plus rapidement possible les obstacles à une reprise de l'aide américaine.

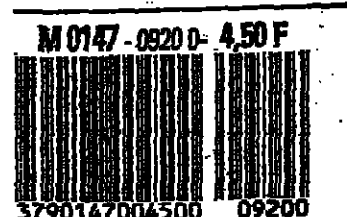
En somme, ce coup d'Etat pourrait être bénéfique pour ce petit pays déchiré et ruiné, par contraste avec l'échec cuisant du général Namphy, dont l'immobilisme et l'incapacité étaient patents. Mais les réserves ne manquent pas. Tout d'abord sur l'origine même du putsch, manigancé par des hommes de troupe et des sous-officiers. On peut s'interroger sur leurs motivations profondes, alors que l'une de leurs revendications concerne la nomination du colonel Jean-Claude Paul, commandant des casernes Dessalines, au poste de chef d'état-major des armées. Le colonel est sérieusement soupçonné d'être l'un des hommes forts du trafic de drogue en Haïti, dont il aurait fait profiter la troupe.

Même si le général Avril ne semble pas encore avoir accédé à cette demande, le nouveau chef de l'Etat lui-même n'est pas à l'abri de tout soupçon. Toute sa carrière militaire s'est en effet déroulé aux côtés de la famille Duvalier, père et fils. Il était même le garde du corps et le confident de « Baby Doc ». C'est donc un personnage pour le moins ambigu, qui avait été écarté du premier gouvernement provisoire sous la pression populaire, malgré le rôle d'intermédiaire qu'il avait joué au moment du départ de Jean-Claude Duvalier.

Il n'en reste pas moins que la population haïtienne, soumise depuis de longues années à la violence et au dénuement, peut pour l'instant s'accrocher à ce nouvel espoir. Si fragile soit-il.

Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial à Haïti et le portrait du nouveau chef de l'Etat.

M 0147 - 0920 0- 4,50 F



3790147004500 09200

Après avoir repris le pouvoir en Birmanie

L'armée réprime brutalement des manifestations à Rangoun

Le général Saw Maung, ministre de la défense, a pris le pouvoir dimanche 18 septembre à Rangoun, à la tête d'un comité de militaires « pour la restauration de la paix ». Le nouveau régime a interdit toute manifestation et annoncé que des élections auraient lieu une fois le calme rétabli. Ce coup d'Etat a été accueilli par des manifestations d'opposition à Rangoun, qui ont été réprimées dans le sang.

L'armée à ouvert à nouveau le feu ce lundi 19 septembre à Rangoun contre les milliers de manifestants qui étaient descendus dans la rue. Une cinquantaine d'étudiants et de bonzes, et vingt à trente soldats auraient trouvé la mort au cours de ces affrontements. De graves incidents se seraient aussi produits à Mandalay, la seconde ville du pays. Ces morts s'ajoutent à la quarantaine de civils et à la quinzaine de militaires tués dimanche quand l'armée a tenté de réprimer le mouvement de protestation.

De nombreux manifestants s'étaient rassemblés lundi à proximité du principal bâtiment administratif, de l'ambassade américaine et de la pagode Sule, au centre-ville, pour exprimer leur opposition au retour en force des militaires.

(Lire l'article de notre envoyé spécial page 6, et nos informations page 7.)

3 000 postes non pourvus aux derniers concours

M. Jospin lance la campagne pour recruter des professeurs

M. Lionel Jospin doit lancer, le jeudi 22 septembre, une « campagne de communication » destinée à attirer les étudiants vers la profession d'enseignant, et annoncer une spectaculaire augmentation en 1989 du nombre de postes offerts aux concours de recrutement du second degré.

Cette année encore, trois mille emplois de professeur n'ont pu être attribués faute de postulants ayant un niveau suffisant.

« Les élèves auront-ils encore des profs demain ? » La question que vient de lancer le SNES (FEN) premier syndicat d'enseignement du second degré, n'est pas une simple provocation. Déjà M. Monory avait tiré le signal d'alarme sur la crise de recrutement dans l'éducation nationale et M. Jospin a exprimé des préoccupations analogues.

Le bilan des derniers concours de recrutement – CAPES et agrégation, – même s'il marque une légère amélioration, ne porte pas à l'optimisme : alors que six mille professeurs du second degré sont partis à la retraite cette année, quatre mille trois cents nouvelles recrues seulement ont pu être sélectionnées (1).

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 14.)

(1) Sur 7950 admis aux concours de l'agrégation, des CAPES et CAPET externes et de professeurs de lycée professionnels, seuls 4318 n'exerçaient pas déjà la profession d'enseignant.

Double victoire RPR dans l'Oise

Aux législatives partielles de l'Oise M. Olivier Dassault est élu à Beauvais-Nord et M. Jean-François Mancel à Beauvais-Sud.

(Lire page 36.)

L'élection présidentielle dans l'impasse

Le veto des chrétiens libanais

Pour la première fois depuis deux ans, le centre ville dévasté de Beyrouth a été le théâtre, dimanche 18 septembre, d'échanges de tirs. Cet incident a coïncidé avec le rejet, par la milice chrétienne des Forces libanaises et par le commandement de l'armée, de l'accord intervenu entre la Syrie et les Etats-Unis en vue de sortir le Liban de la crise, et de permettre l'élection présidentielle.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

A quatre jours de la date fatidique du 23 septembre, terme officiel du mandat du président Amine Gemayel, l'impasse politique est totale au Liban, où s'est évanoui « l'espoir de la médiation miracle » des Etats-Unis auprès de la Syrie pour arracher un accord permettant la tenue de l'élection présidentielle. Les cinq jours passés à Damas par le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, qui a eu plus de vingt heures d'entretiens avec les officiels syriens – le ministre des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, le vice-président Abdel Halim Khaddam, et enfin le président Hafez El Assad – ont certes permis la conclusion d'un accord syro-américain pour le choix d'un candidat à l'élection libanaise, mais celui-ci a été catégoriquement rejeté dimanche 18 septembre par les principales forces politiques du « réduit chrétien ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Les Jeux de Séoul

■ Natation : une Française en bronze

La jeune Savoyarde Catherine Plewinski a remporté la médaille de bronze du 100 m nage libre gagné par l'Allemande de l'Est Kristin Otto.

L'Américain Matt Biondi, favori du 200 m nage libre, a été devancé par l'Australien Armstrong, qui a établi un nouveau record du monde, et par le Suédois Holmertz.

■ Gymnastique : déceptions chinoises

Le duel attendu avec les Soviétiques n'a pas eu lieu dans les exercices imposés.

■ Plongeon : les atouts de Greg Louganis

Un entretien avec l'entraîneur du champion olympique de Los Angeles.

Lire pages 18 à 20

Le gouvernement face à la crise de l'audiovisuel public

Les impatiences de Mme Tasca

La crise ouverte à la rédaction d'Antenne 2 a pris une ampleur inattendue et pose, au-delà du salaire des « présentateurs-stars », le problème des moyens et de l'avenir d'un service public mis à mal par la concurrence du secteur privé. Les préavis de grève des chaînes et radios publiques restent maintenus pour les 21 et 22 septembre.

Le gouvernement affronte sa première épreuve sur le terrain de l'audiovisuel. L'appel à la grève qui, lancé à Antenne 2, a gagné Radio-France, FR 3, et menace aujourd'hui Télédiffusion de France, n'a rien d'une réaction épidermique au salaire de Christine Ockrent. Le malaise, profond, couve depuis des mois (*le Monde* du 9 juillet). La brusque poussée de fièvre trahit d'abord le désarroi d'un service public qui cherche désespérément sa raison d'être. Car tout est allé trop vite, depuis quatre ans. 1985 marque le vrai début de la tentation commerciale.

C'est sur TF 1, chaîne publique, qu'Hervé Bourges introduit, avec la complicité passive de la Haute Autorité et du gouvernement socialiste de l'époque, la course à l'audience et le sponsoring, et ajoute les séries brésiliennes aux feuilletons américains. L'année suivante voit apparaître la concurrence de deux télévision privées (la 5 et TV 6 devenue M 6) sans que l'audiovisuel public songe à marquer sa différence. En 1987, la privatisation de TF 1 achève de brouiller les cartes. Les vedettes de la Une partent pour la 5, les stars et les cadres d'Antenne 2 émigrent sur TF 1.

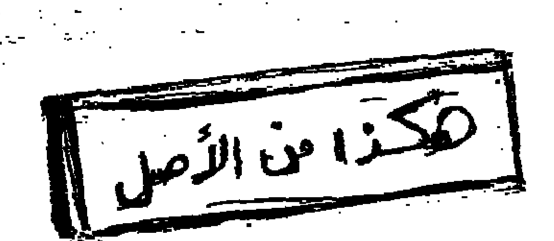
Sur toutes les chaînes les salaires explosent, les importations de programme aussi. 1988 : l'audiovisuel public a perdu ses derniers points de repère ; il hésite entre la concurrence et la complémentarité, balance entre l'élitisme et la loi de l'Audimat, ne sait plus s'il est chaîne de référence ou télévision au rabais.

Arrive le mois de mai. Comme chaque fois, l'alternance politique plonge les chaînes publiques dans une attente morose : projets gelés, PDG en sursis expédiant les affaires courantes, CNCL en fin de course se réfugiant dans le silence. Désœuvrés, démobilisés, techniciens et journalistes cultivent leurs état d'âme, tandis que les syndicats multiplient les motions de défiance, les appels du pied au gouvernement. Tous redoutent que la discussion d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel ne prolonge encore pendant des mois les langueurs de cet interrègne. Ils sont tous tentés de bousculer les échéances, les uns pour voir changer les têtes des dirigeants, les autres parce qu'ils aspirent seulement à sortir de cette médiocrité.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 27.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1.50 $; USA (West Coast), 2 $.



Accord avec l'Algérie ... construction d'un gaz...

Le Monde

SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

Etranger

POLOGNE

Au pèlerinage de Solidarité à Czestochowa l'heure était à la modération

CZESTOCHOWA
de notre envoyée spéciale

Une mer de parapluies sur laquelle flottent, comme autant de bateaux, des centaines de banderoles de « Solidarnosc » : c'était samedi soir 17 et dimanche 18 septembre, le spectacle offert aux prêtres qui, d'un autel dressé sur les remparts du monastère de Jasna Gora, ont célébré deux messes pour quelque quarante mille ouvriers venus en pèlerinage à Czestochowa.

La tradition du pèlerinage des ouvriers avait été lancée en plein état de guerre, en 1982, par le Père Popieluszko, assassiné deux ans plus tard et dont les parents étaient là aussi dimanche. A leurs côtés, quelques figures de Solidarité, mais surtout « *Monsieur Lech, celui qui est toujours prêt à faire le mur des chantiers et celui du pouvoir* » : le prêtre a nommé Lech Walesa en faisant allusion à son escalade des grilles des chantiers navals pour y rejoindre les grévistes, en août.

Mais, même si l'on a fait applaudir le président de Solidarité, l'heure était visiblement à la modération ce week-end, au moment où le pouvoir et l'opposition sont engagés, avec la bénédiction de l'Eglise, dans de délicates négociations. On attendait l'évêque Tokarczuk connu pour ses tirades radicales et anticommunistes : l'évêque a été remplacé au pied levé, pour un sermon insipide, par le Père Sitko.

On attendait un vrai discours de Lech Walesa, auquel ses collègues de Solidarité avaient demandé de donner aux ouvriers quelques explications sur le processus politique en cours, on n'a eu que quelques mots prononcés depuis l'autel à la fin de la messe : « *Solidarité est et sera* », a-t-il lancé avant d'aller se réunir avec des prêtres.

Pou ceux qui ont suivi le premier, ce sixième pèlerinage est clair : « *Solidarité est maintenant très proche et l'an prochain nous viendrons seulement pour remercier la Vierge noire.* » Quant à l'assistance qui a eu des velléités de scander « *Solidarnosc* » après ces phrases optimistes, elle en a vite été découragée par un orchestre qui, haut-parleurs aidant, couvrait sa voix.

Les circonstances avaient pourtant poussé la foule à plus d'audace que les années précédentes, perceptible dans le choix des banderoles : « *Communistes, pensez à votre Nuremberg* », « *Nation, soulève-toi* », « *Le communisme, c'est la terreur et l'injustice* » en sont quelques exemples.

Et, devant la tiédeur des organisateurs du pèlerinage, c'est tout naturellement que quelques milliers d'ouvriers, menés par les mineurs du comité de grève de Jastrzebie, en Silésie, ont formé un cortège pour manifester, une heure durant, dans les rues de Czestochowa aux cris de « *Pas de liberté sans Solidarité* » et « *Nous voulons Lech, pas Wojciech* » (Jaruzelski), sans que la police intervienne. En tête, Aloizje Pietrzyk, chef du comité de grève des mineurs, et Zbigniew Bujak, le héros de la clandestinité et dirigeant de Solidarité, qui a été porté en triomphe, tandis qu'un groupe de touristes hongrois faisait, en passant en autocar, un « V » de la victoire complice.

Pendant ce temps à Varsovie, le pouvoir multipliait les réunions – bureau politique, entretiens du général Jaruzelski avec les premiers secrétaires régionaux et le secrétariat du comité central du parti, convocation du conseil des ministres – à la veille de la réunion du parlement, lundi 19 septembre.

SYLVIE KAUFFMANN.

ISLANDE

Démission du gouvernement

REYKJAVIK
de notre correspondant

Le premier ministre islandais, M. Thorsteinn Palsson (centriste), a remis samedi 17 septembre la démission de son gouvernement au président de la République, Mme Vigdis Finbogadottir, à l'issue du conseil des ministres.

Ainsi prend fin la fragile coalition de centre-droite formée en juillet 1987 et au sein de laquelle conservateurs, agrariens et sociaux-démocrates étaient divisés quant à la politique économique à suivre. La décision de M. Palsson fait suite à plusieurs semaines d'incertitude face à une crise économique due à une baisse du prix du poisson sur le marché international. La pêche constitue en effet 75 % du total des exportations de l'île. L'Islande s'est en outre laissé prendre une nouvelle fois par le démon inflationniste dont elle avait su se débarrasser avant les dernières élections du 8 juillet 1987 : le taux d'inflation est de 30 % sur les douze derniers mois.

Comment mener une politique d'austérité sans toucher au plein emploi et sans provoquer la colère des syndicats ? Cette question divisait le gouvernement de coalition, les conservateurs souhaitant dévaluer, les agrariens baisser les salaires de 9 % et les sociaux-démocrates bloquer les salaires et les prix.

Après l'échec d'une première dévaluation de 6 % en février, puis d'une seconde de 12 % en mai dernier, les sociaux-démocrates et les agrariens considéraient une nouvelle dévaluation comme une mesure inutile et ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas, dans ces conditions, poursuivre leur collaboration avec les centristes.

Mme Finbogadottir a estimé dimanche qu'il n'était pas envisageable de procéder à des élections générales, d'autant que le dernier gouvernement « *s'était cherché pendant près de deux mois* » après le scrutin de mai 1987. Fort de quarante et un des soixante-trois députés de l'Althing, l'actuel gouvernement pourrait être remplacé par un gouvernement minoritaire, composé des seuls agrariens et sociaux-démocrates. Ce gouvernement bénéficierait au coup par coup de l'appui de l'un ou l'autre des partis d'opposition.

GÉRARD LEMARQUIS.

SUÈDE : malgré l'entrée des Verts au Riksdag

Les élections législatives consacrent la prééminence de la social-démocratie

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Avec 178 sièges contre 151 pour les trois formations de l'opposition de centre droit et 20 pour les nouveaux venus du Milgö Partiet (Parti de l'environnement), la gauche social-démocrate et communiste sort sans égratignure des élections législatives du dimanche 18 septembre et continuera de disposer d'une majorité confortable au Riksdag.

Bien qu'ils réalisent leur score le plus bas depuis 1979, les sociaux-démocrates du premier ministre, M. Ingvar Carlsson, demeurent, avec 43,6 % des suffrages, de loin la plus grande formation politique du pays. De surcroît, le chef du gouvernement peut compter sur le soutien des communistes du VPK, qui progressent légèrement (5,9 %, soit plus 0,5). Ces derniers, pour qui les sondages annonçaient un recul sensible, ont sans doute bénéficié du vote tactique de dernière heure de certains sociaux-démocrates qui ont voulu assurer au VPK une représentation parlementaire, autrement dit, un résultat supérieur à 4 %.

La répartition des voix et des sièges

	% des voix	Sièges
Parti social-démocrate	43,6 (– 1,1)	157 (– 2)
Parti communiste	5,9 (+ 0,5)	21 (+ 2)
Parti du centre	11,4 (+ 1,5)	41 (– 2)
Parti libéral	12,2 (– 2)	44 (– 7)
Parti conservateur	18,4 (– 2,9)	66 (–10)
Parti de l'environnement (Verts)	5,5 (+ 4)	20 (0)
Parti chrétien-démocrate	3 (+ 1,5)	0 (– 1)
Participation	86,4 (– 3,5)	

La percée attendue des écologistes n'a pas été aussi forte que prévu. Ils obtiennent quand même 5,5 % des suffrages et 20 sièges. Leur entrée au Parlement constitue un événement « *historique* ». C'est la première fois en effet depuis 1917 qu'un nouveau parti réussit à s'installer au Parlement de Stockholm. Toutefois, ils ne seront pas suffisamment nombreux dans la nouvelle Assemblée pour jouer le rôle charnière entre les deux blocs qu'ils auraient souhaité tenir afin d'infléchir les décisions politiques concernant, par exemple, l'énergie nucléaire ou l'emploi des engrais chimiques dans l'agriculture. Ils présenteront naturellement leurs propositions, mais les sociaux-démocrates, forts de leur majorité, pourront très bien, s'ils le choisissent, les ignorer.

Le gouvernement aurait cependant tort de montrer trop d'assurance. Les Verts, dans certains domaines, notamment celui de l'énergie nucléaire, sont sur la même longueur d'ondes que les centristes et les communistes, qui veulent accélérer le calendrier de démantèlement des douze réacteurs nucléaires actuellement en service. Le référendum organisé sur cette question en 1980 prévoit la fermeture des centrales avant 2010.

Fait assez remarquable, alors que dans les pays européens où les écologistes sont représentés au Parlement, les voix des Verts viennent principalement de la gauche, en Suède, c'est, semble-t-il, le contraire qui s'est produit. Le succès du Parti de l'environnement s'est d'abord fait aux dépends des conservateurs de M. Carl Bildt et des libéraux de M. Bengt Westergerg. Les premiers, avec 18,4 % des voix, perdent presque trois points et dix sièges ; et les seconds, que les sociaux-démocrates avaient désigné, comme leurs adversaires numéro un en raison de la popularité de leur chef, révélation des élections de 1985, ne recueillent que 12,2 % (– 2) des voix et perdent sept mandats.

Une opposition peu convaincante

Dans le camp bourgeois, les seuls à tirer leur épingle du jeu sont les centristes de M. Olof Johansson, qui ont axé leur campagne électorale sur les questions d'environnement et la défense des personnes âgées touchant une petite retraite. En perte de vitesse depuis quinze ans, les centristes progressent légèrement, 11,4 % contre 9,9 % en 1985. Mais ils perdent deux sièges pour des raisons techniques. Lors des précédentes élections, ils avaient, en effet, présenté des listes communes avec le petit Parti chrétien-démocrate (KDS), ce qui leur avait donné un apport de voix. Cette alliance n'avait pas plu aux militants, et les deux formations avaient finalement décidé de divorcer.

Pour les trois partis « bourgeois », ces élections sont un revers cinglant, puisqu'ils perdent au total dix-neuf sièges. Cet effondrement s'explique par leur incapacité à présenter un programme commun avant les élections, leurs divergences de vues sur la politique énergétique et fiscale et aussi par le plus faible taux de participation au scrutin depuis vingt-huit ans : 86,4 % des inscrits ont voté.

Conservateurs et libéraux n'ont pas réussi apparemment à mobiliser leurs troupes. Ces partis ont été victimes par ailleurs de l'impressionnante machine électorale social-démocrate. Dans ses campagnes électorales, le parti – ou plutôt le mouvement, comme on l'appelle ici – peut en effet compter sur l'appui sans faille de la centrale syndicale LO et de diverses organisations de consommateurs, locataires, retraités, élèves et handicapés, qu'il contrôle. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, toutes les « affaires » et tous les « scandales » liés à l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme n'ont pas particulièrement ébranlé la social-démocratie ; peut-être seulement ont-ils poussé certains Suédois à s'abstenir dimanche.

Le redressement économique réalisé au cours des six dernières années avec l'aide précieuse d'une bonne conjoncture internationale, le faible taux de chômage (1,7 %) ont joué sans aucun doute en faveur du gouvernement ; de même que certaines promesses de réformes, les premières depuis douze ans, sur le congé parental qui sera porté de neuf à dix-huit mois, ou la possibilité pour les jeunes mères de famille de travailler six heures par jour pendant deux ans.

A défaut de grande vision d'avenir, pragmatisme, prudence, sérieux, sont les forces principales des sociaux-démocrates suédois qui maintiennent en gros leur position et représentent plus de 43 % de l'électorat. S'il le faut, ils n'hésitent pas à mener une politique économique qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle prônée par les libéraux ou les conservateurs depuis 1932. Ils ont gouverné le pays pendant cinquante ans au total, et presque toujours en minorité.

Au cours de la dernière législature, M. Ingvar Carlsson, le successeur d'Olof Palme, s'est appuyé au Parlement tantôt sur les voix communistes, tantôt sur les voix d'un ou plusieurs partis bourgeois.

ALAIN DEBOVE.

Un référendum local

Le vote anti-immigrés de Sjöbo

STOCKHOLM
de notre correspondante

67,5 % contre 32 % : avec ce vote sans ambiguïté, qui pourrait faire école ailleurs en Suède, les électeurs de la petite commune de Sjöbo, dans le sud du pays, ont exprimé leur refus de recevoir des réfugiés sur « *leur territoire* » et de se laisser imposer une politique décidée à Stockholm.

La décision de tenir un référendum local avait été prise en octobre 1987 par une seule voix de majorité lors d'un vote houleux du conseil municipal de Sjöbo, ville qui avait à se prononcer sur l'accueil d'une quarantaine de réfugiés. A Stockholm et dans le reste de la Suède, les réactions avaient été indignées.

La direction du Parti du centre s'était désolidarisée de ses représentants officiels à Sjöbo, qui avaient déclenché cette campagne. Depuis, la commune de Sjöbo, devenue le symbole d'une « *triste xénophobie* », selon l'expression du ministre de l'immigration, M. Georg Andersson, était divisée entre partisans du « *oui* » et partisans du « *non* » aux réfugiés.

Pendant la campagne, M. Sven Olle Olsson, l'agriculteur centriste à l'origine de l'affaire, avait parrainé un tract de huit pages, distribué dans tous les foyers, intitulé « Sjöbo, un exemple de démocratie » : un appel à profiter de l'« *occasion unique* » du référendum pour protester contre la politique actuelle en matière d'accueil des réfugiés, accusés d'être responsables de la récession économique du pays ainsi que du malaise des services hospitaliers...

Les résultats de ce référendum sont une « *victoire de la démocratie* », estimait dimanche M. Olsson. « *Un résultat désolant, qui causera un tort considérable à la commune* », déplorait de son côté Mme Madelène Ramel, membre conservateur du conseil municipal et présidente de la commission des affaires sociales.

Vendredi soir à la télévision, tous les chefs de parti, réunis pour une ultime table ronde avant le scrution de dimanche, s'étaient prononcés pour le « oui » à Sjöbo. Un huitième de la population suédoise, disait-on, est d'origine étrangère. « *Huit millions,* coupait Bengt Westerberg, le leader libéral. *Nous venons tous d'ailleurs.* »

FRANÇOISE NIÉTO.

TURQUIE

Le premier ministre menace de se retirer en cas d'échec au prochain référendum

Un référendum de pure routine, dimanche prochain 25 septembre, sur l'avancement de quatre mois des élections municipales, va-t-il entraîner la démission du premier ministre turc ? M. Ozal a eu des accents gaulliens pour annoncer, dimanche 18 septembre, que, « *en fonction des résultats, il pourrait se retirer du gouvernement et de la vie politique* ». Il a accusé « *les vieux loups de la politique* » – les dirigeants de l'opposition – de conspirer tous à sa chute, pour ramener le pays au chaos qui a précédé le coup d'Etat militaire de 1980.

Réélu pour cinq ans en novembre 1987, avec une majorité de sièges frisant les deux tiers pour son parti, le Parti de la mère patrie (ANAP), M. Ozal a immédiatement tenté de mettre en œuvre un impopulaire plan d'austérité visant à freiner une inflation que la politique de grands travaux et les investissements électoraux avaient porté à 78 %.

Pour les économistes qui l'entourent, deux ou trois années de vaches maigres auraient permis de redresser la situation, puis de retourner aux largesses préélectorales, avant d'affronter les élections législatives de 1992. A condition toutefois que la période d'austérité ne soit pas interrompue par l'échéance constitutionnellement fixée à février 1989 des élections municipales.

Le désir de M. Ozal d'avancer ces dernières était renforcé par au moins deux facteurs : le premier, essentiel dans un pays où la température descend par endroits à 30 degrés en dessous de zéro, est d'ordre climatique ; après les rigueurs de l'hiver, les électeurs, touchés par les hauts prix des combustibles, sont traditionnellement hostiles au gouvernement.

Le second est d'ordre politique : l'élection, en juin dernier, de M. Deniz Baykal, un ancien ministre de M. Bulent Ecevit, à la tête du premier parti d'opposition, le Parti populiste social-démocrate (PPSD), a fait de celui-ci une alternative enfin crédible à un gouvernement dont M. Ozal lui-même avait attribué la victoire à « *l'absence de tout autre choix* ». Le PPSD aurait eu une bonne chance de victoire s'il avait eu jusqu'à février pour se préparer aux élections municipales.

Le premier ministre avait pensé pouvoir compter sur l'autre parti d'opposition, le Parti de la juste voix de M. Demirel (populiste conservateur), pour faire passer au Parlement un amendement constitutionnel lui permettant d'avancer la date des élections. Bien qu'ayant lui aussi tout à craindre d'une victoire du PPSD aux municipales, M. Demirel a cependant préféré mettre M. Ozal dans l'embarras en l'obligeant à avoir recours à un référendum.

Aussi bien les sociaux-démocrates que le Parti de la juste voix ont transformé ce référendum en un test du soutien à la politique économique et sociale du gouvernement. Tous les sondages donnent vainqueur le « *non* » à la proposition gouvernementale, avec, pour certains, moins de 30 % de « oui ».

En ne précisant pas quel serait le critère de l'échec et de son éventuelle démission, M. Ozal semble surtout vouloir limiter les dégâts et ne pas tomber trop en deçà de la barre des 36 % que son parti avait obtenus aux élections législatives de novembre 1986.

M.F.

EN BREF

● **HONGRIE : fondation d'un mouvement d'intellectuels.** – Le « Nouveau front de mars », mouvement d'intellectuels hongrois dont la création avait été décidée en décembre 1987, a annoncé, le 17 septembre, le début de ses travaux. Réservé à des personnalités choisies, le Nouveau front de mars, réunit des écrivains, des sociologues, des économistes et des journalistes de renom, et, comme l'indique l'un de ses membres, M. Lazlo, membre de la commission gouvernementale du plan, le critère d'adhésion est « *l'acceptation du socialisme et du progrès par le moyen de réformes* ». Selon l'agence officielle MIT, l'objectif de ce mouvement consiste à « *discuter des questions d'actualité concernant la société hongroise (...) et élaborer des propositions fondées sur ces débats* » : un objectif qui ressemble fort à celui du Forum démocratique, mouvement démocratique indépendant depuis le 3 septembre dernier et qui réunit des intellectuels parmi lesquels l'on compte des membres de l'opposition dissidente. – (*AFP.*)

● **Les vols à basse altitude au-dessus de la RFA.** – Au cours du comité militaire de l'OTAN qui s'est tenu du 14 au 17 septembre à Bonn, son président, le général ouest-allemand Wolfgang Altenburg, a demandé aux alliés occidentaux de réduire de 10 % leurs vols à basse altitude au-dessus de la RFA et de trouver « *des solutions de remplacement à ces vols* ». Selon M. Altenburg, cette demande a reçu un « *écho positif* ». Le général ouest-allemand s'est par ailleurs montré critique devant les vols acrobatiques après la récente catastrophe de Ramstein (soixante-quatre morts). Il juge ces vols « *peu nécessaires pour démontrer la capacité des forces aériennes* ». Quant au désarmement conventionnel, seule l'obtention de « *chiffres sérieux sur les forces adverses* » permettront, selon lui, de mener avec succès les négociations avec les pays de l'Est. – (*AFP.*)

● **URSS : manifestation autour d'une centrale nucléaire lituanienne.** – Une opération « chaîne de vie », rassemblant plus de dix mille manifestants, était organisée le samedi 17 septembre autour de la centrale nucléaire d'Ignalina, dans le nord de la Lituanie. Les manifestants exigeaient une expertise internationale avant la remise en marche de la centrale où l'incendie d'un câble, le 5 septembre, avait entraîné l'arrêt de deux réacteurs. Dimanche, le gouvernement lituanien décidait de saisir le conseil des ministres d'Union soviétique afin qu'une commission d'Etat réalise cette expertise. – (*AFP.*)

● **ZAIRE : l'opposant Tshisekedi Wa Mulumba n'est plus en résidence surveillée.** – M. Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, dirigeant de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, opposition, interdite), n'est plus en résidence surveillée et habite désormais avec sa famille, a indiqué samedi 17 septembre l'agence zaïroise AZAP. Selon AZAP, M. Tshisekedi, jusque-là assigné à résidence à Gbadolite (nord-ouest) a réintégré le Mouvement populaire de la révolution (parti unique au pouvoir), après avoir rencontré vendredi le président Mobutu Sese Seko, ce qui a entraîné sa mise en liberté. M. Tshisekedi avait été assigné à résidence en avril par le président Mobutu, qui l'avait qualifié d'« *homme dangereux* », souffrant de « *troubles mentaux* ». – (*AFP.*)

Amériques

HAITI : le nouveau coup d'Etat

• Le général Avril se proclame président
• Son prédécesseur se réfugie à Saint-Domingue

Trois mis après avoir déposé le président Leslie Manigat, le général Namphy a été à son tour victime d'un coup d'Etat militaire, samedi 17 septembre, a porté le général Prosper Avril à la tête de l'Etat haïtien. Conduit dans la nuit de samedi à dimanche à l'aéroport — toujours fermé dimanche soir — le général Namphy a trouvé asile avec sa femme et sa fille en République dominicaine. De source officielle, on a annoncé, dans la nuit de dimanche à lundi, la formation d'une gouvernement *« civil »*, *dont la composition devait être rendue publique lundi.*

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Bien qu'accompagnée de tirs prolongés d'armes de tous calibres, la valse des généraux s'est apparemment faite sans effusion de sang chez les militaires. Comme en juin dernier, les soldats ont tiré en l'air et aucune trace de combat n'était visible dans le palais national dimanche matin. Quatre personnes ont cependant été tuées dans le quartier populaire de la basse ville, où la foule s'est lancée à la poursuite de membres du commando qui avait assailli l'église Saint-Jean-Bosco une semaine plus tôt.

Plus encore que lors du putsch de juin, les sous-officiers et la troupe ont joué un rôle déterminant. Dans le premier communiqué annonçant le coup d'Etat, diffusé à la télévision nationale, dimanche à deux heures du matin, le sergent Joseph Heubreux a déclaré que le général Namphy avait été destitué par *« les sous-officiers et les soldats de la garde présidentielle »*.

Entouré de sans-grade, le général Avril a immédiatement confirmé, dans sa première adresse au pays, qu'il avait été porté au pouvoir par *« les sous-officiers et les soldats, écœurés de la façon dont le pays est gouverné depuis le 7 février 1988 »*. *« Aux puissances amies et aux institutions internationales, je donne l'assurance formelle de respecter tous les engagements d'Haïti »*, a affirmé le général Prosper Avril d'une voix calme. *« Les droits de l'homme seront garantis et le dialogue pour la réconciliation nationale à l'honneur »*, a ajouté le nouvel homme fort d'Haïti.

Un appel qui a été suivi d'effet moins de douze heures après le coup d'Etat. Le général Prosper Avril a pris contact avec l'opposition démocratique par l'intermédiaire de M. Marc Bazin, ancien candidat centriste à la présidence. Le résultat des négociations, qui ont abouti dans la nuit de dimanche à lundi, à l'annonce de la formation d'un gouvernement, pourrait cependant être troublé par un différend opposant le général Prosper Avril à certains sous-officiers et hommes de troupe. Il s'agit du sort à réserver au colonel Jean-Clande Paul, commandant du puissant bataillon des casernes Dessalines.

Dix-neuf revendications

Les sous-officiers ont présenté au nouveau chef de l'Etat un cahier de dix-neuf revendications, toutes acceptées, sauf une : la nomination de Jean-Claude Paul au poste de commandant en chef des armées. Cette exigence est difficilement acceptable par le général Avril, car sa *satisfaction ruinerait* les *efforts* de rapprochement avec Washington. Le gouvernement américain accuse le colonel Paul de diriger un important réseau de cocaïne et a réclamé son extradition.

Mais le colonel a eu l'habileté de partager ses gains avec ses hommes, ce qui lui vaut une popularité certaine. Il a ouvert une école et des équipements sociaux pour ses soldats et aurait armé des groupes de partisans dans la région des Gonaïves (un des principaux ports du pays, à 170 kilomètres au nord de la capitale).

Entre les premières explosions de grenades qui ont marqué le début du coup d'Etat, samedi à 17 heures, et *la proclamation télévisée du général* Prosper Avril, neuf heures se sont écoulées au cours desquelles il a dû dissuader tant le sergent Joseph Heubreux que le colonel Jean-Claude Paul, de faire partie d'une junte militaire. Dès 22 heures, le général Avril était cependant en mesure d'appeler les ambassades des Etats-Unis et de France pour les assurer qu'il maîtrisait la situation.

En fait, les problèmes n'étaient qu'à moitié réglés, le colonel Jean-Claude Paul n'ayant toujours pas renoncé au commandement en chef de l'armée. Quelques heures après l'annonce du départ du général Namphy et de son principal allié des dernières semaines, Franck Romain, le redouté maire de Port-au-Prince (considéré comme l'instigateur du massacre de Saint-Jean-Bosco), la foule des bidonvilles s'est répandue dans les rues dans une ambiance qui n'était pas sans rappeler la liesse du 7 février 1986.

« San manman »

Armés de bâtons, scandant le nom d'Aristide — le prêtre révolutionnaire qui dirigeait l'église Saint-*Jean-Bosco, — plusieurs centaines* de jeunes sont sortis des cahutes misérables de la Saline à la recherche des *« san manman »* (criminels sans foi ni loi, en créole) qui s'étaient vantés à la télévision d'avoir participé à la tuerie de Saint-Jean-Bosco.

Sur le boulevard Dessalines, un des tueurs débusqués tente de faire reculer la foule à coups de revolver.



A cours de munitions, il est rejoint, frappé à coups de gourdin. La tension croît encore lorsqu'un groupe de cinq militaires se fraie sans ménagements un passage à travers la foule. Ils parviennent jusqu'au *« san manman »* et après un temps d'hésitation le criblent de balles. La foule exulte et porte les soldats en triomphe avant d'incendier le cadavre.

« La grogne montait... »

Quelques heures plus tôt les résidences *du général Namphy et de* Franck Romain — réfugiés dans la nuit avec onze proches du général déchu à l'ambassade de la République dominicaine — ont été pillés et saccagées. Les Défoulements collectifs, après la vague de terreur des derniers jours, vont-ils se poursuivre ? L'établissement d'un gouvernement civil appuyé par les églises et les syndicats permettrait sans nul doute de limiter la violence. A l'exception du pasteur Sylvio Claude (ancien candidat populiste à la présidence qui se réclame de la démocratie chrétienne) et qui a dénoncé en Prosper Avril le retour d'un *« criminel duvaliériste »*, tous les leaders de l'opposition ont réagi avec satisfaction.

Le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) s'est le premier félicité que le coup d'Etat militaire *« mette fin à une série sanglante »*. Leader de l'opposition socialiste modérée, Serge Gilles se félicite que l'idée d'un *« dialogue national incluant les secteurs conscients de l'armée »* qu'il avait lancée il y a quelques semaines avec Marc Bazin soit reprise par le nouveau président. Les menaces de mort à son encontre s'étaient multipliées depuis une semaine et il ne cache pas que le coup d'Etat organisé par Prosper Avril lui permet de respirer à nouveau. *« Ce coup d'Etat a tiré le pays du cauchemar. Je crois qu'il faut faire confiance au général Prosper Avril »*, affirme de son côté Me Gérard Gourgues, défenseur actif des droits de l'homme et ancien candidat présidentiel du Front national de concertation (gauche modérée).

Pour Me Gougues, la tragédie de Saint-Jean-Bosco a été *« la goutte qui a fait déborder le vase »*. Dans le communiqué lu par le sergent Heubreux, les sous-officiers justifient leur conduite *« par le désir de relever le prestige du peuple haïtien avili par tant d'actes qui ont révolté la conscience du peuple et du monde international ainsi que celle des enrôlés des forces armées qui ne pouvaient plus marcher la tête haute. »*

Avant l'incendie de l'église Saint-Jean-Bosco, les *« militaires macoutes »*, liés au général Namphy, avaient multiplié les actions violentes contre les mouvements de jeunes et de paysans dans les campagnes. *« Depuis un mois la grogne montait tant au sein du gouvernement que dans l'armée contre le général Namphy, accusé de mener une politique suicidaire en coupant les ponts avec tout le monde à l'intérieur comme à l'étranger »*, explique le responsable d'une organisation internationale. Avec plusieurs chefs militaires, dont le général Herard Abraham, ministre des affaires étrangères, le général Prosper Avril savait que l'isolement d'Haïti pouvait d'autant moins durer que la situation financière du pays est catastrophique.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Le pari difficile de « l'intelligent » Prosper

Une fois encore, un coup d'Etat... Depuis l'indépendance, en 1804, une cinquantaine de dirigeants se sont succédés à la tête de la première République noire du continent. Plus de la moitié ont été assassinés ou contraints à l'exil. Jean-Claude Duvalier a quitté Port-au-Prince pour la France, il y a moins de trois ans. Leslie Manigat s'est réfugié au Venezuela, en passant par la République dominicaine, depuis presque trois mois. Le général Namphy suit le même chemin et trouve refuge à Saint-Domingue dans le même hôtel que son prédécesseur. Le Palais national haïtien héberge depuis dimanche son cinquième « président » en moins de trois ans.

Même si ce coup d'Etat n'a pas été sanglant, l'instabilité chronique de l'île des Caraïbes s'accompagne d'une violence toujours renouvelée, et le plus souvent annonciatrice de bouleversements. Massacres d'étudiants, élections dans un bain de sang, tueries de paysans, églises incendiées et fidèles égorgés, autant de sinistres jalons qui ont ponctué la vie haïtienne ces dernières années. Derrière ces déferlements, une ombre plane en permanence. Celle des anciens du régime Duvalier, ces « macoutes » effrayés à l'idée de perdre pouvoir et privilèges.

C'est une autre classe de privilégiés qui avait une revanche à prendre, après le départ de l'ancien dictateur. Pour les militaires l'instauration d'un régime de transition — avec le conseil national de gouvernement présidé par le général Henri Namphy — avait renforcé l'unité d'une armée qui avait subi toutes les humiliations depuis son soutien au docteur François Duvalier. Après son élection en 1957, ce dernier n'avait eu de cesse de réduire leur pouvoir et divisé leurs rangs. Le fils du dictateur entretenait, lui, des rapports moins conflictuels avec l'institution militaire. Il avait réouvert l'académie militaire, fermée par son père, dès son accession au pouvoir.

Après la période de transition, l'organisation des élections se heurte cependant à ce renouveau du pouvoir militaire peu enclin lui non plus à abandonner la direction des affaires et les avantages qui s'y rattachent. L'annulation des élections du 29 novembre ne fera que confirmer la volonté des militaires : s'assurer que le président civil « élu » ne remettra pas en cause leur existence et ne les réduira pas au silence comme Duvalier père.

Leslie Mannigat fut un court moment cette homme là. Il se heurte pourtant bien vite à l'institution en tentant de jouer sur



les divisions réelles de l'armée. Le général Namphy tient encore ses hommes, même si le malaise se fait de plus en plus net entre la troupe d'un côté, et, de l'autre, les vieux gradés aux traitements et aux aventages décuplés par leur présence au pouvoir.

Les mêmes jeunes sous-officiers qui sont allés chercher le général Namphy pour le pousser au coup d'Etat contre le président Manigat, se retournent aujourd'hui contre lui.

A leur tête, ils placent le général Prosper Avril. Un personnage ambigu et secret. L'homme, âgé de cinquante ans, est un officier qui a suivi la dernière session de l'académie militaire en 1959, avant sa fermeture. Remarqué par François Duvalier, qui l'appelle « l'intelligent Avril », il deviendra très vite, par son habileté remarquée, un de ses proches. Jusqu'à être le garde du corps et le confident de Jean-Claude. Après la mort de Papa Doc, il continuera à servir le fils. Il se retrouvera un temps en disgrâce mais rejoindra très vite les couloirs du Palais national, où il a fait pratiquement toute sa carrière à la garde présidentielle.

C'est ce père de famille de trois enfants, marié à une infirmière du service se santé de l'armée, qui réglera le départ du dictateur du Palais national. Il n'aura ensuite qu'une modeste place dans le premier Conseil national de gouvernement (à la demande, dit-on, de Jean-Claude Duvalier lui-même), et il la perdra en raison de la pression populaire qui voit en lui le symbole même de l'ancien régime.

Avare de déclarations et d'un naturel plutôt réservé, il restera dans l'ombre du pouvoir comme inspecteur de la garde présidentielle, mais sera promu très vite général de brigade par le général Namphy lui-même, au moment de la destitution du président Manigat. Ses liens avec les Etats-Unis — où il a effectué plusieurs stages militaires et de nombreuses missions — peuvent faire penser que Washington, lassé par un général Namphy au nationalisme et à l'incompétence notoires, ne voient pas d'un mauvais oeil arriver le nouveau chef de l'Etat.

Le difficile pari du général Prosper Avril s'inscrit dans cette histoire récente. L'homme proche de Jean-Claude Duvalier, qui bénéficie du soutien de la troupe et de certaines jeunes cadres, semble vouloir tenter de réussir là où son prédécesseur a échoué : réconcilier l'armée et le pays, le pouvoir et la classe politique. Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce coup d'Etat.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Trois ans d'instabilité

1986

7 FÉVRIER. — Départ en exil, en France, du président à vie Jean-Claude Duvalier, après plus de deux mois de troubles (50 morts et 133 blessés). Le général Namphy devient président d'un Conseil national de gouvernement (CGN) composé de quatre militaires et de deux civils.

9-10 FÉVRIER. — Le Parlement est dissous, le général Namphy annonce une nouvelle Constitution et des élections au suffrage universel direct.

FIN MAI - DÉBUT JUIN. — Série de manifestations antigouvernementales.

8 JUIN. — Annonce officielle d'élections législatives et présidentielle en novembre 1987.

1er AOUT. — Décret réglementant le fonctionnement des partis. Pour la première fois depuis cinquante ans, le parti communiste n'est pas exclu.

19 OCTOBRE. — Premières élections de l'après-Duvalier pour désigner quarante et un constituants.

17-21 NOVEMBRE. — Grève générale à l'appel de cinquante-deux partis d'opposition pour obtenir le départ du CNG (trois morts).

1987

29 MARS. — Approbation par référendum du projet de Constitution qui entre en vigueur le 28 avril.

15 MAI. — Création du CEP (Conseil électoral provisoire), chargé d'organiser les élections et de former des représentants des divers secteurs de la population.

15 - 17 JUILLET. — Grève générale à l'appel des cinquante-sept organisations, qui réclament la démission du CNG et l'indépendance du CEP.

23 JUILLET. — Près d'une centaine de paysans sont massacrés par un groupe armé près de la ville de Jean-Rabel (nord-ouest).

2 AOUT. — Assassinat de Louis-Eugène Athis, fondateur et responsable du MODELH (Mouvement démocratique de libération d'Haïti), et deux de ses proches.

13 OCTOBRE. — Assassinat à Port-au-Prince de Yves Volel, candidat démocrate-chrétien à la présidence.

29 NOVEMBRE. — Annulation des élections présidentielle et législatives, à la suite de massacres perpétrés à Port-au-Prince, le matin du scrutin, faisant au moins 24 morts et 74 blessés.

1988

17 JANVIER. — Elections présidentielle et législatives, boycottées par l'opposition et l'Eglise. Leslie Manigat, cinquante-sept ans, universitaire, est élu président.

17 JUIN. — Crise entre le gouvernement et l'armée : le général Henri Namphy, commandant de l'armée haïtienne, est mis à la retraite par le président Manigat, à la suite de transferts d'officiers décidés à l'insu du président Manigat. Namphy est assigné à résidence.

NUIT DU 19 AU 20 JUIN. — Le général Namphy destitue le président Manigat, qui est conduit en exil à Saint-Domingue. Le nouveau gouvernement, présenté le 20, est uniquement composé de militaires alors que les Etats-Unis condamnent le renversement du gouvernement civil.

10 SEPTEMBRE. — Massacre au cours d'une messe dominicale dans l'église de Saint-Jean-Bosco, à Port-au-Prince (11 morts et au moins 70 blessés).

هكذا من الأصل

Proche-Orient

ISRAËL

Regain de violence en Cisjordanie et à Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Chronique désormais « banale » du soulèvement dans les territoires occupés : deux morts, une quarantaine de blessés par balles et des dizaines de milliers de personnes de nouveau soumises au couvre-feu. Au moment où des responsables israéliens annoncent avoir démantelé certains des cercles dirigeants du soulèvement, le week-end en Cisjordanie et à Gaza a été un des plus « chauds » enregistrés depuis plusieurs semaines.

Dimanche soir, une partie des quelque six cent cinquante mille résidents de la bande de Gaza ont été de nouveau consignés à domicile : en Cisjordanie, une demi-douzaine de camps de réfugiés restaient placés sous couvre-feu et de nombreux secteurs étaient interdits à la presse. La physionomie des territoires ne différait pas sensiblement, en cette mi-septembre, de la situation qui prévalait l'hiver dernier. Cela n'a pas empêché le conseil des ministres d'observer avec satisfaction que le *« retour au calme »* se confirmait dans les territoires.

La journée du samedi 17 septembre a été la plus violente, avec des incidents à peu près dans toute la Cisjordanie, de Jérusalem à Naplouse, et qui furent tout aussi étendus dans la bande de Gaza. A la grève générale, décrétée à la fois par la direction unifiée du soulèvement (l'OLP) et par le mouvement islamiste Hamas, s'était ajouté un appel à la mobilisation pour commémorer le sixième anniversaire des massacres de Sabra et Chatila. Scénario habituel : des groupes de jeunes Palestiniens sont descendus dans la rue pour dresser des barrages de pneus enflammés et attaquer les patrouilles de l'armée à coups de pierres.

Souvent disséminés, isolés dans un quartier ou à l'entrée d'un camp, parfois peu spectaculaires, les accrochages n'en ont pas moins été meurtriers. Dans le nord de la Cisjordanie, à Jenin, un Palestinien a été mortellement blessé par les tirs des soldats ; un autre a été tué d'une balle en plein cœur près de Ramallah. Au camp d'Al Amari, au nord de Jérusalem, les soldats ont fait face à des dizaines de manifestants ; selon des sources palestiniennes, un garçon de treize ans a été grièvement touché à la tête. A Gaza, des sources palestiniennes et israéliennes ont annoncé qu'un enfant de onze ans avait été atteint par un tir en pleine poitrine et se trouvait dans un état très grave.

Incidents aussi à Kalkilya (au nord-est de Tel-Aviv, sur la *« ligne verte »*), où les autorités ont immédiatement redéclaré le couvre-feu qu'elles venaient juste de lever dans cette ville, après y avoir procédé à plus d'une centaine d'arrestations. Des accrochages avaient eu lieu simultanément dans le camp de Ein-al-Mata, près de Naplouse, que le *Jerusalem Post* relatait en ces termes : *« Ce furent, selon des sources locales, les plus graves affrontements depuis le début du soulèvement, avec des soldats qui sont allés de maison en maison frapper les hommes, les femmes et les enfants.* (...) *Six personnes ont été blessées, dont une femme de cinquante ans et un jeune homme de dix-neuf ans, qui souffre de fracture au crâne, provoquée par les balles en caoutchouc tirées à courte distance. »*

Parmi les quarante blessés de la journée du samedi, beaucoup auraient été atteints par les nouveaux projectiles en plastique – plus durs que les balles en caoutchouc – utilisés depuis peu par l'armée israélienne dans les territoires.

ALAIN FRACHON.

Incidents entre les autorités turques et les réfugiés kurdes d'Irak

S'ils n'ont pas été en mesure de confirmer ou d'infirmer que l'armée irakienne ait utilisé des gaz de combat contre le Kurdistan, des journalistes étrangers invités dans la région par les autorités de Bagdad ont pu constater qu'un grand nombre de villages et de hameaux kurdes ont été rasés, sur une large bande de territoire, entre les frontières iranienne et syrienne.

Cette destruction des villages kurdes dans le nord de l'Irak et le regroupement de la population dans d'autres centres d'habitation s'inscrit, selon un haut officiel irakien, dans le cadre du *« programme de regroupement des Kurdes »*, entrepris *« il y a quelques années »* par les autorités de Bagdad. Ce programme, a-t-il dit, est *« déjà terminé »*. La bande de territoire, concernée par le programme de regroupement, est, selon des estimations officieuses, de 100 kilomètres de large, et longe sur 200 kilomètres la frontière turque et sur 100 kilomètres la frontière iranienne.

DIYARBAKIR
de notre envoyé spécial

Des incidents ont opposé, samedi 17 septembre, aux autoritour l'indépendance du Kurdistan turc, les *peshmergas* (combattants) irakiens se sont emparés du sous-préfet et du maire de la ville présents dans le camp, ne les relâchant qu'après la libération de deux de leurs camarades. Les réfugiés des deux camps, distants de 20 kilomètres, ont ensuite boycotté les repas en signe de protestation. A la suite de ces incidents, ces deux camps ont été provisoirement fermés à la presse.

Cette inquiétude des autorités sur la présence possible d'éléments du PKK parmi les réfugiés n'avait jusqu'ici pas conduit à des fouilles générales après la remise de leurs armes aux autorités par les *peshmergas*. Les affrontements d'Erzincan, qui ont fait vingt morts dans une région très éloignée de la frontière lors de l'arrivée des réfugiés, *« sont sans rapport »* avec celle-ci, selon le gouverneur des neuf provinces soumises à l'état d'urgence. M. Kozakçioglu nous a répété ce que les peshmergas tiennent à souligner, à savoir qu'*« il n'y a pas d'accord entre le Parti démocratique du Kurdistan irakien* (PDK) *et le PKK »*. Certains réfugiés du camp de Dyarbakir n'hésitaient pas, dimanche, à évoquer la responsabilité d'*« agents irakiens »* dans le déclenchement des incidents de Yaksekova.

La *« cité des tentes »* de Diyarbakir, l'un des quatre camps, est restée ouverte dimanche, malgré une méfiance croissante des autorités devant l'agitation qui s'empare du camp à l'arrivée des journalistes étrangers et qui s'est transformée en manifestation de soutien au PDK et à son dirigeant, M. Massud Barzani, lors de la visite du premier ministre, M. Turgut Ozal, vendredi dernier. Les réfugiés interrogés ont vigoureusement démenti les informations parues dans un journal turc et faisant état d'*« avertissements »* des autorités à la suite de cette manifestation.

Panique et exode

Par ailleurs, une liste de vingt et un villages du Kurdistan irakien, qui auraient été bombardés à l'arme chimique dans la région de Zakho, est vite remise au visiteur, mais les morts et les blessés ayant été *« abandonnés sur place »*, on ne peut rencontrer de victimes dans le camp : c'est la constatation à laquelle était arrivée l'équipe de Médecins du monde, et qui ne préjuge pas de l'utilisation ou non, dans certaines région de l'Irak, comme ce fut le cas à Halabja, en mars dernier, de l'arme chimique entraînant un mouvement de panique et d'exode.

Aussi bien, le problème essentiel est-il aujourd'hui celui de l'avenir des soixante mille réfugiés à l'approche de l'hiver. *« C'est au parti de décider. Nous attendons ses directives et suivrons toute proposition venant de sa direction et sur laquelle serait d'accord le gouvernement turc. »* Pas question de retourner se soumettre au régime irakien : six réfugiés seulement l'auraient fait jusqu'à maintenant. En revanche, selon la presse, deux mille trois cents personnes du camp d'Uzunsirt, près de Yaksekova, ont gagné l'Iran à leur propre demande. Selon les *« peshmergas »* de Diyarbakir, *« personne n'y a été envoyé contre son gré »*.

Ressentiment contre l'Occident

Derrière les professions de foi, on s'inquiète : d'ici moins de deux mois la *« cité des tentes »* sera invivable pour ses quatorze mille habitants. Des trois cent quatre-vingts douches à la télévision pour suivre les Jeux olympiques de Séoul, les autorités turques ont rapidement fait le nécessaire et même une partie du superflu. Mais les réfugiés eux-mêmes appuient instamment la demande du premier ministre d'une aide internationale, *« par n'importe quel moyen »* : loin du groupe, certains s'interrogent sur les contingents que les pays européens seraient prêts à accueillir.

Unis aux autres réfugiés dans leur dénonciation du régime irakien, une croix tatouée sur le poignet, de jeunes chrétiens de rite chaldéen parmi les cinq cents – dont un prêtre – que compte le camp, souhaitent que l'Occident traduise autrement qu'en paroles sa solidarité en leur accordant le droit d'asile. Une mission de la Croix-Rouge internationale, qui s'est déclarée incompétente pour une enquête sur l'utilisation d'armes chimiques, est arrivée dimanche à Ankara pour étudier avec le Croissant-Rouge turc les possibilités d'aide aux réfugiés.

A défaut de marques d'appréciation du « geste » de la Turquie qu'on aurait souhaitée ici, la participation occidentale au fardeau que constituent les réfugiés apaiserait des ressentiments de plus en plus souvent exprimés en Turquie.

L'opinion ne comprend pas que l'Occident semble ignorer les agissements irakiens pour ne s'intéresser qu'au refus par la Turquie de la mission d'enquête de l'ONU. Surtout, elle ressent comme une profonde injustice les commentaires de la presse, en France en particulier, et la proposition de sénateurs américains, selon laquelle les malheurs des Kurdes irakiens seraient les résultat de la non-existence de l'Etat kurde prévu sur le territoire turc dans le cadre d'un démembrement total de l'Anatolie par le traité de Sèvres de 1920.

Elle est prête à voir dans ces propos, tenus *« au moment où la Turquie fait de son mieux pour aider les Kurdes »*, une menace pour l'intégrité de la république, dont le territoire a été défini par le traité de Lausanne qui a rendu caduques, en 1923, après la guerre d'indépendance, les dispositions de celui de Sèvres.

MICHEL FARRÈRE.

Diplomatie

La fin de la visite de M. Dumas en Tchécoslovaquie

La nouvelle politique à l'Est de la France cherche son langage à propos des droits de l'homme

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

« L'occasion m'a été donnée, ici et là, de rappeler l'attachement de la France aux droits de l'homme et aux libertés », a affirmé M. Roland Dumas, samedi 17 septembre à Prague, lors de la conférence de presse par laquelle il achevait sa visite officielle de trois jours en Tchécoslovaquie. C'est sur ce terrain, où les convictions proclamées par la France semblaient ces dernières années faire obstacle à des relations diplomatiques plus intenses avec les pays socialistes, que l'on guettait le ministre des affaires étrangères, sensé donner à Prague le coup d'envoi d'une nouvelle politique à l'Est de la France.

M. Dumas avait consacré une partie de la matinée de samedi à s'entretenir, autour d'un petit déjeuner à l'ambassade de France, avec deux représentants du mouvement de la Charte 77, Petr Uhl et Milos Hajek, un prêtre interdit de sacerdoce, Vaclav Maly, et l'ancien ministre des affaires étrangères de Dubcek, M. Jiri Hajek. De cette rencontre il retint deux choses : d'une part, qu'elle constituait *« une première »*, d'autre part, que ces hommes lui avaient fait part *« des améliorations qu'ils ont eux-mêmes constatées »*. Sauf à considérer que la faculté de déjeuner dans une ambassade change la vie de ces dissidents, force est de supposer que le résumé fut quelque peu hâtif.

Scepticisme partagé

On sait en effet que ces hommes, ou ceux qui défendent les mêmes valeurs, sont toujours aux prises dans ce pays avec les harcèlements de la police. Et même si divers mouvements, écologistes, pacifistes, religieux surtout, ont pu éclore en Tchécoslovaquie ces dernières années, des exemples récents de répression montrent que ce pays est loin d'avoir opéré son *aggiornamento* en matière de libertés. Qui plus est, les dissidents conviés à l'ambassade sont de ceux qui doutent que les dirigeants tchécoslovaques, artisans de la normalisation, soient en mesure d'accepter aujourd'hui ce qu'ils ont rejeté il y a vingt ans ; scepticisme partagé, aux dires du premier ministre, M. Strougal, par une large partie de la jeunesse de ce pays. « M. Dumas était plus à l'aise pour rendre compte de son entretien de samedi avec le cardinal Tomasek, précisément parce que ce dernier est plus optimiste quant aux possibilités d'évolution de la situation pour ce qui le concerne, à savoir l'Eglise. Le fait que deux évêques aient pu être nommés récemment par le Vatican, le fait qu'une rencontre soit envisagée entre le Saint-Siège et un représentant du gouvernement sont les signes, encore timides mais porteurs d'espoir, d'une ouverture à laquelle le fort courant de renouveau religieux contraint les autorités tchécoslovaques.

La nouvelle politique à l'Est de la France paraît en tout cas hésiter sur le chapitre des droits de l'homme entre le parti de la discrétion et le souci de désamorcer à l'avance des critiques sans doute infondées mais qu'elle n'en redoute pas moins. Elle semble chercher encore sinon sa cohérence, du moins son « emballage ». De cette gêne témoigne, entre autres, le fait que le ministre, empruntant au nouveau vocabulaire français, n'ait désigné les invités de l'ambassade que comme *« des représentants de la société civile »*.

L'économie suivra

La journée de vendredi, hormis la visite au site d'Austerlitz et au château voisin dans lequel Napoléon séjourna après la bataille, avait été exclusivement consacrée aux questions économiques. Au cours de sa visite à la Foire de Brno, M. Dumas était accompagné par trois ministres tchécoslovaques (ceux des affaires étrangères, du commerce, de l'industrie), ce qui manifeste l'intérêt que les autorités de ce pays portent à cet aspect de leurs relations avec la France.

Elles comptent notamment sur l'appui de Paris pour faire avancer la négociation en vue d'un accord avec la CEE sur le modèle de celui qui, depuis quelques semaines, lie la Hongrie à la Communauté.

Au plan bilatéral, on souhaite de part et d'autre une intensification des échanges. Le mouvement a été amorcé ces derniers mois par la création de la première société mixte franco-tchécoslovaque dans le secteur de la construction hôtelière et par l'échange de missions à haut niveau dans les domaines du gaz, de la banque, de l'énergie électronucléaire et de l'automobile.

Rien n'a encore été finalisé. M. Dumas a indiqué que la décision finale concernant le contrat qui, si elle l'emporte, permettrait à la firme française Citroën d'équiper en moteur les voitures Skoda serait prise avant la fin de l'année. Il a insisté samedi, comme il l'avait fait la veille devant les exposants français de la Foire de Brno, sur le fait que l'accroissement des échanges découlerait de l'intensification des relations politiques.

A cet égard, M. Dumas a relevé comme une anomalie le fait qu'aucun président ou chef de gouvernement français n'ait jamais visité la Tchécoslovaquie depuis la création de ce pays en 1918 et affirmé, sans préciser de date, qu'elle serait prochainement corrigée.

CLAIRE TRÉAN.

CORÉE DU NORD

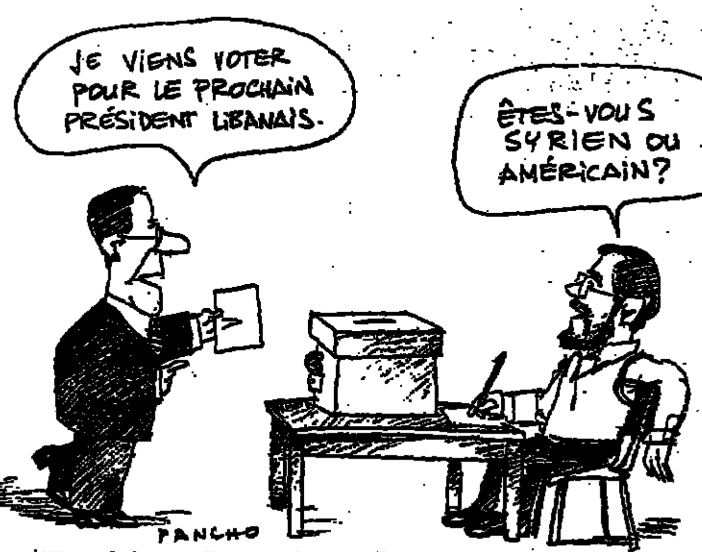
Pyongyang critique vivement la Hongrie

La Corée du Nord a qualifié lundi 19 septembre la décision de la Hongrie d'établir des relations officielles avec la Corée du Sud d'*« acte lâche et honteux »*. Dans un commentaire, le quotidien du PC, *Rodong Shinmun*, écrit : *« La décision de la Hongrie est vraiment une surprise inimaginable du point de vue révolutionnaire, un acte lâche et honteux qui foule aux pieds la conscience élémentaire et la foi des communistes. En trahissant son vieil ami socialiste et en s'accordant avec un laquais de l'impérialisme, la Hongrie a abandonné le point de vue élémentaire et l'obligation morale des communistes. »* Cette *« banqueroute politique et morale »* vient du fait que la Hongrie a été *« corrompue par des dollars* (...) *et sert désormais l'impérialisme américain »*. – *(UPI.)*

[La réaction de Pyongyang est d'autant plus violente que le maréchal Kim Il Sung avait envoyé le mois dernier l'un de ses deux fils comme ambassadeur à Budapest – l'autre étant son successeur désigné. Cette démarche de dernière minute visait à éviter la normalisation avec Séoul, qui risque d'être suivie par d'autres pays du bloc soviétique.]

L'élection présidentielle dans l'impasse

Le veto des chrétiens libanais



(Suite de la première page.)

Pour une fois unanimes, le président Amine Gemayel, le patriarcat maronite, l'armée et la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) ont dit non au candidat syro-américain, M. Mikhael Daher, avocat de soixante ans, originaire de Koubeyate, député du Akkar (Liban nord), dont le nom avait déjà été avancé par la Syrie aux premiers jours du mois d'août. A l'époque, les FL avaient déjà mis leur veto sur ce candidat, jugé par elles trop proche de la Syrie. Elles l'ont renouvelé dimanche soir.

C'est sur le thème du refus d'un candidat désigné par l'extérieur, en l'occurrence Damas et Washington, que s'est exprimé le *« non »* de l'Est politique chrétien. La plus dure et sans doute la plus surprenante des réactions est venue du commandant en chef de l'armée, le général Michel Aoun, qui a dénoncé cet accord en affirmant : *« L'armée, de par son serment de préserver la souveraineté du Liban et son système parlementaire démocratique libre, ne peut que refuser le principe de la désignation »* par les Etats-Unis et la Syrie du président libanais.

L'attitude américaine a quelque peu ébranlé le camp politique chrétien, qui ne s'attendait pas à se retrouver tout à la fois face à Damas et à Washington. On indique de bonne source que M. Murphy a fait savoir à ses interlocuteurs que l'accord syro-américain sur le nom de M. Daher était le maximum de ce qu'il avait pu obtenir, dans la mesure où la Syrie avait accepté, d'une part, de retirer « son » candidat, M. Soleiman Frangié – ami personnel du président Assad, qui l'a reçu et gardé à déjeuner dimanche, – d'autre part, de repousser au-delà de l'élection la question des réformes politiques du système libanais, et, enfin, dans la mesure où le candidat désigné s'était engagé à former un gouvernement incluant toutes les tendances politiques.

« Daher ou le chaos... »

Surtout, M. Murphy, qui a passé la journée de dimanche à Beyrouth avant de s'envoler pour Chypre, après s'être notamment entretenu avec M. Gemayel et le patriarche maronite, Mgr Nasrallab Sfeir, aurait dit à ses interlocuteurs, transmettant tout à la fois, sans doute, les sentiments de Damas et les siens : *« C'est Mikhael Daher ou le chaos. Si vous refusez, débrouillez-vous tout seuls. »*

Que peut-il se passer maintenant ? Tandis que M. Gemayel s'est longuement entretenu, dimanche soir, avec le chef des Forces libanaises, M. Samir Geagea, le patriarche maronite, prenant l'initiative, convoquait pour lundi un synode des archevêques et patriarches catholiques qui devait précéder, toujours au patriarcat, une réunion de députés auxquels on prête l'intention de s'entendre sur le nom d'un candidat qui pourrait être opposé à M. Daher.

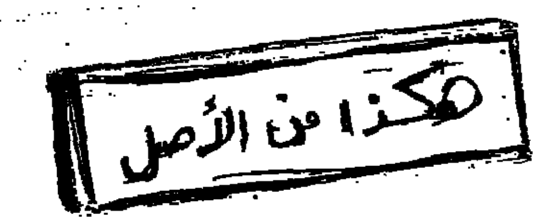
Reste aussi la question de savoir quand M. Gemayel nommera un gouvernement de transition – dénoncé comme « partitionniste » par les alliés de Damas – et appelé à diriger l'exécutif dans le cas où l'élection ne pourrait avoir lieu dans le délai constitutionnel.

De nouveau en état de crise, le « pays chrétien » serre les rangs, mais la Syrie a réussi le tour de force de mettre de son côté ceux que les chrétiens considéraient comme leur meilleur allié et dont ils avaient fait leur intermédiaire à Damas, les Etats-Unis.

Washington verra-t-il ses efforts récompensés en récupérant trois de ses otages ? Il est certes trop tôt pour l'affirmer, mais dimanche, et pour la deuxième fois en trois jours, le « Jihad islamique pour la libération de la Palestine » s'est manifesté en réitérant son offre de libérer MM. Robert Polhill, Alann Steen et Jesse Turner, ainsi que leur collègue indien, détenteur d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis, M. Mithileswhar Singh, contre une attitude positive des Etats-Unis face au soulèvement palestinien dans les territoires occupés. Une condition si vague qu'elle permet beaucoup d'interprétations.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Le Liban sur Minitel.** – En tapant 3614 RJ Liban, on peut désormais obtenir des informations culturelles, économiques ou politiques (spécial présidentielle) sur le Liban et la diaspora libanaise. C'est une initiative du Rassemblement de la jeunesse libanaise en France, boîte postale 305, 75265 Paris Cedex 06.


هكذا من الأصل

Asie

BIRMANIE : le retour de l'armée

Le pays semble plongé dans la guerre civile

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Le pire est arrivé *en Birmanie*. Peu après l'annonce, dimanche *18 septembre*, de la *reprise du pouvoir par l'armée*, des manifes*tants sont* descendus dans les rues de Rangoun pour y ériger de nouvelles barricades. Des tirs sporadiques d'armes ont été entendus dans plusieurs points de la capitale, où les soldats ont repris leurs patrouilles pour la première fois depuis un mois.

Un homme du général Ne Win, le général Saw Maung, a annoncé, dans un message radiodiffusé en milieu d'après-midi, que l'armée assumerait *le pouvoir jusqu'à la tenue d'élections générales*. S'exprimant en tant que président d'un comité pour la restauration de la paix, qui comprend les principaux chefs de l'armée, le général Saw Maung a décrété un couvre-feu nocturne et interdit tout rassemblement de plus de quatre personnes. Il a ordonné aux grévistes de reprendre le travail au plus tard le 26 septembre, faute de quoi, ils seront licenciés.

Chef d'état-major général des forces armées depuis 1985 et ministre de la défense depuis deux mois, le général Saw Maung passe pour être le bras droit du général Sein Lwin, qui avait succédé à M. Ne Win fin juillet et avait été contraint de démissionner le 12 août après la répression sanglante – on *parle d'un millier de morts* – de manifestations antigouvernementales à Rangoun. Il a indiqué dimanche que l'armée avait repris le pouvoir pour empêcher *la formation* du gouvernement intérimaire réclamé par l'opposition et pour sauver le BSPP, le parti unique, dont les manifestants réclamaient *la disparition*. *Selon* Radio-Rangoun, le Comité pour la restauration de la paix qu'il préside comprend dix-huit autres membres, dont les trois chefs des trois armes, *neuf commandants* de *région* et le chef des services de renseignement.

Aussitôt, Rangoun a été le théâtre de manifestations de colère spontanées. Des hommes ont abattu des arbres pour couper le chemin aux *patrouilles militaires*. *La foule* a convergé vers les lieux habituels de rassemblement, notamment à proximité de l'ambassade américaine et de l'hôpital général. Des coups de feu ont été *entendus*. *En début* de soirée, la diffusion par la télévision du message du général Maung a été accueillie par un concert de casseroles. Les nouveaux ordres des militaires *ont été désobéis sur le champ*, les gens annonçant qu'ils ne reprendraient pas le travail et appelant à une grande manifestation pour lundi.

La confusion la plus totale a régné dans la nuit de dimanche à lundi. Des témoins ont rapporté *plusieurs* explosions en ville. On *ignorait* le sort de M. Maung Maung, premier civil chef d'Etat depuis 1967, dont le gouvernement n'a pas *tenu* un *mois*. *Personne ne pouvait alors* dire si des arrestations avaient eu lieu. Selon certaines sources, la direction du mouvement étudiant – plus d'une centaine de jeunes – serait passée *dans la clandestinité*. Tard dans la nuit, aucune des quatre personnalités les plus en vue de l'opposition – U Nu, Mme Aung San Suu *Kyi*, les anciens généraux Aung Gyi et Tin *U – n'avait pu être contactée* à partir de Bangkok.

Laisser « pourrir » la situation

La semaine dernière, alors que les manifestations se poursuivaient, notamment dans les rues de Rangoun, des *tractations en vue de la* formation d'un gouvernement intérimaire s'étaient poursuivies. En accord avec MM. Aung Gyi, Tin U et Mme Aung San Suu *Kyi*, étudiants *et bonzes* avaient *maintenu* une forte pression de la rue sur le gouvernement dans l'espoir que ce dernier finirait par démissionner. Les dirigeants de l'opposition avaient, d'un commun accord, décidé de ne pas s'en prendre à l'armée, pour éviter à tout prix de lui donner l'occasion – ou le prétexte – d'intervenir.

Mais, en fin de semaine, les services d'ordre des bonzes et des étudiants – remarquablement disciplinés – *avaient évité de justesse* deux graves incidents avec les militaires. Vendredi, les bonzes et l'ancien général Aung Gyi avaient dû s'interposer pour éviter qu'une *manifestation ne dégénère* devant le ministère de la défense. Samedi, les bonzes avaient dû déguiser en manifestants une trentaine de soldats en faction au ministère du commerce *pour leur sauver la vie*.

Ces efforts ont, de toute façon, échoué. Selon *certaines sources*, depuis la levée de la loi martiale par M. Maung Maung, le 24 août, des généraux auraient décidé de laisser *« pourrir »* la situation en vue d'une reprise en main. Voilà six semaines maintenant que le pays est paralysé par *la* grève de la fonction publique *et* les débrayages dans les entreprises d'Etat. Des militaires auraient calculé qu'en coupant le ravitaillement des villes, ils pourraient venir à bout de la *résistance* de la population.

Si tel est le pari de l'entourage du général Ne Win, il ne tient pas compte de l'exaspération d'une population au bout du rouleau. Le sang a déjà abondamment coulé au moins à trois reprises, en mars, juin et août. La population s'est armée de lances et de frondes équipées de *fléchettes meurtrières*. Des *armes* à feu auraient également été récupérées par des mouvements insurrectionnels. Depuis la levée de la loi martiale, chaque avertissement du gouvernement a provoqué des manifestations monstres. Enfin, à plusieurs reprises, l'armée a dû reculer devant des manifestants offrant leur *poitrine ouverte* aux soldats, enfants et bonzes en tête.

Une ultime tentative

Certes, dans ce qui paraît être une ultime tentative pour imposer leur autorité, les fidèles du général Ne Win – tout officier supérieur doit sa carrière à l'ancien dictateur – ont, sans doute, tenté d'assurer leurs arrières. Les principaux commandants *sont représentés au sein* du Comité pour la restauration de la paix, si l'on en croit la radio. Le communiqué du général Saw Maung promet l'établissement du multipartisme et des élections générales, *une fois « la loi et l'ordre »* rétablis. Le scrutin ainsi promis – mais dans un délai non fixé – doit même être placé sous le contrôle de la commission électorale désignée le *11 septembre* et dont, *il est vrai*, trois des cinq membres sont censés avoir démissionné la semaine dernière, faute de pouvoir remplir leur tâche.

Si l'armée a maintenu son unité en se retirant du devant de la scène le 12 août, il est cependant difficile de tabler sur son homogénéité maintenant qu'il s'agit d'interdire, apparemment à n'importe quel prix, toute manifestation. Si les unités d'élite sont recrutées à l'échelon national – et donc censées être les *plus disciplinées* – les commandants de *région recrutent sur place et* peuvent moins compter sur leurs troupes pour tirer sur la foule. En outre, la brutale répression dont Rangoun a été le théâtre du 8 au 12 août avait provoqué de sérieuses altercations entre officiers supérieurs, souvent eux-mêmes parents d'étudiants.

Ce que les personnalités de l'opposition voulaient éviter – un affrontement entre le mouvement populaire et l'armée – *semble* désormais possible. Le général Saw Maung a entendu prévenir *« une détérioration supplémentaire de la situation dans le pays »*. En d'autres termes, il a mis fin aux reculades de M. Maung Maung, qui avait même annoncé, vendredi, le sabordement de fait du parti unique, après avoir accepté le multipartisme *et* des élec*tions* générales. Le *noyau* le plus dur d'une hiérarchie militaire qu'on disait hésitante a donc devancé les événements, imposant un fait accompli aux *généraux* d'active les plus modérés.

Le risque ainsi pris est énorme car le groupe du général Ne Win, revenu ainsi en *première ligne*, *ne* peut *plus faire* preuve de la moindre *faiblesse* s'il veut s'imposer. Les vagues précédentes de répression par l'armée – plusieurs milliers de victimes en tout – n'ont pas découragé un soulèvement auquel adhèrent presque toutes les franges de la population. Le scénario *le plus* tragique est *donc en train de se réaliser*. *Avant* 1962, la Birmanie était le pays le plus riche d'Asie du Sud-Est. Après un quart de siècle de dictature militaire, ce pays, ruiné, déjà aux prises avec des insurrections armées *sur ses frontières*, semble plongé dans la guerre civile.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le général Saw Maung : l'« œil » de Ne Win

Agé de cinquante-neuf ans, le *général Saw Maung* n'appartient pas à la première génération d'officiers birmans. Sa carrière militaire commence en effet en 1949, soit un an après l'indépen*dance*. *Chef de bataillon* en 1967, il semble avoir été remarqué par le général Ne Win, qui a pris le pouvoir cinq ans plus tôt. On le retrouve, en 1975, commandant de la 99e *division* d'infanterie légère, chargée de combattre les insurrections des communistes et des Kachins. Après la purge dont l'armée est l'objet en 1976 – à la suite d'un *complot, – il est promu com*mandant de l'une des neuf régions militaires (Sud-Ouest). En 1983, il devient chef d'état-major général adjoint, puis chef d'état-major *général* des forces *armées deux ans plus tard, fonc*tions qu'il assume encore aujourd'hui.

Il passe pour être – avec le général Than Shwe, son adjoint et le numéro deux du comité pour la restauration de la paix, – *l'un des lieutenants du général* Sein Lwin, qui en avait déjà fait son ministre de la défense du 27 juillet au 12 août. Demeuré *en poste depuis lors, il était* considéré comme l'œil du général Ne Win au sein du gouvernement de M. Maung Maung. *Appliqué, mais sans grand génie*, le général Saw Maung appartient au noyau dur de l'armée. Le 12 septembre, il était intervenu sur *les ondes pour lancer un sérieux avertissement* à ceux qui tentaient de diviser l'armée, une allusion à des tracts qui circulaient alors à Rangoun. *Il aurait été aperçu* dimanche *matin se* rendant chez le général Ne Win en compagnie de M. Aye Ko, secrétaire général du BSPP. L'*après-midi*, il *annonçait* le retour des militaires au pouvoir.

J.-C. P.

Asie

au pouvoir

Quatre présidents en deux mois

En moins de deux mois, sur fond de manifestations permanentes, la Birmanie aura connu quatre chefs d'Etat, tous issus de l'entourage du général Ne Win. L'agitation étudiante de mars et de juin — réprimée dans le sang — et l'échec dramatique de sa politique économique avaient contraint le général Ne Win à démissionner de son poste de président du Parti du programme socialiste birman (BSPP), le 23 juillet, lors d'une réunion d'urgence du congrès du parti unique ; il avait été suivi par le général San Yu, qui exerçait les fonctions de président de la République.

Les congressistes portèrent le général Sein Lwin à la tête de l'Etat et du parti trois jours plus tard. Surnommé le « Boucher de Rangoun » pour avoir dirigé la répression des étudiants en 1962 et en mars 1988, ce dernier était également très proche de M. Ne Win, qui, malgré ses soixante-dix-sept ans, continuait de tirer les ficelles du régime de sa villa dans la banlieue de Rangoun.

Les protestations reprirent de plus belle dès le 28 juillet, en dépit des instructions du général Ne Win aux forces de l'ordre de « tirer pour tuer ». Les étudiants bénéficiaient désormais du soutien de la population et d'une partie des fonctionnaires et du clergé bouddhiste. Pour venir à bout de ce mécontentement qui faisait tache d'huile en province, le général Sein Lwin eut à nouveau recours à la manière forte : du 8 au 12 août, la répression fit de nombreuses victimes (entre mille et trois mille morts, cent douze seulement selon les souces officielles). La foule n'avait pas cédé, bien au contraire, descendant chaque jour plus nombreuse dans la rue. Après seulement dix-sept jours au pouvoir, le général Sein Lwin était contraint de démissionner le 12 août.

Révolution pacifique

Convoqués le 19 août, les membres du comité central du BSPP et les députés du Pythu Hluttaw (Parlement) sortaient leur dernière carte en élisant pour la première fois un civil à la présidence de l'Etat et du parti. Juriste et ancien ministre, et l'un des rares civils proches du général Ne Win, M. Maung Maung allait s'efforcer d'obtenir par la négociation et non plus par la force un retour au calme. Sans plus de succès que son prédécesseur, car il refusait lui aussi d'abolir le système de parti unique.

Les manifestations s'amplifièrent, rassemblant des centaines de milliers de personnes à Rangoun et dans les principales villes de province, tandis que les forces de l'ordre se retiraient des rues. L'opposition s'était trouvé des porte-parole : l'ancien premier ministre U Nu et l'ex-ministre de la défense Tin U formaient le 29 août une Ligue pour la paix et la démocratie.

Réagissant trop tard, M. Maung Maung avait bien proposé une formule de transition prévoyant la réunion du Parlement et du BSPP le 12 septembre pour discuter d'un référendum sur le multipartisme. L'opposition répondit par un ultimatum : démissionnez avant le 7 septembre ou nous proclamons la grève générale le lendemain. Cette grève acheva de paralyser le pays : les ouvriers avaient rejoint les fonctionnaires ; quelques centaines de soldats et de policiers avaient même pris part aux manifestations. Le contrôle du pays échappait au régime, dont les dirigeants se terraient dans leurs quartiers résidentiels.

Les 10 et 11 septembre, M. Maung Maung faisait un nouveau pas en arrière : une réunion quasi clandestine des hautes instances du régime annonçait l'abandon de la procédure référendaire et l'organisation prochaine d'élections libres. Sans plus de résultats face à la détermination d'une opposition qui sentait la victoire à portée de la main. Devant ce dernier échec et les risques de division de l'armée, le général Saw Maung, ministre de la défense, connu pour sa fermeté et lui aussi proche de M. Ne Win, a pris dimanche la relève. Le règne de M. Maung Maung aura duré à peine un mois.

PATRICE DE BEER.

Afrique

La fin du voyage de Jean-Paul II

Au Mozambique, le pape a multiplié les appels à la paix civile

Après avoir conclu lundi matin 14 septembre sa visite au Mozambique, ultime étape de son quatrième voyage en Afrique, le pape Jean-Paul II a quitté Maputo et devait être de retour dans la soirée au Vatican. Cette visite a été triomphale au Mozambique, moins spectaculaire dans les quatre autres pays visités. C'est toutefois l'étape « *technique* » Afrique du Sud qui suscite toujours les plus vives controverses dans la région. Invités à Maputo pour assister à la messe de Jean-Paul II, trois dirigeants noirs du Conseil sud-africain des Eglises (SACC), dont les catholiques ne sont pas membres, ont fait part de leur déception. Le pasteur Boesak, notamment, s'est déclaré « *triste et déçu* » par la prestation du pape, pas assez vive selon lui en ce qui concerne la condamnation de l'apartheid. Les trois ecclésiastiques, très engagés dans la lutte anti-apartheid, ont également fait savoir que beaucoup en Afrique du Sud pensent que l'escale « *technique* » a Johannesburg pouvait avoir été « *arrangée* » en commun par Pretoria et les autorités du Lesotho.

MAPUTO
de notre envoyé spécial

« *...Comme la pluie sur une terre brûlée.* » Ainsi, l'archevêque de Nampula — nord du pays, — Mgr Manuel Vieira Pinton, résumait-il dimanche soir l'impact émotionnel de la visite papale parmi ce peuple martyr du Mozambique. Comment rendre compte de l'enthousiasme proprement biblique qui attendait Jean-Paul II vendredi 16 septembre à l'aéroport de Maputo ? Cent, deux cent, trois cent mille ? Personne ne sait combien ils furent, visages noirs ruisselant de pluie chaude, pour offrir au « *messager de la paix* » l'une des réceptions de bienvenue parmi les plus triomphales de son office. La ville entière, à l'exception des forces de sécurité totalement invisibles, semblait s'être donnée rendez-vous tout au long du parcours pontifical. Vingt cinq mille à Beira, dix mille au moins à Nampula, ils seraient encore plus de trente mille à la messe célébrée au stade Machava de Maputo dimanche par l'évêque de Rome.

« *Beaucoup de mozambicains attendent de sa visite un véritable miracle* », nous avait prévenu M. Gérard Cros, ambassadeur de France dans ce pays déchiré et profondément déstabilisé par la guerre, les massacres et une faillite économique quasi totale. Le miracle a-t-il été accompli ? Trop tôt pour en juger. Jean-Paul II a lancé tout au long de son parcours — Maputo, Beira et Nampula — de vibrants appels à la « *réconciliation, à la paix et au dialogue* ».

« *Cessez de tuer ! Répandez le sang ! Abandonnez le chemin de la vengeance ! Au nom du Christ, accueillez partout les victimes et les enfants de la guerre !* » Parmi les milliers de mots déversés dans une demi-douzaine d'interventions publiques par le pape tout au long de son périple, ce sont ceux-là, martelés avec passion et conviction qui resteront dans le cœur et le souvenir des Mozambicains. « *Il faut sauver ce pays* », nous avait dit Jean-Paul II dans l'avion de Rome. La prière est devenue un véritable leitmotiv pendant les soixante heures de son séjour.

« *Je lance un appel urgent à la communauté internationale. Il y va de beaucoup de vies humaines. Faites tout votre possible pour que ce peuple courageux, dont j'ai senti saigner le cœur, retrouve l'harmonie, la paix et le progrès.* » L'héritier du trône de Pierre a-t-il une chance d'être entendu ? On souligne à Maputo que la quasi totalité des diplomates occidentaux soutiennent les efforts actuels du président Joaquim Chissano pour sortir son pays de la tragédie « *où une politique insuffisamment pragmatique et par trop idéologique l'a embourbé* ».

Certains souhaiteraient voir les autorités engager un dialogue direct avec les rebelles de la RENAMO. Beaucoup cependant jugent que c'est « *à la fois impossible et inutile, puisqu'on ne sait toujours pas ce que recouvre exactement ce sigle ni ce que ses chefs contrôlent effectivement sur le terrain* ».

« *La seule manière de ramener la paix sur cette terre,* nous disait un ecclésiastique local, *serait de désarmer absolument tout le monde, y compris les soldats et milices du FRELIMO* [parti gouvernemental] *qui ne sont pas toujours innocents des tueries et brigandages attribués aux rebelles.* » Le chef de l'Etat en est sans doute conscient puisqu'il a fait désarmer tout récemment une unité militaire dans le centre du pays.

La hiérarchie catholique mozambicaine cependant est favorable à des « *contacts* », sinon un dialogue entre les deux forces structurées. Et, tout en veillant à ne pas impliquer directement l'Eglise dans un processus politique — celle-ci « *ne peut pas proposer une troisième voie entre divers systèmes contradictoires* », a rappelé Jean-Paul II au président Chissano, — le pape a tenu à dire sa solidarité et son soutien « *aux efforts de* [ses] *frères, les évêques mozambicains* ».

Fidèle à sa vision planétaire, et parce que « *rien de ce qui est humain n'est étranger à l'Eglise* », la papauté des années 80 continue d'affirmer son imprescriptible privilège de juger « *partout et toujours* » ce qui touche « *aux droits fondamentaux de la personne humaine* ». Le clergé catholique au Mozambique — à l'exception des Pères blancs (1) — avait commis l'erreur de défendre le colonialisme portugais contre les indépendantistes du FRELIMO jusque dans les années 70.

L'église locale tout entière a chèrement payé : la quasi-totalité de ses biens ont été nationalisés après l'indépendance (en 1975), des prêtres ont été emprisonnés et la célébration du culte pratiquement interdite jusqu'en 1982. Depuis la mort du président Machel, qui déclarait il y a treize ans vouloir « *débarrasser le peuple de la religion* » et qui devait pourtant être reçu au Vatican en 1985, les choses ont beaucoup évolué. Quelques biens confisqués ont été rendus et l'influence du clergé sur la vie du pays est à nouveau admise, voire encouragée pour ce qui concerne l'aide apportée par lui aux millions de réfugiés intérieurs.

Dans son discours d'accueil à ce pape « *qui jouit d'un grand prestige et d'une solide autorité morale* », le président Chissano a évoqué la « *normalisation progressive des rapports entre l'Etat et les Eglises* » et s'est même félicité de la récente nomination — en 1988 — du premier cardinal mozambicain à la curie romaine, Mgr Alexandre José Maria dos Santos. Jean-Paul II, tout en ne manquant pas d'inviter, en privé, le chef de l'Etat à poursuivre et accélérer la restitution des biens de l'Eglise, ne pouvait faire autrement que de se féliciter à son tour publiquement « *du dialogue qui s'amplifie et s'approfondit entre les autorités et le clergé* ».

Et puis, parce qu'elle est « *intimement liée à l'histoire connue du Mozambique* » et que ses chefs ont entrepris une reconquête qui est en bonne voie, le pape a clairement fait savoir que l'Eglise peut et doit participer au processus de paix nationale. Pour ce faire, elle est même prête à mettre « *ses contacts et son expérience* » au service de la nation.

Bref, en attendant et espérant une éventuelle intervention divine, c'est aux hommes d'accomplir le miracle...

PATRICE CLAUDE.

(1) En 1971, les Pères blancs avaient quitté le pays pour protester contre la politique pro-portugaise de la hiérarchie ecclésiastique.

Une Eglise éprouvée

Les animistes représentent près de la moitié de la population, où l'islam (près de 3 millions de musulmans) progresse. Les catholiques — 1 800 000 fidèles et seulement 272 prêtres — ne représentent plus que 13 % de la population, dans un pays évangélisé au seizième siècle par les missions portugaises du seizième siècle, et qui a subi de violentes campagnes antireligieuses après l'indépendance de 1975, l'instauration par le FRELIMO d'un régime marxiste et la guerre civile. Le Vatican évalue à deux sur trois la proportion de missionnaires chassés du Mozambique.

Le conflit du Sahara occidental

Les Marocains reconnaissent avoir subi de lourdes pertes lors de l'attaque du « mur » par le Polisario

ALGER
de notre correspondant

Une des plus violentes batailles du conflit du Sahara occidental qui oppose depuis quinze ans le Front Polisario au Maroc s'est déroulée vendredi 16 septembre, dans la région d'Oum Dreiga (*le Monde* daté 18-19 septembre). Selon le Front Polisario, l'attaque menée par l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) contre le mur de défense marocain « *de 5 heures à 9 heures du matin, sur un front large de 15 kilomètres* » s'est soldée par « *l'anéantissement du deuxième groupement du 3ᵉ régiment d'infanterie motorisée marocain (RIM)* ».

Dans un communiqué détaillé, le Polisario affirme avoir mis hors de combat « *plus de deux cents militaires marocains dont plusieurs dizaines ont été tués.* » Au nombre des victimes figurent « *le capitaine Hafidi Sidi El Miliani, commandant le deuxième groupement du 3ᵉ RIM* », ainsi que le commandant de ce régiment, « *le colonel Abdessalam El Abidi.* » Ce dernier avait été fait prisonnier, selon le Polisario, avant de « *succomber à ses blessures.* » Il avait été capturé en même temps que vingt-cinq autres soldats des Forces armées royales (FAR)

Dans leur bilan, les Sahraouis revendiquent la destruction de quatre dépôts de munitions, six blindés AML-90, quarante-huit véhicules, douze camions, trente-quatre mitrailleuses, des mortiers et deux rampes lance-missiles. Ils affirment également avoir récupéré neuf véhicules, quarante-cinq fusils, douze mitrailleuses, deux canons, quatre mortiers et sept lance-missiles. Qualifiée de « *particulièrement meurtrière* » à Rabat, cette bataille aurait fait, de source officielle marocaine, « *cinquante et un morts et quatre-vingt-quinze blessés au sein des Forces armées royales et cent vingt-quatre morts et blessés côté sahraoui* ».

Entre deux mille cinq cents et deux mille huit cents combattants de l'ALPS auraient pris part à cette bataille, selon des sources diplomatiques indiquant que cette concentration d'hommes ainsi qu'une centaine de véhicules blindés de transport de troupes avaient été repérées par satellite près d'une semaine avant le début des combats, dans une zone comprise entre le mur de défense marocain et la frontière mauritanienne, à proximité de Zouérate.

Cette attaque intervient une quinzaine de jours après que les deux belligérants eurent accepté, à Genève, le plan de paix de l'ONU pour le Sahara occidental (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre). Le Maroc avait exprimé son « *accord de principe* » aux propositions de M. Javier Perez de Cuellar que les dirigeants sahraouis avaient eux-mêmes acceptées « *sous certaines conditions* ». Le projet du secrétaire général de l'ONU s'articule autour de deux axes principaux : la proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Le gel des opérations militaires sur le terrain pouvait laisser croire à une cessation des hostilités de fait. Les événements du 16 septembre viennent rappeler qu'il y a toujours au Sahara occidental une armée sahraouie organisée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Guinée-Équatoriale

Plusieurs opposants sévèrement condamnés

MADRID
de notre correspondant

Coup dur pour l'opposition équato-guinéenne : sept civils ont été condamnés, le 16 septembre, à des peines allant de douze ans de prison à la réclusion à vie, lors d'un conseil de guerre sommaire qui s'est tenu à Bata. Le président Teodoro Obiang aurait gracié, dimanche, deux militaires, condamnés à mort lors de ce procès, ou en tout cas commué leur peine en détention à vie. L'Espagne, ancienne puissance coloniale, était intervenue pour demander la clémence de Malabo à l'égard des deux sous-officiers, le sergent Joaquin Elema et le sous-lieutenant Francisco Bonifacio Mba Nguema, a révélé le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez.

D'après des opposants équato-guinéens résidant à Madrid, les neuf hommes avaient été accusés d'atteinte à la sécurité de l'Etat, de fraude et d'espionnage. Plus précis, le ministre équato-guinéen, chargé des relations avec le Parlement, M. Eloy Elo, a affirmé, dimanche, dans la capitale espagnole, que les condamnations à mort ont fait suite à une tentative d'assassinat du chef de l'Etat.

Toujours selon l'opposition, parmi les condamnés figurent notamment le secrétaire général du PP (Parti du progrès), M. José Luis Jones (dix-sept ans de réclusion) et un autre dirigeant de cette formation, M. José Primo Esono (prison à vie).

Au dire du président du PP, M. Severo Moto, exilé à Madrid, la sévérité du verdict du conseil de guerre témoigne de la nervosité du président Obiang, qui craindrait de perdre les substantiels bénéfices que lui rapporterait un accord passé avec une entreprise américaine, Axim Consortium Group, pour le déversement de déchets radioactifs dans les eaux territoriales de son pays.

Pour M. Moto, une chose est claire : le président Obiang tente ainsi d'étouffer une campagne lancée par le Parti du progrès contre l'accord conclu avec l'Axim Consortium Group, et du même coup de se débarrasser de l'opposition avant les élections générales de l'année prochaine. — *(Intérim.)*

● **Entretien entre M. Mitterrand et le président Obiang.** — En visite privée en France, M. Teodoro Obiang, président de la Guinée-Equatoriale, devait s'entretenir avec M. Mitterrand à l'Elysée, le lundi 19 septembre. Des entrevues avec M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et Jacques Pelletier, ministre de la coopération, étaient également prévues. La France essaie de développer ses relations avec l'ancienne colonie espagnole, malgré de nombreuses atteintes aux droits de l'homme.

Politique

L'électorat et l'extrême droite

Le rassemblement annuel du Front national baptisé Fête des « Bleu-Blanc-Rouge » s'est déroulé, les samedi 17 et dimanche 18 septembre au Parc des expositions du Bourget. Cette manifestation, qui se déroulait peu après le calembour de M. Jean-Marie Le Pen sur le compte du ministre de la fonction publique – « *Durafour-crématoire* » – a été l'occasion pour le dirigeant d'extrême droite de tenter, en quelque sorte, une inversion de la charge de la preuve, alors même que son jeu de mots lui avait valu d'être soupçonné d'antisémitisme.

Le comité central du Front national, privé de MM. François Bachelot (exclu) et Arrighi (démissionnaire) à la suite de cette affaire, ainsi que de Mme Yann Piat, unique député FN « *retenue pour préparer les élections cantonales* », a réaffirmé sa « *confiance* à M. Le Pen et indiqué que le mouvement « *sera largement présent aux élections cantonales du 25 septembre avec plus de mille cinq cents candidats* ».

Cette fête, qui semblait avoir, au premier jour, selon les témoignages de quelques participants, une participation moindre que celle de l'an dernier, s'est achevée devant une foule d'une dizaine de milliers de personnes enthousiastes venues écouter M. Le Pen

Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », M. Georges Marchais s'en est pris, en citant le Parti socialiste, à ceux qui dans un passé récent avaient cru bon, selon lui, d'utiliser M. Le Pen, ajoutant que le PCF se place au premier rang de ceux qui le combattent.

Quoi qu'il en soit, l'électorat de l'extrême droite n'a pas fait défaut aux deux candidats du RPR qui ont remporté dimanche les élections législatives partielles de l'Oise aux dépens de deux socialistes, dont le maire de Beauvais, M. Amsallem (*lire page 36*).

Enfin, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Edouard Balladur a expliqué qu'une « *bonne partie* » des électeurs du FN « *sont venus de nos rangs* » et que le RPR « *ne voulait pas donner l'impression de les répéter* ». Il a refusé de juger le dernier calembour du leader d'extrême-droite et a reproché au gouverne »ment d'être à la fois « *conservateur* » et « *archaïque* » et de ne pas préparer dans de bonnes conditions l'échéance européenne de 1993.

Le discours de M. Jean-Marie Le Pen à la Fête des « Bleu-Blanc-Rouge »

« La mafia cosmopolite » contre « la France française »

Tel un magnificat, le célèbre « *Chœur des esclaves* », de Nabucco de Verdi, a salué l'arrivée de M. Le Pen. Le président du Front national est monté sur scène entouré de la direction de son mouvement, à laquelle s'était joint M. Philippe Malaud, dissident du Centre national des indépendants (CNI). A peine le chef de file de l'extrême droite avait-il commencé son discours que la foule, forte d'une dizaine de milliers de personnes (15 000, selon les organisateurs), s'est mise à scander « *la France aux Français* ».

En exergue d'une longue intervention, M. Le Pen a dressé un bilan des derniers mois. « *Malgré les trucages, malgré les fraudes, le candidat national a pu faire presque jeu égal avec ses concurrents de droite, de droite courbe bien sûr,* a-t-il dit. *J'affirme que si la consultation avait été loyale, et loyalement démocratique, je serais arrivé en tête de l'élection présidentielle, devant MM. Chirac et Barre, et que j'aurais été le porte-drapeau des Français nationaux contre François Mitterrand au deuxième tour.* » Il a accusé les organismes de sondage d'avoir « *délibérément caché au pays* » sa représentation électorale et soupçonné « *l'univers médiatique* » de l'avoir « *mis sur la touche* ».

Faisant part de sa confiance dans ses partisans, il a affirmé n'avoir aucune crainte « *quand deux ou trois ambitieux ou aigris trahissent le mouvement qu'ils avaient déjà moralement quitté* ». M. Le Pen a appelé ses troupes à « *combattre pour rendre le peuple conscient de la manière dont il est délibérément trahi et trompé* ». « *Sous les apparences, les ors, les apparats de la République,* a-t-il lancé, *est en train de s'installer un véritable système oligarchique, tyrannique et totalitaire, hostile à la liberté du peuple et au respect de nos lois.* »

Il a dénoncé « *les campagnes de dénigrement, de mensonge, de désinformation, de calomnie déclenchées, tous les ans, à peu près à la même date, pour nous faire renoncer, nous intimider ou nous faire plier* ». S'interrogeant sur les raisons qui poussent, selon lui, à vouloir « *éliminer* » le Front national de la vie politique, le parlementaire européen a répondu : « *C'est parce que nous avons raison, c'est parce que nous sommes de plus en plus forts.* » « *Le Front national est l'objet de ces offensives successives parce qu'il est celui qui défend l'identité française, parce qu'il est le mouvement qui défend l'avenir de la France et des Français, leur liberté, leur sécurité, et, bien sûr, parce qu'il fait échec au complot cosmopolite qui vise à établir sur le monde entier une espèce d'égalité d'apparence qui serait celle qui courberait sous le joug de* big brother, *du grand frère, les peuples dont on aurait démantelé les solidarités naturelles* », a-t-il expliqué.

M. Le Pen a assuré que « *le partage se fera, dans toutes les communautés, dans tous les mouvements, dans tous les partis, entre ceux qui sont les complices de cette mafia cosmopolite et ceux qui sont les tenants de la France française, de l'Europe européenne* ».

Le dirigeant d'extrême-droite a appelé tous les Français à « *isoler, au sein de leurs organisations, de leurs mouvements, de leurs communautés, ceux qui se font les porte-parole et les porte-drapeaux de la plus formidable entreprise d'esclavage humain qui ait jamais été lancé sur le monde après le nazisme et le communisme* ». « *Je suis fier d'être la cible de cette mafia* », a indiqué M. Le Pen, en notant que le plus dangereux, selon lui, serait que lui-même ou le FN soient « *l'objet de vantardises ou de flatteries de la part de ceux qui, d'habitude, nous attaquent* ».

Rappelant que son mouvement s'est vu qualifier successivement de « *parti de l'exclusion, de la violence et de la haine* », qui sont devenus « *le racisme* », puis « *l'antisémitisme, en passe de devenir l'hitlérisme* », il a affirmé que ces accusations n'ont jamais reçu « *un commencement de preuve* » (1).

« L'étoile tricolore »

M. Le Pen s'est attardé sur l'accusation d'antisémitisme pour demander à « *nos compatriotes juifs, à quel moment, dans quel discours, dans quel écrit a-t-il été élaboré une doctrine, des mots d'ordre tendant à la persécution des juifs parce qu'ils sont juifs ?* » Il s'est élevé contre « *cette campagne qui, aujourd'hui, atteint des sommets de mensonges et tend à représenter notre mouvement, patriote, partisan des libertés économiques, respectueux de la liberté de conscience et d'expression, comme un mouvement totalitaire nazi, alors que ce sont les gens qui sont au pouvoir, alors que c'est la mafia de l'établissement politico-médiatique qui se conduit à notre égard comme le parti nazi se conduisait à l'égard de ses adversaires politiques. On pourrait dire,* a-t-il martelé, *que c'est nous qui sommes traités, comme étaient traités les juifs en Allemagne, aujourd'hui. Est-ce que la mafia cosmopolite ira jusqu'à nous faire porter l'étoile tricolore ?* » a-t-il demandé.

« *J'ai la conviction,* a poursuivi M. Le Pen, *que l'organisation méthodique, méthodiquement dirigée, de la subversion cosmopolite s'efforce, par des mécanismes collectifs de dresser la communauté juive contre le Front national et contre l'idée de nation. Je crois que, profitant du fait que nombre de membres de cette communauté occupent des positions éminentes dans la société française, en particulier dans le domaine de l'information, la presse, le cinéma, la télévision, des sondages et beaucoup d'autres organisations,* a insisté M. Le Pen alors que des sifflets fusaient de la foule, *on veut se servir de la communauté juive en faisant croire qu'elle risque d'être persécutée, pour faire un combat contre les patriotes français, ce qui,* a contrario, *laisserait croire qu'elle n'est pas patriote.* » Affirmant sa conviction que le pays compte « *une large majorité de juifs patriotes* », il les a adjuré « *de ne pas tomber dans le piège qui leur est tendu par la subversion* », sous des applaudissements nourris. « *Notre DPS* [service d'ordre du FN] *n'est pas la formation SS ni SA. Non, Le Pen n'est pas Hitler, le Front national n'est pas le Parti national-socialiste* », a conclu le dirigeant d'extrême droite.

Après avoir déploré la disparition des « *débats* » sur le chômage, l'immigration, l'explosion démographique du tiers-monde, l'insécurité, et vivement attaqué le système communiste ainsi que la politique étrangère de M. Mikhaïl Gorbachev, qui « *veut moderniser son pays avec l'aide des gogos* », M. Le Pen a consacré la fin de son discours à la Nouvelle-Calédonie « *en passe d'être abandonnée par toute la classe politique* ». Il a vilipendé « *le projet de loi concocté entre le chef des terroristes FLNKS et le capitaliste de Nouméa, le RPR Lafleur* [qui] *organise à terme l'abandon de ce territoire* ». Selon lui, son application conduirait à un mouvement revendicatif d'indépendance dans tous les DOM-TOM « *et pourquoi pas la Corse* ».

Le chef de file de l'extrême droite a invité ses électeurs à ne pas « *bouder les urnes* » aux élections cantonales, en pensant que cette consultation constituera, a-t-il indiqué, « *l'ouverture de la campagne contre le référendum de trahison et d'abandon de la Nouvelle-Calédonie* ».

(1) M. Le Pen a été condamné pour antisémitisme, le 11 mars 1986 par le tribunal d'instance d'Aubervilliers (*le Monde* du 13 mars 1986).

« Commencer le nettoyage »

« *Supportez-vous les uns les autres dans la charité* », demandait l'apôtre Paul dans l'épître aux Ephésiens qui a été lue à la messe traditionaliste célébrée à la fête du Front. Alors que les fidèles se recueillaient dans l'amour de l'autre, les mécréants déambulaient entre les stands païens sous un autre hangar. A l'un d'entre eux, une jeune fille vendait des cartes postales dont l'une se résumait à une transcription originale en arabe signifiant, selon la vendeuse : « *Vive Le Pen, à bas l'islam* ». Plus loin, au stand des Bouches-du-Rhône, on présentait aux visiteurs d'autres cartes détournant une vieille publicité pour Banania disant « *Y'a bon les allocs* », « *Y'a bon la Sécu* » ou « *Y'a bon le chômedu* ». Au jeu de massacre, les enfants pouvaient abattre des cibles représentant Mme Veil, MM. Krasucki, Marchais, Mitterrand, Jospin, Harlem Désir ou... Le Pen.

Au stand du 18e arrondissement de Paris, on se proposait « *de commencer le nettoyage* » autour du Sacré-Cœur afin que la basilique « *soit une église catholique et ne devienne pas une mosquée* ». Plus prosaïque, Mme Christiana, voyante occasionnelle qui « *travaille dans la communication et la haute couture* » déplorait « *une moins grande affluence* » qu'elle mettait au compte de la concurrence des voyantes professionnelles autorisées cette année. Dans les allées, le cameraman de la Cinq était suivi, comme son ombre, par un jeune homme particulièrement entêté qui trouvait son plaisir dans le débranchement systématique de l'alimentation électrique de la caméra. Un costaud du service d'ordre l'a prié de cesser, car « *il faut être gentil avec la Cinq, c'est la meilleure* ». Plus tard, le téléphobe en question, dûment muni d'un brassard officiel vert et rouge, assurait le service d'ordre, l'œil aux aguets. Un comique est venu assurer le rire. De « *l'avorteuse Mme Veil* », il a dit : « *Même quand elle sort de chez le coiffeur, elle me défrise* », sur M. Fabius, il a lancé : « *Comme les cocus, il n'est jamais au courant de rien..* » Quant à M. Rocard : « *Je ne peux pas le voir, je lui souhaite d'avoir la gale, car il a de petits bras et ne pourra jamais se gratter.* »

Prompt à l'énervement à l'égard de la presse – il est vrai que M. Le Pen ne se prive pas de dénoncer cette « *mafia* » ou le « *monde politico-médiatique* », – ce public hétéroclite sait admirablement s'enflammer pour le drapeau tricolore contre « *le drapeau beur-blanc-black* » et se méfier du « *cosmopolitisme* ».

O.B.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Georges Marchais propose au PS de reconduire les alliances municipales

Invité dimanche soir 18 septembre du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Georges Marchais a indiqué que le PCF « *n'appartient pas à la majorité présidentielle et n'appartient pas à la majorité parlementaire, mais n'appartient pas non plus à l'opposition* ». « *Nous sommes ailleurs* », a dit le secrétaire général du PCF avant de préciser que, « *à chaque fois que le gouvernement prendra des mesures positives, il les soutiendra* » et que, à chaque fois que ces mesures « *iront dans le mauvais sens, il les combattra* ».

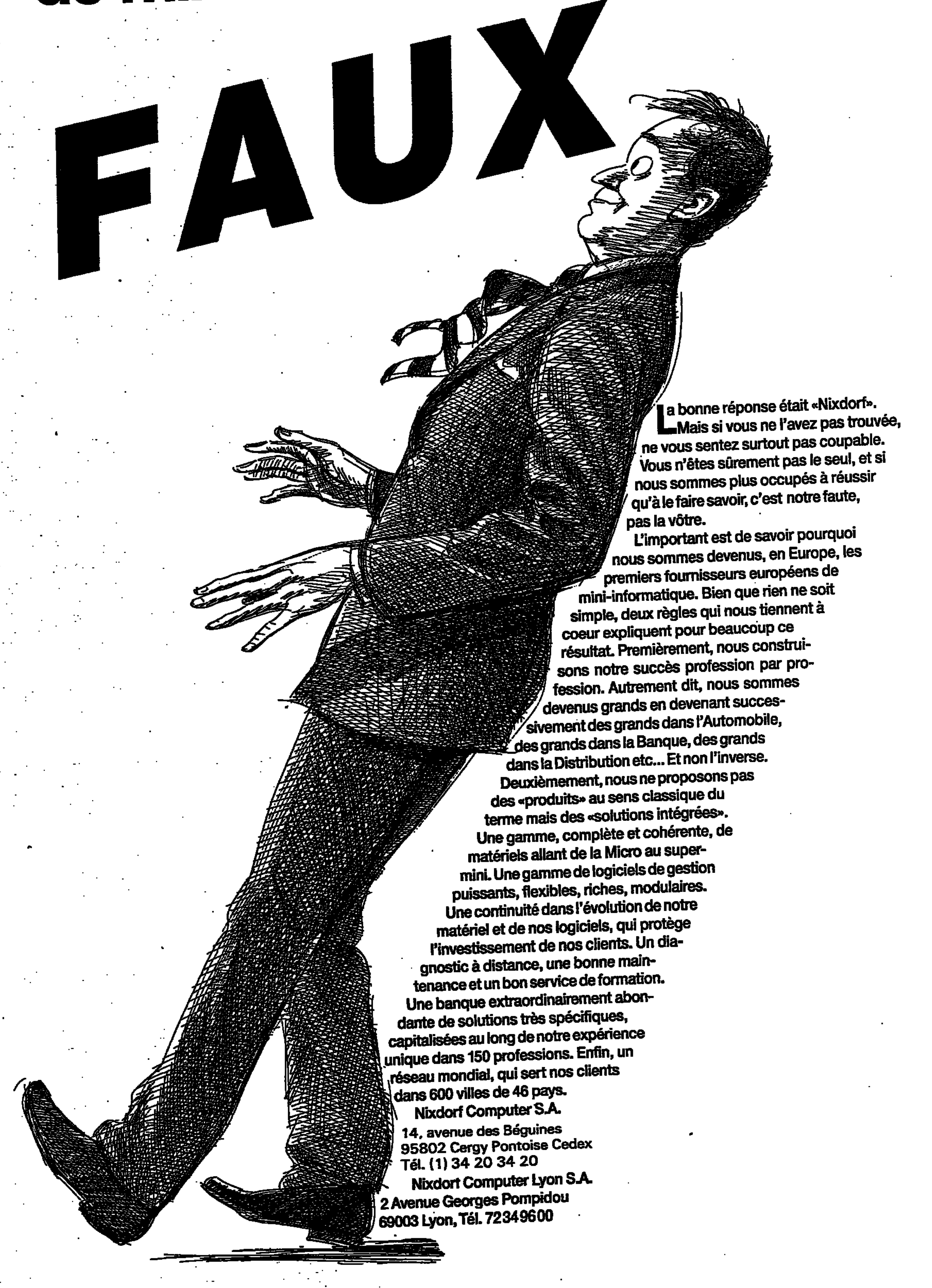
Après avoir estimé que le projet de revenu minimum d'insertion « *va dans le bon sens* », il a critiqué le projet de l'impôt de solidarité sur la fortune préparé par le gouvernement et plaidé dans ce domaine pour un seuil de 2,5 millions de francs incluant l'outil de travail et les œuvres d'art, ce qui, a-t-il affirmé, permettrait de dégager 20 milliards de francs et de financer un revenu minimum de 3 000 francs par mois, « *y compris aux jeunes à la recherche d'un premier emploi* ». En ce qui concerne les élections municipales, M. Marchais a proposé au PS de reconduire les accords de 1983. « *En règle générale, la population en est satisfaite et ne change pas une équipe qui gagne* », a-t-il dit, avant d'indiquer qu'il s'agit d'« *empêcher la droite de s'emparer de municipalités gérées par la gauche* ».

M. Marchais a d'autre part qualifié d'« *inopportune* » l'attitude de M. Delebarre à l'égard des pilotes grévistes d'Air Inter, indiquant que son parti soutient ces derniers, qui ont « *une position responsable* ». Il a défendu le projet d'avion de combat Rafale « *au nom de la défense de l'emploi, de la technologie et de l'indépendance nationale* », défense qui, a-t-il dit, n'est pas en contradiction avec la demande du Parti communiste d'amputer de 40 milliards de francs pour participer aux armements nucléaires et financer l'éducation nationale.

Enfin, M. Marchais a rappelé sa « *condamnation irrémédiable du stalinisme* », qualifié de « *perversion du socialisme* » et de « *crime* », et s'est félicité de voir « *les Soviétiques s'engager dans une voie nouvelle* ».



Au fait, quel est le nom du plus grand constructeur européen de mini-ordinateurs ?



La bonne réponse était «Nixdorf». Mais si vous ne l'avez pas trouvée, ne vous sentez surtout pas coupable. Vous n'êtes sûrement pas le seul, et si nous sommes plus occupés à réussir qu'à le faire savoir, c'est notre faute, pas la vôtre.

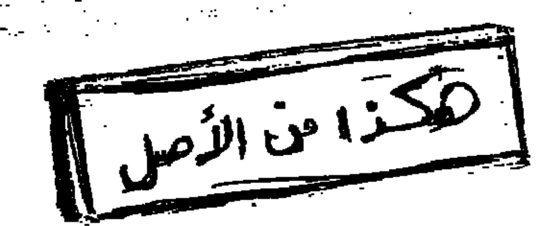
L'important est de savoir pourquoi nous sommes devenus, en Europe, les premiers fournisseurs européens de mini-informatique. Bien que rien ne soit simple, deux règles qui nous tiennent à coeur expliquent pour beaucoup ce résultat. Premièrement, nous construisons notre succès profession par profession. Autrement dit, nous sommes devenus grands en devenant successivement des grands dans l'Automobile, des grands dans la Banque, des grands dans la Distribution etc... Et non l'inverse.

Deuxièmement, nous ne proposons pas des «produits» au sens classique du terme mais des «solutions intégrées». Une gamme, complète et cohérente, de matériels allant de la Micro au super-mini. Une gamme de logiciels de gestion puissants, flexibles, riches, modulaires. Une continuité dans l'évolution de notre matériel et de nos logiciels, qui protège l'investissement de nos clients. Un diagnostic à distance, une bonne maintenance et un bon service de formation. Une banque extraordinairement abondante de solutions très spécifiques, capitalisées au long de notre expérience unique dans 150 professions. Enfin, un réseau mondial, qui sert nos clients dans 600 villes de 46 pays.

Nixdorf Computer S.A.
14, avenue des Béguines
95802 Cergy Pontoise Cedex
Tél. (1) 34 20 34 20
Nixdorf Computer Lyon S.A.
2 Avenue Georges Pompidou
69003 Lyon, Tél. 72349600

NIXDORF COMPUTER

Fiabilité allemande, esprit français



هكذا من الأصل

Politique

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Edouard Balladur : le Parti socialiste est une force de conservation

M. Edouard Balladur, ancien ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et des privatisations du gouvernement Chirac, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 septembre, a annoncé : *« Il faut reprendre l'action pour l'union de l'opposition »* et observé que *« le groupe centriste dont on avait annoncé qu'il était près de quitter l'opposition en fait toujours partie et qu'il semble en faire partie de plus en plus »*. Il a souhaité des listes d'union de l'opposition pour les élections municipales, ainsi qu'une liste commune RPR-UDF pour les élections européennes de juin 1989. Le député RPR de Paris estimé : *« Jacques Chirac avait la réputation d'être un excellent homme politique et un bon chef de parti jusqu'en 1986. De 1986 à 1988, il a acquis, par son action et le bilan de son action, une stature d'homme d'Etat. J'estime donc qu'il peut regarder l'avenir avec optimisme. »*

M. Balladur évoquant son projet a poursuivi : *« Il y a actuellement dans notre société deux grandes forces qui sont l'une une force de conservation et l'autre une force de renouvellement. Je considère que le Parti socialiste est la force de conservation, que son objectif est de maintenir la société dans l'état dans lequel elle est et de ne pas la changer. Ce que nous avons tenté de faire en 1986-1988, commencé à faire et qu'il faudra continuer, c'est de renouveler la société française qui appelle, dans toutes ses couches, à davantage de libertés et davantage de participation. Telle est l'ambition que nous devons nous fixer pour la France. »* A propos de la décision du RPR de sanctionner tout accord électoral avec le Front populaire M. Balladur reconnaît : *« Nous avons hésité, parce qu'une bonne partie des électeurs du Front national sont venus de nos rangs et que nous ne voulions pas leur donner l'impression de les rejeter*, ajoutant : *« Les socialistes, si friands de morale pour les autres devraient maintenant, de leur côté tirer les choses au clair. »*

« Il s'agit de deux questions importantes : les droits de l'homme et la défense de la France, et nous avons le droit de demander aux socialistes si, sur ces deux sujets, ils ont les mêmes opinions que les communistes. Si oui, qu'ils le disent, et ce sera tout à fait clair ; si non, pourquoi maintiennent-ils des alliances avec eux ? »

Enfin, à propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Balladur refuse de dévoiler le choix qu'il fera pour le référendum mais indique : *« Lorsqu'il y a des élections dont l'objectif est clair, l'abstention ne peut se justifier. Elle ne se justifie pas à des élections législatives ou à des élections présidentielles, mais pour un référendum elle peut se justifier. Je dis « elle peut ». Je ne dis pas qu'elle se justifierait dans ce cas-là. N'essayez pas de me transformer en partisan de l'abstention. »*

La fin de l'ouverture

M. Stoléru se réjouit, M. Carignon s'inquiète

Les déclarations politiques de la fin de semaine ont confirmé que l'automne sonne le glas de l'ouverture. M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, a affirmé, le dimanche 18 septembre au « Forum FR 3-RMC », que, *« le petit jeu de l'ouverture, c'est fini »*, car *« maintenant, on gouverne »*. *« L'ouverture, ce n'est pas le drugstore, ce n'est pas ouvert en permanence »*, a ajouté M. Stoléru qui a aussi expliqué que *« certains ministres socialistes sont des spécialistes du « oui-mais »*, tandis que les ministres de l'ouverture sont *« des ministres du « oui-plus » à l'égard de M. Michel Rocard »* et poussent le premier ministre *« à aller plus loin, plus vite, dans la direction qu'il a choisie »*. M. Stoléru a jugé que le sigle PS *« ne signifie pas grand-chose pour les jeunes »* qui, selon lui, doivent le confondre avec un type d'ordinateur.

M. Stoléru pense néanmoins que si l'ouverture est *« bloquée »*, il n'y a pas *« glaciation »*. M. Stoléru pense que l'on verra *« le dégel au Parlement »* pour la discussion sur l'impôt de solidarité et le revenu minimum d'insertion.

Enfin, le secrétaire d'Etat au Plan a ajouté, dans l'éventualité de constitution d'une liste pour l'élection européenne dirigée par M[me] Simone Veil : *« Nous, centristes, cela nous intéresse. »* Selon lui, une telle liste serait *« complémentaire »* de la liste socialiste et pourrait montrer que *« la majorité présidentielle va très loin »*.

Un collègue socialiste de M. Stoléru au gouvernement, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat auprès du ministre des transports, a affirmé, dimanche, toujours à propos de l'ouverture : *« Il est inutile de se livrer à une parade amoureuse pour séduire d'éternels vacillants. »*

Conclusion : dans une interview au *Journal du dimanche*, M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, a reproché aux socialistes de *« revenir à leurs premières amours, la fermeture et le sectarisme »*. *« M. Michel Rocard, dont on ne comprend pas toujours ce qu'il choisit*, a ajouté M. Carignon, *semble les suivre désormais dans cette impasse. C'est une erreur. »*

M. Mitterrand à Cluny

« La France s'est apaisée »

CLUNY
de notre envoyée spéciale

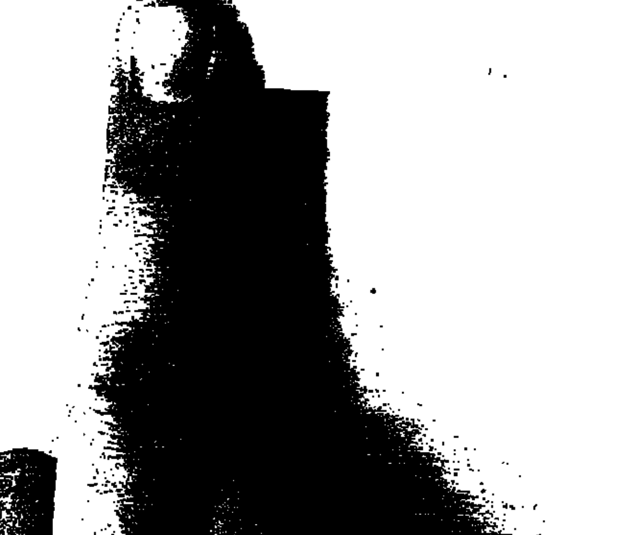
M. François Mitterrand n'a pas besoin de *« grossir (son) magot »*. Aussi a-t-il choisi, le samedi 17 septembre, pour son premier voyage officiel en province depuis sa réélection un public de chercheurs bien étrangers aux contingences politiques, réunis à Cluny (Saône-et-Loire) pour un colloque scientifique international sur *« le gouvernement de Hugues de Semur »*. La clôture de ces trois journées consacrées à la vie et à l'œuvre de celui qui fut de 1049 à 1109 l'abbé de Cluny, ne se prêtait guère à de longues digressions sur l'actualité.

Dans le farinier, où était installée une tribune, sous l'auguste charpente du treizième siècle, en carène de bateau, le président de la République, accompagné par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et M. Jack Lang, ministre de la culture, des grands travaux et du bicentenaire, s'autorisa tout juste à rappeler les actions entreprises pendant son premier septennat, pour la protection et la sauvegarde du patrimoine national. *« En France*, a déclaré le chef de l'Etat, *la pierre et l'écrit témoignent en abondance de tout ce que les hommes ont créé. De cette mémoire disponible, nous sommes tous comptables. »* Il faut donc *« une politique du patrimoine »*, que M. Mitterrand souhaite élargie aux *« lieux de mémoire »*.

M. Mitterrand a ajouté que dans le budget de 1989, un *milliard de francs* seraient affectés à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine, et que des postes supplémentaires seraient créés dans les conservatoires régionaux des monuments historiques. Insistant sur le nécessaire développement de la recherche et de la coopération internationale, le président de la République a affirmé qu'il *« veillerait personnellement à ce que, sans relâche, nous puissions offrir à l'Europe et au monde un visage ranimé de ce qui fut notre grandeur, et de ce qui doit l'être encore »*.

En quittant l'assistance respectueuse des chercheurs pour celle plus impatiente des journalistes, M. Mitterrand se livra à quelques considérations plus actuelles. Le gouvernement de M. Michel Rocard *« travaille bien »* et le chef de l'Etat le *« laisse faire »*. *« La France s'est apaisée, elle va plutôt mieux »*, et les tensions, dans le pays, se font *« moindres »*. Si le bénéfice en revient à l'ouverture il ne faut toutefois pas confondre *« la France unie, avec la France uniforme »*. M. Mitterrand a déclaré qu'il ne pensait pas intervenir dans la campagne pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie pour ne pas politiser un débat *« qui ne concerne que la Nouvelle-Calédonie, et pas le gouvernement »*. Il s'est également interdit de commenter l'actuelle polémique qui agite l'audiovisuel, précisant qu'il refuse de s'en mêler, et qu'il ne connaissait même pas les présidents de chaîne. A ceux qui s'interrogeaient sur son silence depuis quelques mois, le président de la République a répondu : *« J'ai suffisamment occupé les Français ces derniers temps. »*

P. R.-D.



هكذا من الأصل

Politique

La campagne des élections cantonales

Tremplins disponibles

Les élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre seront suivies, dans plusieurs départements, par des changements de présidence au conseil général à la suite du retrait de personnalités qui ont longtemps incarné la vie des terroirs. Tel est le cas, notamment, en Vendée, en Loir-et-Cher, dans le Finistère et dans la Somme, où les départs « à la retraite », respectivement, de MM. Michel Crucis (UDF-PR), Kléber Lousteau (UDF-PSD), Louis Orvoën (UDF-CDS) et Max Lejeune (UDF-PSD) attisent les convoitises.

Le règlement politique de ces successions donne lieu, partout, à de grandes manœuvres dans lesquelles le choc des ambitions personnelles des principaux prétendants crée de nouveaux clivages, dont l'apparition ne sera pas sans conséquences sur les échéances ultérieures. Les compétitions se révèlent d'autant plus âpres, au sein des assemblées départementales assurées de demeurer sous le contrôle de l'opposition nationale, que les fauteuils présidentiels ainsi laissés vacants offriront à leurs nouveaux titulaires la possibilité de se tailler les fiefs d'où partira, espèrent-ils, la reconquête du pouvoir central et, par la même occasion, de se donner de bons tremplins vers l'avenir.

Vendée : la boulimie de M. de Villiers

LA ROCHE-SUR-YON
de notre envoyé spécial

La cause est entendue : M. Philippe de Villiers est un génie ! Malheur à qui oserait en douter dans le haut bocage vendéen...

Les résultats électoraux enregistrés ces derniers temps autour du mont des Alouettes, site historique de la chouannerie, confirment d'ailleurs que l'ancien secrétaire d'Etat à la communication, surgi comme un météore en politique par les sentiers buissonniers de l'agitation culturelle avant d'entrer au gouvernement de M. Jacques Chirac dans les bagages de M. François Léotard, puis d'en sortir pour se rallier à Raymond Barre, *via* l'influent directeur de *Presse Océan*, M. Philippe Mestre, « maître-député » du bas-bocage, est prophète en son pays. Peu de députés de l'opposition peuvent se targuer d'avoir été élus, en mars, en recueillant, comme lui, 74,56 % des suffrages exprimés au premier tour de scrutin.

Rien d'étonnant, donc, à ce que, aujourd'hui, dans la compétition ouverte au sein de la droite départementale pour la succession de M. Michel Crucis, sénateur UDF, maire de Chantonnay, qui présidait depuis dix-huit ans le conseil général et qui se retire après trente-sept ans de service politique, les citoyens de l'ancienne Vendée blanche plébiscitent le talentueux concepteur de la saga scénique du Puy-du-Fou, candidat dans le canton de Montaigu, où il a déjà été brillamment élu en juin 1987.

La boulimie que manifeste en la circonstance, dans ses formes d'expression, M. Philippe de Villiers apparaît, en revanche, beaucoup plus singulière de la part d'un homme réputé pour son anticonformisme.

L'ancien sous-préfet de Vendôme, si prompt à brocarder les mœurs du microcosme politique, exprime ses ambitions avec la rouerie des vieux briscards.

Ce n'est pas son principal rival dans la course à la présidence, le président départemental du RPR, M. Jacques Oudin, quarante-neuf ans, lui aussi ancien élève de l'ENA, sénateur depuis septembre 1986 et conseiller général depuis 1976, qui fera, à ce sujet, la moindre remarque publique. Conseiller général sortant de Noirmoutier, ce notable, affable et discret, qui possède une impressionnante carte de visite de gestionnaire, préfère parler de la vitalité exceptionnelle de sa chère Vendée, à l'avant-garde du développement agricole et industriel. Il faut le pousser dans ses retranchements pour qu'il montre le bout de l'oreille : « *Moi, je ne suis pas un agitateur culturel ni un agitateur politique, je suis un simple laboureur, et je sais surtout qu'il faut au conseil général une équipe décidée à tirer dans le même sens et à bâtir un projet pour la Vendée. Il ne faut pas en faire un tremplin d'ambitions personnelles* », dit-il avec le sourire.

Un sourire qui, en vérité, veut tout dire : les appétits de pouvoir de M. Philippe de Villiers commencent à indisposer ses partenaires politiques, et sourtout ceux des notables qui, à l'image de M. Oudin, n'apprécient guère les jeunes loups pressés de s'installer aux premières loges avant même d'avoir fait leurs classes.

La bataille entre M. Philippe de Villiers et M. Jacques Oudin se livre, en fait, par personnes interposées, au nord du département, dans le canton de Mortagne-sur-Sèvre, dont le conseiller RPR sortant, M. Gérard Brosset, maire du chef-lieu du canton, n'est autre que le suppléant sénatorial de M. Oudin. Cet ancien artisan de cinquante-huit ans, qui a fait de sa commune de 5 880 habitants, qu'il dirige depuis quinze ans, une localité-phare en matière d'expansion économique, ne cache pas, lui, son amertume. Car il ne s'attendait pas à voir M. Philippe de Villiers lui opposer la concurrence de son propre suppléant, son bras droit, M. Bruno Retailleau, vingt-huit ans, directeur de la Fondation pour les arts et la communication, créée à Nantes à son initiative.

« Revoilà le vicomte ! »

« *Philippe et moi*, raconte M. Brosset, *nous avions travaillé la main dans la main, et c'est moi qui l'ai introduit dans les milieux industriels du canton pendant sa campagne législative. Je n'étais pas naïf : quand j'ai vu arriver dans le coin Bruno Retailleau, bardé de diplômes parisiens et natif du bocage, puisqu'il est originaire de Saint-Malô-du-Bois, j'avais dit à Philippe que, bien entendu, je prendrais ce jeune homme comme successeur, au renouvellement cantonal suivant, et notre accord avait été parrainé, sur ce point, par MM. Oudin et Mestre. Mais, quand, après les législatives, j'ai vu Philippe et Bruno se promener ensemble dans le canton, sans m'en parler, j'ai compris, et cela a été une grosse déchirure. Pour moi, la parole donnée est sacrée, et je n'avais jamais vu une telle désinvolture chez un homme politique. Je me suis dit : revoilà bien le vicomte ! Comment peut-on se comporter comme cela quand on veut devenir le chef du département ?* »

Le maire de Mortagne pourfend désormais le « *mythe de Villiers* ». Son humeur est d'autant plus chagrine que la candidature du suppléant de M. Philippe de Villiers est soutenue par les onze autres maires du canton, parmi lesquels des élus RPR, soucieux de se concilier les bonnes grâces du député de leur circonscription et ralliés à son « filleul » politique sous prétexte que le conseiller sortant aurait, au cours de son mandat, privilégié sa commune de Mortagne et, notamment, favorisé de façon intempestive la construction, au chef-lieu du canton, d'un CES public dont les portes viennent d'ouvrir.

Le troisième homme

M. Brosset veut croire que les électeurs ne seront pas dupes de cette manœuvre cousue de fil blanc : « *Ce scrutin permettra de savoir*, dit-il, *si les techniques utilisées par les professionnels des médias l'emportent sur le travail et la compétence.* » Mais il ne se fait pas vraiment d'illusions. Au premier tour de l'élection présidentielle, M. Barre, soutenu par M. de Villiers, a obtenu dans toutes les communes du canton, y compris à Mortagne, plus de voix que son champion, M. Chirac, et, aux législatives, M. de Villiers lui-même a recueilli partout des scores phénoménaux : 76,64 % des suffrages exprimés sur l'ensemble du canton.

L'occasion était trop belle, l'ancien serétaire d'Etat ne l'a pas laissé passer. L'élection probable de son compère Bruno Retailleau lui fournira une voix supplémentaire dans une assemblée sortante qui devrait confirmer la prééminence de l'UDF (1) et où siège déjà, depuis le retrait du père de la famille, Jacques, un autre de Villiers, Bertrand, frère de Philippe.

Le chef de file départemental du RPR, M. Oudin, sait que ses chances personnelles de freiner l'ascension de ce clan sont minimes : « *Arithmétiquement, je suis minoritaire*, confie-t-il, *mais rien n'est joué...* »

Les objectifs de M. de Villiers, qui se tient coi ces jours, comme s'il avait bien mesuré le risque, pour lui, d'en faire un peu trop, troublent aussi, en effet, certains des conseillers généraux qui ne sont pas sortants. Et parmi ceux-ci, un homme aspire, de toute évidence, à jouer les trouble-fête et à poser, au besoin, sa propre candidature. Il s'agit d'un « sudiste », le maire de Talmont-Saint-Hilaire, M. Jean de la Rochethulon, adhérent direct de l'UDF et suppléant sénateur, pour sa part... du président sortant de l'assemblée départementale, M. Crucis.

Cet exploitant agricole de cinquante-quatre ans, qui dispose d'un poste-clé au conseil général, en sa qualité de président de la commission des finances, n'a pas aimé lire dans *Presse Océan* que, dans l'hypothèse où il rivaliserait avec M. Philippe de Villiers dans la course au fauteuil présidentiel, il serait, de toute façon, battu. Il y a vu « *un message* »...

Du coup, M. de la Rochethulon a plus que jamais envie de tenir le rôle de l'empêcheur de tourner en rond. « *Je n'ai pas fait acte de candidature, mais je n'exclus pas de le faire si certains le souhaitent*, déclare-t-il. *Entre Jacques Oudin et Phillipe de Villiers, il y a des gens qui veulent, en effet, une solution intermédiaire, une troisième voie.* »

D'une voix tranquille, cet homme aux cheveux gris et aux yeux bleus explicite, sans esprit polémique, le handicap que l'ancien secrétaire d'Etat s'impose à lui-même en cherchant à brûler les étapes : « *Philippe de Villiers, à trente-neuf ans, n'a aucune expérience en matière de gestion des collectivités locales. Son style de campagne déconcerte parce qu'il sollicite tout le monde, propose ses services aux candidats en échange de leur soutien s'ils sont élus ; cela ne s'était jamais vu chez nous. Il agace aussi, c'est vrai, surtout les plus anciens, parce qu'il change souvent de positions de façon surprenante, et parce qu'il est devenu, au fond, un homme politique très traditionaliste, très classique, après avoir dit beaucoup de mal sur les hommes politique... C'est dommage qu'il ait cette attitude. S'il prend la présidence du conseil général et s'il ne se calme pas, il aura des problèmes...* »

Moralité provisoire de cette campagne : « *Il ne faut pas compter les œufs dans le derrière de la poule...* » Proverbe vendéen, variante de la peau de l'ours.

ALAIN ROLLAT.

(1) Le conseil général sortant compte 16 UDF, 8 RPR, 5 divers droite, 1 PS et 1 MRG.

Somme : M. Max Lejeune n'a pas dit son dernier mot

AMIENS
de notre correspondant

A soixante-dix-neuf ans, M. Max Lejeune n'est pas le plus vieux parlementaire de France, mais il est le parlementaire qui compte le plus grand nombre d'années passées d'abord à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. Et si la loi limitant le cumul des mandats l'a amené à ne pas solliciter le renouvellement de son mandat cantonal, alors qu'il présidait l'assemblée départementale de la Somme depuis 1945, il reste sénateur et maire d'Abbeville.

« *C'est pour des raisons sentimentales que j'ai choisi de rester maire d'Abbeville, tant que les électeurs me maintiendront leur confiance*, dit-il. *Je suis attaché à la ville qui m'a élu député il y a cinquante-deux ans, en 1936.* »

M. Max Lejeune avait à l'époque vingt-six ans. Il était le plus jeune député de France et, socialiste, soutenait le Front populaire. Il n'oubliera jamais comment, en 1947, il dut prendre la responsabilité de la reconstruction d'une ville détruite par la guerre aux trois cinquièmes.

Aujourd'hui Abbeville, avec vingt-sept mille habitants, a les mêmes équipements qu'une localité de cinquante mille personnes. Mais le taux de chômage y est plus élevé – 13,50 % de la population active – que la moyenne nationale. « *Je n'ai pas le droit de déserter*, affirme-t-il. *Je dois faire face à la crise et œuvrer pour un renouveau économique.* »

S'il quitte le conseil général, ce n'est pas, toutefois, de gaieté de cœur. Il fallait bien faire un choix. Il n'oublie pas non plus comment, à son retour de captivité en Allemagne, en 1945, il fut élu conseiller général et devint tout de suite président de l'assemblée départementale : « *A l'époque, mes premières responsabilités ont été celles de la remise en état des routes et des ponts qui avaient sauté pendant la guerre. La commission de la reconstruction siégeait chaque semaine.* »

« *Pas de politique* », tel a toujours été le leitmotiv de M. Max Lejeune au conseil général. « *J'ai pour souci constant d'éviter la politique, à tel point que, au moment où je quitte l'assemblée départementale, je peux dire que j'ai acquis un certain crédit personnel auprès de mes collègues parce que j'ai traité impartialement tous les problèmes auxquels je m'intéressais. J'ai eu plus souvent le sentiment d'être un arbitre qu'un meneur de jeu.* »

Qui voit-il dans son fauteuil ? M. Pierre Claisse (UDF-CDS), conseiller général de Villers-Bocage, premier vice-président ? M. Jacques Mossion (UDF-CDS), sénateur, maire de Doullens ? M. Bernard Demilly, deuxième vice-président et responsable de la commission des affaires économiques et de l'emploi ? M. Max Lejeune refuse de se prononcer. « *Je suis un républicain, les assemblées sont maîtresses de leur choix*, se contente-t-il d'affirmer. *Je souhaite que le conseil général choisisse un homme compétent, travailleur, ayant conscience du sérieux de la tâche à accomplir, tout en ayant la volonté de comprendre ses interlocuteurs et de travailler en toute indépendance, mais avec le contact nécessaire du préfet représentant le pouvoir central, à la satisfaction des besoins et aspirations des populations picardes.* » Voilà un portrait qui pourrait convenir à beaucoup de candidats à la succession !

« Je reste socialiste »

Tout laisse à penser, malgré tout, que M. Max Lejeune ne serait pas fâché que le futur président du conseil général de la Somme soit M. Demilly qui est inscrit au Parti social-démocrate, composante de l'UDF, le parti que le maire d'Abbeville a fondé après avoir été exclu du Parti socialiste parce qu'il n'acceptait pas, en 1972, le programme commun conclu par celui-ci avec le Parti communiste. Mais attention ! Il ne faut pas dire à M. Max Lejeune qu'il n'est pas socialiste : « *Oui, M. Mitterrand, avec M. Mauroy, m'avaient flanqué dehors du Parti socialiste, d'où notre profonde inimitié, mais je reste socialiste*, dit-il. *Depuis 1936, j'ai voté toutes les lois sociales de la IIIe, de la IVe et de la Ve République.* »

M. Max Lejeune, qui a été onze fois ministre, de Léon Blum, en 1947, à de Gaulle, en 1958, est ainsi l'un des rares hommes politiques à avoir pu se permettre de créer son propre parti, en étant personnellement réélu et en faisant élire ses amis sous son étiquette. Même s'il abandonne une partie de son pouvoir et aussi de ce qui fait sa vie, ce baroudeur-là n'a certainement pas encore dit son dernier mot. La bataille pour les municipales est déjà engagée à Abbeville.

MICHEL CURIE.

Finistère : les centristes à trois contre un

BREST
de notre correspondant

Une maison de verre dans laquelle se reflète la cathédrale Saint-Corentin. Architecture moderne à côté du gothique. La construction de la Maison du département a fait du bruit dans Quimper. Finalement, l'édifice vitré des conseillers généraux a belle allure et le mariage ne choque plus. Le lancement du projet date de 1971. L'assemblée départementale avait eu comme une prémonition de la décentralisation en quittant la préfecture pour reprendre son indépendance.

C'est là la plus grande satisfaction de M. Louis Orvoën, qui prend sa retraite. Après quarante-deux ans de vie politique, dont vingt-sept sur les bancs du Parlement et dix à la tête du département, ce petit homme rond se retire dans sa commune de Moëlan-sur-Mer dont il fut le maire de 1959 à 1983. Il en profitera pour relire Voltaire, ce qui signifie sans doute qu'il consacrera du temps à cultiver son jardin. « *Un fin politique*, dit un observateur de la vie du conseil général. *Il avait su gagner la confiance de tout le monde, y compris de la gauche.* » Le jour de ses adieux, le 23 août, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, conseiller général de Quimperlé, retenu à Paris par les négociations sur la Nouvelle-Calédonie, n'a pas manqué de lui passer un coup de téléphone.

Sur sa succession, M. Orvoën n'est guère bavard. « *Tout ce que je souhaite*, dit-il, *c'est que celui qui occupera mon fauteuil soit centriste.* »

Le problème, c'est justement que trois centristes sont susceptibles de s'y asseoir : deux CDS, MM. Ambroise Guellec, député, conseiller général du canton de Plogastel-Saint-Germain, et Jean-Yves Cozan, député, conseiller général d'Ouessant, ainsi qu'un indépendant, M. Georges Lombard, sénateur, président de la communauté urbaine de Brest. Sans oublier le RPR, également présent dans la compétition en la personne de M. Charles Miossec, député de Landivisiau. Quatre hommes pour un siège, cela fait beaucoup mais quand on sait que ce siège représente 2 milliards de francs et la direction de huit cents personnes, on comprend que cela donne des fourmis dans les jambes, bien que l'administration de ce département bicéphale, fortement touché par la crise agricole et réputé pour être « remuant », ne soit pas une rente de situation.

En fait, il n'y a pas de véritable candidat pour l'instant. On parle plutôt de « prétendants » et les intéressés eux-mêmes ne veulent pas trop s'étendre sur la question. Comme si le sujet était tabou.

Deux noms, en tout cas, viennent en tête des pronostics : ceux de MM. Cozan et Guellec. Alors qu'il y a deux ans M. Cozan étant donné gagnant, M. Guellec a réussi à remonter son handicap, secrétariat à la mer aidant. Relégué en cinquième position sur la liste RPR-UDF aux législatives de 1986, il était resté sur le carreau en dépit de bons états de service à la tête de la commission des affaires sociales du département. Une seconde liste menée par M. Bécam, RPR, maire de Quimper, avait aspiré des voix à droite. Son poste dans le gouvernement de M. Chirac lui a donné des ailes pour voler vers les premiers rôles dans le Finistère.

Le « technicien » ou le « politique » ?

La silhouette longiligne de M. Ambroise Guellec n'a cependant jamais masqué en totalité la large stature de M. Jean-Yves Cozan. « L'homme d'Ouessant » à la barbe grise et au franc parler n'a pas son pareil pour être omniprésent sur le terrain. M. Cozan s'est ainsi constitué une chasse gardée au centre du Finistère à partir du parc régional d'Armorique et de l'abbaye de Daoulas dont il a fait un centre culturel renommé, donnant ainsi un sérieux coup de pouce à l'animation de la zone la plus pauvre du Finistère. Les législatives dans la circonscription de Châteaulin-Carhaix ne furent pas cependant, pour lui, une formalité (Châteaulin est « blanche » et Carhaix est « rouge »). M. Cozan a eu chaud en ne recueillant que 170 voix d'avance sur la candidate socialiste, Mme Boyer.

Entre un homme jugé plus « technique » – M. Guellec – et un autre plus « politique » – M. Cozan – pourrait se glisser M. Lombard, le troisième larron en quelque sorte. Le fauteuil présidentiel est, en effet, taillé à la mesure d'un homme rompu à l'administration des collectivités et aux questions d'aménagement du territoire, comme l'est le président de la communauté urbaine de Brest. Le RPR rêve néanmoins de tirer son épingle du jeu. M. Miossec, maintenant indéboulonnable dans le Léon, a, en effet, fait des comptes qui l'avantage : 17 conseillers possibles pour son parti, 14 pour l'UDF. Sait-on jamais ?

GABRIEL SIMON.

Loir-et-cher : le tapis rouge pour M. Roger Goemaere (RPR)

BLOIS
de notre correspondant

Bien qu'ils s'en soient défendus l'un et l'autre, tout le monde y a vu bien davantage qu'une simple manifestation d'amitié. Sincère au demeurant, l'estime réciproque aurait certes amplement suffi, en d'autres temps, à expliquer l'événement : M. Kléber Loustau, président UDF-PSD du conseil général de Loir-et-Cher, remettait la Légion d'honneur à son premier vice-président RPR et ami, M. Roger Goemaere.

Le président, on le sait depuis un an et demi, ne se représente pas. Et dans la course à sa succession, discrètement ouverte, un moment sévèrement disputée et encore incertaine, le nom de son premier vice-président reste le plus souvent cité.

M. Kléber Loustau avait toujours été silencieux sur la question, vraisemblablement pour ne pas froisser des sensibilités au sein des nombreux courants de l'UDF, au RPR et aux centristes du département. Mais en décorant M. Roger Goemaere, il s'est d'emblée réjoui de l'existence entre eux deux « *depuis très longtemps, d'une convergence de vues, d'un vision similaire des choses, d'une même approche des problèmes* ». Ausitôt, pour beaucoup d'observateurs, ce n'était plus un ruban mais un tapis rouge offert au récipiendaire.

Sans se départir de son humour, M. Kléber Loustau a même discrètement rappelé être né huit ans avant M. Roger Goemaere, « *dans la même rue de Romorantin* », comme s'il préférait aux supputations politiciennes un signe du destin...

Les jeux ne sont pas encore faits. Non que le scrutin puisse bouleverser l'équilibre politique d'une assemblée départementale où la gauche détient quatre sièges sur trente. A deux ou trois exceptions près, visées par le PS, les quinze cantons renouvelables ont toutes chances de retrouver leurs sortants.

« Sans sectarisme »

Dans ce département où la Loire sépare bien davantage les Solognots des Beaucerons que la politique la droite de la gauche, les élus sans étiquette sont et resteront l'écrasante majorité. Les questions de personnes sont évidemment déterminantes.

M. Kléber Loustau, soixante-treize ans, ancien député SFIO, ancien ministre de Guy Mollet, opposé à l'union de la gauche, a dû quitter le PS en 1976 pour avoir été réélu à la tête du conseil général de Loir-et-Cher. Il est désormais vice-président du Parti social-démocrate.

Il laisse son fauteuil après cinq mandats de conseiller général à Selles-sur-Cher et quinze ans de présidence au moment qu'il a choisi, serein, actif, et profondément respecté dans son département, toutes opinions confondues.

M. Roger Goemaere, soixante-cinq ans, membre du RPR, ne s'est, quant à lui, jamais référé à d'autres valeurs qu'à celles de la Résistance, à personne d'autre qu'au général de Gaulle, plaçant ostensiblement cette fidélité au-dessus de toute influence partisane.

Imprimeur à Montrichard, il a été député UNR-UDT de 1962 à 1967 et conseiller général depuis cette date, encore facilement réélu il y a trois ans. Il est aussi premier vice-président du conseil régional du Centre.

Son élection au fauteuil de M. Kléber Loustau ne faisait guère de doute jusqu'aux dernières législatives. Mais son soutien, en tant que suppléant, au parachutage d'un jeune candidat URC-PR, M. François Burdeyron, investi par les instances nationales contre l'avis de certains dirigeants locaux du PR et du RPR, a exacerbé des conflits de personnes déjà latents au sein de la majorité du conseil général. MM. François Burdeyron et Roger Goemaere ont été largement battus par M. Jack Lang, réélu député de Loir-et-Cher au second tour des législatives. Mais ils avaient tout aussi largement gagné une primaire sauvage contre un ticket local PR-RPR.

Des séquelles subsistent. Les coulisses du petit monde politique loir-et-chérien bruissent aujourd'hui d'une intense activité. Les contacts sont multipliés pour apaiser les querelles et en atténuer l'effet désastreux auprès de l'opinion. On saura le 7 octobre si la majorité départementale aura pu éviter un nouveau déchirement.

JEAN-PIERRE BEL.



DEUX NOUVEAUX TOSHIBA

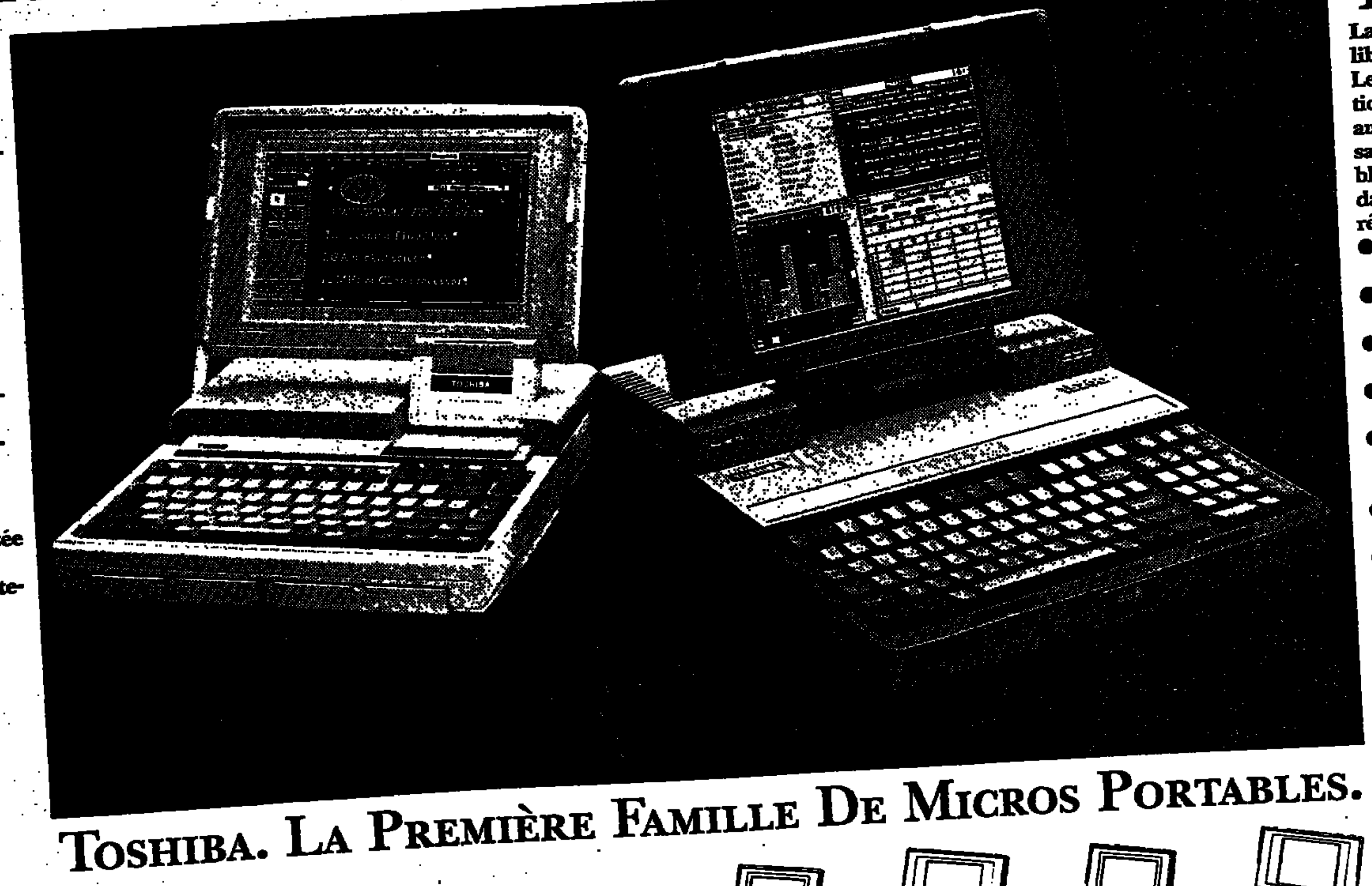
LA PUISSANCE ET LA LIBERTÉ

Un mouvement est lancé. Vers plus d'efficacité, plus de puissance, plus de liberté. Et c'est Toshiba qui le conduit. Toshiba qui vous donne de la puissance pour rivaliser avec les ordinateurs de bureau les plus performants : des capacités de traitement où et quand vous en avez besoin : de la liberté là où il y avait des contraintes. La portabilité, pour Toshiba, c'est la puissance plus la liberté.
Aujourd'hui, voici deux nouveaux portables Toshiba.

Le Toshiba T1600, avec écran EGA, mémoire vive sauvegardable et disque dur 20 Mo intégré : le tout réuni dans un portable léger et autonome. Et le Toshiba T5200, le portable qui remplace les dinosaures de bureau.
Libérez-vous de la tyrannie des micros traditionnels. Sortez des limites de votre bureau. Brisez les liens de l'informatique immobile. Rejoignez la famille Toshiba. La première famille de micros portables.

T1600

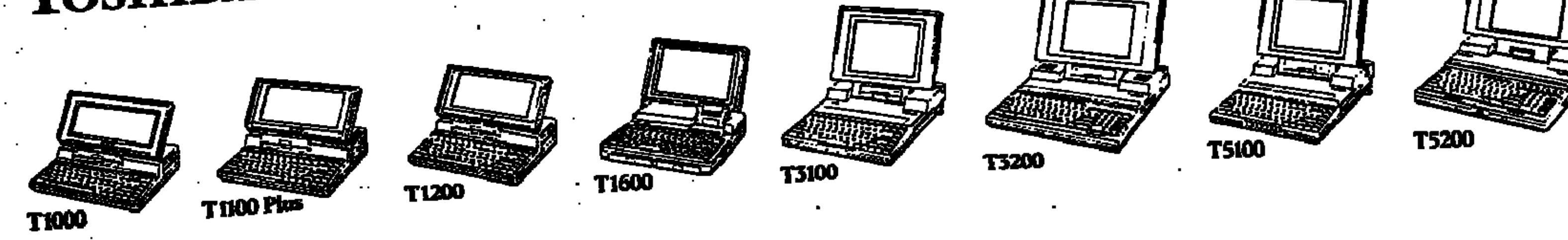
La liberté à pleine puissance.
On disait que c'était impossible. Et pourtant nous l'avons fait. Nous avons fait entrer dans un portable autonome toutes ces caractéristiques:
- Processeur Intel 80C286 à 12 MHz
- Jusqu'à 5 Mo de mémoire vive sauvegardable
- Écran EGA détachable rétro-éclairé
- Disque dur 20 Mo, rapide (29 ms)
- Autonomie optimisée avec mode veille automatique et batteries amovibles
- 5,2 Kg avec une batterie



T5200

La puissance en toute liberté.
Le portable des utilisations «lourdes». Jamais auparavant une puissance aussi considérable n'avait été logée dans un volume aussi réduit.
- Processeur Intel 80 386 à 20 MHz
- Jusqu'à 8 Mo de mémoire vive
- Écran plasma, VGA, détachable
- Disque dur (rapide) 40 ou 100 Mo
- Deux connecteurs d'extension compatibles intégrés
- Système de sécurité LapLok™
- Clavier complet avec pavé numérique complet
- 8,6 Kg

TOSHIBA. LA PREMIÈRE FAMILLE DE MICROS PORTABLES.

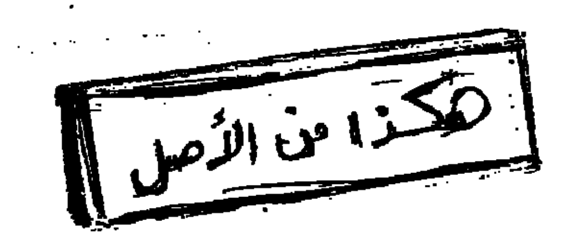


SALON MICRO 88
STAND N° 1 DE 1060

Le logiciel Microsoft Works est offert pour l'achat de tout micro-ordinateur portable TOSHIBA entre le 15.9.1988 et le 16.1.1989

L'Empreinte de Demain
TOSHIBA

TOSHIBA SYSTEMES (France) S.A. · Division Informatique · 7, Rue Ampère - BP 131 · 92804 Puteaux Cedex · Tél.: (1) 47.28.28.28.



Société

Un entretien avec le secrétaire d'Etat à la famille

Mme Dorlhac veut améliorer l'assistance aux enfants victimes de violences

Des spécialistes de l'enfance devaient se réunir à Paris et dans plusieurs villes de province le lundi 18 septembre pour débattre de l'information sur les abus sexuels envers les enfants. Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargée de la famille, expose, dans l'entretien que nous publions, sa conception de la prévention contre ces abus et annonce son intention de créer dans les départements un service de coordination réunissant la police, la justice et les travailleurs sociaux qui s'occupent des enfants victimes de mauvais traitements.

« Pourquoi avoir limité cette journée aux seuls professionnels ?

– Parce qu'avant de s'adresser aux enfants il faut informer les adultes. En France, nous parlons de plus en plus facilement des viols mais les tabous sont encore immenses lorsqu'il s'agit de violences sexuelles au sein de la famille. Pourtant, elles existent. Ceux qui s'occupent de viol d'enfants recueillent un nombre croissant de témoignages et l'on voit de plus en plus de cas éclater au grand jour. La prévention passe par la parole. Il faut que tout le monde sache que cela existe, que les conséquences sur les enfants sont graves et qu'il ne faut pas fermer les yeux.

» Educateurs sociaux, médecins enseignants, parents doivent pouvoir reconnaître les signes d'alerte : échecs scolaires soudains, fatigues inexpliquées, fugues, tentatives de suicide... Ils doivent aussi apprendre à écouter. Trop souvent l'adulte pense que l'enfant affabule. Ce qui est rarement le cas dans ce domaine. Il faut, enfin, apprendre à en discuter avec les enfants pour qu'à leur tour ces dernier sachent qu'ils peuvent être victimes d'abus sexuels au sein du groupe familial (père, mère, frère, oncles...) et que ces abus ne sont pas forcément accompagnés de violences physiques.

– Mais comment peut-on parler d'inceste à un enfant ?

– La tâche est en effet très délicate et je pense que tout le monde est concerné : enseignants, médecins, parents. Il faut trouver les mots justes qui ne heurteront pas l'enfant et respecteront son âge et ses pudeurs. La France est très en retard dans ce domaine si on la compare au Canada. A l'occasion de cette journée, nous avons publié une brochure technique *« Les abus sexuels à l'égard des enfants, comment en parler »*, disponible au ministère et qui répond aux questions que chacun est en droit de se poser. Elle est à la disposition des associations, ainsi qu'un certain nombre de films. Nous proposons surtout un document canadien, *« Mon corps, c'est mon corps »*, qui comprend deux films : l'un s'adresse aux adultes et l'autre directement aux enfants.

» Il est important que l'adulte soit prêt à répondre aux questions des jeunes. Nous avons vu et nous voyons encore combien il est difficile pour certains d'aborder les questions d'éducation sexuelle. A mon avis, il faut en parler tôt et le plus naturellement possible. Plus on en parle tôt, moins on a de difficultés. Plus tard, la pudeur s'installe et le dialogue avec l'adolescent devient plus délicat. Partir de l'anatomie, de la physiologie me semble la meilleure approche.

« Nous ne devons pas fermer les yeux »

– Que pensez-vous de ceux qui justifient la pédophilie au nom de l'amour que les pédophiles portent à l'enfant ?

– Pour moi, l'abus sexuel recouvre toute l'utilisation d'un enfant par un adulte à des fins de plaisir sexule pour l'adulte.

– Allez-vous donner des suites à cette journée ?

– En octobre, je vais former un groupe de travail où seront réunis un certain nombre de personnalités venant d'horizons divers et dont la mission sera de proposer rapidement des mesures pour prévenir les mauvais traitements et suivre les victimes. Mon intention est de créer en décembre, dans chaque département, une « coordination des services de police, de justice et de travailleurs sociaux ». Tous ceux qui s'occupent de l'enfance doivent apprendre à travailler ensemble pour obtenir une meilleure efficacité et éviter les délais ou les mesures contradictoires. Il y aura un service unique pour les mauvais traitements à enfant qui recueillera les signalements et sera responsable de l'action immédiate et du suivi.

» Je parle de mauvais traitements car les violences sexuelles sont une partie de toutes les violences dont les enfants sont les victimes. N'oublions pas qu'il y a environ cinquante mille enfants maltraités chaque année.

– Que répondez-vous à ceux qui estiment que battre le tambour autour des violences sexuelles, c'est recréer un climat d'insécurité ?

– Loin de moi l'idée de développer une idéologie sécuritaire contre laquelle je me suis profondément battue. Mais j'estime qu'il y a un problème qui existe depuis de nombreuses années et qui ne représente, du moins officiellement, qu'une part infime des délits, mais dont les conséquences peuvent être parfois catastrophiques pour le développement de l'enfant. Nous ne devons pas fermer les yeux. Il faut nous attaquer à ce mal et essayer de le prévenir. »

Propos recueillis par
CHRISTIANE CHOMBEAU.

Des statistiques très incomplètes

Il est impossible de connaître le nombre de viols et d'incestes commis chaque année en France. Si les victimes de viol portent plainte plus volontiers qu'avant, les tabous résistent au sujet de l'inceste, surtout quand il s'agit d'enfants.

Voici cependant les chiffres disponibles au ministère de l'intérieur pour les faits constatés en 1986 concernant des victimes majeures et mineures (il est impossible d'avoir des chiffres séparés) : viols, 2 937 ; attentats à la pudeur, 6 411 ; outrages publics à la pudeur, 5 607 ; incitation de mineurs à la débauche, 363 (là seules les victimes mineures sont répertoriées) ; homosexualité avec mineurs, 34 ; mauvais traitements à enfants, 1 396 (autres que sévices sexuels).

MÉDECINE

La conférence internationale d'Arusha (Tanzanie)

Les conséquences socio-économiques du SIDA en Afrique

ARUSHA
de notre envoyée spéciale

Selon le bilan présenté le vendredi 16 septembre, à Arusha, par les représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas de SIDA recensés dans le monde était de 110 000 au 1er septembre 1988, dont 14 000 en Afrique. *« Parmi les pays les plus touchés, l'Ouganda, le Malawi, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie figurent en tête »*, précise le docteur James Chin, un des responsables du programme mondial de lutte contre le SIDA. Dans la région de Kagera, sur la rive ouest du lac Victoria, 41 % de la population sexuellement active seraient atteints.

Bien que déjà impressionnant, ce bilan se situe, de l'aveu même de l'OMS, largement en dessous de la réalité. *« D'une manière générale, on peut estimer que le bilan actuel ne représente que 10 % de la situation réelle »*, affirme encore le docteur Chin.

C'est la ville de Marseille qui accueillera, du 18 au 20 octobre 1989, la IVe Conférence sur le SIDA en Afrique. Le principe de l'alternance, qui veut que l'on se réunisse une fois dans un pays africain, la fois suivante dans un pays occidental, suscite cependant des réserves. *« Il serait préférable qu'à l'avenir toutes les conférences sur le SIDA en Afrique se déroulent... en Afrique. C'est une condition essentielle si l'on veut que les chercheurs africains puissent y participer »*, estime le professeur Souleymane Mboup, de la faculté de médecine et de pharmacie de Dakar. *« L'alternance, je suis pour »*, rétorque un de ses homologues zaïrois, le professeur Bila Kapita. *« Rester en Afrique serait une erreur : beaucoup de chercheurs occidentaux finiraient par se désintéresser, et le niveau des conférence risquerait alors de baisser. »* Le débat est loin d'être tranché.

Concernant la conférence d'Arusha – première du genre en Afrique, – les avis sont en revanche unanimes. *« Evénement immense »* pour les uns, *« étape importante »* pour les plus modérés des autres. Certains domaines, peu abordés jusque-là, ont pu être évoqués, et notamment les bouleversements sociaux, économiques, et peut-être politiques, que la propagation du SIDA fait peser sur l'Afrique.

Deux générations menacées

« Ce sont les gens les plus actifs socialement qui seront les plus touchés. Or, en Afrique, une personne qui travaille fait souvent vivre une très grande famille, explique le professeur Mboup. *Sur le plan démographique, le péril est également très grand. Les femmes, et parmi elles beaucoup de mères, sont ou vont être infectées. Nous savons déjà qu'au moins deux générations sont menacées : la nôtre et la suivante... »*

La productivité économique, souvent aléatoire en Afrique, risque elle aussi de subir les conséquences du SIDA. Une étude zaïroise, présentée à la conférence d'Arusha, a ainsi mis en évidence l'*« impact de l'infection VIH* [virus du SIDA] *dans deux grosses entreprises de Kinshasa »*. L'une de ces entreprises, une usine de textile employant 7 000 personnes, compte 4,5 % de séropositifs parmi ses employés : sur un an, le « manque à gagner » (frais médicaux, journées d'absence, etc.) est estimé à 401 dollars par personne séropositive, contre 27 dollars pour une personne séronégative. Dans la seconde entreprise, une société bancaire, ce « manque à gagner » est de 688,7 dollars pour chaque séropositif (5,3 % du personnel), contre 64,15 dollars pour chaque séronégatif.

Une autre étude, réalisée en Tanzanie et au Zaïre, donne une estimation du coût des traitements pour les malades du SIDA en 1985. Les résultats sont, là aussi, impressionnants : au Zaïre, le traitement le moins cher est de 936 dollars par malade, le plus cher (avec, éventuellement, des soins à l'étranger) grimpe à 3 230 dollars. En Tanzanie, le traitement le moins cher (sur place) revient à 2 462 dollars par malade, le traitement le plus cher à 5 316 dollars. Ce ne sont là que des chiffres idéaux, bien des victimes du SIDA ne bénéficiant, en réalité, d'aucun traitement particulier.

Sans vouloir nier les conséquences catastrophiques que le virus risque de provoquer sur le continent, nombre de sidologues africains en soulignent également les effets positifs.

« L'apparition du SIDA a créé une nouvelle génération de chercheurs. Nous ne sommes plus là pour servir les autres. Ceux qui tenteraient de venir faire de l'impérialisme commettraient une lourde erreur. Les pays occidentaux et les pays africains doivent développer une collaboration franche. A égalité : c'est un contrat », affirme le professeur Mboup.

Malgré ces professions de foi, les handicaps restent importants : le simple fait que l'Afrique ne dispose pas de laboratoires de recherche fondamentale la place immanquablement dans un rapport de dépendance vis-à-vis de l'Occident. Celui-ci ne pourrait-il pas être tenté, un jour ou l'autre, de la *« laisser tomber »* ? Certains le redoutent : *« Pour l'hépatite B, c'est ce qui s'est passé ! »* s'exclame le docteur Soungalo Ouattara, de l'Institut Pasteur de Côte-d'Ivoire. *« De par la nature même du virus du SIDA, c'est tout à fait impossible*, répond le docteur Jean-Claude Chermann (Marseille). *Si on laisse mourir l'Afrique, l'Occident mourra à son tour. On ne peut pas se permettre de ne pas avancer tous ensemble. »*

CATHERINE SIMON.

ÉDUCATION

M. Jospin lance la campagne pour recruter des professeurs

(Suite de la première page.)

Quand on sait que le départ vont s'accélérer, jusqu'à dépasser dix mille par an au seuil du vingt et unième siècle, et que la généralisation de l'accès au bac suppose de nombreux recrutements supplémentaires, on mesure la profondeur du marasme.

Cette année encore, 24 % des postes offerts au CAPES externe n'ont pas trouvé preneurs (27 % en 1987) et 15 % pour l'agrégation. Ce déficit atteint des sommets inquiétants dans certaines disciplines au CAPES : 46 % en lettres modernes (483 postes non pourvus sur 1 060), 33 % en lettres classiques et encore 22 % en histoire-géographie. Mais au premier rang des sinistrés figurent les disciplines scientifiques et technologiques. On trouve à peine deux candidats inscrits et seulement 1,5 en moyenne effectivement présent aux épreuves – par poste offert, en mathématiques et en physique, et même moins d'un seul en génie mécanique et en technologie. Confrontés à cette réalité, les jurys adoptent des politiques différentes.

En physique, la pénurie n'empêche pas une sévère sélection : seul un candidat présent sur trois décroche le CAPES et tant pis si 50 % des postes offerts restent sans titulaires. En mathématiques, en revanche, le taux de réussite atteint 61 % et seuls 6 % des postes n'ont pas été pourvus, contre 10 % en 1987... mais aucun jusqu'en 1986.

« Le bon niveau des candidats nous a permis d'améliorer nos résultats, assure M. Jean-Louis Ovaert, inspecteur général de mathématiques qui préside le jury de CAPES depuis quatre ans. *Aucun lauréat n'a été admis au rabais. Mais nous ne pouvons oublier que les postes non pourvus par concours sont confiés à des maîtres auxiliaires. »* La crise du recrutement trouve là sa conséquence la plus pernicieuse : faute de candidats de qualité suffisante, l'éducation nationale engage des étudiants sans grands diplômes ni formation, parfois recrutés par petites annonces, ballottés d'un établissement à l'autre, au gré des besoins.

L'armée des maîtres auxiliaires, ces intérimaires de l'éducation sans statut, qui avait été entièrement dissoute à partir de 1983, vient d'être reconstituée. Ils sont près de 30 000 cette année, dont quelque 3 000 en mathématiques, deux fois plus qu'il y a un an. Pour enseigner cette discipline, on a pu voir engager dans un lycée un bachelier C titulaire d'un DEUG de psychologie. Mais beaucoup plus souvent, on nomme des étudiants maghrébins ou africains, diplômés de mathématiques et plein de bonne volonté, mais dont la pratique du français n'est pas toujours courante.

Redresser l'image du métier

Les mathématiques, comme les sciences physiques, le génie mécanique et la technologie figurent au premier rang de la liste des *« disciplines prioritaires dans lesquelles des actions d'information sont nécessaires »*, que vient de dresser le ministre. Celui-ci s'apprête en effet à lancer une *« campagne de communication »* – M. Jospin n'aime pas que l'on parle de publicité à ce sujet... – destinée à redresser l'image du métier d'enseignant et à susciter des vocations parmi les étudiants.

Cette opération, confiée à une agence filiale du groupe Séguéla, sera limitée à certaines régions, comme le Nord, l'Est, le Centre et l'Ile-de-France, où les besoins de recrutement sont particulièrement sensibles. Alertés par les placards dans la presse régionale, les messages radio et les affiches, les candidats trouveront, dans les rectorats et les universités des brochures décrivant les grandeurs et servitudes du métier d'enseignant. Budget prévu entre 4 millions et 5 millions de francs. Il s'agit d'accompagner la spectaculaire augmentation du nombre de postes offerts aux concours en 1989, qui pourrait atteindre 40 %. Le ministère redoute, en effet, que cet effort important ne se traduise par un gonflement du nombre de postes non pourvus.

En réalité, l'expérience du passé récent montre que l'augmentation progressive de l'offre est un bon moyen d'attirer les étudiants. La hausse de 10 % du nombre des postes offerts entre 1987 et 1988 à l'ensemble des concours du second degré s'est traduite par une hausse équivalente des candidatures. Au total, 81 % des postes ont trouvé preneurs cette année, contre 73 % en 1987 (2). Mais, pour mettre vraiment en confiance les étudiants, il faudrait pouvoir les assurer que le volume de recrutement restera stable sur une période suffisante. Une telle programmation de recrutement ne sera vraisemblablement pas annoncée cette année. Il faudra attendre pour cela l'éventuelle loi de programmation, que M. Jospin appelle de ses vœux.

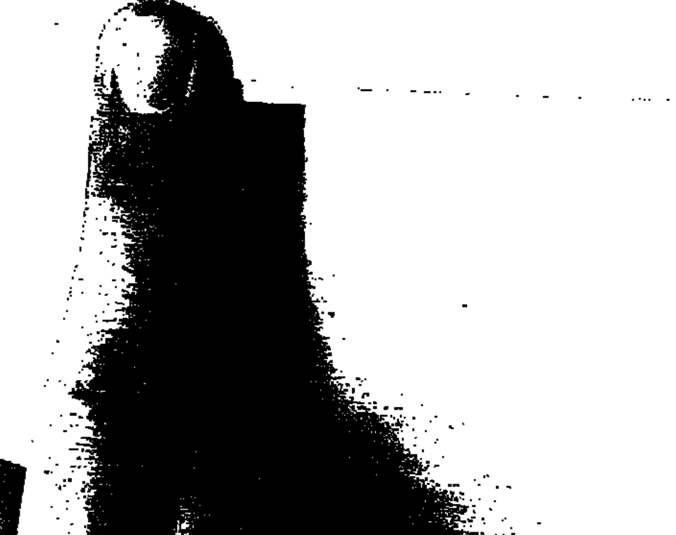
Au-delà de ce coup de projecteur sur les concours de l'année prochaine, le ministre a deux réponses à la crise : *« pré-recrutement »*, et *« revalorisation »*. Un rétablissement du système des IPES (Institut de préparation aux enseignements du second degré), qui avait fait ses preuves dans les années 70, en permettant à des étudiants d'être rémunérés, moyennant l'engagement de passer un concours de recrutement et de servir un certain nombre d'années dans l'éducation nationale, n'est pas envisagé pour des raisons financières. Le budget 1989 prévoirait plutôt une enveloppe de bourses d'études spécifiques, d'un montant nettement supérieur aux bourses d'enseignement ordinaires, pour inciter les étudiants à choisir l'enseignement. Ce système a l'avantage de permettre de concentrer l'effort sur les régions et les disciplines les plus déficitaires, mais il est moins intéressant financièrement pour les étudiants, les années de préparation ne comptant pas pour l'ancienneté dans la carrière. Ces bourses ne pourraient être versées qu'à partir de la rentrée universitaire de 1989. Ces dispositions paraissent bien timides face à l'ampleur du problème à résoudre. Mais un dossier si complexe et potentiellement si coûteux ne saurait être réglé rapidement, répète en substance M. Jospin.

Pour le gouvernement, en effet, ouvrir le dossier *« revalo »*, comme disent les syndicalistes de l'éducation nationale, c'est courir le risque de susciter la même revendication chez les autres catégories de fonctionnaires (3), mais surtout d'engager une discussion difficile sur une augmentation des obligations de service des enseignants. Dossier épineux s'il en est. Mais l'éducation nationale peut-elle rester plus longtemps la seule entreprise de France à proposer 3000 emplois sans trouver preneurs ?

PHILIPPE BERNARD.

(2) EN 1988, sur 16 268 postes offerts à l'ensemble des concours de recrutement externes du second degré, 13 202 ont pu être pourvus.

(3) Un professeur titulaire du CAPES débute avec un salaire mensuel de 6 700 F net, un agrégé avec 7 300 F net.



Société

MÉDECINE

Le congrès des internes et des chefs de clinique

Le bulletin de santé de l'« Europe blanche »

L'« Europe blanche », celle de la santé, sortira-t-elle un jour des limbes ? L'approche de l'échéance du 1er janvier 1993 voit l'ensemble des professions de santé s'inquiéter des bouleversements que pourrait entraîner la mise en œuvre de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace européen. Tel était le thème du huitième congrès des internes et des chefs de clinique, qui a réuni à Strasbourg, du 15 au 17 septembre, de très nombreux spécialistes européens des problèmes médicaux ainsi que plusieurs responsables du ministère français de la santé.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Contrairement à de nombreuses prophéties alarmistes, la libre circulation des titulaires du titre de docteur en médecine au sein de l'espace européen, possible depuis plus de dix ans, n'a pas provoqué de phénomènes migratoires notables. En France, ils sont moins d'un millier de médecins étrangers ayant demandé à exercer une activité professionnelle et, de plus, une partie d'entre eux ont été formés dans notre pays. D'autre part, environ cinq cents médecins français sont allés dans le même temps s'installer dans une autre pays de la Communauté. A l'échelon de la CEE, selon des chiffres fournis à Strasbourg par le docteur Roger Brearley (Grande-Bretagne), membre du comité consultatif pour la formation des médecins de la CEE, le phénomène migratoire ne concernerait que 1 % de l'ensemble de la population médicale européenne. S'il peut s'expliquer sans mal (barrière linguistique, raisons sociologiques, inquiétude quant aux diversités des systèmes de production sociale et aux habitudes d'exercice, protectionnismes nationaux vis-à-vis des carrières hospitalo-universitaires), un tel phénomène peut, malgré tout, apparaître quelque peu paradoxal quand on connaît la très grande hétérogénéité des densités médicales au sein de l'espace européen.

Dans les douze pays de la CEE, on compte aujourd'hui environ 900 000 médecins pour 319 millions de personnes, soit une moyenne de 282 médecins pour 100 000 habitants. Les spécialistes partagent la Communauté économique européenne en quatre groupes de pays :

- ceux, d'abord, dont la densité médicale s'est toujours située au-dessus de la moyenne communautaire : l'Italie, la Grèce et la Belgique ;
- ceux, ensuite, qui ont été continuellement au-dessus de la moyenne jusqu'en 1978 et qui ont réduit notamment les flux des médecins en formation, et fini par se situer en-dessous de cette moyenne (RFA et Danemark) ;
- le troisième groupe est composé de la France et de l'Espagne, deux pays qui ont eu une évolution inverse du groupe précédent (passant à un niveau supérieur à la moyenne européenne après 1980), et qui ont vu entre 1975 et 1980 leurs densités médicales augmenter respectivement de 40 % et de 49 %.

Enfin les pays qui, depuis trente ans, se sont toujours situés en dessous de la moyenne de la CEE. Il s'agit du Royaume-Uni, du Portugal, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Luxembourg. « *Dans le Royaume-Uni*, a expliqué le docteur Brearley, *le nombre d'étudiants admis dans les facultés de médecine a été planifié, en fonction des besoins à venir, par une série de commissions royales. Le* numerus clausus *s'effectue dans ce pays par un système de sélection très raffiné qui se fonde sur les examens de fin d'étude scolaire, sur une appréciation du directeur d'école, sur un* curriculum vitæ *et, souvent, sur une interview menée par le doyen et par les enseignants de la faculté.* » Selon le spécialiste britannique, l'Italie possède une densité médicale trois fois supérieure à celle de l'Irlande.

Surmédicalisation

Compte tenu de l'apparente stabilité des zones d'exercice des médecins européens (les médecins français exercent même dans leur très grande majorité dans la région du CHU où ils ont été formés), et sans préjuger de l'impact que pourra avoir la libre circulation, actuellement à l'étude, des infirmières, des kinésithérapeutes et des pharmaciens, il est probable que l'instauration du grand marché de 1993 n'apportera dans ce domaine que de très faibles modifications. Aussi, plus que des migrations incontrôlées, c'est bien la « *surmédicalisation* » *globale dont elle commence à souffrir* que la Communauté devra apprendre à guérir.

Alors que depuis 1950 la population européenne s'est accrue de 259 à 319 millions de personnes (accroissement d'un facteur de 1,23) le nombre de médecins est passé de 263 000 à 900 000. Et si le taux d'accroissement n'a pas toujours été uniforme, la courbe n'a, quant à elle, cessé de progresser, aboutissant à la situation actuelle, caractérisée notamment par un nombre de plus en plus inquiétant de médecins sans emploi.

« *Il semble que la tendance évolutive soit la croissance du groupe de médecins qui ne sont ni spécialistes ni généralistes, de médecins qui cherchent une formation de spécialiste ou une possibilité d'installation*, a déclaré le Dr Brearley. *C'est notamment le cas d'un grand nombre de femmes médecins. La situation de ces professionnels de santé est la manifestation concrète de l'excès de l'offre par rapport à ce qui est nécessaire. C'est une forme de chômage relatif. On ne connaît pas précisément le nombre des médecins concernés, mais on parle généralement d'un chiffre de 100 000 dont 30 000 Espagnols. Leur condition professionnelle les conduit inévitablement à une perte de compétence. C'est une forme de marasme. Quelques-uns de ces médecins combinent une activité médicale avec un autre métier, comme par exemple chauffeur de taxi. D'autres encore abandonnent complètement la médecine.* »

Dix mille « smicards »

Selon une récente étude effectuée par M. G. Vincente (faculté de médecine de Strasbourg), on compterait en Allemagne fédérale entre 15 000 et 20 000 médecins au chômage ou à faible activité professionnelle. Ils sont 30 000 en Espagne, 5 000 en Grèce, 1 800 au Portugal, 1 000 en Grande-Bretagne et 300 environ seulement au Danemark et aux Pays-Bas. En France, selon le Conseil de l'ordre, on compte actuellement 1 000 médecins inscrits à l'ANPE, et 10 000 médecins disposeraient aujourd'hui de revenus inférieurs au SMIC.

Au total, selon le Conseil national de l'ordre, près de 20 000 médecins (sur 155 000 praticiens actifs), jeunes pour la plupart, seraient en situation précaire, ne pouvant notamment pas préciser leur mode d'exercice. C'est dire l'urgence qu'il y a aujourd'hui pour les médecins en formation à accéder au plus vite à une carrière hospitalo-universitaire ou à une spécialité, seule assurance de disposer de revenus substantiels dont jouissaient, il y a peu encore, la grande majorité des titulaires du titre de docteur en médecine. C'est sans doute parce qu'ils sont dans cette situation enviable que, pour leur part, les jeunes internes et chefs de clinique français, organisateurs de la réunion européenne de Strasbourg, ne voient pas leur avenir professionnel en noir. « *Trop longtemps les médecins français ont considéré le problème à l'envers*, explique le docteur Philippe Collet (Lyon), président de l'Intersyndicat national des chefs de clinique assistants. *Ils ont eu peur de l'entrée massive de médecins étrangers en France, alors qu'il faut au contraire comprendre que nous avons l'opportunité d'exporter dans les pays européens une médecine spécialisée de très grande compétence, notre système de formation de spécialistes étant, de par sa qualité, très envié à l'étranger.* »

Les responsables de l'Association des internes et des chefs de clinique de France n'en doute nullement : la médecine spécialisée française est l'une des meilleures d'Europe. Elle constitue un véritable label de qualité et, à ce titre, représente un « produit exportable » dans ce qui apparaît à ces médecins en formation comme un marché à conquérir.

JEAN-YVES NAU.

PUBLICATION JUDICIAIRE

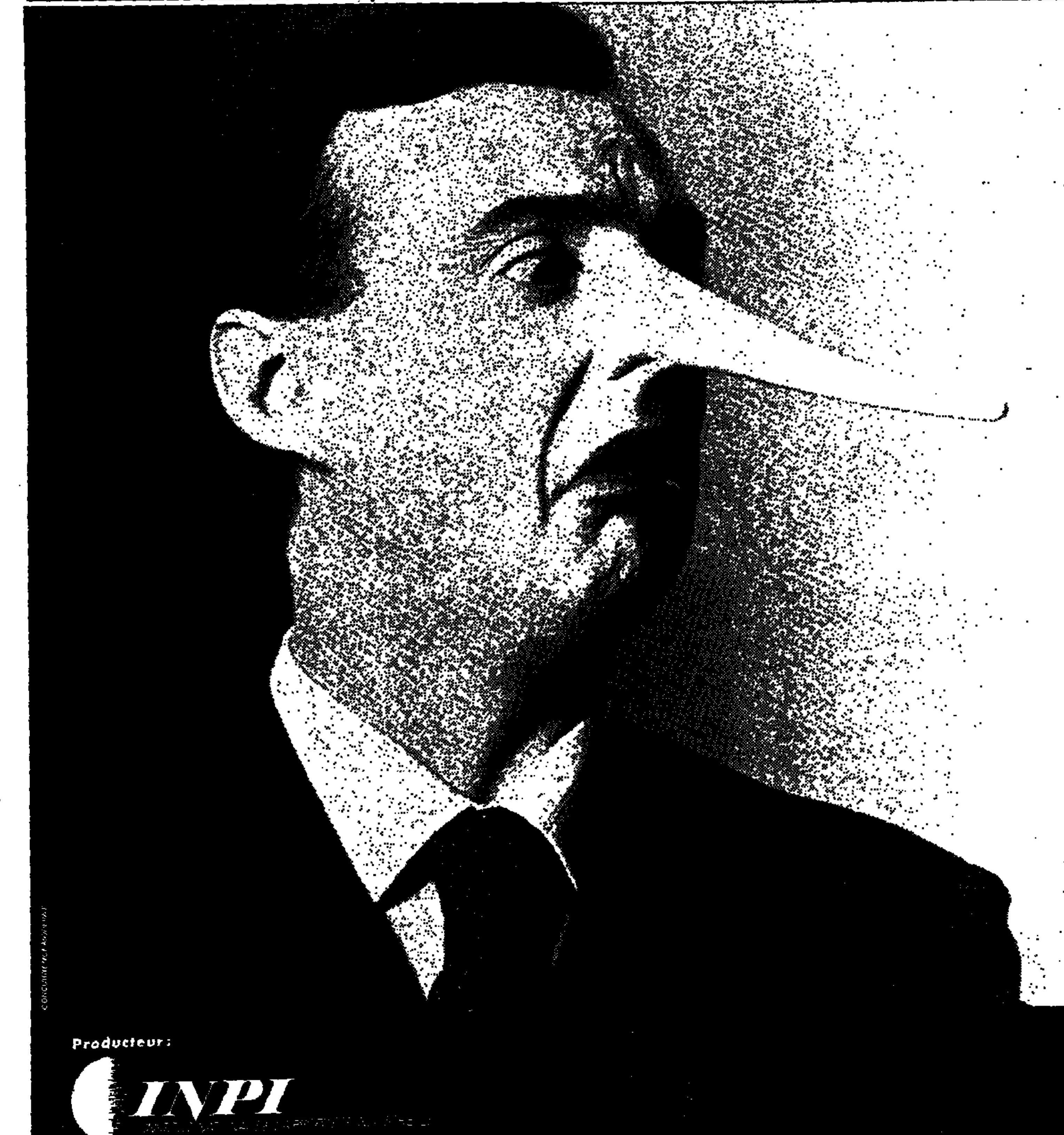
CONDAMNATION POUR DIFFAMATION

Par jugement – définitif – en date du 17 décembre 1987, la 17e Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a déclaré M. Max **THERET** coupable de diffamation publique à l'égard de la **Société des Grands Magasins de LA SAMARITAINE** et de son président, M. Georges **RENAND**, en raison d'un article publié dans *le Matin de Paris* du 1er mars 1986.

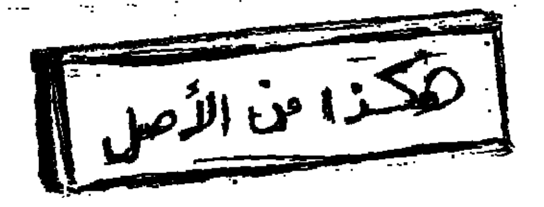
Ce même jugement a condamné **M. Max THERET** à payer 10 000 F de dommages-intérêts à la **Société des Grands Magasins de LA SAMARITAINE** et 10 000 F à M. Georges **RENAND**, ainsi que 3 000 F par application de l'article 475-1 du Code de procédure pénale.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais des condamnés, la publication de son jugement.

Pour extrait :
Mes LEANDRI, LEBRETTE et TILY,
avocats à la Cour de Paris.







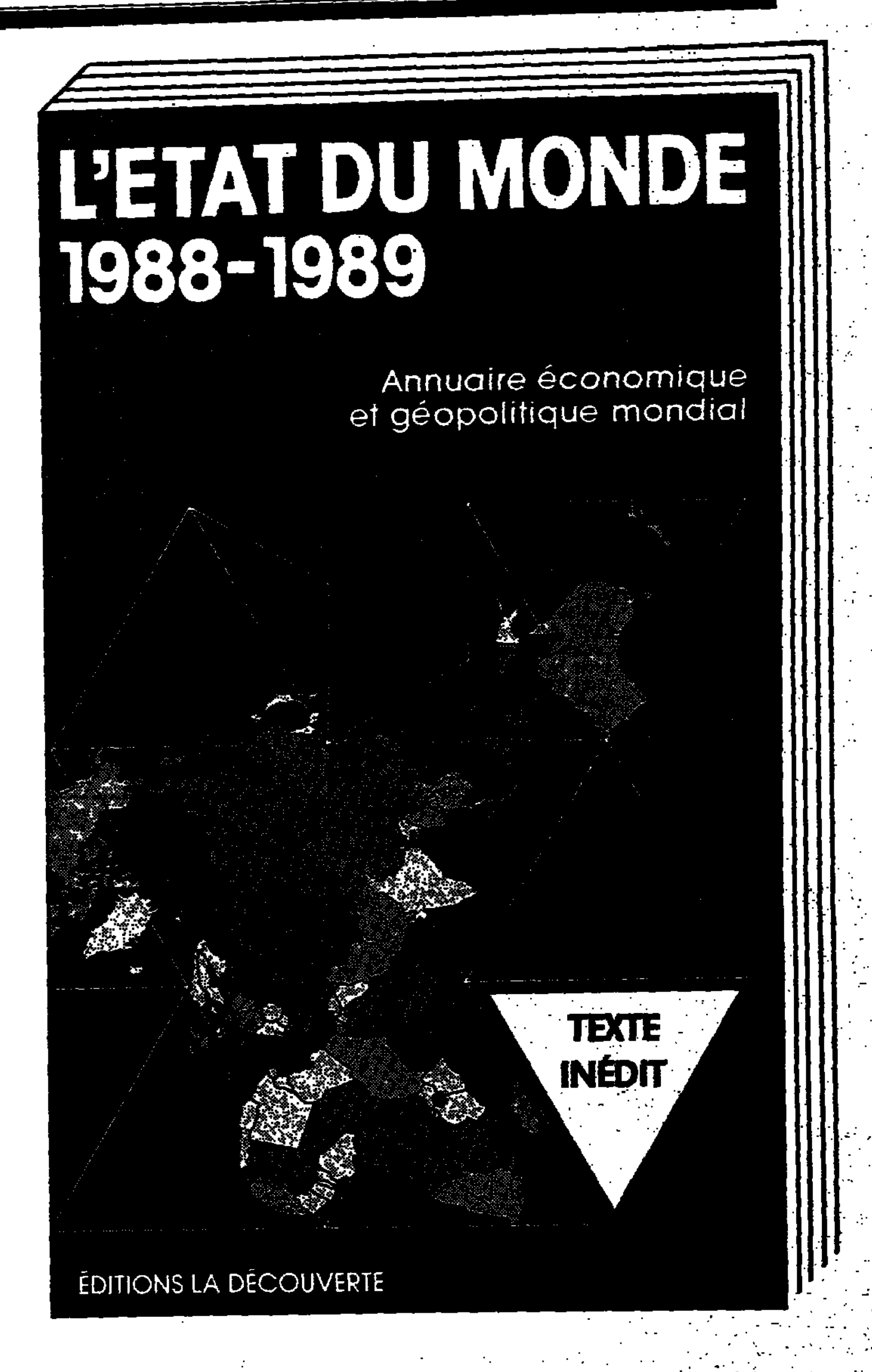
هكذا من الأصل

LE SEUL ANNUAIRE ÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE MONDIAL

Par 130 auteurs le tour du monde en 640 pages

Un panorama complet des événements qui ont marqué l'année écoulée

relié, 640 pages, 130 F



"Un ouvrage de référence indispensable"

Le Monde

Comme les années précédentes, *L'état du monde* offre pour sa huitième édition un contenu totalement renouvelé. Ses 280 articles sont tous inédits : plus qu'une simple mise à jour, c'est donc un *nouveau livre* que la Découverte vous propose.

■ L'édition 1988-1989 de *L'état du monde* comporte les rubriques habituelles qui ont fait son succès et sa réputation :

– *Questions stratégiques*. Sept articles de fond, sur des problèmes de portée internationale (négociations sur le désarmement, krach boursier, etc.).

– *Le bilan de l'année, pays par pays*. L'évolution des 170 États souverains de la planète et des 27 territoires non indépendants étudiée en détail sur les plans politique, économique, social et diplomatique.

– *Événements et tendances*, 46 articles présentent autant de "signes des temps", organisés en onze rubriques : culture, religion, médias, mouvements sociaux, conflits armés, environnement, économie, sciences et techniques, organisations internationales, controverses, portraits.

– *Le dossier de l'année* est consacré au thème "Droits de l'homme et démocratie". Une approche d'ensemble, mêlant les dimensions historiques, juridiques, éthiques et politiques.

– *190 tableaux statistiques* mis à jour, complétés par une importante section consacrée aux plus récents chiffres et indicateurs d'économie mondiale.

■ Et aussi, comme chaque année : 40 cartes, 85 bibliographies thématiques, un index de plus de 2000 entrées, des illustrations de Plantu...

Deux innovations importantes

L'état du monde a encore enrichi sa formule pour offrir au lecteur des références plus complètes, et plus pratiques à utiliser.

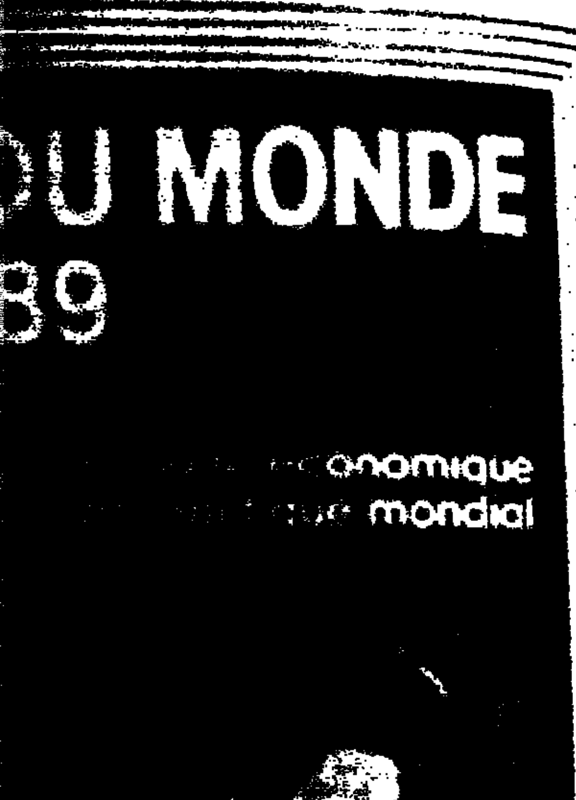
■ *La géopolitique de chaque continent*
Cette année, l'étude de l'évolution des 197 États et territoires présentés dans *L'état du monde* est complétée par une présentation *géopolitique* des grands ensembles continentaux et régionaux. Ces articles font appel à l'histoire et à la géographie pour expliquer ce qui fonde l'unité et la diversité de ces ensembles, où se situent leurs zones de tensions, et comprendre leur insertion dans les relations internationales.

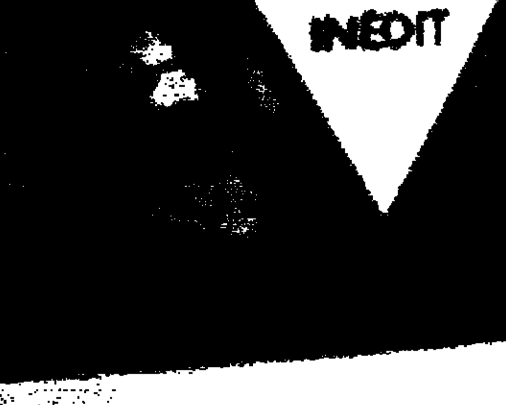
■ *Dix-sept chronologies détaillées*
Au fil des rubriques, les principaux événements qui ont marqué l'année écoulée sont regroupés en dix-sept chronologies thématiques qui constituent le "Journal de l'année" :
– huit d'entre elles sont continentales ou régionales.
– les neuf autres sont transversales : questions stratégiques, conflits et tensions, organisations internationales et coopération multilatérale, médias et communication, mouvements sociaux, environnement, religions, économie, sciences et techniques.





LA DÉCOUVERTE





Société

FAITS DIVERS

La désespérance d'une adolescente

« Plus de place pour moi »

LILLE
de notre envoyée spéciale

Appelons-la Fatima... Elle rejoindra bientôt la terre marocaine pour y être enterrée selon la tradition musulmane. Ainsi en a décidé sa famille. La petite jeune fille rousse souriante au teint de lait qui répétait à ses copines : *« Je veux être complètement française »* rejoindra Tetouane où elle est née. Fatima s'est pendue de désespoir mercredi 14 septembre au matin.

Ce jour-là, dans la maison de brique aux volets blancs d'une paisible banlieue, les six frères et sœurs se dépêchent d'avaler leur petit déjeuner. Fatima, comme chaque jour, doit les mener à l'école. Mais que fait donc l'aînée ? Elle n'est pas encore descendue de sa chambre, qu'elle partage avec deux autres enfants. L'un d'eux monte l'escalier en courant, ouvre la porte de la chambre. Fatima est là, suspendue au montant des lits superposés, le cou serré par un cache-nez. L'adolescente vient de se pendre. Morte d'une rupture des vertèbres cervicales. Cette mort sans un mot, qui pouvait la pressentir ? Ni les parents, ni les enseignants, ni même les amis.

La veille, Fatima a revu quatre de ses camarades de classe. Le directeur de la SES (section d'études spécialisées) du collège les a réunies pour les préparer à de prochaines démarches, car leur scolarité s'est terminée en juin dernier. Il leur faut trouver un stage et d'abord s'inscrire à l'ANPE. Mais de cela, l'adolescente ne veut absolument pas, au point de refuser ce mardi de s'inscrire. *« Je ne serai pas chômeuse comme mon père »*, explique-t-elle. Celui-ci, venu en 1977 dans la région lilloise, boiseur en bâtiment, est sans travail depuis un an. Fatima a une autre crainte. Cette inscription ferait perdre des allocations à sa famille. C'est du moins ce qu'elle imagine malgré toutes les explications données par le directeur de la SES. Les adolescentes finissent par se quitter ce mardi en fin d'après-midi pour rejoindre leur domicile. *« Avant de nous séparer, on a plaisanté comme d'habitude »*, disent aujourd'hui ses amies. Bouleversées, elles redisent les derniers souvenirs, les confidences des semaines écoulées.

« Si au moins ce soir-là j'avais pris le temps de lui parler, dit son père, *mais je suis rentré tard et je me suis couché. »* Encore jeune, il aurait voulu être plus proche de sa fille aînée, sa préférée, *« plus éduquée que nous »*. Mais *« elle parlait avec les gens de son âge, nous on discutait entre adultes »*. Désemparé, il accuse : *« C'est parce que l'école n'a pas voulu d'elle. »* D'autres voisins pensent de même. L'adolescente se plaisait en classe, c'est un fait, au point de ne pas vouloir la quitter. Sur sa demande d'ailleurs, elle a passé une année supplémentaire à la SES. Elle y a appris le métier de retoucheuse tout en faisant des stages au magasin Auchan. *« Compétente, studieuse, peut s'en sortir »*, estimaient ses professeurs.

Trop tard

Fatima s'obstine. Plus tard, elle sera *« secrétaire, dans les bureaux »*. Elle veut *« continuer à apprendre »*. Sur les conseils de la SES, elle postule en juin dernier pour entrer dans un établissement d'enseignement professionnel dans la banlieue de Lille. La classe est déjà complète. D'autres tentatives n'ont pas plus de succès.

Le 13 septembre, le directeur de la SES informe enfin Fatima de la probabilité d'un stage. A-t-elle peur qu'il soit trop tard ?

Fin août, elle était rentrée de vacances en famille au Maroc. Depuis elle s'inquiétait. C'est ce qu'elle confiait à ses amies, quelques jours avant sa mort. *« Si je ne suis plus à l'école, si je n'ai pas de travail, mon père va me renvoyer au Maroc. »* Fatima, elle, voulait *« vivre à la française et non pas selon la tradition »*. Sa mère ne porte que des robes longues, et un voile cache en permanence ses cheveux. *« Fatima avait la peau si blanche qu'elle prenait des coups de soleil. Elle aimait les jeans. Les gens la croyaient française »*, se souviennent ses amies. Ainsi l'école était peu à peu devenue le seul moyen de *« ne pas replonger dans la tradition »*.

Ses parents, pour qui elle signait les chèques et remplissait les formulaires administratifs, l'imaginaient prête au baccalauréat. La jeune fille n'a pas cassé ce rêve. Elle leur en a refusé un autre : le retour au Maroc. Entre deux cultures, *« pas de place pour moi »*. Alors...

DANIELLE ROUARD.

Un attentat à l'explosif contre la mairie de Plougastel

BREST
de notre correspondant

Un attentat à l'explosif, commis le dimanche 18 septembre, vers 3 heures du matin, a sérieusement endommagé les bâtiments de la mairie de Plougastel-Daoulas (Finistère). L'engin, une charge explosive dont la nature n'a pas encore été déterminée, avait été placé devant la porte d'entrée des bâtiments, relativement isolés, ce qui explique que l'attentat n'ait été découvert que dans la matinée de dimanche. Cette action n'a fait l'objet d'aucune revendication, même si les enquêteurs ont découvert sur place une rondelle de ferraille portant le sigle gravé de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB). Créée en 1971, celle-ci, est la branche armée de l'ex-Front de libération de la Bretagne (FLB), lui-même dissous en 1974 après l'attentat commis contre le château de Versailles.

L'ARB, qui a multiplié les actions terroristes contre des bâtiments administratifs depuis le début de l'année, n'avait pas, lundi matin, revendiqué, comme elle a coutume de le faire, l'explosion visant la mairie de Plougastel.

Dans cette commune, l'attentat a provoqué une vive émotion, alors même que les habitants de la région sont très divisés par un projet de la municipalité visant à la construction d'un centre commercial à proximité d'un calvaire classé datant du dix-septième siècle. Partisans et adversaires de ce projet s'affrontent depuis plusieurs mois. A l'occasion de la journée du patrimoine, le comité de défense de Plougastel, association regroupant les opposants au projet d'urbanisation commerciale soutenu par le maire, M. Joël Julien (divers droite), ont, en dépit de cet attentat — qu'ils dénoncent et qui, selon M. Gilles Caraès, porte-parole du comité, *« les met dans une situation gênante »* — organisé dimanche un rassemblement de protestation place du Calvaire.

Ce calvaire, un monument de toute beauté comptant quelque cent quatre-vingts statuettes sculptées en granit de Kersanton, une pierre qui servit autrefois à construire nombre de monuments historiques dans le Finistère, est une œuvre réalisée à la fin du seizième siècle après une épidémie de peste.

Les travaux de construction du centre commercial, eux, ont été engagés il y a plusieurs semaines. Le petit mur d'enceinte du calvaire a été démoli, et à quelques mètres apparaissent les fondations des futurs bâtiments. Ces travaux suscitent une vive opposition d'une partie des habitants qui, depuis le mois de mai, en appellent à la municipalité à la fois en *bloquant le chantier sur le terrain et en formulant des requêtes successives devant le tribunal administratif de Rennes. Ces opposants, regroupés dans le comité de défense de Plougastel, ont reçu le soutien du conservateur du musée de Washington, M. John David Skelton, lequel a proposé le lancement d'une souscription pour rembourser les entreprises. M. John David Skelton fut, en 1944, à l'origine d'un premier sauvetage du calvaire. De passage dans la localité avec le régiment auquel il était affecté, M. John Skelton, après un bombardement allemand, regroupa précieusement les fragments de statuettes du monument endommagé et les fit entreposer dans le presbytère, rendant ainsi possible la restauration ultérieure du calvaire.*

Le conseil municipal de la localité qui, à une large majorité, a voté le projet de construction du centre commercial souligne que ceci ne s'est pas fait sans un concours d'architecture et sans l'accord des Bâtiments de France, qui ont approuvé ce projet.

Le tribunal administratif de Rennes a d'ailleurs donné raison jusqu'ici à la majorité du conseil municipal et à son maire, M. Joël Julien, rejetant une dizaine de requêtes formulées par les opposants.

GABRIEL SIMON.

● **Le corps de Delphine Boulay est définitivement identifié.** — Le corps carbonisé découvert le 6 septembre dans un bois du département de l'Eure est bien celui de la petite Delphine Boulay, âgée de dix ans, qui avait disparu le 27 août du camp de jeannettes auquel elle participait à Villerville (Calvados). Cette certitude a été acquise par les médecins légistes à partir de l'examen d'une dent perdue par la fillette il y a quelques mois et conservée chez elle. D'autres éléments conduisent les enquêteurs à croire que Delphine fut tuée le jour-même de sa disparition.

RELIGIONS

L'archevêque de Paris souhaite une instruction religieuse à l'école

Le cardinal Lustiger a déclaré, le dimanche 18 septembre, au *Journal du dimanche*, qu'il était *« souhaitable »* que l'enseignement religieux se déroule à l'intérieur des établissements scolaires. *« Ce serait un grand progrès,* a-t-il ajouté, *qui placerait la France en harmonie avec les autres pays européens. »*

Le catéchisme à l'école primaire n'est pas autorisé par la loi, à la différence de ce qui se passe dans des pays comme l'Allemagne fédérale ou la Belgique. Mais dans le second degré, . deux aumôneries sur trois sont agréées par les rectorats. 20 % d'entre elles fonctionnent à l'intérieur de l'établissement scolaire. Une circulaire du ministère de l'éducation du 22 avril a rappelé les conditions de fonctionnement des aumôneries à l'intérieur des lycées et des collèges.

L'épiscopat français est préoccupé par le déclin de l'enseignement religieux, que menace, selon lui, la semaine de travail scolaire continue. Le cardinal Lustiger souhaite une négociation *« fondamentale »* sur les rythmes scolaires, déclarant : *« L'Etat doit jouer son rôle en favorisant non pas les intérêts sectoriels pour le court terme, mais en acceptant de poser des questions de fond pour le long terme. »*

DÉFENSE

Le RPR, le PCF et la CGT soutiennent le programme Rafale

Le programme Rafale, duquel serait dérivé le nouvel avion de combat français et qui est actuellement l'objet d'une polémique en raison de son coût (*le Monde* des 17 et 18-19 septembre), a reçu le soutien, durant le week-end, de MM. Edouard Balladur et Georges Marchais, ainsi que celui de la fédération CGT des travailleurs de l'Etat.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* », l'ancien ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances du gouvernement Chirac, M. Balladur, a indiqué qu'il n'était *« pas du tout »* d'accord avec le premier ministre, M. Michel Rocard. *« Il faut savoir,* a-t-il dit, *ce qu'on veut : une défense indépendante ou pas. Ce projet de construction du futur avion de combat pour l'armée de l'air et pour la marine a été voté en avril 1987 par l'ensemble des députés, sauf les communistes. »*

Au « Club de la presse d'Europe 1 », le secrétaire général du PCF, M. Marchais, a expliqué : *« L'objectif du Rafale est d'assurer la défense de la France. Y renoncer, ce serait céder aux Américains, car il est clair et net que ce sont les Américains qui montent à l'offensive contre le Rafale. »*

De son côté, la fédération CGT des travailleurs de l'Etat, qui représente les personnels civils de la défense nationale, considère que *« le futur avion de combat français est, une nouvelle fois, victime d'une volonté politique délibérée d'abandon du gouvernement français (...). Les déclarations du premier ministre sont en parfait osmose avec les orientations politiques de son ministre de la défense d'aller à une défense européenne sous la tutelle des USA »*.

La catastrophe aérienne de Bordeaux

Une troisième expertise confirmerait la présence d'alcool dans le sang des pilotes

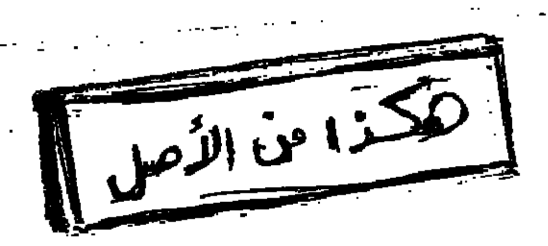
BORDEAUX
de notre correspondante

« Il existe bien des traces importantes d'alcool dans le sang des pilotes du Brasilia » qui s'est écrasé, le 21 décembre 1987, près de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac où il s'apprêtait à atterrir. Seize personnes, dont trois membres d'équipage, avaient été tuées. C'est ce que révèle le 19 septembre le quotidien *Sud-Ouest*, qui précise : *« La dernière expertise faite par le professeur bordelais Christian Doutremepuich à la demande du juge d'instruction bordelais Nicole Besset fait état d'un taux de 1,04 gramme par litre pour le copilote Guy Michoux et 0,55 gramme pour le commandant de bord Rémi Robert. »*

Un premier examen le 29 janvier 1988 avait révélé un taux d'alcoolémie de 1,14 gramme dans le sang du copilote et de 0,65 gramme dans celui du pilote. Cependant une autre expertise, réalisée le 9 février 1988 par le Centre d'études et de recherches médicales de l'Aérospatiale (CERMA), était différente : 0,35 gramme pour le commandant de bord, et le CERMA jugeait alors que le flacon contenant le sang du copilote était indosable.

De nouveaux examens avaient alors été ordonnés par le magistrat. Le professeur bordelais Quilichini aboutissait aux mêmes résultats que lors de l'expertise du 29 janvier tandis que son confrère Doutremepuich trouvait le 20 avril 1,04 gramme et 0,55 gramme respectivement pour Guy Michoux et Rémi Robert, la différence s'expliquant par le fait que chaque ouverture d'échantillon a provoqué une perte d'éthanol. Les premières constatations avaient fait apparaître des fautes de pilotage graves de la part des pilotes (*le Monde* du 23 février).

GINETTE DE MATHA.



هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul



Médailles en prime

Après avoir raté, pour deux malheureuses secondes, la médaille de bronze des 100 km contre la montre, les cyclistes français se consoleront peut-être en pensant qu'ils ont ainsi fait faire des économies à leurs bailleurs de fonds, des pouvoirs publics aux parraineurs : 60 000 F, somme qu'a en revanche empochée Catherine Plewinski, brillante troisième, lundi midi, de la finale du 100 m nage libre.

Un bon nombre de comités nationaux olympiques (CNO) ont en effet décidé d'annoncer franchement la couleur, en fixant par avance les primes attribuées aux médaillés : dans le clan français, c'est 200 000 F pour l'or, 100 000 F pour l'argent et 60 000 F pour le bronze. Orgueil d'hôte aidant, le CNO sud-coréen a placé la barre très haut : 100 millions de wons (près de 900 000 F) pour un titre de champion olympique et, surtout, une rente à vie de 5 000 F par mois, dans un pays où il faut tout de même rappeler, pour expliquer aussi son boom économique, que le salaire ouvrier mensuel moyen est de 3 000 F pour 54,7 heures de travail hebdomadaire...

Curieusement, les Américains, qui se flattent d'ordinaire de mettre les pots-de-vin sur la table, n'ont *« rien prévu »* : mais on peut faire confiance à Carl Lewis et à ses camarades aux Jeux pour passer directement du podium aux grossiums. Pour la première fois dans l'histoire olympique, les pays de l'Est ont, au contraire, dévoilé publiquement leurs secrets de polichinelle : pour une médaille d'or, Soviétiques et Allemands de l'Est percevront 130 000 F. La *« glasnost »* a décidément du bon...

D'autres CNO ont trouvé des récompenses plus originales : pour les Chinois, le titre olympique est surtout assorti d'un appartement, sans doute pour qu'il y figure en bonne place, et les médaillés grecs se verront délivrer, qui une licence de taxi (pour s'être bien conduit ?) qui une concession de pompiste.

Certes, on sait bien que le mot « amateur » a disparu de la charte olympique depuis 1972 et que M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, est le premier à appeler un sou un sou. Mais, c'est tout de même le CIO belge qui respecte le mieux, dans cette affaire, l'esprit des Jeux : il *dote ses champions sur l'ensemble de leur carrière.* Ainsi, quand Gaston Roelants et Emile Puttemans, fameux athlètes, ont raccroché leurs « pointes », ils ont reçu chacun 500 000 F, de quoi leur permettre de bien démarrer leur reconversion, souci majeur des sportifs quand leur étoile commence à pâlir.

Dans cette chasse aux primes ouverte à l'avance, il n'y a cependant rien de véritablement scandaleux, si l'on considère désormais, pour plagier M. François Mitterrand, qu'en sport aussi *« le talent et le travail doivent être récompensés »*.

Vainqueurs du championnat d'Europe de football en 1984, Michel Platini et les siens ont touché chacun 450 000 F et l'Espagnol Severiano Ballesteros a encaissé un peu plus de 700 000 F en gagnant, dimanche 18 septembre, le tounoi de golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Mais ce sont des professionnels ! s'exclamera-t-on. Et Henri Leconte ?

Le brave tennisman français a tranché dans ses états d'âme en décidant d'aller à Séoul – *« l'information olympique du jour »*, a claironné, samedi, une radio périphérique. Pour de l'argent ? Non, *évidemment* : pour accroître le butin de la délégation française. Car, au train où ont commencé les choses, celle-ci risque d'être tout à fait dans le ton, lors de la cérémonie de clôture du dimanche 2 octobre, pour fêter le saint du jour : Léger.

MICHEL CASTAING.

NATATION : la victoire de Kristin Otto dans le 100 mètres libre

Catherine Plewinski en bronze

Détentrice du titre et du record mondial du 100 m nage libre, l'Allemande de l'est Kristin Otto a remporté la médaille d 'or olympique, le lundi 19 septembre. Deuxième à 25 mètres de l'arrivée, la Française Catherine Plewinski a été dépassée par la Chinoise Zhuang Yong dans les dernières longueurs. C'est la première médaille de la France dans cette discipline.

SÉOUL
de nos envoyés spéciaux

Il pleuvait sur la capitale sud-coréenne lundi matin. De lourds nuages étaient venus cacher un soleil jusqu'à présent si généreux. Enveloppés dans les imperméables en plastique transparent distribués lors de la cérémonie d'ouverture, les spectateurs patientaient en file devant les contrôles de sécurité de l'entrée de la piscine. Les premières finales de natation des Jeux ont attiré la foule.

Sous la haute voûte, les supporters s'échauffaient. Les Anglais étaient venus en force pour encourager leur champion du 100 mètres brasse, alors que des Américains donnaient de la voix. Au milieu des nombreux drapeaux apparaissait parfois une banderole : « Allez Cathy Plewinski. »

Depuis son meilleur temps la veille lors des séries éliminatoires, la nageuse française avait suscité l'espoir au sein de la petite communauté des porteurs de maillots tricolores. Ils attendaient une performance égale à celle de dimanche matin. Une course sans faille dans laquelle la petite nageuse de Cluses avait parfaitement réussi tous les enchaînements répétés depuis des mois à l'entraînement. Peu d'appréhension avant le départ, un plongeon impeccable suivi d'un passage en tête aux 50 mètres, avait permis à Catherine Plewinski de toucher le bord avant la détentrice du record du monde, l'Allemande de l'Est Kristin Otto.

La Savoyarde en avait aussi profité pour bousculer son propre record de France, établi à Vittel l'hiver dernier. La barre des cinquante six secondes volait en éclat. Avec 55 sec 53 elle s'approchait un peu plus de sa rivale germanique. Elle entrait enfin dans le club très fermé des *« demoiselles du 55 »* où n'avaient droit de cité, ces derniers, temps que des nageuses des Etats-Unis ou de la République Démocratique Allemande.

Après ce galop d'essai fort bien réussi, Catherine se contentait de remarquer : *« J'ai mené la fin de course le plus vite possible, « à la ramasse » comme on dit souvent entre nous, mais il faut rester calme. Je suis contente d'être favorite mais je sais aussi que Kristin dispose de moyens qu'elle n'a pas voulue utiliser pour cette séance éliminatoire. »* Elle qui espérait *« simplement 55.90 »*, a su lundi rester calme.

Depuis quatre ans, elle fréquente de plus en plus les stars de la natation mondiale et les meetings internationaux. Sa simplicité, sa gentillesse n'en n'ont pas souffert, mais elle a appris à se reposer et surtout à ne pas perdre sa sérénité avant une épreuve importante. *« Hier j'ai fait des réussites aux cartes »*, explique-t-elle. *« Elle a passé la fin de la journée de dimanche à penser à autre chose et à dormir »*, ajoute Marc Begotti, son entraîneur.

Un moment de détente entre deux courses. Une sorte de halte avant le dernier effort, pour une jeune fille qui a tout sacrifié l'année de ses vingt ans pour se consacrer uniquement à la natation. Une adolescente qui a oublié les distractions des compagnons de son âge pour prendre plaisir à diviser ses journées en trois, lors des derniers mois : quatre heures de nage le matin, deux heures de musculation puis de nouveau quatre kilomètres et demi de natation l'après-midi. Un programme fixé en pleine accord avec son entraîneur , un choix fait par une athlète qui affirme depuis trois saisons : *« Plus on veut progresser, plus il faut travailler. »*

Tout sacrifié

Catherine assume ses choix. La gamine apparue sur la scène nationale il y a quatre ans lors d'un meeting à Boulogne-Billancourt avait fait le pari de *« nager très vite »*. Il ne s'agissait pas de paroles en l'air. Trop sincère, trop incapable de raconter n'importe quoi, l'enfant du nord émigré dans les Alpes à la suite d'une séparation familiale, voulait réussir par elle même. Cluses et la piscine dont son père assumait la surveillance ne fut qu'une étape dans une jeunesse marquée de séparations souvent douloureuses. Ayant définie la voie qu'elle voulait emprunter, ayant mesuré les difficultés qu'elle comportait, Catherine accepte l'exil dans l'internat du lycée du Mont-Blanc au Fayet (Haute-Savoie).

La préparation d'un brevet d'enseignement professionnel de comptabilité n'occupe pas toutes ses journées. Dans ce lycée de montagne, fréquenté habituellement par des apprentis skieurs, elle a la chance de bénéficier d'installations nautiques performantes et d'un jeune enseignant d'éducation physique qui accepte le pari de la compétition de haut niveau. Frais émoulu dans le métier, Marc Begotti s'attache a cette jeune nageuse qui est prête à tout pour satisfaire son ambition de la vitesse dans l'eau.

« Catherine est déterminée, elle a toujours accepté mes conseils parce qu'elle pensait que je pouvais lui apporter encore quelque chose de plus », explique l'entraîneur. Sa modestie l'empêche de raconter comment lui-même à tout sacrifié pour sa nageuse, comment il s'est documenté, formé auprès des anciens comme Guy Boissière, l'entraîneur des Vikings de Rouen. Comment enfin il a été chez les américains pour essayer de mieux comprendre leur système de formation. Ayant en quelque sorte évolué ensemble la nageuse et son maître forme un couple uni pour réussir, soudé pour aller toujours plus vite dans tous les bassins du monde.

« Un entraîneur et un nageur tel est le modèle américain », affirme Marc Begotti, satisfait que la Fédération Française de Natation ait accepté cette contrainte et cette charge seule solution possible, selon lui, pour pratiquer la natation à haut niveau. Cet homme de trente ans a donc imposé à sa protégée un important travail de musculation, des séances avec des engins bardés d'élastiques, pour remplacer le peu de graisse de la nageuse par des formes qui enflent lorsque les membres bougent. Travail efficace, travail qui a permis à Catherine de progresser.

Le résultat, la nageuse nous l'a présenté lundi 19 septembre. Presque pas anxieuse, elle a une nouvelle fois pris un bon départ dans cette finale Olympique qu'elle attendait depuis longtemps. Légèrement distancée par celle qui est maintenant sa rivale exclusive, elle a effectué les premiers 50 mètres en 26,59 secondes. Un virage dans le sillage de Kristin et une dernière ligne droite presque a sa portée pour terminer à la deuxième place du podium. Mais c'était sans compter sur l'étonnante Chinoise Zhuag Yong, une inconnue pleine de talent.

La course finale se joue alors a l'arraché. Entre la Chinoise et la Française la lutte est sévère. Mais avec deux centièmes d'avance, la longueur d'une phalange, la jeune asiatique arrache la médaille d'argent à Catherine. *« Cette première récompense me réconforte »*, affirme la nageuse de Cluses qui espère faire *« encore mieux en papillon, ma véritable spécialité »*.

La verra-t-on sur une plus haute marche du podium ? En tout cas elle est bien a sa place lundi au côté de la sculpturale Kristin Otto, version blonde de Grace Jones. Mâchoire carrée, brosse blonde. Sûre d'elle et dominatrice. Une ondine de choc. Carrosserie de combat. Blindage à l'émotion. Curieusement on a le même sentiment pour des raisons inverses quelques minutes plus tard lors de la remises des récompenses du 400 m 4 nages.

Une frimousse espiègle de première de la classe, l'air de trouver que l'hymne national est un peu trop long, *la satisfaction du devoir* accompli tout de même : il y avait tout cela, et encore plus, sur le visage de Janet Evans pendant que montait en face d'elle la bannière étoilée. Elle n'a pas failli comme Biondi ; elle n'a pas trahi comme Angel Meyers, disqualifiée pour dopage après les sélections américaines alors qu'elle était une favorite du 100 m nage libre. C'est un drôle de petit bout de gamine qui a oublié d'être bête en renonçant à aller à l'école.

De l'or pour Evans

Si la taille et le poids entraient en ligne de compte dans les critères de sélection d'une nageuse, il y a toutes les chances pour que Janet Evans n'ait pas été retenue dans l'équipe américaine. La Californienne est l'anti-nageuse selon les critères de l'est : même pas 1,70 m et à peine 52 kg. Il paraît pourtant qu'elle a un 3 appétit féroce. En tout cas depuis qu'elle barbotait à un an, en couche-culotte, dans la piscine et qu'elle sortait tout juste de l'eau pour prendre son biberon, Janet Evans nage très vite.

Elle a fêté son 17 éme anniversaire depuis moins d'un mois mais elle détient déjà depuis un an trois records du monde sur 400, 800 et 1500 m. Aucune nageuse n'avait fait aussi bien depuis l'Allemande de l'est Cornélia Ender en 1976. Janet serai-t-elle la seule à rivaliser avec les nageuses de RDA ? Lundi contrairement à sa tactique habituelle, elle a pris le commandement de la course dès le départ du 400 m 4 nages. Grace à son extraordinaire potentiel aérobique - elle peut notamment faire jusqu'à huit brasses sans reprendre son souffle - elle a résisté au retour en force de la Roumaine Lung et de l'Allemande Hunger. *Toutefois* elle a *mis plus de* temps (4 min 37 sec 76) que Petra Schneider lorsque celle-ci avait établi le record du monde en 1982 (4 min 36 sec 10). Il est vrai que ce temps était à l'époque meilleur que le record de France *masculin*. Au reste Janet Evans domine mieux son sujet en libre.

Bref, *ce poids plume* devrait valoir aux États-Unis son pesant d'or. Avec trois victoires elle ferait *aussi bien que* sa compatriote Debbie Meyer. C'était en 1968. Et M. Paul Evans, vétérinaire de son état, *ne se doutait* pas encore que quelques années plus tard, il allait devoir se lever tous les jours de la semaine à 4 h 45 *pour amener* son dernier rejeton faire des longueurs de bassin.

L'entraînement ! Adrien Moorhouse connaît aussi. Il compte les distances en miles et les poids soulevés en *stones*. Il *est Anglais*. Et il sait qu'il est le meilleur brasseur du monde à l'heure actuelle. Hélas ! la brasse *est* une nage de *style*. *Elle* impose une symétrie de mouvements des bras et des jambes qui est appréciée par des juges. Or ceux-ci n'avaient pas aimé la façon dont il avait procédé pour emporter la course des championnats *du monde* à Madrid en 1986, il lui a avaient retiré son titre. En Corée les arbitres n'ont pas chinoisé : Moorhouse a gagné et bien gagné. D'un ongle, d'un centième de seconde. Il a donc eu sa médaille. *Tandis que l'Américain* Steve Lundqvist a gardé son record du monde établi en finale à *Los Angeles*. Ephémère souvenir d'un moment de gloire. Au fait, que sont les beaux champions de l'Amérique devenus ?

SERGE BOLLOCH et ALAIN GIRAUDO.

Biondi battu au 200 mètres libre messieurs

Chasse au dauphin

Première surprise à la piscine olympique : *donné partant pour égaler le record* de victoires (sept) de Mark Spitz, l'Américain Matt Biondi a été devancé lundi 19 *septembre par deux nageurs en finale du* 200 m. Son vainqueur, l'Australien Duncan Armstrong, a fait coup double en établissant *un nouveau record du monde* de la spécialité : 1 min 47 s 25.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Dans ces Jeux de mythologie, deux animaux légendaires ont un peu perdu de leur pouvoir divin dans une piscine transformée en ring, un antre de pragmatisme *où il ne faisait pas bon,* lundi, se prendre pour un autre. Deux anachronismes de bassin, pas tout à fait hommes. Le *dauphin,* Matt Biondi (Etats-Unis), *et l'albatros,* Michael Gross (République fédérale d'Allemagne).Un mammifère aquatique et un grand *oiseau. Deux extra-terrestres de la natation,* qui se moquent si facilement des contraintes liquides, qui glissent avec tant d'élégance à la surface de toutes les distances du sprint, ont été battus par des types normaux, de simples *nageurs besogneux et efficaces, l'Australien* Duncan Armstrong et le Suédois Anders Holmertz.

Surprenante revanche des moulinets de *muscles* sur le surnaturel. De la technique apprise par cœur, cent fois répétée, les poumons *asphyxiés, la tête dans l'eau, bref des* condamnés au chlore à perpétuité sur les chanceux qui n'ont jamais eu peur de l'eau. Gross, le *punk blond des mers du Nord, gentil fou génial,* médaille d'or de Los Angeles et recordman du monde toute épaule déployée, *devait* avoir trop *l'air de croire* qu'il participait à une farce de collégiens. Non à une guerre de sous-marins en surface. Car *il* ne nage pas, *il survole,* de son mouvement de bras si lent, ses cinquante mètres de liberté.Il s'est perdu, lundi, dans la *forte houle du bassin de Séoul. La tête* dans les nuages,dans un autre rêve, relégué tout de suite, hors jeu. Obsédé seulement par le rythme *parfait de ses ailes, indifférent sans doute* aux machineries réalistes qui surchauffaient à ses côtés.

Extra-terrestre

Matt Biondi, lui, se prend vraiment pour un dauphin. Ces dernières semaines encore, il *s'entraînait en Floride et aux Bahamas à suivre* son meilleur *sparring-partner*, un mâle de plusieurs dizaines de kilos de souplesse aquatique. Il a assez répété, depuis son entrée au box-office des stars sportives, lors des championnats du monde de Madrid, *en 1986, que* la nage n'était qu'un divertissement d'aquarium. On a assez dit qu'il avait, des dauphins, l'ondulation de sirène, *l'échine d'une anguille.* Un rythme de bras encore plus lent que celui de Gross, son copain l'oiseau, une façon inégalable de ne pas toucher *l'eau.* Au contraire de s'y lover.

« Il est irréel », reconnaissait Rowdy Gaines, pourtant triple champion olympique de natation à Los Angeles. *« Il ne vient pas de notre planète »*, *disait de lui ce nageur de haute performance* mais qui admettait n'être lui-même qu'un homme, occupé à surmonter en permanence son incompatibilité avec l'eau. *A peu près comme* tout le monde. Comme Armstrong et Holmertz en tout cas. Biondi nage comme un dauphin, depuis les *Jeux de Los Angeles. Il a* relégué volontairement le travail d'endurance pour ne se nourrir que du bonheur de l'enlisement *liquide. Il ne concourt pas.* Il est à la recherche, inlassablement, d'une fusion parfaite, d'une sorte de phantasme pré-maternel. *Sa course est toujours un spectacle* bouleversant. Il paraît se moquer de la résistance de l'eau. Sûr qu'il respire dessous, qu'il doit y voir *mille étoiles !* Il ne fréquente les bassins que pour y goûter un autre mystère marin, pour avoir quelque chose à raconter à ses compagnons de jeu du Gulf Stream. Un dauphin sorti du paradis...

Lundi,ces deux animaux ont été pris par d'impitoyables chasseurs, du type le plus conventionnel, le plus banal. Par deux champions de modèle courant, *habitués à gifler la* surface pour s'y faire une place. Hostiles à la flotte et pour cela dominateurs. Biondi le dauphin a tenu *plus longtemps que l'albatros.* Presque quatre longueurs, à tout prendre. Il était donné comme le meilleur par les pronostiqueurs. *Il avait rasé sa barbe,* à la satisfaction de ses entraîneurs. Biondi, presque parmi les vivants, les simples athlètes de l'équipe américaine.

De ses nageoires de neuf pouces, surtout de ses battements si lents, il précédait encore *les nageurs ordinaires* à la fin de son troisième cinquante mètres. La piscine olympique n'avait d'yeux que pour lui, pour cette *nouvelle exhibition* de parc nautique. Elle souffrait déjà de la peine de l'oiseau, aux ailes de plus en plus *molles, derrière. Mais à cet instant, aux* derniers vingt-cinq mètres, elle n'aurait pas parié un won coréen sur la chute du surnaturel. Les *dieux devaient encore gagner, puisqu'on était* dans l'Olympe.

Qui vit Armstrong faire la nique au dauphin, le *Suédois dépasser l'albatros ? Les autres* faisaient jaillir tellement de gerbes d'eau. Ils avaient tellement l'air à la peine, le corps cassé *pour survivre,* la *nuque raide et le souffle court.* Biondi ondulait toujours, sa ligne d'eau lisse comme un lac, donnant la trace comme un *poisson pilote.* Encore à sa joie de *se mouvoir sans* frein.

Hélas, ce dauphin s'amusa trop longtemps. *Quelques mètres de trop.* Un coup de *rein* trop lymphatique. Un battement trop ample. Au plot, Armstrong le mortel toucha le premier, dans un fracas d'hélice mécanique. Sans grâce, mais pour la gagne. Bricoleur, sans doute,mais avec un acharnement digne d'estime *puisqu'il* permet de croire en la possible victoire des pesanteurs terrestres sur les légèretés divines. *Et pour le compte, pour régler plus nettement* cette histoire d'homme contre la bête, Holmertz bouscula lui aussi le mammifère. Pour dix centièmes ! Dix centièmes d'importance, car ils effacèrent, lundi, l'illusion des poissons dans un bassin olympique.

Et comme pour en terminer avec le rêve,le tableau d'affichage électronique brisa net tout reste de magie. *C'était bien là* sacre temporel, puisque Armstrong, apprenait-on, venait de battre le record du monde du 200 mètres *(1 min 47 s 25 contre 1 min 47 s 44).* Le dauphin et l'albatros étaient laissés à leur différence, oubliés déjà par la force de l'exploit.

Il n'y eut pas d'ailleurs que de la surprise dans cette victoire. Mais presque un soulagement. La natation de compétition restait une *discipline sportive, parmi les plus ingrates,* où le labeur de bête de somme conservait quelque chances. Armstrong, pendant sa conférence de presse, *présenta* aux journalistes américains une banale figure de gosse poussé trop vite, nourri de vitamines, jeté dans un bassin, de gré où de force, depuis sa tendre enfance. On était loin de la mer de Floride. Au côté du nouveau champion olympique, Biondi, l'allure triste d'un G.I projeté au Vietnam, avec ses cheveux ras, ses épaules inutiles et ses yeux apeurés, devait d'ailleurs penser à ses compagnons de *jeux.* L'eau n'était-elle plus harmonie et amusement pour tous les corps qui s'y plongeaient ? Sur le Gulf Stream, *là-bas, les dauphins devaient* verser des larmes, devant la télé.

Armstrong n'est d'ailleurs pas qu'un homme normal. Il est lucide. Il se déclara *« heureux d'avoir gagné, même si c'était par hasard »*. Pas dupe du pouvoir des dieux sur la foule. Pas dupe de ce foutu merveilleux qui, malgré la preuve de ce 200 mètres, trouble toujours les traqueurs de songes olympiques. Le champion et son second, *le Suédois, s'effacèrent* vite des questions. Biondi était sonné, mais il restait dauphin. Différent.

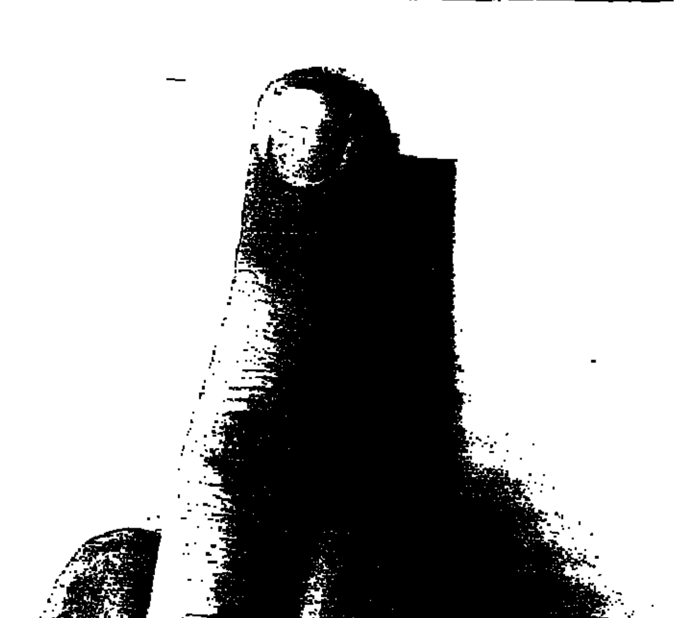
Hors-bord de piscine

Les journalistes américains, amateurs d'histoires mégalos, en voulaient surtout à leur nageur de légende d'avoir manqué le Grand Challenge : rafler sept médailles d'or à Séoul pour répéter l'exploit de Mark Spitz aux Jeux de Munich, en 1972. Il avait beau leur expliquer que lui-même n'avait jamais tenté tel pari. Que c'était-là affaire de presse à sensations. Le public du parc à attractions nautiques était déçu.

« Times are changing », déclarait Matt Biondi, de ce ton d'enfant malheureux de se voir revenu sur terre.On n'était plus, c'est sûr; au temps de Mark Spitz, cet autre phénomène, qui avait tant gagné par supériorité sur les autres. Ce que le dauphin voulait dire, c'est qu'en 1988 d'autres nageurs jouent désormais les *hors-bord de piscine. Ces* deux du 200 mètres d'abord, mais aussi des Allemands de l'Est, des Chinois, des Anglais,un Polonais, même une Française... *Rien* que des pragmatiques à l'entraînement. Une bande de mortels bien décidés à bousculer encore les deux animaux *dans le sept d'or, le chiffre sacré de* Mark Spitz. Pour eux, pour Biondi, surtout, il reste d'autres épreuves, peut-être d'autres chances *de mêler médailles et jeux d'eau.* Les 50, 100 mètres libres, les relais. Pour l'albatros blond, le 100 mètres papillon.

Mais cette première grande épreuve leur aura montré, à l'un comme à l'autre, que les nageurs ont peut-être raison d'*« être dans leur tête »*, ce que Matt Biondi *reprochait encore récemment* au bas peuple de la flottaison difficile. Il n'y mettait aucun mépris. Il voulait surtout expliquer que, pour lui, la nage devait *rester* ludisme, loin des enjeux de la course. C'étaient bien là propos risqués de jeunes animaux trop gâtés, trop *doués,* qui prennent l'océan pour une partie de plaisir.

PHILIPPE BOGGIO.



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

GYMASTIQUE : les Soviétiques dominent les imposés par équipes

Cairon blessé et navré

Les é s de gymnastique ont com é, dimanche, par les exe es imposés par équipes. les hommes, où la dominat es Soviétiques a été évidente Français ont présenté u uipe où les remplaçants s nombreux. Dernier écarté d sélection, pour blessure, J Luc Cairon conteste la décis les responsables.

SÉOUL
de no nvoyé spécial

Jea uc Cairon n'est pas conten e spécialiste français du cheval rçons ne parvient pas à dissim sa colère après son éliminon de l'équipe olympique.

« J'avais parlé avec le directeur technique national que ma cheville enflée ne m'empêcherait pas de concentrer tous mes efforts sur le cheval d'arçons où je comptais présenter un nouveau mouvement », assure le triple champion de France. Face à cette volonté et aux heures de soins et de piscine qui ponctuaient son entraînement, le DTN décidait de donner sa chance au gymnaste. Jean-Luc Cairon a donc suivi ses camarades au Japon pour l'ultime stage de préparation.

« Je sentais que mes chevilles supporteraient les efforts », raconte le jeune homme. Mais arrivé à Séoul, il lui a fallu abandonner les tapis pour les réceptions afin de se préparer dans les conditions de la compétition. Le mardi précédant l'ouverture des Jeux, une récept n difficile lui procure de nouvelles douleurs. Et la décision du DTN to be, sans appel. *« Cairon n'est pas mesure de suivre l'entraînement »*, annonce Jean-Claude Jacquetin.

Le gymnaste c teste la décision. Il estime que sa place est toujours dans l'équipe n ionale. *« Lors des épreuves par é ipes, comme seules les cinq meill res notes des six compétiteurs sont prises en compte, je pouvais concourir, sans nuire à l'équipe, en réussissant une performance pour me qualifier pour les finales par points au cheval d'arçons. »* Les responsables en ont décidé autrement. Après la défection de Laurent Barbiéri, à la suite d'une blessure en avril, ils choisissent de se priver du deuxième espoir national pour faire confiance aux jeunes.

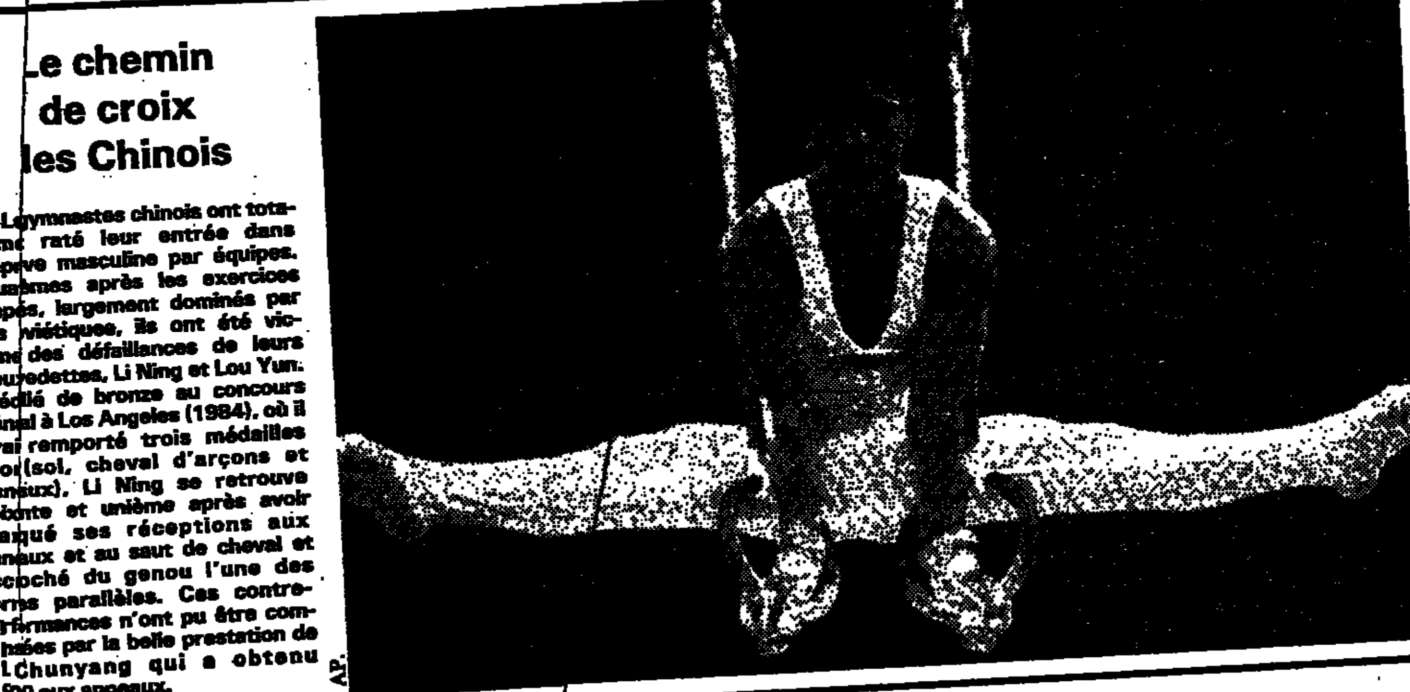
De gymnaste de compétition, Jean-Luc Cairon s'est retrouvé simple touriste à l'ouverture des Jeux. *« J'ai l'impression d'avoir affaire à des ingrats »*, fulmine le sportif qui souhaite être opéré le plus vite possible. *« Pour moi, rien n'est terminé »*, ajoute-t-il en songeant déjà aux prochains championnats du monde *« puis la rencontre France-RDA. Je vais que la partie était difficil »*, explique le finaliste des Jeux de os Angeles. Une mauvaise che au saut lui avait en effet provoq une déchirure au jambier postérir, il y a cinq semaines. Mais malé sa douleur, le Lorrain, agé de gt-deux ans choisissait de se batt pour figurer parmi les meilleurur ses agrès préférés.

En attendant, Cairon ne quitte pas Séoul et le stade de gymnastique. Il a obtenu un poste de « consultant » auprès de TF1. Dans une cabine située à quelques mètres de celle où son camarade Barbiéri officie pour Antenne 2. Les vedettes françaises pourront ainsi commenter les évolutions de leurs remplaçants aux agrès.

S. B.

Le chemin de croix les Chinois

L gymnastes chinois ont totalem raté leur entrée dans l'épr ve masculine par équipes. Qua mes après les exercices impo s, largement dominés par les viétiques, ils ont été victime des défaillances de leurs deu vedettes, Li Ning et Lou Yun. Médé de bronze au concours gén al à Los Angeles (1984), où il avai remporté trois médailles l'or (sol, cheval d'arçons et nneaux), Li Ning se retrouve obante et unième après avoir manqué ses réceptions aux nneaux et au saut de cheval et coché du genou l'une des rres parallèles. Ces contre-rformances n'ont pu être comensées par la belle prestation de Chunyang qui a obtenu 900 aux anneaux.



AP

CYCLISME : les Français quatrièmes du 100 km contre la montre

Soufflerie et coup de vent

L'Allemagne de l'Est a remporté, dimanche 18 septembre, la médaille d'or du 100 km contre la montre par équipes devant la Pologne et la Suède. L'équipe de France, composée de Laurent Bézault, Eric Heulot, Pascal Lance et Thierry Laurent, a terminé quatrième, à deux secondes seulement des inattendus Suédois.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Mort le solex ? Allons donc ! Quatre vélos à l'épais cadre noir, juvéniles cousins de l'ancêtre à moteur, ont rapporté de l'or, dimanche, à leurs utilisateurs. Propulsées par quatre paires de jambes-pistons *made in RDA*, ces curieuses machines ont tenu la vedette sur la route de Imjin-Gak, à moins de vingt kilomètres de la frontière entre les deux Corées. Sur un circuit très roulant, coquettement bordé d'un double buisson de cosmos mauves, le progrès technique a une nouvelle fois triomphé. Les bicyclettes de Kummer, Ampler, Landsmann et Schur sont les dernières merveilles sorties des souffleries des laboratoires de recherche est-allemands.

Lucien Bailly, le directeur technique national français, apprécie en connaisseur. Mais pour lui, leur aérodynamisme est trop beau pour être honnête. *« En fabriquant un vélo monobloc profilé en matériaux composites, les Allemands de l'Est ont contourné la réglementation qui interdit l'apport sur un vélo de tout carénage destiné à faciliter la pénétration dans l'air »*, explique-t-il. Pourtant sa réclamation a atterri dans la corbeille à papiers du jury. Normal : en cyclisme la loi est toujours prise de vitesse. *« Le règlement est en perpétuel devenir »*, regrette le DTN, en rappelant que les Italiens sont devenus champions du monde l'an dernier grâce à un système inédit d'ancrage (1) qui fut interdit deux mois plus tard. Le vélo révolutionnaire des Allemands ne fera-t-il que trois petits tours à Séoul (2) ?

Les coureurs français n'ont pas seulement été victimes d'un retard technologique. Au passage des 75 km, leur médaille de bronze n'était menacée que par l'Italie. Comment les Suédois, très en retard à cet instant, s'y sont-ils pris pour leur griller la politesse ? *« Etant donnée la façon dont nous avons fini, aucune équipe ne pouvait nous reprendre 58 secondes en 25 km, c'est impossible,* affirme Michel Theze, l'entraîneur de l'équipe. *Je ne vois qu'une explication : le vent. »* Les conditions de course ont en effet pu changer entre le passage des Suédois, partis parmi les premiers, et celui des équipes les plus fortes qui furent les dernières à s'élancer.

Un coup de vent, et s'envole l'espoir. Malgré un dernier sprint dans la ligne droite de l'arrivée, les Français ont échoué d'un souffle. *« Nous avons fini au bord des larmes »*, confiait Laurent Bézault, épuisé par l'effort. C'est la fin d'une belle aventure de quatre copains, dont trois se retrouveront dès le mois prochain chez les professionnels. Déjà quatrièmes au Mondial 1987, ils avaient espéré tirer le bénéfice de deux années d'entraînement intensif. Pour connaître le bonheur olympique, certains avaient même renoncé l'an dernier à des contrats professionnels. Laurent Bézault, futur équipier de Jean-François Bernard chez Toshiba, ne le regrette pas : *« J'espère que les recherches entreprises sur le matériel et le travail que nous avons fait profiteront à la génération qui nous suit. »*

Il y a deux ans, les quatre gaillards avaient reçu une spécialité moribonde en héritage. La France venait de connaître le ridicule de la dernière place aux championnats du monde. Ce type d'épreuve ne tolère pas l'improvisation : *« C'est un effort de puissance et de rythme,* explique Lucien Bailly. *Il faut des hommes de fond ayant des qualités de poursuiteurs mais entraînés différemment pour soutenir un effort total de deux heures. En plus de l'entraînement physique individuel, il faut beaucoup de travail collectif pour posséder les techniques de synchronisation, d'abri, de relais. »*

Sur les routes de Sologne

En course par équipes, les secondes se grignotent à quatre. La moindre baisse de rythme de l'un des équipiers peut provoquer la perte de l'ensemble.

La direction technique nationale avait planifié la saison de chacun en fonction des Jeux, et depuis deux mois ils étaient réunis pour peaufiner les automatismes sur les routes tranquilles de Sologne. *« La principale difficulté est d'acquérir le rythme en début de course,* dit Lucien Bailly. *Généralement, il est établi après cinq kilomètres et ne varie guère par la suite. »* C'était là le principal défaut des Français, lents à se mettre en action. Or, sur les routes coréennes, ils furent immédiatement dans l'allure, installés dès le premier tiers de la course à la troisième place. Dans le box de l'équipe française en bordure de route, tous les pointages étaient au beau fixe. On pouvait compter sur les qualités de finisseur du groupe pour résister aux favoris italiens et soviétiques. La mission était accomplie. Maudit vent suédois, il a jeté un sacré froid.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Les coureurs étaient attachés à leur selle.

(2) Les Allemands de l'Est comptent utiliser ces vélos dans deux épreuves sur piste : poursuite et kilomètre.

la télévision

Lundi 19 septembre

14 h30-17 h (différé, A 2) : *gymnastiq* (imposés par équipes dames), *volley-all* (France-Tunisie), *haltérophilie*.

18 h19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball* (ames), *boxe, sports équestres, footbdl, penthatlon moderne (escrime), gymnastique, natation, volley-all, haltérophilie, lutte, taekwondo.*

19 h10-19 h 30 (A 2) : « Journal des Jeux ».

Mardi 20 septembre

0 h 10-6 h 45 (direct, A 2) : *boxe, gymnastique* (libres par équipes messieurs), *natation* (séries 100 m papillon messieurs, 200 m libre dames, 400 m quatre nages messieurs, 200 mètres brasse dames, relais 4 × 200 m libre messieurs), *plongeon* (tremplin messieurs).

6 h-6 h 30 (résumé, TF 1) : *aviron, tir, plongeon, tennis* (premier tour messieurs), *natation*.

6 h 30-7 h 30 (direct, TF 1) : *boxe, gymnastique* (suite libres par équipes messieurs).

13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : *basket-ball*, (messieurs), *boxe, sports équestres, gymnastique, handball, hockey sur gazon, aviron, tir, natation, plongeon, tennis, volley-ball, lutte taekwondo.*

14 h 30-17 h (différé, A 2) : *gymnastique, haltérophilie, cyclisme* (1 km contre la montre messieurs).

18 h-19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball* (messieurs), *boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne, volley-ball, haltérophilie, lutte, voile* (première régate) *taekwondo.*

19 h 10-19 h 30 (A 2) : « Journal des Jeux. »

Mercredi 21 septembre

0 h 10-6 h 45 (direct, A 2) : *aviron, gymnastique* (libres dames par équipes), *natation* (finale 100 m papillon messieurs, 200 m libre dames, 400 m quatre nages messieurs, 200 m brasse dames, relais 4 × 200 m libre messieurs), *cyclisme* (vitesse et poursuite individuelles).

6 h - 7 h 30 (résumé, TF 1) : *aviron, cyclisme, tir, natation, sports équestres, escrime* (fleuret) *gymnastique*.

Les résultats

BOXE

Catégorie oq (moins de 54 kg)

Le França Jean-Marc Augustin a été battu au points (5-0) par le Sud-Coréen Byun Jong-Il le samedi 17 septembre lors premier tour.

CYCLISME

Messieurs

10 km contre la montre par équipes

1. RDA, en 1 h 57 min 47 s, (U. Ampler, M. Kummer, M. Landsmann, J. Schur) moyenne : 50,935 km/h.
2. Pogne, 1 h 57 min 54 s.
3. Sède, 1 h 59 min 47 s.
4. ance, 1 h 59 min 49 s.

HALTÉROPHILIE

Catégorie des 52 kilos

1. S. Marinov (Bulgarie) 270 kg (rord du monde) ; ancien record 265 kg par le Chinois He Zhuoqiang en 1988 à Shilong.
2. G. Byung-Kwan (Corée du Sud) 20 kg.
3. H. Zhuoqiang (Chine) 257,5 kg.

● *Le Bulgare Marinov a également battu le record du monde à l'arraché en soulevant 120 kg (ancien record au Chinois Zhuoqiang 119,5 kg).*

NATATION

Dames

100 m nage libre

1. Otto (RDA), 54 s 93.
2. Yong (Chi.), 55 s 47.
3. Plewinski (Fr.), 55 s 49 (nouveau record de France ; ancien record par elle-même en 55 s 53 le dimanche 18 septembre en séries).
4. M. Stellmach (RDA), 55 s 52 ; 5. S. Poll (CRC), 55 s 90 ; 6. K. Brienesse (P-B), 56 s 15 ; 7. D. Torres (E-U), 56 s 25 ; 8. C. Ven Bentum (P-B), 56 s 54.

La Française Jacqueline Delord a terminé sixième de la cinquième série qualificative en 58 s 22.

400 m quatre nages

1. J. Evans (E-U), 4 min 37 s 76 ;
2. N. Lung (Rou), 4 min 39 s 46 ;
3. D. Hunger (RDA), 4 min 39 s 76 ;
4. E. Dendeberova (URSS), 4 min 40 s 44 ; 5. K. Nord (RDA), 4 min 41 s 64 ; 6. J. Clatvorthy (Aus), 4 min 45 s 86 ; 7. L. Li (Chine) 4 min 47 s 05 ; 8. D. Procter (Aus), 4 min 47 s 51.

La Française Christine Magnier a terminé cinquième de la deuxième série qualificative en 4 min 51 s 91. Elle s'est classée sixième de la finale B en 4 min 53 s 29.

Messieurs

100 m brasse

1. A. Moorhouse (G-B), 1 min 2 s 4 ;
2. K. Guttler (Hon), 1 min 2 s 05 ;
3. D. Volkov (URSS), 1 min 2 s 20 ;
4. V. Davis (Can), 1 min 2 s 38 ;
5. T. Debnar (Hon), 1 min 2 s 50 ;
6. R. Schroeder (E-U), 1 min 2 s 55 ;
7. G. Minervini (Ita), 1 min 2 s 93 ;
8. C. Poswiat (RDA), 1 min 3 s 43.

Les Français David Leblanc et Cédric Péricaud ont respectivement terminé quatrième et sixième de la cinquième série qualificative en 1 min 4 s 56 et 1 min 5 s 46.

200 m nage libre

1. D. Armstrong (Aus), 1 min 47 s 25 (record du monde ; ancien record en 1 min 47 s 44 par l'Allemand de l'Ouest Michael Gross, à Los Angeles, en 1984) ;
2. Holmertz (Suède), 1 min 47 s 89 ;
3. M. Biondi (E-U), 1 min 47 s 99 ;
4. Wodjdat (Pol), 1 min 48 s 40 ;
5. M. Gross (RFA), 1 min 48 s 59 ;
6. Zesner (RDA), 1 min 48 s 77 ;
7. Dalbey (E-U), 1 min 48 s 86 ;
8. T. Fahrner (RFA), 1 min 49 s 19.

Le Français Stéphan Caron a terminé deuxième de la sixième série qualificative en 1 min 49 s 66. Ludovic Depickère s'est classé huitième de la septième série en 1 min 53 s 81.

PENTATHLON MODERNE

Classement après l'épreuve d'équitation

1. A. Watson (Aus), 2. M. Abouelsouad (Egyp), 3. H. Saito (Jap) (...) 22. J. Bouzou (Fra) (...), 28. C. Ruer (Fra) (...), 44. B. Génard (Fra).

PLONGEON

Dames

Haut vol

1. X. Yannei (Chine), 445,20 pts.
2. M. Mitchell (E-U), 436,95.
3. W. Williams (E-U), 400,44.

TIR

Dames

Carabine à air comprimé

1. I. Chilova (URSS), 498,5 pts.
2. S. Sperber (RFA), 497,5.
3. A. Malhoukina (URSS), 495,5.

Les Françaises Dominique Auprêtre et Valérie Malet se sont classées vingtièmes des qualifications avec 388 points.

Messieurs

Pistolet libre

1. Babii (Rou.), 660 pts.
2. Skanaker (Suè.), 657.
3. Bassinski (URSS), 657.
19. Cola (Fr.), 555.

Carabine petit calibre position couchée

1. Varga (Tch.), 703,9 pts.
2. Young-Chul (CdS), 702,8.
3. Zahonyi (Hon.), 701,9.

TIR

Dames

Pistolet sportif

1. N. Slaukvadze (URSS), 690 pts.
2. T. Hasegawa (Jap.), 686.
3. J. Sekaric (You.), 686.
7. E. Manchon (Fr.), 684.

VOLLEY-BALL

Messieurs

Premier tour

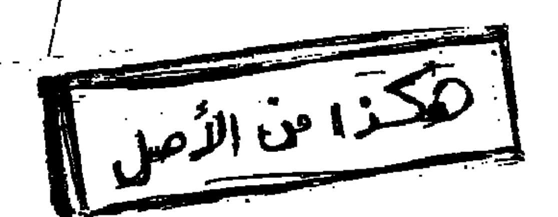
Groupe « A ». – Suède-Corée du Sud 3-2 ; Brésil-Italie 3-0 ; URSS-Bulgarie 3-0.

Groupe « B ». – Pays-Bas-France 3-1 ; Etats-Unis-Japon 3-0 ; Argentine-Tunisie 3-0.

Deuxième tour

Groupe « A ». – URSS-Suède : 3-0 ; Bulgarie-Italie 3-0.

Groupe « B ». – France-Tunisie 3-0 (15-10, 15-3, 15-9) ; Etats-Unis-Pays-Bas 3-1.



Les XXI[es] Jeux olympiques à Séoul

PLONGEON : un entretien avec l'entraîneur de Greg Louganis

Figures d'artiste

Athlète à la plastique parfaite, l'Américain Greg Louganis, âgé de vingt-huit ans, est l'incarnation parfaite de son sport, le plongeon. Imbattable et imbattu depuis dix ans – il totalise cinq titres mondiaux et deux médailles d'or olympiques, – ce champion qui à la ville est tout à la fois mannequin, danseur et acteur de cinéma est désormais menacé par trois acrobates chinois, Tong, Li et Tan. La fin d'un règne ? Ron O'Brien, entraîneur de Louganis depuis 1978, raconte le royaume de son protégé.

SÉOUL
correspondance

« Qui est Greg Louganis ?

– Le plongeur parfait. Il possède toutes les qualités requises par ce sport. Personne d'autre que lui ne les a autant réunies. Il est bien bâti. Très souple. Très fort. Très rapide. Il a du charme, il est gracieux naturellement dans tous ses mouvements. Il a un sens inné de l'orientation dans l'espace, il n'est donc jamais perdu dans ses plongeons. Il sent toujours où il se trouve et ne panique pas. En plus, il possède un caractère de compétiteur hors pair. Il le fallait pour rester au sommet si longtemps...

– Trois olympiades complètes ?

– Greg s'est révélé en finissant deuxième, à Montréal, en 1976. Il avait seize ans. Peu d'adolescents sont capables d'un tel exploit. Il y a d'habitude un problème de force, de maturité. Mais Greg était déjà un cas à part. De neuf à seize ans, il avait fait du plongeon, avec divers entraîneurs, chez lui, en Californie du Sud. Et puis il a décidé d'aller aux Jeux. Il a pris contact avec le docteur Sammy Lee, un Américano-Coréen, l'un des meilleurs entraîneurs de plongeon du monde. Sammy Lee a accepté de s'occuper de Greg. Il l'a pris chez lui pendant plusieurs mois avant Montréal. Et Greg a réussi.

– Vous êtes devenu son coach il y a environ dix ans. Depuis, il n'a quasiment jamais été dominé. Les autres plongeurs ont-ils failli étouffer sous Louganis ?

– Au contraire, Greg a donné un élan extraordinaire au plongeon ! Il attire les média naturellement, bien qu'il ait été très timide au début. On vient le voir, et on parle de nous par la même occasion. En plus, grâce à lui, la discipline a énormément progressé en dix ans.

– Greg Louganis a-t-il apporté une contribution originale à cette évolution ? A-t-il inventé de nouveaux plongeons, par exemple ?

– Non. On ne plonge pas au hasard. Le règlement établit une liste de figures autorisées en compétition. L'époque de Greg a été marquée par l'apparition de nouvelles figures, vers 1982-1983. Cela a ouvert une porte. Greg a été le premier à en profiter. Il est resté quasiment seul à son niveau un ou deux ans. Les autres ont voulu le rattraper. Cette course-poursuite a été tout bénéfice pour le sport.

– Greg Louganis n'a jamais effectué de figures originales, pour lui, à l'entraînement ?

– Il s'entraîne pour faire ce qu'il a à faire en compétition. Ce n'est déjà pas si facile. On ne trouve pas les recettes dans un livre, « Comment réaliser les figures demandées »...

Il faut chercher. Le coach essaye de donner une image au plongeur, de lui faire saisir les gestes à faire. C'est tout un travail psychologique... Parfois, on doit même se servir de l'hypnose pour faire entrer un mouvement dans la tête d'un plongeur. Cela ne m'est pas arrivé avec Greg. Alors, avec tout ça, les mouvements « inventés » à l'entraînement... Les plongeurs acrobates le font peut-être. Ils viennent du trampoline, c'est dans leur nature. Mais Greg Louganis n'est pas comme cela.

– Greg Louganis n'est pas un acrobate ?

– Non, c'est un danseur. Il n'est pas né au plongeon en sautant, mais en dansant, depuis son plus jeune âge. Il a toujours continué. Il s'est d'ailleurs produit récemment avec le National Kaléidoscope Ballet d'Indianapolis. Son style et sa méthode viennent de là. Si vous voulez un apport décisif de Greg au plongeon, le voilà ! Avec lui, les plongeurs ont compris qu'ils étaient des artistes. Regardez Greg Louganis plonger, vous verrez Mikhaïl Baryshnikov en train de danser !

– Un danseur ne prend pas de risques physiques exagérés. Les plongeurs ont-ils quelque chose en plus ?

– Le danger existe, bien sûr. On peut toucher le tremplin ou retomber à plat sur l'eau. Il y a la douleur physique, et parfois des blocages psychologiques ensuite. J'ai connu une fille qui avait touché une fois le tremplin avec la tête. Elle avait tellement peur ensuite qu'elle ne pouvait plus faire un certain type de sauts. Elle a du arrêter la compétition.

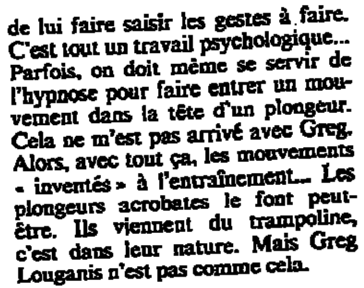
– Greg Louganis a-t-il peur ?

– Quand on est aux Jeux, on sait ce que l'on fait et qui l'on est. Greg et tous les autres, ont un respect très sain pour ce qu'ils font. Les risques inutiles sont exclus. Mais, dans le cas particulier de Greg, ses qualités, notamment d'équilibre, le mettent assez bien à l'abri des dangers.

– Les plongeurs chinois semblent menacer sérieusement Greg Louganis à Séoul. En quoi sont-ils différents de lui ?

– Ils sont techniques, acrobatiques, et très mécaniques. Greg, lui, est un artiste avant d'être un technicien. Il reste le plus onctueux. »

CLAUDE ASKOLOVITCH.



Un accoucheur de projets

Les étudiants britanniques sont particulièrement peu enclins à créer leur entreprise, à en croire les statistiques selon lesquelles seulement 0,3 % d'entre eux le font contre 8 % aux Etats-Unis. Pour redresser cet état d'esprit, la Manpower Services Commission, organisme officiel chargé de promouvoir la formation professionnelle et l'esprit d'entreprise, a lancé le Graduat Enterprise Program, expérimenté avec succès, il y a trois ans, à la Cranfield Business School.

Ce programme comprend plusieurs phases. Une première session d'une demi-journée, avec présentation de vidéo, permet d'exposer aux candidats les avantages et les inconvénients de la création d'entreprise. Deux jours d'atelier leur donnent ensuite la possibilité de présenter leurs projets à des experts, tout en recevant une initiation aux techniques de base de la gestion et de la comptabilité. Enfin, 450 candidats sélectionnés peuvent passer quatre semaines de stages dans une école de commerce, où ils reçoivent une formation théorique, des conseils pratiques et ont la possibilité de prendre des contacts sur le terrain. L'école continuera ensuite à les suivre et à les aider.

Les stagiaires, qui doivent être inscrits au chômage, reçoivent une indemnité de 40 £ par semaine. « *Démarrer sa propre affaire, c'est prendre un risque*, estime Linda Skinner, directrice du département entreprise de l'université de Bristol. *Il y a tant de choses qui peuvent tourner mal qu'il vous faut une sage-femme à vos côtés. Je crois que le GEP aide nos stagiaires à accoucher de leur projet.* »

A. L.

● Transition

Pour son vingtième anniversaire, le club de Rome organise, du 25 au 28 octobre, à Paris, une conférence sur le thème « *La grande transition, des raisons de vivre et d'espérer* », qui se terminera par une session spécialement destinée aux jeunes, au grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Club de Rome, 68, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

● Tourisme

L'université de Savoie organise sur deux ans (janvier 1989-décembre 1990) un cycle de formation continue sanctionné par un diplôme d'université pour les cadres d'associations et d'organismes sociaux de tourisme, de loisirs et de vacances.

(Université de Savoie, 27, rue Marcoz, BP 1104, 73011 Chambéry Cedex. Téléphone : 79-69-27-18).

● Galvanoplastie

L'institut universitaire de formation continue de Besançon lance une formation en galvanoplastie de sept mois (quatre mois d'étude, trois mois en entreprise) débouchant sur un diplôme universitaire. Inscription (niveau bac scientifique) jusqu'au 30 octobre.

(Université de Franche-Comté, formation continue, route de Gray, 25030 Besançon Cedex. Téléphone : 81.50.32.86.

Le week-end sportif

Automobilisme

1000 KILOMÈTRES DE SPA-FRANCORCHAMPS

L'équipage Baldi-Johansson-Sauber (Mercedes C-9), a remporté, dimanche 18 septembre, les 1000 km de Spa-Francorchamps devant Lammers-Brundle (Jaguar XJR-9). Grâce à cette deuxième place, Jaguar s'assure pour la deuxième année consécutive le titre mondial en sport-prototypes.

Cyclisme

TOUR DE LA COMMUNAUTE

Classement général final. – 1. Fignon (Fr., Système U), 44 h 6 min 40 s ; 2. Rue (Fr.), à 1 min 4 s ; 3. Lurvik (Norv.), à 2 min 27 s ; 4. Toman (Tch.), à 2 min 37 s ; 5. Flicher (Fr.), à 2 min 39 s.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Douzième journée)

*Montpellier et Paris-SG	0-0
*Toulouse et Auxerre	0-0
*Laval b. Bordeaux	1-0
*Marseille b. Cannes	2-1
*Matra Racing b. Nantes	2-0
*Sochaux et Monaco	0-0
*Nice b. Lens	3-0
*Lille et Toulon	0-0
Metz b. *Strasbourg	2-1
*Saint-Etienne et Caen	1-1

Classement. – 1. Paris-SG et Auxerre, 24 pts ; 3. Marseille, 23 ; 4. Nice, 21 ; 5. Bordeaux, 20 ; 6. Nantes et Monaco, 19 ; 8. Montpellier, 18 ; 9. Sochaux, Toulon et Cannes, 17 ; 12. Matra Racing, Metz et Toulouse, 16 ; 15. Lille et Laval, 14 ; 17. Strasbourg et Caen, 9 ; 19. Lens, 6 ; 20. Saint-Etienne, 5.

Deuxième division
(Douzième journée)

GROUPE A

*Brest et Rennes	0-0
Mulhouse b. *Beauvais	2-0
*Nancy b. Le Mans	3-0
*Dunkerque b. Quimper	1-0
*Rouen et Gueugnon	0-0
*Créteil b. Reims	2-0
*Le Touquet et Guingamp	1-1
*Angers b. Valenciennes	3-1
*La Roche AEPB b. Abbeville	3-0

Classement. – 1. Brest, 28 pts ; 2. Mulhouse, 25 ; 3. Nancy, 23 ; 4. Rennes, 22 ; 5. Créteil, 19.

GROUPE B

*Clermont-F. b. Lyon	1-0
*Niort b. Nîmes	2-0
Le Havre b. *Annecy	2-1
*Bastia b. Le Puy	7-2
Martigues b. *Alès	1-0
*Dijon b. Orléans	3-0
*Montceau b. Sète	4-2
*Rodez et Cuiseaux-L.	2-2
*Istres b. Grenoble	3-1

Classement. – 1. Lyon, 27 pts ; 2. Nîmes, 25 ; 3. Le Havre, 22 ; 4. Bastia, 21 ; 5. Annecy, 20.

Golf

TROPHÉE LANCOME A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

1. Ballesteros (Esp.), 269 (64, 66, 68, 71) ; 2. Olazabal (Esp.), 273 (69, 68, 71) ; 3. Lyle (Ecosse) (75, 63, 66, 69, 69) ; 3. Lyle (Ecosse) (75, 63, 68, 72), Norman (Austr.), 278 (71, 72, 68, 67) ; 15[e] ex aequo Pendariès (Fr.) (69, 76, 69, 68), 282.

Motocyclisme

GRAND PRIX DU BRÉSIL
250 centimètres cubes

1. **Dominique Sarron** (Fr. Honda Rothmans) les 27 tours en 41 min 4 s 39, moyenne 148,523 km/h ; 2. Lavado (Ven., Yamaha) à 5 s 32 ; 3. Pons (Esp., Honda) à 11 s 38.

Classement final du championnat du monde. – 1. Pons (Esp.), 231 pts ; 2. Garriga (Esp.), 221 ; 3. Cornu (Sui.), 166 ; 4. **Dominique Sarron** (Fr.), 158.

500 centimètres cubes

1. Lawson (E-U, Yamaha), 47 min 6 s 32, (moyenne 156,330 km/h) : 2. Gardner (Aus., Honda), 47 min 19 s 68 ; 3. Schwantz (E-U., Suzuki), 47 min 27 s 67 ; 4. MacKenzie (G-B, Honda) 47 min 30 s 44 ; 5. **Christian Sarron** (Fr., Yamaha) 47 min 30 s 56.

Classement final du championnat du monde. – 1. Lawson (E-U), 252 pts ; 2. Gardner (Aus.), 229 ; 3. Rainey (E-U), 189 ; 4. **Christian Sarron** (Fr.). 149.

Tennis

TOURNOI DE BARCELONE
(Finale)

Carlsson (Suè.) b. Muster (Aut.), 6-3, 6-3, 3-6, 6-1.

Voile

FORMULE 40

Vainqueur du Grand Prix de La Rochelle dimanche 18 septembre, le Français Jean Le Cam *Biscuits Cantreau* s'est assuré le titre mondial des Formule 40.

Half Ton Cup

Le Français Marc Bouet *Elf Aquitaine* a remporté, samedi 17 septembre à Poole (G-B), le titre de champion du monde devant ses compatriotes François Lamiot *Sodifac* et Norbert Druizend *EJP 3*.

SCIENCES

Le physicien Philippe Nozières médaille d'or du CNRS

La médaille d'or du CNRS pour 1988 a été attribuée à M. Philippe Nozières, physicien, professeur au Collège de France, pour l'ensemble de son œuvre.

Né le 12 avril 1932, à Paris, M. Philippe Nozières, est ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de physique. Docteur d'Etat en 1957, spécialiste des systèmes de particules et de la matière condensée, il a fait des travaux importants sur les propriétés des impuretés dans les métaux, la croissance cristalline, le comportement de l'hélium-3, l'hydrodynamique des suspensions. Animateur du groupe de physique théorique de l'Institut Laue-Langevin de Grenoble, membre de l'Acamédie des sciences depuis 1981, il fut, en 1985, le premier physicien français à recevoir le prix Wofl.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 17 septembre 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-926 du 15 septembre 1988 portant application du titre II de la loi n° 87-1132 du 31 décembre 1987 autorisant, en ce qui concerne la prise de possession des immeubles nécessaires à l'organisation ou au déroulement des XVI[es] Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, l'application de la procédure d'extrême urgence et la réquisition temporaire.

∴

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 18 septembre 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 12 septembre 1988 fixant les équivalences de titres ou diplômes prévues pour accéder aux concours externe ou interne de l'agrégation.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Elisabeth GORDON**
et
Pierre HUGUENIN
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Chloé Nan,

Lausanne, le 14 septembre 1988.

– **Jacques-Xavier et Simonne MATHIEU, Jacques et Claude PERRIER,**
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils

Evrard

chez Damien et Laurence,

le 13 septembre 1988.

64, Eland Road,
5 W 11 Londres.
6, rue du Foin,
75003 Paris.
143, rue de la Pompe,
75116 Paris.

Décès

– M[me] Françoise Berbach,
née Wirrmann,
Julien, Thomas et Adèle,
M. et M[me] Médard Berbach (père),
M. et M[me] Bruno Wirrmann,
Les familles Sniatecki, Berbach, Dibling, Elchinger, Monath, Wirrmann
Et les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part que

M. Médard BERBACH,
directeur du contentieux
de la CPAM de Haguenau,

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 8 septembre 1988 au terme d'une pénible maladie, dans sa quarante-cinquième année, après avoir survécu vingt-trois ans grâce à une greffe du rein,

et remercient le corps médical et le personnel les hôpitaux Necker et Boucicaut de Paris, du centre Paul-Strauss, de la clinique Sainte-Barbe et de la clinique chirurgicale B de Strasbourg.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 septembre 1988, à 15 heures, en l'église d'Uhlwiller, où l'on se réunira.

Les fleurs peuvent être remplacées par des dons à l'ordre de France-transplant.

9, rue Principale,
67350 Neidealtdorf.

– Le Père Charles-Henri Cagnac,
Bernard et Jane Cagnac
et leurs enfants,
Anne et Patrick [illegible],
Vincent, Armelle,
Le Père Francis Cagnac,
Jean et Monique Cagnac
et leurs enfants,
Antoine et Marie-Odile,
Béatrice et Valérie Cagnac,
Claude et Françoise Lefevre
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Thérèse CAGNAC,
ingénieur,

leur sœur, belle-sœur, tante, cousine,

survenu le vendredi 16 septembre 1988.

Le service religieux sera célébré le mercredi 21 septembre, à 8 h 30, dans sa paroisse, Saint-Christophe de Javel.

4, rue Saint-Christophe,
75015 Paris.

– M. Philippe Fraissinet,
Marc, Jérôme et Laurent,
M. et M[me] Antoine Peugeot,
M[me] Gustave Fraissinet,
Les familles Peugeot, Galley, [illegible]enot, Guillon, Walter et Lafaurie,
Les familles Fraissinet et Cathal,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mireille FRAISSINET,
née Peugeot,

survenu le 11 septembre 1988, dans sa quarante-septième année, à Châtenay-Malabry, à la suite d'une brutale et cruelle maladie.

– M[me] Louis Franck,
son épouse,
M. et M[me] Eric Franck,
M. et M[me] Henri Cartier-Bresson,
ses enfants,
Christopher, Alexander, Louis, Mélanie, Tatyana,
ses petits-enfants,
M[me] Inès Franck-Schwarzenbach,
Les familles Franck, Jeanty, Abdeni, Aeby
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis FRANCK C.B.E.,

survenu le 15 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingts ans.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service commémoratif sera annoncé ultérieurement.

Chalet Arno,
3780 Gstaad (Suisse).

– M. et M[me] F[illegible]ignan,
leurs enfants et petits-enfants,
M[me] Antoine H[illegible]
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Andr[illegible]AS,
née Germa[illegible]ckert,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

survenu le 14 septembre 1988.

Selon son désir, l'inhumation a eu lieu, le 19 septembre, dans la plus stricte intimité familiale.

45, rue Duquesne,
69006 Lyon.

– Zurich, le 16 septembre 1988.

Richard Paul L[illegible]E,
13 septembre 1902-16 septembre 1988.

L'enterrement aura lieu mercredi 21 septembre 1988 à 14 heures, Friedhof Sihlfed A.

Ida Alis Lohse-Dürner,
Johanna et Bryn James-Le,
Berti Marchetti-Dürner.

Gartenstrasse 33,
8002 Zurich.

Anniversaires

– Le 20 septembre 1983

Jean GUILLON,
inspecteur général de l'administration

nous quittait.

Il vit dans la mémoire de ceux qui l'ont aimé.

– Il y a quatre ans disparaissait le jeune et brillant

Zouheir LADJIMI,

à l'âge de vingt et un ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Que tous ceux qui ont estimé ou aimé

Bernard LAMBLIN,
maître-assistant d'esthétique

mort il y a juste dix ans,

gardent fidèlement son souvenir.

– 19 septembre.

Il y a cinq ans

Gilbert SAUVAGE,

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée et une intention de prière pour lui et les causes auxquelles il s'est dévoué.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6[e], le vendredi 23 septembre, à 12 heures, à la mémoire du

Père André MASSE,
jésuite,

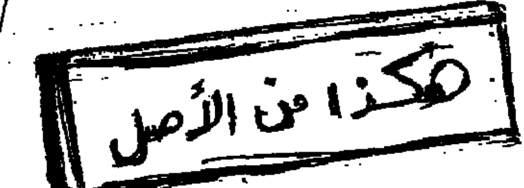
assassiné à Saïda (Liban), le 24 septembre 1987.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F

Renseignements : 42-47-95-03


هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUES

« Die Soldaten », de Bernd-Aloïs Zimmermann, à Strasbourg

Portrait ressemblant d'un viol collectif

Musica débute par un coup d'éclat : la plus lisible et la plus fidèle représentation des Soldats, l'opéra de Zimmermann d'après la célèbre pièce de Jakob Lenz.

L'œuvre passe souvent pour injouable ; on ne l'a pas encore vue à Paris et elle n'a été présentée en France qu'assez déformée par la fantaisie de Ken Russel, à l'auditorium de Lyon (*le Monde* du 22 février 1983). On truque presque toujours avec elle en dissimulant les difficultés par une approche trop réductrice (Francfort) ou moderniste à outrance (Berlin). Harry Kupfer et l'Opéra de Stuttgart, Bernhard Kontarsky (succédant à Dennis Russell Davies) au pupitre, prennent toute la musique de Zimmermann, toutes ses indications scéniques, au pied de la lettre.

L'une des idées essentielles du compositeur est celle de la « sphéricité » du temps, de la simultanéité des époques et des lieux, servie par les moyens du « théâtre total ». Aussi le décor de Wolf Münzner offre-t-il en permanence trois étages de lieux divers, appartements, chambres, salons, rues, cafés, où les personnages réagissent instantanément aux événements qui se passent ailleurs... La lumière les éveille ou les endort. Ce sont des marionnettes, comme l'indiquent leurs gestes saccadés pendant le prélude, des images interchangeables de la pression sociale, *« pris dans un réseau de contraintes qui les mènent inéluctablement, plus innocents que coupables, à la violence, au meurtre, au suicide et finalement à l'anéantissement total »*, selon Zimmermann.

Voilà bien un tableau grimaçant de l la comédie humaine en (ravissants) costumes du dix-huitième siècle, avec des officiers débonnaires ou écœurants, des comtes et comtesses méprisants, des bourgeois fats ou révoltés, des danseurs, des clowns, une soldatesque de toutes les époques et de tous les pays, et, sur le devant de la scène, le calvaire de la trop coquette Marie qui, d'officier en soldat, descend les degrés de la déchéance jusqu'au viol par l'ordonnance de son premier amant.

Viol qui est, pour Zimmermann, celui de la condition humaine, viol collectif qui se répercute (selon sa volonté) dans les plus sinistres images de l'apocalypse allemande de 1945 ; viol représenté sur scène, commenté sur trois écrans, avec une cruauté et une force saisissantes tandis que tous les personnages tour à tour répètent immobiles : *« Faut-il donc qu'ils tremblent ceux qui subissent l'injustice ? Et que seuls vivent dans la joie ceux qui commettent l'injustice ? »*


KATRIN SCHILLING

Trois étapes de lieux divers pour une mise en scène instantanéiste

De Bach au jazz

Harry Kupfer (le metteur en scène du dernier *Ring* de Bayreuth) a réussi admirablement un mélange de style expressionniste, épique, clownesque et rituel, pour ces personnages plus symboliques qu'individualisés, avec des transpositions qui sont souvent des trouvailles merveilleuses, comme les acrobaties funambulesques du capitaine sur des tables de café, illustrant ses discussions philosophiques spécieuses avec le curé, ou bien la symphonie des parapluies qui accompagne la belle romanza tintinnabulante du troisième acte.

Avec la même minutie d'orfèvre, Bernhard Kontarsky a démonté et remonté le délicat mécanisme musical qui agence, autour de la conception globalisante du compositeur, les masses orchestrales (comme un décor d'orage toujours à l'arrière-plan du drame), les délicates dentelles instrumentales de certaines scènes, les citations de Bach ou de Josquin des Prés, les irruptions du jazz ou de la musique électronique, et toutes les plus folles expressions chantées, du récitatif sec au bel canto et aux « barbelés » sériels hérissés de sauts mortels et de colorature suraiguës !

On saluera enfin l'interprétation de la troupe allemande où chacun des vingt-sept personnages principaux ou secondaires est caractérisé avec la force d'un portrait, aussi bien scéniquement que vocalement, ce qui représente un travail d'une rigueur exceptionnelle. On ne citera ici que Nancy Shade, impressionnante Marie, qui tenait déjà le rôle principal à Lyon, le Stolzius de Michael Ebbecke (qui empoisonne l'amant de sa fiancée avant de se donner la mort), saisissant comme un héros de Bergman, et le Desportes si fort dans son abjection de William Cochran ; enfin, une mention spéciale pour Grace Hoffman qui, comme beaucoup de cantatrices allemandes, s'impose fièrement en fin de carrière dans le rôle de la grand-mère.

Il est bien dommage qu'une telle production n'ait été donnée que deux fois, ce qui représente déjà un tour de force financier (1). Mais peut-être Harry Kupfer, invité p.. légié de Daniel Barenboïm, pourr. il reprendre ce spectacle, diffic. ment surpassable, à la Bastille, R.. Berghaus (prévue pour cette réalis tion) ne manquant pas d'autre sujets à sa mesure.

Et rappelons que Strasbourg se devait bien de rendre cet hommage à Zimmermann, et surtout à Lenz ; car c'est ici que le malheureux poète observa les mœurs de la garnison, vécut en quelque manière cette aventure (qu'il transposa à Lille et à Armentières) et écrivit *les Soldats* ; c'est ici également qu'il sombra dans la démence et tenta de se suicider, avant d'aller mourir misérablement à Moscou en 1792.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochains programmes à Musica : *Enumérations* d'Aperghis par l'ATEM (*à partir du 20*) ; créations mondiales des françaises de Manoury, Finnissy, Mâche (21) ; *Mantra*, de Stockhausen, par le duo de pianos Canino-Ballista (22)... Tél. : (16) 88-35-32-34.

(1) Avec l'aide du ministère de la culture, du comité Strasbourg 2000, des villes de Stuttgart et de Strasbourg et du Land Bade-Wurtemberg. Mucica 88 a publié à cette occasion, avec *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et la revue *Contrechamps*, un volume captivant consacré à cet opéra (livret, correspondances, textes et études, 198 pages, 50 francs).

Quinze concerts de Pier. Henry

Festin de l'homm seul

En quinze concerts, le Festival estival de Paris propose un nouveau parcours du plus grand compositeur de musique concrète.

Périodiquement, Pierre Henry émerge de son « sous-marin » de la rue de Toul, où il fait de fantastiques croisières à travers ses réserves de sons et de paroles gelés, accumulées sur bandes magnétiques depuis quarante ans, pour en ramener de nouvelles visions. Et soit il nous révèle quelque œuvre titanesque, comme la *Hugo-Symphonie* de 1985 en quatre soirées et quatre festivals, soit il nous convie au plantureux festin de toute son œuvre, comme lors des « vingt-six heures » des SMIP en 1968 ou le « Parcours-Cosmogonie » en douze concerts de 1976. A faire pâlir d'avance *Licht*, « l'opéra des sept jours », de Stockhausen (notre calendrier).

Ces jours-ci, après le modeste prologue d'un *Autoportrait* (huit heures de musique non-stop au Salon de la musique !), c'est la quasi-totalité de sa production qu'il expose à l'ARC (1), pour le Festival estival, sous une forme thématique assez lâche (*le Corps, Aventures picturales, Ecriture et matériaux, Rituel*, etc.), mais avec le dessein ..us ou moins conscient de montrer ..e tout se tient dans cet univers si ..sonnel, aux images pourtant si ..ement contrastées.

Ingénieur et interprète

L..té, mais surtout nécessité de s'af..ner, pour cet « homme seul », selo.. titre prophétique de la *Sympho..* qui le rendit célèbre (avec son c..teur Pierre Schaeffer) et du premi.. le ces concerts : un homme qui tir..nt de son propre fonds, qui est à l..ême son ingénieur et son interpr.. qui triomphe ou coule en solitaire.

Perma..ce du créateur : ce premier pro..mme d'œuvres récentes était tour..vers le passé, mais un passé ress.. comme présent, sans aucune m..colie, avec la même truculence.. jadis. Tel le *Portrait-souvenir*, c..en 1986 à la Fondation Maegh..en hommage à un vieux com..gnon, François Dufrêne, le com..e des *Fragments pour Artaud* et d'*ranulométrie* en particulier. Et a.. les matériaux bruts de ce prodi.. « improvisateur de bouche souffles, cris, débauches lettrist.. incompréhensibles discours de t..n, gifles, baisers, aboiements, mille autres échantillons sortis.. ses trésors, Pierre Henry comp.. une musique vive, dépouillée, en..fante, fraîche et joyeuse comme.. aux premiers jours, digne de « ..ange vocal » qu'était Dufrêne au..e de son ami.

C'est avec le mê.. plaisir que Pierre Henry s'est ..ongé dans la *Symphonie pour un ..mme seul* en 1985 pour en tirer ..e *Fantaisie* nouvelle, libre et ra..odique, à la manière dont Liszt ..mposait ses *Fantaisies sur Don ..uan* ou sur *Rigoletto*. Plaisir délic..x et ..n peu pervers que de surpr..dre et charmer avec des souven.. sonores si connus, mais arrangé.. de manière différente. Enfin, dans *..erres réfléchies* de 1982, qui se r..ère à Roger Caillois, on retro..ve le ..ierre Henry expérimentateur ob..té, « explorateur de la musique abstraite », pourrait-on dire, à la ..manière de Bach... C'est en effet ..ne suite de « réflexions », d'étu..es sur un schéma fixe, où la couleur instrumentale change à cha..e fois : une formule immuable (un ..ut d'octave au début) autour de la..elle divers reflets dérivent et se brouillent peu à peu comme dans la « minimal music ».

De ce premier conc..t, on re..re en tout cas l'impression d'un « homme seul » en p..ine forme, revigoré, s'il en était be..in, comme sa musique, qu'il a pu ..es dernières années mettre hors ..atteinte du temps, en transposant ..es centaines de kilomètres de ban..es magnétiques sur ordinateur. ..romesse de pérennité.

J. L.

(1) Tous les jours à 18 h 30 (sauf le lundi), à l'auditorium du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 2 octobre. Seront donnés en particulier les *Variations pour une porte et un soupir* et la *Messe pour le temps présent* (le 20) ; *le Voyage* et la *Deuxième Symphonie* (le 22), *Ceremonie* (le 29), etc. Tél. : 45-72-41-01 ou 48-04-98-01 (au FEP).

CALENDRIER

Classique

● ***Quatuors et création.*** — Proquartet, jeune association, a passé commande à Philippe Hersant (élève d'André Jolivet né en 1948), Hersant dont les quatre Enesco créent le *Deuxième Quatuor*, mardi 20. Avant la création française, par les Arditti, de la version originale de la *Suite lyrique*, de Berg (avec un final pour voix de soprano), jeudi 22. Chaque jour, à 13 heures et à 19 heures, cycle Haydn par de jeunes formations.

★ Jusqu'au 24 septembre, salle Favart, 13 heures, 19 heures et 21 heures. Tél. : 48-04-54-13.

● **Ouverture Stockhausen.** — Coup d'envoi du Festival d'automne : *Montag aus Licht* (version oratorio, création française) précède, à partir du 26, dix concerts intégralement consacrés à la musique de chambre du géant allemand (à l'Opéra-Comique).

★ Vendredi 23, Champs-Elysées, 19 heures. Tél. : 42-96-12-27.

● **Bach en cathédrale.** — La Picardie, fière de ses cathédrales, le fait savoir par un festival. L'abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent, au sud de la région, est un monument de hauteur redoutable (du strict point de vue de l'acoustique) pour une *Passion selon saint Jean*, de Bach, par Sheila Armstrong, James Bowman, John Graham-Hill, les chœurs et l'orchestre du London Bach, direction Simon Preston.

★ Samedi 24, Saint-Leu-d'Esserent, 21 heures. Tél. : (16) 44-56-64-95.

● **Jeanne Piland, Royaumont et Mozart.** — Mezzo destinée aux rôles travestis, Sextus tant admiré(e) dans *la Clémence de Titus*, à Aix cet été, Jeanne Piland est la star du cycle Mozart, en cours actuellement à l'abbaye de Royaumont. Elle chante aussi Schumann et Strauss, accompagnée par Charles Spencer au piano.

★ Samedi 24, Royaumont, 20 h 45. Tél. : (1) 30-35-30-16.

Jazz

● **Vander, force de frappe.** — Si puissant qu'il soit, Christian Vander n'aime pas être réduit au jeu binaire. Fondateur historique de Magma, il est actuellement à la recherche de nouvelles pistes. On l'a vu à Antibes avec Michel Portal. Il se présente aujourd'hui en trio.

★ Les 22 et 23, New Morning. Tél. : 45-23-51-51.

● **Barney Wilen en club.** — Le plus élégant des saxophonistes ténors, le plus américain des jazzmen français, le plus avant-gardiste des classiques, Barney Wilen est en club pour quatre jours. Il faut aller voir cette fausse désinvolture, et les filles se presser autour de la scène comme au temps où Barney jouait avec Miles Davis ou Lee Morgan.

★ Du 20 au 24, Sunset. Tél. : 40-26-46-60.

Variétés

● **Raymond Devos continue.** — Nouveau voyage du prince des humoristes-poètes, entre réel, imaginaire et féerie. Pour réfléchir d'abord sur soi-même.

★ Palais-Royal, 21 heures. Tél. : 42-97-59-81.

● **Magny la passion.** — Vingt-cinq ans de chansons : Colette Magny poursuit son aventure solitaire avec générosité et passion, chantant aussi *Melocoton* ou empruntant un blues à Bessie Smith.

★ Lundi 26, Dejazet, 21 heures. Tél. : 42-74-20-50.

Reprise de « Starmania »

Le monde est toujours stone

Tremplin de chanteurs en 1979, l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon, rajeuni par ses auteurs, rassemble à nouveau une foule de jeunes prometteurs.

Donné pour la première fois en 1979 sur la scène du Palais des congrès, *Starmania*, a pour décor une civilisation futuriste dominée par l'argent, la violence, la déshumanisation des métropoles, le besoin d'espace et de soleil. Il y a des personnages-symboles, la star, le présentateur télévisé, l'animatrice branchée, l'ancien ..nard terroriste, l'homme d'affaire.. charme charismatique attiré p..la politique, la serveuse-automate.. le disquaire mythomane. Il y a..ssi de belles mélodies, que chan.. il y a neuf ans une génération.. chanteurs francophones dont l..alent, alors, explosait : France ..all, Diane Dufresne, Fabienn.. Thibault, Daniel Balavoine, ..né Joly, Etienne Chicot, Cla.. Dubois. Rarement spectacle mu..al promu sur le marché plusieurs n..s auparavant par la radio cop..luctrice (Europe 1) n'avait cont.. autant de chansons que le public..rderait longtemps en tête : *les U.. contre les Autres* et *Le monde .. stone*, chantées par Fabienne Thibault, *les Adieux d'un sex-symbol*, interprétée par Diane Dufresne, *Quand on arrive en ville*, créée par Daniel Balavoine...

A l'époque, *Starmania* paraissait fragile comme une bande dessinée sur le désir de reconnaissance qui ronge les individus dans la société des Métropolis, et sur la puissance médiatique de la télévision. Depuis, la « starmania » s'est banalisée. Même un chanteur nommé Bernard Tapie, après trois 45 tours ratés publiés par RCA, donne sa réalité au personnage d'homme d'affaires aux activités tentaculaires jusqu'à entrer en politique et reprendre u.. soir sur le plateau de l'émissio.. « Champs-Elysées », de Miche.. Drucker, la chanson interprété.. dans *Starmania* par le « busines.. man » milliardaire : *J'aurais voul.. être un artiste*.

Surtout, la télévision est deven.. dévoreuse de « stars » : animateur.. présentateurs, chanteurs, sporti.. écrivains qui, chacun, accomplisse.. un petit tour de piste et retrouve.. l'anonymat dans lequel ils doive.. continuer à vivre.

Michel Berger (compositeur .. metteur en scène) et Luc Plamondon (auteur du livret, des paroles.. co-metteur en scène), tout .. conservant ces thèmes, ont éclai.. leur propos, gommé le côté ban.. dessinée plutôt confus mis en ava.. autrefois. Ils ont retravaillé le livr.. original, enlevé des chansons, réécr.. des dialogues chantés, réorchestré.. musique aux couleurs des synthétiseurs, simplifié et magnifié un dé.. qui permet le mouvement. Tel qu.. se présente au Théâtre de Pa.., l'opéra-rock n'accuse pendant de.. heures aucune ride : mélodies n..veuses, texte simple, aux résonan.. actuelles. La jeune troupe (Mart.. Saint-Clair, Norman et Richa.. Groulx, Wenta, Maurane), jeune.. homogène, ne cherche pas à fa.. oublier leurs aînés. Ils ont les vibrations à eux, leur spontanéité. .. Maurane a de beaux éclats.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de Paris, 21 heures.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe — 1987

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Culture

JAZZ

Betty Carter au Festival d'Albi

Le be-bop qui mord

Chanteuse c'est-à-dire musicienne à part entière, Betty compose et écrit des arrangements. Toujours sans compromis, sans pli.


ANTHONY BARBOSA-VERVE

Quand elle chante, elle mord les mots, se défigure, tord ses traits et son corps, atteint à une expression qui déroute. Elle est comme triplement contrainte à l'offensive : en tant que femme, Noire et chanteuse. Betty Carter est aussi pianiste. Elle a exercé l'arrangement et l'orchestration dans son premier emploi : l'orchestre de Lionel Hampton. Après 1948.

Lily Mae Jones, dite Betty Carter, est née dans le Michigan le 16 mai 1930. Ni New-York, ni la Californie : à Flint, une de ces villes plus ou moins ingrates autour de Detroit. Cela trempe le caractère. Comme les saxophonistes ou les batteurs, comme tout le monde aux Etats-Unis, les chanteuses ont des styles, une sorte de langue individuelle, un accent local en somme, qui dépendent de leur ville ou de leur région d'origine. Ils sont liés à la communauté des quartiers ou des premiers musiciens qu'ils ont fréquentés. Betty Carter ne chante pas comme on chante dans le Sud. Le Nord-Ouest industriel est dur. Detroit n'a rien d'une station balnéaire. Betty Carter y a débuté au Paradise Theater, là-même où Frank Morgan a entendu Parker pour la première fois (*le Monde* du 29 août). Le paradis perdu.

Mêlant une expressivité corporelle très exagérée, très heurtante (magnifique, évidemment) à une délicatesse toute poétique du langage, allant de la douceur au cri comme quand on aime, cambrée, cassée, soudain ondulante et sans angle, Betty Carter donne en scène une image forte du blues... qu'elle n'interprète pourtant pas.

A Detroit, comme à New-York plus tard, elle chante avec tous les musiciens connus et importants de sa génération. A ce degré d'interprétation, il faut bien voir qu'on n'attend pas de vous que vous soyez simplement la chanteuse (décorative) de l'orchestre. Il faut que vous soyez improvisatrice, et irréprochable dans la mise en place. Le secret s'est partiellement perdu. Betty Carter chante avec Charlie Parker, Miles Davis, Dizzy Gillespie, Max Roach, Duke Jordan, Tommy Potter, etc. Son surnom est Bebop.

Manquant d'indulgence pour les margoulins, elle finit par fonder sa propre maison de disques. C'est évidemment une garantie d'indépendance : mais, d'un autre côté, on ne lui fait pas de cadeau.

Si, d'aventure, vous trouvez, avant que les margoulins ne le pilonnent définitivement, le disque de Betty Carter avec Ray Charles (la 10ᵉ Convention des disques de collection se tient les deux premiers jours d'octobre), n'hésitez pas une seconde : vendez donc tous ces appareils et véhicules, tous ces trucs que vous croyez indispensables et rachetez ce disque sur-le-champ. Pour patienter, vous pouvez toujours vous procurer son dernier album (produit par elle), superbe, ou le dialogue en « standards » qu'elle vient d'enregistrer avec Carmen McRae.

Mais son duo avec Ray Charles reste une rareté sidérante. Comme un opéra d'éternité rassemblé — subtilités d'arrangements comprises (Marty Paich) — en quelques airs sans importance. Parce qu'en outre, ce ne sont que des chansons !

FRANCIS MARMANDE.

★ Discographie : *Look What I got* / CD Verve 835 661-2.

★ Jazz dans le Tarn : Betty Carter et son trio, Albi (20 septembre), Serge Lazarevitch (7 octobre, Mal Waldron/Marion Brown (8 novembre), Jack Dejohnette (15 novembre), Negro spirituals and Gospel songs (Castres, 1ᵉʳ décembre), Magali Pietri (Albi, 9 décembre), Richie Cole (15 décembre), Louis Sclavis, Barney Wilen, etc. Téléphone : 63-47-56-50, 63-59-41-90.

DANSE

La IIIᵉ Biennale de Lyon

Petites pièces et grands moments

La Biennale file bon train et pavoise : au troisième jour, 85 % de ses « objectifs financiers » étaient déjà atteints.

Vendredi, on court au TNP de Villeurbanne : Dominique Bagouet y présente ses *Petites Pièces de Berlin*. Une salle d'attente d'aéroport, semée de banquettes de bois très raides. Des bruits d'avion, alternant avec des cigales, des silences, des bribes de conversation et de la musique hachée menu. Dans ce *no man's land*, des rencontres ; un quintette, un trio, un quatuor et deux « nonettes ». On ne peut pas dire que cela déborde d'invention, mais un certain charme Bagouet opère, fait de nonchalance, de tendresse et d'ironie légère. Lui-même est là, qui vient entre chaque tableau faire à l'avant-scène un petit numéro, drôle, en costume de bain.

Samedi après-midi, on découvre le beau parc de la Villa Gillet, où se tient l'exposition « Jean Cocteau et la danse ». Dessins et photos pour la plupart connus. On procède à une vérification d'importance : le grand manteau de Phèdre, exposé sur un mannequin, était bien rouge sang de bœuf séché, et non bêtement vermillon comme certaines reprises ont voulu nous le faire croire.

De là, on vole au Palais Saint-Jean voir l'exposition « Les grands maîtres et la danse ». Entre autres merveilles signées Picasso, Matisse, Forain ou Delaunay, on tombe amoureux d'un Picabia bleu, une danseuse de french-cancan qu'on emporterait bien sous son bras. Cette expo viendra bientôt au foyer de l'Opéra de Paris.

Samedi soir, c'est le gala. Dans le cadre un peu vaste, un peu froid, de l'auditorium Maurice-Ravel. Un TGV spécial, venu de Paris, a dégorgé dans la salle son contingent de chorégraphes et d'étoiles, en exercice ou non ; c'est une fête de famille, un peu ce que sont les césars et le molières pour le cinéma et le théâtre. Une fête un peu timide : le monde de la danse n'a pas encore l'habitude, et les danseurs ne sont pas de orateurs (comme le dit joliment Jean Babilée, président de ce gala parce qu'il réconcilie les classiques et les modernes, *« la parole n'est pas mon langage »*).

Pourquoi pas d'Oscars ?

Et puis il n'y a pas de distribution des prix, de remise de statuettes : pourquoi ne pas l'envisager pour l'avenir ? On pourrait décerner, par exemple, des statuettes de Vestris, en souvenir de cet illustre danseur du dix-huitième siècle.

Pour cette soirée, on attribuerait son petit vestris personnel de la meilleure danseuse à Elisabeth Maurin, immatérielle, touchante, et déployant un si beau style dans le pas de deux du second acte de *Giselle*. Il faudrait trouver une autre récompense, bien sûr, pour Dominique Khalfouni, translucide, amoureuse et douloureuse dans *l'Arlésienne* de Roland Petit. Et pour Sylvie Guillem, très inattendue avec Manuel Legris dans le duo d'*Eden* de Maguy Marin, corps à corps érotique et tragique où Eve se fait serpent autour d'Adam sans presque jamais toucher le sol. Deux étoiles de l'Opéra qui se produisent dans un gala avec autre chose que *Don Quichotte* ou *le Cygne noir*, voilà un événement !

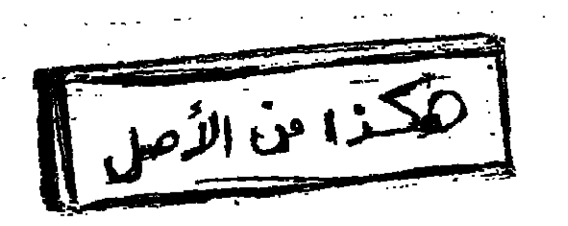
Côté masculin, difficile de contourner Patrick Dupond, plus rigoureux qu'à l'ordinaire, transfigurant l'insipide *Vaslav* de Neumeier. Mais Eric Vu-An décoiffe aussi dans *Gisèle* et dans *l'Arlésienne* ; et Michel Kelemenis crée un intéressant *Faune Fomitch*, en hommage à Nijinski, où il intègre au langage contemporain les poses célèbres de *l'Après-midi d'un faune*. Mention spéciale au trio Kader Belarbi, Jean-Claude Ciappara et Wilfrid Romoli, tout à l'allégresse de danser sur un air d'accordéon le charmant *Aunis* de Jacques Garnier.

Le programme parcourant au galop « quatre siècles de danse en France », puisque tel est le thème de cette Biennale, Jean-Christophe Paré ouvrait le feu en Roi-Soleil, tricotant les petits pas baroques de *l'Entrée d'Apollon* comme il sait si bien le faire. A l'autre bout, on avait en avant-première un extrait de *KOK*, pour lequel Régine Chopinot fréquente les salles de boxe depuis quelques mois. Son complice Jean-Paul Gaultier lui a troussé de ravissants costumes. On savait que les boxeurs boxaient comme des danseurs ; voici des danseurs qui dansent comme des boxeurs, est-ce bien nécessaire ? On en jugera mieux en voyant le ballet terminé, en novembre prochain, à la Maison de la culture de la Rochelle.

SYLVIE DE NUSSAC.

VENTE

● **Quatre millions pour le *Roman de la Rose*.** — Estimé à 1 500 000 francs (*le Monde* du 14 septembre), l'exemplaire du *Roman de la Rose* vendu par la bibliothèque de Valence le 16 septembre à l'hôtel George V a finalement été adjugé, pour la somme-record de 4 millions de francs, à un acheteur français.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SALOMÉ. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89), 20 h 30.

LES EAUX ET FORÊTS. Théâtre du Bel Air (43-46-91-93) (lun.).

LE COUT DU PÈRE FRANÇOIS. Deux Anes (46-06-10-26) (dim. soir, lun.).

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévains (43-79-06-18), (lun.).

UNE ABSENCE. Bouffes Parisiens (42-96-60-24) (lun.).

ESTHER. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

LE CRIMINEL. La Bastille (43-57-42-14) (lun.).

ET LE SPECTACLE CONTINUE ! Palais-Royal (42-97-59-81) (lun.).

DROLE DE COUPLE. Saint-Georges (48-78-63-47) (lun.).

GLENGARRY GLEN ROSS. Edouard-VII, Sacha-Guitry (47-42-57-49) (dim. soir, lun.).

LE BUFFON DES FAMILLES. Amphithéâtre de paléontologie du Jardin des Plantes (43-57-57-89) (dim. soir, lun., mar.).

IDENTITÉS. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun., mar.).

TEMPORAIREMENT ÉPUISÉ. La Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.).

MORT A CRÉDIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 21 h 30.

LA TRILOGIE DE PAGNOL. Théâtre de la Main-d'Or (48-05-67-89) (mer., lun., mar.).

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.).

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, LE LEGS. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

LA MADELEINE PROUST A PARIS. Déjazet-T.L.P. (42-74-20-50) (lun.).

L'ÉPREUVE ET A QUOI RÊVENT LES JEUNES FILLES ? Hôtel Gouthière (46-33-39-55) (dim.) 20 h 30.

TÉNOR. Porte Saint-Martin (46-07-37-53) (lun.).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Théâtre de l'ombre qui roule (43-26-29-61) (lun.).

HORS PARIS

SCEAUX. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchekhov.* Ancienne mairie (46-61-19-03), 20 h 30.

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. ◇ Le Transamour : 22 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = *MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs* : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. *Les Sacrés Monstres : 20 h 15.* Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. *Mangeuses* d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

Les autres salles

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). *Reviens dormir à l'Elysée* : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). ◇ L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes *filles ? : 20 h 30.*

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir.* Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. *Contes érotiques arabes du XIVe siècle :* 20 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ *Tokyo Bar* : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). *Salle II.* ◇ *Salomé : 20 h 30.*

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

Région parisienne

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (THÉATRE DES BOUCLES DE MARNE) (48-80-90-90). Petite salle. ◇ Chabrol joue intensément : 20 h 30.

En banlieue

BOBIGNY, MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45), 21 h. Paata Burchuladze, basse grégorienne, Ljumilla Ivanova (piano). Œuvres de Tchaïkovski, Glinka, Arieiski, Rubinstein, Rachmaninov. Téléphone location : 48-31-11-45.

Les concerts

ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS. Kei Koïto, 20 h 30. Récital d'orgue. Œuvres de Messiaen, Bach, Tournemire. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Téléphone location : 48-04-98-01.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Quatuor Arditti, 18 h 30. Œuvres de Schönberg, Carter. Studio 106.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (47-62-53-71). Quatuor Enesco, 21 h. Œuvres de Janacek, Hersant, Bartok. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.

SAINTE-CHAPELLE Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, *21 h 15, Joseph Sage (contre-ténor),* Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). La chanson poétique française au *Moyen Age. Téléphone location* : 43-40-55-17.

SQUARE VILLEMIN Pavillon chromatique *(jusqu'au 29 septembre)* 15 h. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.
Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre, *19 h 30. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.*

Lundi 19 septembre

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)
Relâche.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : *Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC *Lyon Bastille,* 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)* ; *Le Gambetta,* 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Ermitage,* 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *UGC Opéra,* 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e *(43-31-56-86)* ; *Gaumont Alésia,* 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *Le Triomphe,* 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : *Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 *Juillet Odéon,* 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia *Champollion,* 5e *(43-26-84-65).*

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum *Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, *6e* (45-44-57-34) ; *George V,* 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, *5e* (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Gobelins,* 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (45-75-79-79)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot,* 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de *Bois, 5e* (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, *6e* (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Elysées Lincoln,* 8e (43-59-36-14).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet *Logos* II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Montparnasse,* 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie,* 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *UGC Opéra,* 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC *Lyon Bastille,* 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *UGC Convention,* 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-*59-92-82*).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Racine* Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont *Champs-Elysées,* 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

Les exclusivités

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (1) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Les Montparnos,* 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA PETITE AMIE. Film français de Luc Béraud : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27)* ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO. Film américain de Peter Hyams, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE A PART. Film américain de Chris Menges, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde,* 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-*95-40*) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) UGC Maillot, 17e (47-48-06-06 ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse,* 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *UGC Lyon* Bastille, 12e (43-43-01-59) UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Gaumont Alésia,* 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE. Film français de Dominique Delouche : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

APARAJITO (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Gaumont *Opéra,* 2e (47-42-60-33) ; *Reflet* Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BELLE ENSORCELEUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BIRDY (A., v.o.) : *Studio Galande,* 5e (43-54-72-71).

BLUE VELVET (*) (A., v.f.) : Club, 9e (Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CHRONIQUE D'UN ÉTÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CICATRICE INTÉRIEURE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : *George* V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Action *Christine,* 6e (43-29-11-30).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PINK *FLOYD* THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE POISON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Club, 9e.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, *6e (46-33-97-77).*

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PARIS EN VISITES

MARDI 20 SEPTEMBRE

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Marie-Christine Lasnier).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée *(Michèle Pohyer).*

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, devant la façade (Office du tourisme).

« Institut Valentin-Haüy », 14 h 30, 3, rue Duroc (l'Art pour tous).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« *Hôtels et jardins du Marais sud,* place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le quartier des Batignolles », 14 h 45, métro Brochant (V. de Langlade).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (Isabelle Hauller).

« La Sorbonne et le quartier de l'Université », 15 heures, 47, rue des Ecoles (Didier Bouchard).

« Cours intérieures et ateliers secrets du faubourg Saint-Antoine », *15 heures,* 1, rue de Charonne (Tourisme culturel).

« L'Arsenal », 15 heures, sur la place, métro Sully-Morland (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

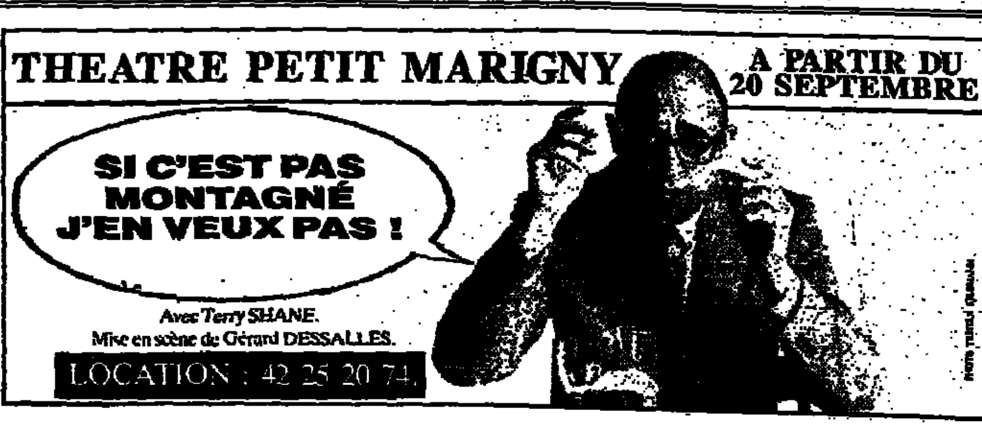
« Paris à travers le roman : le *Fantôme de l'Opéra, de G. Leroux* », 18 h 15, hall d'entrée de l'Opéra.

« L'Opéra-Bastille et son quartier, le port de l'Arsenal », 14 h 30, métro Quai-de-la-Rapée, sortie.

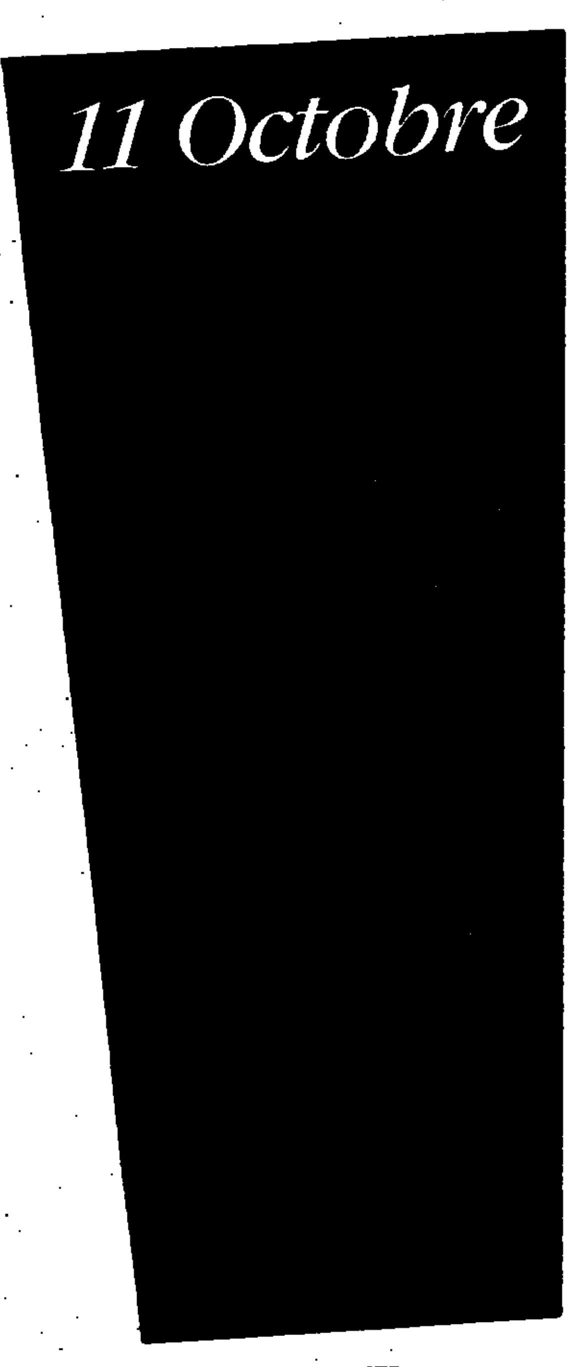
« *La Butte aux Cailles* », *15 heures,* métro Tolbiac, sortie.

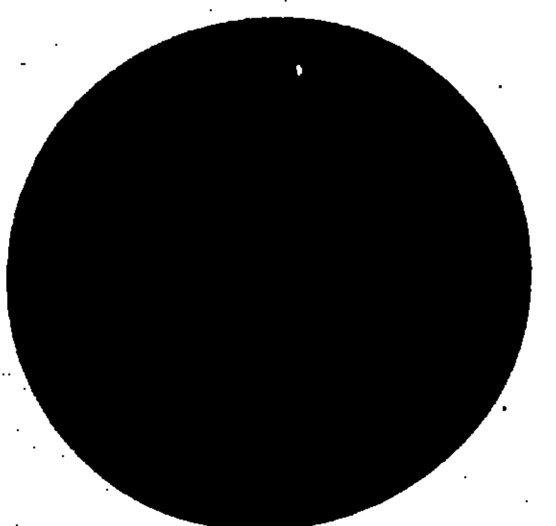
CONFÉRENCES

199 *bis,* rue Saint-Martin, 20 h 30 : « Des mystères de la science à la science des mystères », par Michel Myara. *Entrée gratuite* (Ordre de la Rose-Croix AMORC).



Les ressources humaines, la ressource des années 90.
Vous saurez pourquoi le 11 Octobre.

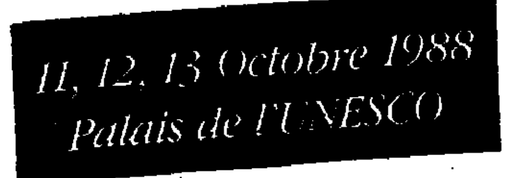


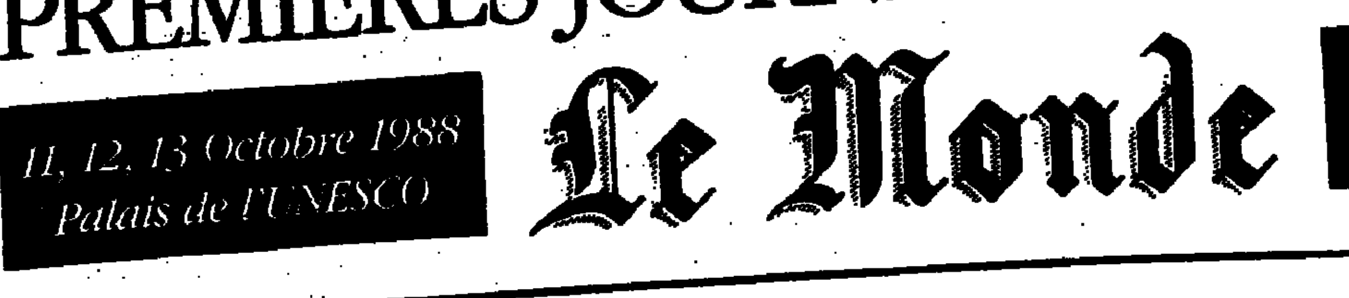


Si vous êtes PDG, DG, directeur des ressources humaines, spécialiste du recrutement et de l'emploi, ceci vous concerne personnellement.
Vous êtes invité à participer à la première des Journées Prospectives, organisées par le journal *le Monde*, qui aura lieu le mardi 11 octobre 1988 à 8 h 30 au Palais de l'UNESCO, sur le thème « Ressources humaines, réinventer la compétitivité ».
En direct, la confrontation des expériences et des points de vue. Vous vous devez d'être présent à ce colloque de très haut niveau. Le premier ministre Michel Rocard prononcera l'allocution d'ouverture. Roger Fauroux et Lionel Stoléru participeront aux débats qui réuniront des dirigeants d'entreprise (Michel Ferrebœuf, Thierry Meyer, José Bidegain...) et des experts internationaux (Jacques Lesourne, Riccardo Petrella, Anton Brender...)
Il ne manque plus que vous. Téléphonez au 45-54-20-39.

L'avenir est aux ressources humaines.

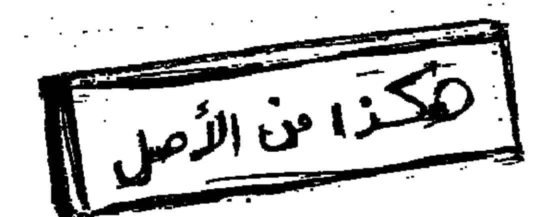
PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES





Informations :
45.54.20.39





هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* □ *Film à éviter* ■ *On peut voir* ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 19 septembre

TF 1

20.40 Téléfilm : Le crépuscule des loups. De Jean Chapot (2e partie). **22.10 Magazine : Chocs. 23.10 Journal et Bourse. 23.30 Magazine : Minuit Sport. 0.30 Feuilleton : La ballerina** (1er épisode). **1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire : Collection nouveaux mondes. 2.55 Magazine : Chocs. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Magazine : La marche du siècle. De Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Thème : « Grand dessein pour petit écran, la télévision demain ». Avec la participation de Catherine Tasca, ministre délégué à la communication. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : l'Amour nu** ■ Film français de Yannick Bellon (1981). Avec Marlène Jobert, Jean-Michel Folon. **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Spécial Jeux olympiques.** Boxe ; Gymnastique ; Natation.

FR 3

20.30 Cinéma : Billy ze kick ■ Film français de Gérard Mordillat (1985). Avec Francis Perrin, Zabou, Dominique Lavanant. **22.05 Journal et Météo. 22.30 Spécial Jeux olympiques.** ▶ **22.40 Magazine : Océaniques.** Carl Gustav Jung (1875-1961). **23.35 Musiques, musique.** Prélude et fugue en fa mineur, de Bach-Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Grand Chemin ■■ Film français de Jean-Loup Hubert (1986). Avec Anémone, Richard Bohringer, Antoine Hubert, Vanessa Guedj. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Magazine : Bobagolfoot.** A 22.15, football ; à 22.45, boxe ; à 0.15, football américain. **1.20 Cinéma : Dakota Harris** ■ Film australien de Colin Eggleston (1985). Avec John Hargreaves, Meredith Phillips, Max Phipps.

LA 5

20.30 Cinéma : Life Force □ Film américain de Tobe Hooper (1985). Avec Steve Railsback, Peter Firth, Frank Finlay, Mathilda May. **22.25 Série : Spenser. 23.15 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre** (suite). **0.15 Capitaine Furillo** (rediff.). **0.55 Les hommes de Rose** (rediff.). **1.45 Janique aimée** (rediff.). *2.20 Vive la vie!* (rediff.). **2.45 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.10 Voisin, voisine** (rediff.). **4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Le couteau sur la nuque. De Lou Antonio, avec Faye Dunaway, Peter Ustinov. **22.05 Série : Le Saint** (rediff.). **23.00 Journal. 23.15 Série : Destination danger. 0.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.50 Musique :** *Boulevard des clips.* **2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.40 Série : Le Saint. 5.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. *Le chant* diphonique. 1. Limitation des instruments. **20.30 Le grand débat.** Les Jeux olympiques : La flamme et la cendre. **21.30 L'ombre portée de Jean-René Huguenin.** I. Absence. **22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE.

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du *Festival de Berlin) : Sinfonia en sol majeur, Ode pour deux* sopranos, chœur et orchestre Wq 239, Sinfonia en fa majeur, Concerto doppio pour clavecin pianoforte et orchestre en mi bémol majeur Wq 47, Sinfonia en mi mineur Wq 177, Concerto doppio pour deux clavecins et orchestre en fa majeur Wq 46 de C.P.E. Bach, par le Musica Antiqua de Cologne, dir. Reinhard Goebel ; à 22.30, Concerto vocal : L'Africaine (extrait), de Meyerbeer, L'Italienne à Alger (extrait), de Rossini ; Le Prince Igor (extrait), de Borodine, par l'orchestre de la RAI de Milan ; à 23.07, Les gravures d'*Ignaz Friedman : Concerto pour piano et orchestre* op. 42 de Schönberg ; à 23.30, Francesca da Rimini (acte 4), de Zandonai, et suite en duo pour flûte et harpe de Cras. **0.30 Myosotis.** Le magazine des oubliettes : Frederick Goldbech ; à 1.00, Les aventures de Mertator : œuvres de Mozart, Schubert, Brahms et Wolf.

Mardi 20 septembre

TF 1

14.35 Variétés : La chance aux chansons. 15.00 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.15 Série : Les quatre cents coups de Virginie. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée après-midi. 17.35 Série : Chips. 18.25 Avis de recherche. 18.40 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo et Tapis vert. **20.40 Cinéma : les Trois Jours du Condor** ■■ Film américain de Sydney Pollack (1975). Avec Robert Redford, Faye Dunaway. **22.45 Magazine : Ciel mon mardi!** Présenté par Christophe Dechavanne. **0.05 Journal et Bourse. 0.15 Magazine : Livres en tête. De 0.30 à 5.58 Rediffusions. 0.30 Feuilleton : La ballerina** (2e épisode). **1.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire : Collection nouveaux mondes.** ***2.45 Documentaire : Histoires naturelles.***

A 2

14.30 Spécial Jeux olympiques. Gymnastique, haltérophilie, cyclisme. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. Daffy : Vive Daffy imprésario ; Le club des cinq : Les cinq contre les espions. **17.55 Série : L'homme qui tombe à pic.** Les pirates de Nashville. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10* **Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'appart.** Avec Roger Pierre, Pascale Roberts. **20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : James Bond 007 contre docteur No** ■■ Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, Joseph Wiseman. **22.20 Débat : Ces héros de fiction qui sont entrés dans notre vie.** Avec Gérard de Villiers (écrivain), Bernard Raffalli (professeur de littérature à la Sorbonne), François Coupry (écrivain), Gilles Horvilleur (journaliste), Pierre Miquel (historien), Numa Sadoul (coauteur d'une anthologie de bandes dessinées), Anne de Marnhac (directrice de la collection « Harlequin »). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.10 Spécial Jeux olympiques.** Natation et plongeon, gymnastique, boxe.

FR 3

14.30 Feuilleton : Allô! Tu m'aimes? (7e épisode). **15.00 Flash d'informations. 15.04 Variétés : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Déclic, déclac : la rubrique d'Esthel Graf ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo.** Le pont de corde. **17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Le rayon noir. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.27 Champions de légende.** Emission présentée par Marie-Christine Debourse. **20.29 INC. 20.30 Téléfilm : Incident à Crestridge.** De Jud Taylor, avec Eileen Brennan, Pernell Roberts. **22.10 Journal. 22.30 Spécial Jeux olympiques.** ▶ **22.40 Cinéma : l'Histoire d'Adèle H.** ■■■ Film français de François Truffaut (1975). Avec Isabelle Adjani, Bruce Robinson, Sylvia Marriott. **0.15 Musiques, musique.** Prélude et fugue en fa majeur, de Bach-Mozart, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

15.00 Court métrage : Au fin porcelet. De Roy Lekus. **15.30 Cinéma : Goodbye Columbus** ■ Film américain de Lary Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman. **17.10 Bandes annonce cinéma dans les salles. 17.37 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin.** Comic strip ; Foofur ; Le piaf. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football.** Toulon-Toulouse (Championnat de France). **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Raging Bull** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert de Niro, Cathy Moriarty. *L'histoire du boxeur Jack La Motta. Fulgurant.* **0.45 Cinéma : Onde de choc** ■ Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley. *A mi-chemin entre le thriller et la science-fiction.* **2.20 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

15.35 Série : Capitaine Furillo. De 16.45 à 18.55 Dessins animés. 16.45 Sandy Jonquille. 17.10 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.35 Vas-y Julie! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Cul et Chemise □ Film italien d'Italo Zingarelli (1979). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Joe Bugnen. **22.20 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.10 Amicalement vôtre** *(rediff.). 0.00 Journal de minuit 0.05 Amicalement vôtre* (suite). **0.15 Capitaine Furillo** (rediff). **1.05 Les hommes de Rose** (rediff.). **1.55 Janique aimée** (rediff.). **2.20 Vive la vie!** (rediff.). **2.55 Anne, jour après jour** (rediff.). **3.15 Voisin, voisine** (rediff.). **4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques La roue de la musique et Première écoute. **16.30 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit,** ***hit, hit, hourra!*** **17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du Paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Donne-leur la vie. **20.35 Téléfilm : Un camion en or massif.** De Robert Michael Lewis, avec Henry Fonda. **21.50 Série : Le Saint** (rediff.). **22.45 Journal. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours.** *3.45 Documentaire : Le monde sauvage.* **4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE.

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Le chant diphonique. 2. Les origines : la Mongolie. **20.30 Archipel médecine.** *L'image du médecin : Revue d'actualité des laboratoires ;* Des médecins formés pour l'Europe. **21.30 Visages et paysages.** Quelques rencontres aux Antilles. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. 1. *Littérature.* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE.

20.30 Concert (donné le 18 septembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Le chant du rossignol, de Stravinski ; Tout un monde lointain, concerto pour violoncelle et orchestre de Dutilleux ; Symphonie no 1 en ut mineur op. 68, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Serge Baudo ; sol. : Lluis Claret, violoncelle. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Piero Coppola, l'apôtre de la musique française ; L'actualité musicale il y a cinquante ans ; Les plus belles rééditions récentes. **1.00 Stockhausen.**

Audience TV du 18 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

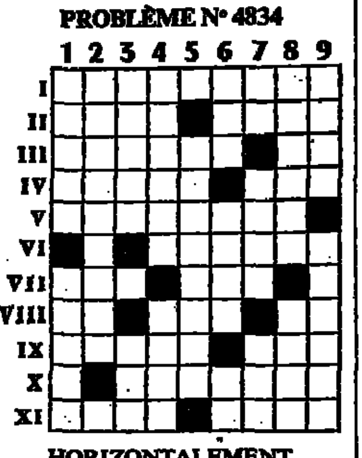
Audience instantanée, France entière   1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.9	7 sur 7 20.9	Stade 2 13.0	Lady Blue 5.7	Homme volé 0.7	Homme 3 mil. 4.6	Terreur ciel 1.7
19 h 45	50.5	7 sur 7 22.3	Maguy 15.1	Lady Blue 6.2	Ça cartoon 0.5	Homme 3 mil. 2.8	Terreur ciel 3.0
20 h 16	63.1	Journal 23.8	Journal 20.9	Benny Hill 11.5	Ça cartoon 2.1	Journal 2.0	Bizarre 1.7
20 h 56	67.0	Nuit d'ivresse 34.8	Maigret 18.4	Meurtres à... 2.7	Raging Bull 1.1	Prince de N.-Y. 8.6	Flic de choc 2.1
22 h 8	57.7	Nuit d'ivresse 38.7	Musiques 5.2	Meurtres à... 4.8	Raging Bull 0.9	Prince de N.-Y. 5.3	Journal 3.1
22 h 44	27.6	Sport soir 7.1	Musiques 3.6	JO 4.2	Col. Chabert 0.0	Prince de N.-Y. 9.2	Petite sirène 3.6

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4834



HORIZONTALEMENT

I. Est parfois montée par des gens qui veulent descendre. – II. Ne se voit pas dans la main du travailleur. Restent sans connaissances. – III. Ne se consomment pas dans un bar. Unité de volume acoustique. – IV. Energique. Planches. – V. Il en reste trois quand on enlève l'eau. – VI. Qui ne sont donc pas à leur place. – VII. Comme un chrétien qui est une vraie poire. Cri de celui qui a bien dégusté. – VIII. Un vague sujet. Coule à l'étranger. Entre trois et quatre. – IX. Très fatigant. Le mal peut y conduire. – X. Auquelles on ne peut rien reprocher. – XI. Rivière. Ne laisse pas tomber.

VERTICALEMENT

1. Ce que devient un vaurien livré *à lui-même. Une tête familière.* – 2. Ne sont évidemment pas des enfants du bon Dieu. – 3. Mousse au café. Peut servir de coussin. – 4. Qui ne sera donc pas suivi. Un pays de cochons. – 5. Une chic fille. – 6. Peut nous faire condamner quand il est mauvais. N'est pas un moyen. Fleuve. – 7. Partie d'un lustre. Reste généralement froid en été. Peut être marqué au fer. – 8. Monnaie étrangère. Peut servir à faire un appel. – 9. Dieu. Petit, chez le crémier.

Solution du problème n° 4833

Horizontalement

I. Escalier. Odorat. – II. Spirituels. Muni. – III. Comète. Pied. – IV. Arête. Ers. Usine. – V. *La.* Iritis. Trot. – VI. Aden. Museler. – VII. Dit. Cédés. Agir. – VIII. Equerres. Apode. – IX. Ruinais. Eblouis. – X. Tin. Lent. – XI. Emménagement. An. – XII. Peu. Agouti. Ni. – XIII. Instillation. Se. – XIV. Eté. Vultueuse. – XV. Etêtées. Tas.

Verticalement

1. Escalader. Epier. – 2. Sporadiquement. – 3. Cîme. Etui. Musée. – 4. Arétin. Ente. – 5. Liter. Craintive. – 6. Ite. – Imérina. Lut. – 7. Eu. Etudes. Galle. – 8. Reprises. Régate. – 9. Lisses. Motus. – 10. Osé. Blenie. – 11. Dû. Alentour. – 12. Om. Strapontins. – 13. Rugir. Goût. Et. – 14. An. Nonidi. Ans. – 15. Tiret. Résiniers.

GUY BROUTY.

LOTO N° 37 — TIRAGE DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1988

16 32 36 39 40 48 — 17

6 BONS N°	3	2 079 760,00 F
5 BONS N° + complémentaire	17	192 965,00 F
5 BONS N°	1 662	5 935,00 F
4 BONS N°	90 071	110,00 F
3 BONS N°	1 477 730	11,00 F

... 11,00 X 2 = 22,00 F

LOTO SPORTIF

RESULTATS COMPLETS N° 36

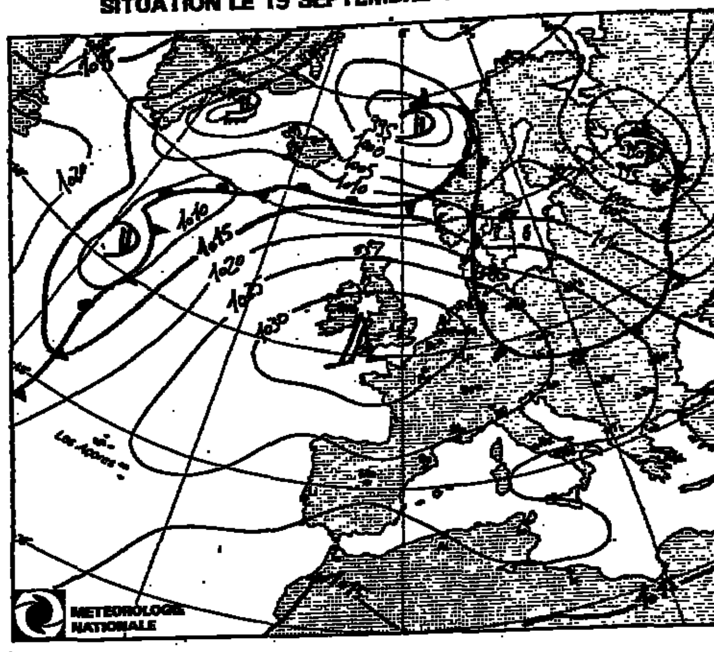
13 bons pronostics	828 738,00 F
12 bons pronostics	15 449,00 F
11 bons pronostics	1 026,00 F

NUMERO PACTOLE : 5

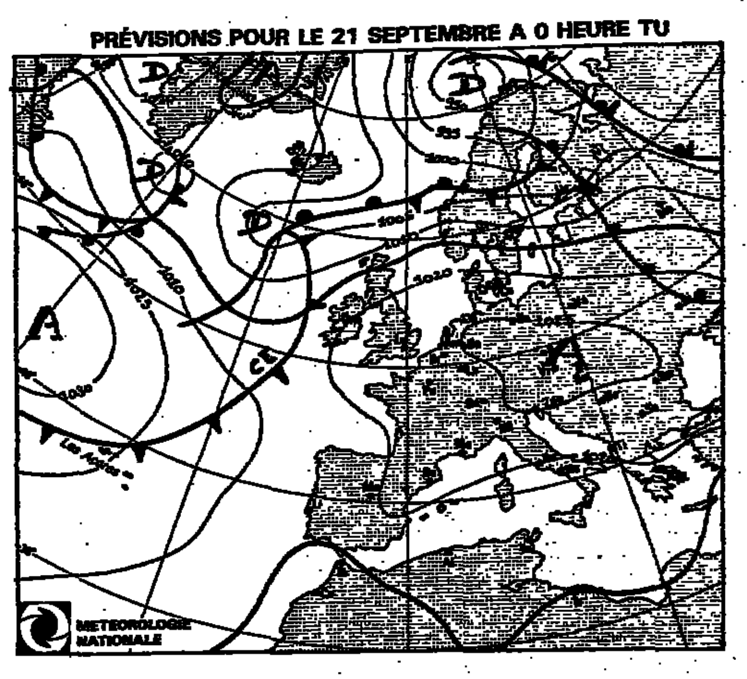
Tirage du Dimanche 18 Septembre 1988

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 septembre à 0 heure et le mardi 20 septembre à 24 heures UTC.

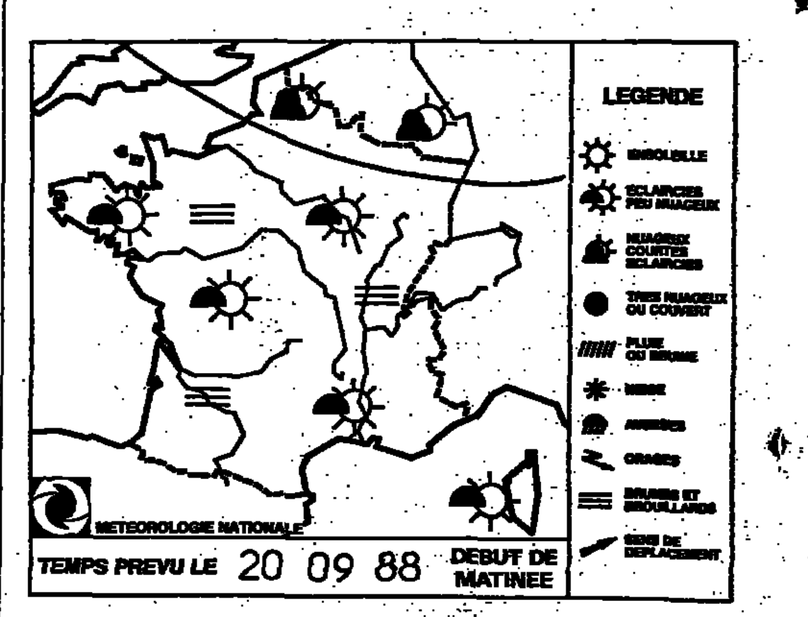
Les conditions anticycloniques se maintiendront sur toute la France donnant un temps sec et ensoleillé en général mais brumeux le matin.

Mardi : brumes le matin, soleil l'après-midi.

Le matin, le ciel sera souvent gris le long des frontières du Nord. De nombreuses formations brumeuses se produiront au lever du jour. Des brouillards parfois denses seront observés dans les vallées et ne se dissiperont qu'en fin de matinée.

Ensuite, les éclaircies se généraliseront et l'après-midi sera bien ensoleillée sur tout le pays. Quelques nuages passagers voileront par moment le soleil sur les Cévennes et les Alpes du Nord. Les vents seront faibles de secteur Nord-Est à Est.

Quant aux températures, au lever du jour elles seront de l'ordre de 5 à 9 degrés excepté le long des côtes où il fera 10 à 13 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 à 23 degrés dans le Sud-Ouest, 23 à 26 degrés dans le Midi méditerranéen, 17 à 18 degrés près de la Manche et 18 à 21 degrés ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-9-1988 à 6 heures TU et le 19-9-1988 à 6 heures TU — le 19-9-1988

FRANCE			
AJACCIO	26	11	D
BIARRITZ	18	11	D
BORDEAUX	19	10	D
BOURGES	17	8	D
BREST	17	11	C
CAEN	16	7	B
CHERBOURG	15	7	D
CLERMONT-FERR.	15	7	C
DIJON	18	9	D
GRENOBLE St-M-H	17	12	C
LILLE	17	14	B
LIMOGES	15	9	N
LYON	19	10	C
MARSEILLE-MAR.	23	10	N
NANCY	16	11	C
NANTES	21	9	D
NICE	23	15	N
PARIS-MONTS.	18	14	C
PAU	19	8	D
PERPIGNAN	23	13	N
RENNES	20	9	N
ST-ETIENNE	17	8	C
STRASBOURG	17	12	N
TOURS	19	10	N
TOULOUSE	20	7	D
POINTE-A-PITRE	31	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	24	13	D
AMSTERDAM	18	12	C
ATHÈNES	29	20	D
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	23	14	D
BELGRADE	17	11	N
BERLIN	17	10	P
BRUXELLES	15	13	C
LE CAIRE	38	22	C
COPENHAGUE	18	12	C
DAKAR	30	23	O
DELHI	31	24	N
DJERBA	26	19	N
GENÈVE	19	12	C
HONGKONG	30	27	C
ISTANBUL	27	19	D
JÉRUSALEM	32	17	D
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	18	7	N
LOS ANGELES	24	16	D
LUXEMBOURG	15	12	C
MADRID	25	6	D
MARRAKECH	33	18	D
MEXICO	26	14	B
MILAN	25	11	N
MONTRÉAL	23	13	D
MOSCOU	10	6	P
NAIROBI	30	16	N
NEW-YORK	25	16	D
OSLO	17	13	N
PALMA-DE-MAL.	24	10	N
PÉKIN	22	15	D
RIO-DE-JANEIRO	21	19	C
ROME	24	13	D
SINGAPOUR	32	24	P
STOCKHOLM	15	7	P
SYDNEY	17	10	O
TOKYO	24	21	C
TUNIS	24	15	N
VARSOVIE	17	7	N
VENISE	23	10	D
VIENNE	16	13	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

La crise de l'audiovisuel public

(Suite de la première page.)

Dès son arrivée au gouvernement, Mme Catherine Tasca a pris la mesure du danger. Le ministre de la communication estime que le service public ne doit pas rester plus longtemps à l'abandon. En privé, elle s'impatiente de la passivité des responsables des chaînes et souhaite leur démission. Tout l'été, elle se bat à Matignon et au budget pour une augmentation de la redevance. Fin août, elle abat publiquement ses cartes, fixe les nouvelles missions de la télévision, exige des efforts immédiats pour les émissions éducatives et les programmes pour enfants. Cette intervention directe surprend : le pouvoir s'est soigneusement gardé de peser au grand jour sur la politique des chaînes publiques. Mais Mme Tasca pense que l'Etat doit rester le gardien de l'intérêt général et sait que sa fermeté satisfait un grand nombre de professionnels.

Tension avec Matignon

Le ministre de la communication a-t-il voulu aller plus loin en profitant de l'agitation à Antenne 2 pour obtenir la tête de son PDG Claude Contamine ? En faisant savoir qu'elle désapprouvait les conditions de recrutement de Christine Ockrent, Mme Catherine Tasca n'a certes pas contribué à calmer les esprits. En rappelant soudain à Paris par un communiqué officiel Claude Contamine en voyage aux Etats-Unis, elle a mis le PDG d'Antenne 2 dans une position difficile. Il n'en fallait pas plus au RPR pour brandir le spectre d'une chasse aux sorcières, dénoncer la « *brutalité* » du ministre et sa tentative « *mainmise sur l'audiovisuel* ».

A Matignon, où l'on s'emploie à déminer le dossier de l'audiovisuel avec autant de prudence que celui de la Nouvelle-Calédonie, cette soudaine crispation dérange. M. Michel Rocard, qui commence cette semaine ses consultations de l'ensemble des groupes parlementaires pour définir le profil du futur Haut Conseil, ne tient pas à ce que l'on perturbe sa stratégie de consensus. De plus, les conseillers du premier ministre n'apprécient guère l'« interventionnisme » de Mme Catherine Tasca et n'hésitent pas à prendre le contrepied de ses propositions. Pour eux, les PDG des chaînes publiques, nommés par la CNCL, doivent rester en poste jusqu'au terme de leur mandat, fin 1989. Et le gouvernement doit s'abstenir de toute intrusion dans la vie des chaînes, en laissant le champ libre à l'autorité de régulation.

Le 17 septembre, M. François Mitterrand n'a pas souhaité arbitrer le conflit. Interrogé sur la crise d'Antenne 2, le président a déclaré qu'il ne *s'occupe* » pas des problèmes « *intérieurs* » de ce type *d'entreprise et a refusé de commenter* le salaire de Christine Ockrent, « *le talent et le travail doivent être récompensés* », a-t-il simplement fait remarquer, indiquant cependant être favorable à un plafonnement des hauts salaires dans le service public. Le premier ministre a, semble-t-il, obtenu du budget les moyens nécessaires pour répondre aux revendications des syndicats et permettre aux responsables des chaînes de réduire les disparités salariales les plus criantes.

Reste à calmer l'impatience des professionnels de l'audiovisuel public et à répondre à leur désir de changement. Là aussi, un compromis se dessine, entre la ligne dure de Mme Tasca et le souci de pacification défendu à Matignon. Les PDG des chaînes publiques resteront en place jusqu'à l'installation du futur Haut Conseil. On leur proposera alors un reclassement honorable en échange de leur démission.

M. Michel Rocard a sans doute évité que l'agitation du service public ne débouche sur une épreuve de force et ne dérape sur le terrain politique. Mais il n'est pas au bout de ses peines. L'élaboration du projet de loi sur le Haut Conseil de l'audiovisuel, qui doit être soumis au conseil des ministres à la mi-octobre, est encore l'objet d'âpres discussions. Le ministre de la communication souhaite que l'Etat conserve le pouvoir de fixer par décret les missions d'intérêt général des télévisions. Les conseillers de Matignon n'acceptent pas de voir réduire ainsi les pouvoirs de la future autorité. L'opposition, RPR en tête, ne manquera pas, d'ici le débat parlementaire, de tirer parti de ces divisions au sein de l'équipe gouvernementale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Une chaîne allemande sur TDF 1

Dans les hangars de Kourou, en Guyane, le satellite TDF 1 subit les derniers travaux qui permettront son envol le 27 octobre sur une fusée Ariane-2 (*le Monde* daté 18-19 septembre). En présentant sur place ces travaux, *vendredi 16 septembre*, les partenaires du projet ont précisé les conditions d'emploi de ce premier satellite français de télévision directe.

Côté programmes, le délai d'un mois fixé par le premier ministre n'est pas encore écoulé, et les discussions se poursuivent avec les opérateurs candidats pour trois des cinq canaux disponibles sur TDF 1. Les deux autres seront occupés par la SEPT, la chaîne culturelle, et sans doute – c'est une surprise – par une chaîne de télévision allemande. Les Allemands ont en effet renoncé à louer un canal pour véhiculer seize programmes de radio stéréo, comme il l'avaient d'abord proposé. A la place, pourrait être diffusée une chaîne publique germanophone, Eins Plus ou Drei-SAT.

Côté réception, les industriels annoncent la disponibilité dans les magasins de matériels de réception dès le début 1989. Le prix public, pour une réception individuelle, sera d'environ 2 000 F pour l'antenne parabolique proprement dite, auxquels s'ajoutent 3 000 ou 4 000 F pour l'indispensable décodeur D 2 MAC, suivant que ce dernier est intégré ou non dans le téléviseur.

Prenant appui sur l'exemple historique des magnétoscopes ou des lecteurs de disques compacts, les industriels affirment que ces prix ne seront pas un obstacle à la diffusion de cette nouvelle technologie, d'autant qu'ils devraient baisser en atteignant les grandes séries. Ils tablent donc sur des ventes de 100 000 unités la première année, 300 000 la deuxième année et 1 million la troisième année. La confiance des industriels va même jusqu'à estimer que la présence de la SEPT et d'une seule autre chaîne TV serait suffisante à déclencher les achats, en raison des améliorations techniques permises par la norme D 2 MAC.

Il est vrai que les Français semblent friands d'innovations, même quand leur utilité est douteuse : 25 % des téléviseurs vendus en France sont ainsi munis de la stéréo, alors qu'aucune chaîne de télévision ne diffuse encore en stéréo. Or TDF 1 bénéficiera, lui, de cet atout, ainsi que d'une image améliorée.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Malgré l'embargo de TF 1

FR 3 permet à la 5 de diffuser des images de Séoul

Grâce à un accord avec FR 3, la Cinq a pu diffuser ses premières images des Jeux olympiques de Séoul dans son journal de 20 heures malgré l'opposition de TF 1. La Une a, en effet, décrété la semaine dernière un *embargo sur l'ensemble des* retransmissions sportives de Séoul, dont elle partage les droits avec les deux chaînes de service public (*le Monde* du 16 septembre). *Un embargo* maintenu malgré une intervention pressante de la CNCL, à quelques heures de la cérémonie d'ouverture. La Commission invitait « *fermement TF 1 et les chaînes qui ne peuvent diffuser des images des Jeux olympiques de Séoul à trouver d'urgence une solution permettant, tout en veillant aux légitimes intérêts économiques en cause, d'assurer selon la tradition le respect du droit à l'information dont l'ensemble des publics ne peuvent pas être privés* ».

FR 3 a donc décidé de suivre l'appel de la Commission malgré les menaces de poursuites judiciaires lancées par TF 1, qui estime que les trois premières chaînes possèdent les droits de retransmission de façon « *indivise* ». « *Le droit à l'information est un faux argument*, estimait encore, samedi 17 septembre, le secrétaire général de la Une, M. Cyrille du Peloux. *Ce droit est, à notre sens, respecté puisque les téléspectateurs ont le choix entre trois chaînes. Ce serait*, ajoutait-il, *une mauvaise stragégie que de vendre à nos concurrents des images qui nous ont coûté très cher.* »

Un directeur général au « Courrier picard »

M. Daniel Hutier, directeur du développement au *Courrier picard* (Amiens), a été nommé, à l'unanimité, directeur général par le conseil d'administration. Il a pris ses fonctions dès vendredi. A trente-cinq ans, M. Hutier est le plus jeune directeur de la presse quotidienne régionale. Diplômé de l'Institut d'administration des entreprises d'Amiens, il fut journaliste à *l'Aisne nouvelle* de 1974 à 1981. Il était aussi correspondant de l'AFP, du *Point*, de *Vie publique* et du *Courrier picard*.

Entré au Crédit agricole de la Somme en 1981, où il fut responsable de la communication puis analyste financier, M. Hutier a ensuite intégré le *Courrier picard*, en avril 1986, à l'occasion de la prise de participation du Crédit agricole de la Somme dans le capital de la société coopérative du quotidien. M. Jacques Bénesse, qui vient, *lui aussi*, du Crédit agricole, directeur du journal à l'époque, avait alors demandé à M. Hutier d'assurer les fonctions de directeur du développement.

● **Le réalisateur Stellio Lorenzi empêche la diffusion de « Jacquou le Croquant » sur M 6.** – Le juge des référés du tribunal de Paris a interdit, samedi 17 septembre, la diffusion sur M 6 de *Jacquou le Croquant* prévue pour le lendemain 18 septembre. Son réalisateur, Stellio Lorenzi, *refusant* selon l'ordonnance du tribunal, « *de la manière la plus ferme et pour des motifs qui lui sont propres, tout accord qui conduirait à céder une œuvre conçue et réalisée dans le cadre du service public à une entreprise privée* », le juge a donc demandé à la chaîne de respecter le droit moral des auteurs. La diffusion de *Jacquou le Croquant* a été remplacée par celle d'un téléfilm américain, *l'Opération de la dernière chance*. Dans un communiqué, M 6 a d'autant plus regretté « *l'intransigeance* » du réalisateur, qu'« *elle avait accepté de ne pas interrompre l'œuvre par des messages publicitaires et de ne pas incruster l'identification de la chaîne dans l'image.* » Cette intransigeance, conclut la chaîne, « *ne peut qu'entraver gravement la volonté de la chaîne d'offrir des programmes majoritairement français à ses téléspectateurs* ».

Catastrophes

Des centaines de morts, des milliards de dégâts

La course dévastatrice et meurtrière du cyclone Gilbert

Le cyclone tropical Gilbert a apporté la mort et la désolation sur le nord-est du Mexique jusqu'à Monterrey, pourtant situé à quelque 300 kilomètres de la côte. On pense que les crues instantanées déclenchées par les pluies diluviennes accompagnant Gilbert ont emporté plusieurs centaines de personnes. Quatre autobus, transportant au total 200 passagers, ont été balayés par la rivière Santa-Catalina, passée brusquement de l'état de maigre cours d'eau à celui de torrent furieux, chargé de boue et de débris, haut d'une dizaine de mètres. Des voitures, des bidonvilles ont aussi été emportés.

Avant d'arriver dans la région de Monterrey, Gilbert avait fait sentir ses effets sur la côte sud du Texas (où la population est dense mais avait été évacuée vers l'intérieur des terres) et la côte nord-est du Mexique, peu peuplée. Les dégâts matériels sont d'autant plus importants que le cyclone a engendré des tornades dans la région de Brownsville, localité texane située à la frontière mexicaine. Pour le moment, le nombre des victimes semble être très réduit.

Ainsi, du 9 au 17 septembre, le cyclone tropical Gilbert aura semé la mort et la désolation tout au long des 3 500 kilomètres de sa course dévastatrice et meurtrière.

– *Le 9 septembre*, les pluies dues à Gilbert, qui n'était encore qu'une tempête tropicale (vents inférieurs à 120 km/h), ont fait pour 15 millions de francs de dégâts à Sainte-Lucie, une des Petites Antilles.

– *Les 9 et 10 septembre*, est venu le tour de Porto-Rico (95 millions de francs de dommages). Et Gilbert s'est transformé en cyclone tropical (vents supérieurs à 120 km/h), le plus violent connu sur les Caraïbes : les vents ont dépassé les 300 km/h.

– *Le 10 septembre*, la République dominicaine et Haïti sont frappés. Dans ce premier pays, on a dénombré onze morts et des millions de dollars de dégâts, dans le second vingt-neuf morts et des dommages très importants. Le même jour, des pluies torrentielles noient cinq personnes à Caracas (Venezuela).

– *Le 12 septembre*, Gilbert arrive sur la Jamaïque : trente-six morts et des dégâts évalués à 8 milliards de dollars (50 milliards de francs). Le même jour, les îles Caïman sont touchées peu gravement. En revanche, le 13 septembre, on déplore treize morts au Honduras et deux au Costa-Rica.

– *Le 14 septembre*, le Yucatan est frappé : au moins vingt-six morts et des dégâts non encore chiffrés mais extrêmement importants.

– *Les 16 et 17 septembre*, enfin, Gilbert apporte la mort dans le nord-est du Mexique.

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ La France accepte le principe d'une harmonisation fiscale, a affirmé M. Bérégovoy, à l'occasion de la réunion des ministres des finances de la CEE *(lire ci-dessous)*. ■ Le déficit du régime général de la Sécurité sociale pourrait être ramené à 9 milliards de francs en 1988 *(lire ci-dessous)*. ■ Deux rapports de banques mondiales sur les difficultés des pays du tiers-monde indiquent que de nouveaux moyens doivent être définis *(lire page 32)*. ■ Boulogne-sur-Mer s'affirme comme la plaque tournante européenne des produits de la mer *(lire page 30)*.

La réunion des ministres des finances de la CEE en Crète

La France accepte le schéma Delors d'harmonisation des taux de TVA

Réunis samedi 17 septembre, dans une station balnéaire au nord de la Crète, les ministres des finances de la CEE ont réellement ouvert le dossier sur le rapprochement des taux de TVA. M. Pierre Bérégovoy s'est attaché à atténuer les récentes déclarations, particulièrement négatives, de M. Michel Rocard. De la sorte, la France n'apparaît plus en première ligne dans une affaire extrêmement difficile pour la plupart des gouvernements.

ELOUNDA
de notre envoyé spécial

« *Il n'y a plus de problèmes entre Paris et Bruxelles* », a indiqué M. Jacques Delors, à l'issue des travaux des Douze. L'opération de recentrage effectuée par M. Bérégovoy, visiblement pilotée par l'Elysée, a porté ses fruits. Le président de la Commission européenne a ainsi admis que « *chacun devait faire un pas vers l'autre, et qu'en raison des problèmes fiscaux et sociaux que soulevait cette question il était peu aisé de tout réaliser sur une période trop rapide* ». Et M. Delors d'estimer en privé : « *La date du 1er janvier 1993 ne doit pas être considérée comme sacrée.* »

Outre la nécessité de conduire la manœuvre sans l'opposition de la France, voire avec son appui, la Commission sait combien la recherche d'un compromis entre les Douze sera longue et complexe. Il y a toujours le refus catégorique du Royaume-Uni à tout rapprochement de la TVA orchestré par la Communauté. Considérant que la fiscalité relève exclusivement de la souveraineté nationale, les Britanniques proposent qu'il soit fixé un seul taux (14 % ou 15 %, ce dernier pourcentage étant celui en vigueur outre-Manche), en deçà duquel les gouvernements ne pourraient descendre, le rapprochement devant se faire par le jeu du marché. En fait, la Grande-Bretagne entend éviter une négociation qui pourrait remettre en cause le taux zéro appliqué aux produits de première nécessité.

L'opposition de Londres à la suppression des frontières entre les pays européens a trouvé l'oreille intéressée du Luxembourg, qui craint de perdre, avec le grand marché, son statut de paradis fiscal. Il en a été de même du Danemark, qui, à la fois pour des raisons de recettes fiscales (taux unique de 22 %) et de constitutionnalité, n'a pas pu, à ce stade, se prononcer nettement. Les autres Etats-membres — M. Bérégovoy l'a confirmé pour la France, même s'il a jugé les propositions de la Commission « *trop rigides* » — sont d'accord sur le principe d'un rapprochement, a rappelé M. Delors, « *voulu par les chefs d'Etat et de gouvernement* ». Les Etats européens adhèrent également au schéma retenu par Bruxelles, deux taux à choisir dans deux fourchettes : un taux réduit (4% à 9%) et un taux dit « normal » (14% à 20%). *Le relevé des points* de convergence s'arrête là. Chaque gouvernement a manifestement l'intention d'avancer, au cours des pourparlers, des formules telles que le produit actuel de la TVA soit affecté le moins possible. Autrement dit, chacun va tenter d'engranger des dérogations qui, d'un pays à l'autre, portent sur des secteurs différents.

Un schéma très discuté

Comment, dans ces conditions, la Commission va-t-elle pouvoir — comme le lui ont demandé les Douze — « *affiner* » son projet et introduire la « *souplesse* » nécessaire, alors que seuls l'Allemagne fédérale, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (excepté la question du taux zéro, jugé contraire aux règles de concurrence de la CEE par la Commission et la Cour européenne de justice) pourraient accepter, d'un point de vue strictement fiscal, la schéma de bruxelles, sans effectuer des efforts considérables ?

M. Delors a tout de même une bonne raison de se montrer satisfait. Politiquement, il a obtenu l'aval d'une large majorité des Etats-membres et peut ainsi espérer trouver les solutions susceptibles d'aboutir à un compromis. D'autant que, dans son esprit, ce qui compte est la libération des mouvements de capitaux, décidée pour le 1er juillet 1990. Pour le président de l'exécutif de la *CEE*, le reste suivra, *fatalement*, même si la question de la TVA était réglée plus tard que prévu. C'est ce qui explique que M. Delors ait refusé de s'engager sur un calendrier.

Le tout est de savoir si les Britanniques le laisseront mener le jeu. M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, n'a-t-il pas affirmé : « *Si la commission n'effectue pas de mouvement significatif, le dossier de la TVA s'enlisera.* » Pour leur part, les Français devront nécessairement concilier leur engagement européen et le souci de préserver une certaine souveraineté en matière fiscale, ne serait-ce que pour financer les dépenses publiques.

Sans compter que l'application de taxes communes à la consommation sur le tabac, les boissons alcoolisées et les carburants (droits d'accises) va poser de sérieuses difficultés dans tous les Etats-membres. Les propositions de Bruxelles auront pour effet, d'une manière générale, de diminuer les accises dans les pays du nord de l'Europe et de les augmenter dans ceux du Sud.

Les hausses envisagées sont considérées par la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, comme « *socialement inacceptables* ».

MARCEL SCOTTO.

Air France, TAT et la Poste créent une filiale pour le fret express

La poste ramasse et distribue les petits colis express; la compagnie régionale TAT les achemine à l'intérieur de la France; Air France les transporte sur ses lignes internationales : profitant de cette complémentarité, ces trois partenaires ont décidé de créer une filiale spécialisée dans l'acheminement du fret express international, la Société pour le développement du fret express international (SODEXI).

La SODEXI est dotée d'un capital de 15 millions de francs, réparti entre Air France pour 60%, TAT pour 20% et le holding SOFIPOST pour 20%.

La complicité entre les trois entreprises est ancienne. Depuis le début de l'aviation civile, Air France et ses ancêtres ont toujours acheminé le trafic postal. TAT et la poste avaient créé une autre filiale commune, la SFMI, qui est commercialisée sous le nom de Chronopost. Enfin, Air France et TAT ont créé ensemble, il y a quatre ans, des services baptisés Air France Express, Domicile Express, et Concorde Express.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Edouard Balladur propose un moratoire de trois mois sur l'ISF

M. Edouard Balladur, ancien *ministre de l'économie et des* finances, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 septembre, a proposé que majorité et opposition se donnent trois mois pour trouver une solution commune sur l'impôt sur les grandes fortunes et pour réformer l'ensemble de l'imposition sur l'épargne.

Compte tenu de l'argent que détient actuellement l'Etat dans ses caisses, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) « *est inutile pour financer le revenu minimum d'insertion*, a-t-il déclaré.

» *Puisque cet impôt est inutile immédiatement, et sans doute durablement, donnons-nous quelques mois et essayons, majorité et opposition, de trouver une solution pour la session de printemps prochaine et de réformer l'ensemble de l'imposition sur l'épargne.* »

Pour lui, c'est « *une proposition de consensus* ». « *S'il faut absolument un impôt sur les grandes fortunes, il faut à tout le moins qu'il soit gagé par une baisse très importante des autres impôts sur l'épargne et sur le patrimoine.* »

Évoquant le budget 1989, M. Balladur a jugé qu' « *il manifestait un relâchement, comme si la période des efforts n'était pas terminée* ».

Pour M. Balladur, des mesures d'abaissements d'impôts sont souhaitables dès 1988. En réaffirmant que l'Etat disposait actuellement de 40 milliards de francs de rentrées fiscales supplémentaires — chiffre contesté par la Rue de Rivoli, — l'ancien ministre estime qu' « *il fallait saisir l'occasion de baisser davantage (une bonne dizaine de milliards de francs) le déficit budgétaire et les impôts* ».

Pour 1989, il suggère que le déficit budgétaire soit ramené à moins de 100 milliards de francs et que les baisses d'impôts atteignent 20 à 25 milliards de francs, alors que, selon lui, elles ne seront que de 10 à 12 milliards de francs.

Interrogé sur la nouvelle recomposition des noyaux stables des sociétés privatisées, M. Balladur a estimé qu'on assistait à « *une tentation permanente de procéder à des rentabilisations plus ou moins occultes* ».

Il a, par ailleurs, commenté le plan pour l'emploi, présenté cette semaine par le premier ministre, Michel Rocard, en estimant qu' « *il allait dans la bonne direction tout en étant toutefois un peu timide* ».

La situation de la Sécurité sociale

Le déficit du régime général devrait être inférieur à 9 milliards de francs

Bis repetita... La progression continue des rentrées de cotisation, devrait ramener le déficit du régime général de la Sécurité sociale, à moins de 9 milliards de francs, malgré le surcoût de dépenses provenant des aménagements apportés au « plan Séguin » d'économies sur l'assurance-maladie.

Cette nouvelle amélioration, comme celle déjà enregistrée au premier semestre (*le Monde* du 13 juillet) est due à la poursuite de l'embellie économique, qui se traduit à la fois dans les embauches et les rémunéraionsq. Fin juin, les cotisations encaissées par l'ACOSS (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) correspondaient à une progression de 5,2 % de la masse salariale, alors que l'INSEE tablait sur une croissance de 4,1 % pour l'ensemble de l'année : cette progression de la masse salariale faisait attendre un supplément de cotisations de 8 milliards de francs, s'ajoutant au « *bonus* » de la fin 1987. Avec la perennisation des « mesures d'urgence » 1987 (1), on devait arriver à un total de cotisation de 698 milliards de francs et un déficit de 11 milliards pour le régime général.

Mais cette prévision reposait encore sur l'hypothèse d'une décélération de la croissance de la masse salariale en fin d'année. Or c'est le contraire qui se produit : début septembre, les rentrées de cotisation correspondaient à une progression de 5,5 % ! Cela signifie un gain supplémentaire de 2 à 3 milliards de francs d'ici à la fin décembre, et un total de cotisation dépassant en tout état de cause les 700 milliards de francs pour l'ensemble de l'année.

L'accélération des dépenses de médecine ambulatoire depuis juin, les corrections apportées au « plan Séguin » à compter du 3 octobre (2) devraient écorner ce nouveau bonus, de peut être 800 millions de francs. Mais le déficit de l'exercice, évalué à 11 milliards de francs par les comptes de juillet dernier reviendrait à 9 milliards au maximum. Non seulement on passerait sans encombre les « creux » des 15 et 28 décembre prochain avec les avances de la Caisse des dépôts (pouvant aller jusu'à 9 milliards de francs), mais il resterait 1 milliard au fond de la caisse au 31 décembre...

De telles prévisions autorisent-elles à l'optimisme et permettraient-elles d'éviter le recours à un fort prélèvement en 1989 ? Ce n'est pas sûr. Certes pouvait-on dès juillet dernier juger exagéré le chiffre de 32,7 milliards de francs de déficit avancé pour l'an procain, largement « *conventionnel* » aux dires mêmes du rapporteur, M. Jean Marmot ? Mais où pourrait-on atterrir fin 1989 ?

Trois incertitudes majeures pesaient sur les perspectives : les rentrées de cotisations, l'évolution des retraites, les dépenses d'assurance-maladie.

Des hypothèses trop prudentes ?

Les prévisions de recettes se fondaient sur les hypothèses des comptes de la nation pour 1989, notamment pour la croissance de la masse salariale (3,3 %), aboutissant à une progression de 3,7 % des cotisations. Les hypothèses économiques actuelles, encore officieuses, donneraient un taux voisin. Mais ces hypothèses ne sont-elles pas trop prudentes ? Le ralentissement de la croissance escompté par tous les instituts de conjoncture étant désormais attendu plutôt pour la fin de *1989 ou le début de 1990*, n'assistera-t-on pas au même phénomène que cette année ? Si les rentrées de cotisation progressent en *1989* comme *en 1988 de 4,9 % (hors* relèvement des taux par pérennisation des « *mesures d'urgence* »), on arriverait à la fin de l'année prochaine à un *total de 733,5 milliards* de francs au lieu des 723,5 annoncés en juillet.

De même les comptes prévisionnels de juillet faisaient l'hypothèse d'une revalorisation des pensions alignée sur la hausse des salaires bruts. Un alignement sur les prix, comme en *1986 et 1987*, même compte tenu d'un « rattrapage » pour la fin de 1988, pourrait réduire d'environ 1,5 milliard de francs les dépenses *de l'assurance-vieillesse.*

En revanche les dépenses d'assurance-maladie prévues dans les comptes étaient fondées sur l'hypothèse d'une progression de 4,8 % seulement des prestations. Il faut y ajouter le coût des « corrections » du plan Séguin, évalué à 2 *milliards de francs en année* pleine, et peut-être un accroissement supplémentaire de la consommation médicale dû à l'effet psychologique de ces mesures, et la hausse des dépenses hospitalières entaînée par le relèvement (quasi-inévitable) des cotisations à la caisse de retraite des collectivités locales. Soit au total, 2,5 à 3 milliards de francs de dépenses supplémentaires.

Des besoins importants

L'ensemble de ces corrections de trajectoire réduirait de quelque 8,5 milliards de francs le déficit prévisible pour 1989, et le ramènerait à environ 25 milliards de francs : c'est le chiffre que M. André Bergeron avait cité à l'issue de son entretien avec M. Claude Evin, ministre de la santé et de la projection sociale, le 6 septembre dernier.

Mais ce chiffre représente sans doute le haut de la « fourchette ». Il repose en effet à son tour sur des hypothèses assez optimistes. Côté dépenses, sur une faible revalorisation des retraites et surtout sur une faible croissance des dépenses d'assurance-maladie. En effet les comptes prévisionnels de juillet étaient fondés sur l'hypothèse non seulement d'une hausse des tarifs médicaux alignée sur les prix (donc nettement inférieure à celles de 1986-1988), mais sur « *un vigoureux freinage de la croissance de la dotation globale* » des hôpitaux publics. Même avec une « *bonne gestion* » souvent évoquée par les socialistes pendant le gouvernement Chirac, il paraît *a priori* difficile de faire mieux.

Côté recettes, l'hypotyhèse envisagée n'est pas moins optimiste. Sans doute depuis cinq ans (à l'exception de l'année 1986), les rentrées de cotisation ont-elles toujours dépassé les prévisions initiales, mais la croissance de la masse salariale en 1988 paraît exceptionnelle.

Cela signifie qu'en tout état de cause des mesures de financement de financement importantes restent nécessaires pour 1989 : 25 milliards de francs représentent l'équivalent d'un peu plus d'un point de prélèvement sur l'ensemble des revenus ou que de points de cotisation vieillesse.

D'autre part, quelle que soit la solution choisie — il y a plus d'une façon de combler le « trou », les mesures prises en 1987, comme le « plan Bérégovoy » de 1983 l'ont montré — elle devra intervenir assez tôt. En effet, il restera fort peu de réserves dans la trésorerie de l'ACOSS au début de 1989.

Du coup, même dans le meilleur des cas, les « creux » prévus à la mi-avril et à partir de la mi-juin dépasseront encore largement le montant des avances de la Caisse des dépôts. *Il faut* donc prévoir un délai de « montée en charge » d'une recette nouvelle. Le gouvernement devra donc décider vite.

GUY HERZLICH.

(1) Hausse de 0,4 point de la cotisation d'assurance-maladie et de 0,2 point de celle d'assurance-vieillesse.

(2) Il s'agit surtout de l'amélioration du remboursement des médicaments « à vignette bleue » pour les maladies longues et graves prises en charge en totalité par l'assurance-maladie (*le Monde* du septembre 1988).

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur s'est glissée dans l'article sur la politique industrielle de M. Fauroux dans *le Monde* du 17 septembre. Les fonds régionaux d'aide aux initiatives pour l'emploi (FRIL) sont dotés par l'Etat de 250 millions de francs et non de 250 milliards...

Pan Am U.S. Super Price.* New York 2990 F.

Jamais Pan Am ne vous a offert les U.S.A. à de si petits prix.

"Pan Am U.S. Super Price" est un véritable événement. Jamais Pan Am ne vous avait proposé de meilleures occasions pour partir aux États-Unis. "Pan Am U.S. Super Price" est une offre spéciale qui s'étend du 15 octobre 1988 au 9 mars 1989 et qui vous permet de séjourner de 7 à 45 jours en territoire américain.

Petit détail important, le nombre de sièges offerts à ce tarif est limité, aussi réservez vos places dès aujourd'hui.

Demain, il sera peut-être trop tard, alors contactez au plus tôt votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45, l'Amérique à de si petits prix, cela ne se voit pas tous les jours.



New York	2990 F
Boston	2990 F
Albany	3560 F
Hartford/Springfield	3560 F
Buffalo	3560 F
Baltimore	3560 F
Cleveland	3560 F
Cincinnati	3560 F
Detroit	3560 F
Philadelphia	3560 F
Pittsburg	3560 F
Providence	3560 F
Rochester	3560 F
Syracuse	3560 F
Washington, DC	3240 F
Nashville	3800 F
Chicago	3800 F
Charlotte	3800 F
Indianapolis	3800 F
Norfolk	3800 F
Raleigh/Durham	3800 F
Atlanta	4125 F
Austin	4125 F
Dallas/Ft. Worth	4125 F
Houston	4125 F
Miami	3990 F
Minn/St. Paul	4125 F
New Orleans	4125 F
Orlando	3990 F
San Antonio	4125 F
Salt Lake City	4125 F
Tampa/St. Pete	3990 F
Los Angeles	4590 F
San Diego	4590 F
San Francisco	4590 F
Honolulu	5420 F

Prix aller/retour au départ de Paris en classe économie. Offre valable du 15 octobre au 19 décembre 1988 et du 25 décembre 1988 au 9 mars 1989. Supplément de prix pour les voyages effectués les vendredi, samedi, dimanche. Les billets doivent être payés 7 jours avant le départ et dans les 48 heures suivant la réservation. Pas de retour les 23, 24 et 25 mars. Pénalités en cas d'annulation. Pour les autres conditions particulières de vente, contacter votre Agent de Voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. *Super Prix Pan Am pour les U.S.A.

N° 1 sur l'Atlantique.

PAN AM ®



Économie

PECHE

Boulogne-sur-Mer s'affirme comme la plaque tournante européenne des produits de la mer

BOULOGNE-SUR-MER
de notre envoyé spécial

L'arrivée, le 14 septembre, dans la flottille de pêche industrielle de Boulogne-sur-Mer du grand navire surgélateur *Klondyke* (62 millions de francs) pour l'armement Nord-Pêcheries qui sera rejoint, dans trois mois, par un autre chalutier identique construit par le même chantier norvégien, pour la société Le Garrec, illustre le renouveau économique du premier port de pêche français. Un renouveau qui ne date que de deux ou trois ans et que se sont plu à souligner, dans une belle unanimité, à la fois le président de la chambre de commerce, M. Pierre Remoleux, et le maire socialiste de la ville, M. Guy Lengagne, au moment où s'ouvrait Boulogne 88, un intéressant salon international de la pêche qui rassemblait quelque quatre cents exposants d'une quinzaine de pays.

Plus encore que premier port de pêche où sont embarquées chaque année près de 90000 tonnes de produits de la mer, Boulogne (qui n'est guère concerné directement par le conflit franco-canadien sur les quotas de morue) est avant tout une plaque tournante, un lieu de négoce et d'arbitrage commercial, et un pôle industriel pour la transformation et la valorisation du poisson de première importance en Europe, puisque quelque trois cents entreprises y traitent plus de 250 000 tonnes en provenance certes des pays de la CEE mais aussi d'Islande, de Norvège, du Canada voire d'Argentine ou de Thaïlande (1).

Toute la chaîne du froid est représentée (outre les activités spécifiquement maritimes) depuis les entrepôts et les transports frigorifiques, les usines de salaison ou de fumage du poisson, les ateliers de conditionnement et surtout – un secteur qui est appelé à connaître un développement considérable – les professions des plats cuisinés et de l'alimentation préparée sous vide ou sous forme surgelée.

Selon M. Jean-Claude Hennequin, directeur du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), si, entre 1980 et 1987, la consommation du poisson par les ménages français est passée de 390 000 tonnes à 480 000 tonnes (+ 21 %) celle des produits de la mer surgelés a fait un bond, elle, de 59 %. « *Voilà une évolution qu'il faut savoir précéder et suivre au bon moment avec les moyens voulus* », a-t-il déclaré. Les industriels et responsables économiques de Boulogne ont devancé son souhait puisqu'ils sont engagés dans un ambitieux programme d'expansion et de création d'emplois, le meilleur exemple en étant la nouvelle gare de marée en construction, qui pourra recevoir simultanément soixante camions frigoriques et qui n'a pas son équivalent en Europe.

Guéguerre de salons

Les perspectives de consommation de produits de la mer frais et surgelés en France sont telles pour les dix ans à venir que plusieurs grands groupes alimentaires français ou étrangers songent, éventuellement en liaison avec des armateurs et des distributeurs, à mettre en place une stratégie européenne intégrée voire mondiale.

Mais cet engouement donne aussi des ailes à de nombreuses villes du littoral et l'on assiste aux prémices de ce que certains appellent déjà la « guéguerre de salons ». Nantes annonce une manifestation l'an prochain, Lorient (dont plusieurs responsables étaient venus en force à Boulogne) avec, à leur tête, Jean-Maurice Besnard, patron du grand armement Jégo-Quéré, en septembre 1989, Boulogne à nouveau dans trois ans, sans compter les grandes manifestations internationales réputées de Copenhague dans neuf mois et de Reykjavik en Islande, dans deux ans.

Le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, venu inaugurer le Salon de Boulogne, a estimé que cette émulation était tout à fait saine et a annoncé qu'il soutiendrait toutes les initiatives qui le mériteraient. Dans l'immédiat, il a vigoureusement invité les responsables de Boulogne, de Calais et de Dunkerque à se regrouper dans « *une communauté portuaire musclée* » face à Anvers, et il a précisé que les aides de l'Etat dans le cadre du prochain contrat de plan tiendraient compte du degré de coopération sur le terrain des responsables des trois ports. Mais on avait quitté là le secteur de la pêche pour celui, ô combien délicat ! de la nécessaire coordination des investissements portuaires pour le trafic des cargos et des car-ferries.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La flottille de Boulogne est composée de dix-huit grands chalutiers de pêche industrielle, cent cinquante navires environ de pêche artisanale de 15 à 24 mètres voire plus, regroupés essentiellement dans la coopérative d'Etaples, et quelque cent vingts embarcations de pêche côtière de moins de 12 mètres.

● **Hausse du prix des matières premières importées.** – Les prix internationaux des matières premières importées par la France, calculés en francs, ont augmenté de 0,8 % en août par rapport à juillet, atteignant l'indice 156,3 (base 100 en 1978) selon les statistiques mensuelles de l'INSEE publiées le samedi 17 septembre. Calculés en devises, les prix ont baissé de 1,8 %. Le prix des matières alimentaires est en baisse de 1,8 % en francs et de 4,5 % en devises, tandis que le prix des matières premières industrielles est en hausse de 1,8 % en francs et en repli de 0,7 % en devises.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société Anonyme Française (autorisée par décret du 28 mars 1852) au capital de 1 997 129 520 francs)
Siège social : 19, rue des Capucines, PARIS 1er – R.C.S. PARIS B 542 029 848 – Code APE : 8 905

I. – EMPRUNT A TAUX FIXE DE 1,5 MILLIARD DE FRANCS REPRÉSENTÉ PAR 300 000 OBLIGATIONS FONCIÈRES DE 5 000 FRANCS NOMINAL

Prix d'émission : 99,80 % du nominal, soit 4 990 francs par obligation.
Produit brut de l'émission : 1 497 millions de francs.
Produit net de l'émission : Evalué à 1 474,5 millions de francs environ après déduction de 22 millions de francs au titre de la rémunération estimée des intermédiaires et 0,5 million de francs de frais légaux et administratifs.
Date de jouissance et de règlement : 3 octobre 1988.
Durée totale : *9 ans.*
Durée moyenne : égale à la durée totale pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur amortissement.
Intérêt : l'intérêt sera payable le 3 octobre de chaque année.
Les obligations bénéficieront, pendant toute la durée de l'emprunt, d'*un taux d'intérêt annuel* de 9 %, soit 450 francs par titre.
Par exception, le premier coupon d'intérêt payable le 3 octobre 1989, calculé forfaitairement, sera de 340 francs et correspondra à un taux de 6,80 % sur la période.
Taux de rendement actuariel : les conditions d'émission font ressortir *un taux de rendement actuariel brut* de 8,70 %.
Amortissement normal : les obligations seront toutes amorties le 3 octobre 1997, par remboursement au pair (5 000 francs chacune).
Amortissement anticipé : Le Crédit Foncier de France s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. Il se réserve toutefois le droit de procéder à l'amortissement anticipé d'obligations en effectuant des rachats en Bourse, à toute époque et par tous moyens, notamment par une ou plusieurs offres publiques d'achat ou d'échange.

II. – EMPRUNT A TAUX RÉVISABLE ET A INTÉRÊT TRIMESTRIEL RÉFÉRENCE SUR LE PIBOR TROIS MOIS ÉCHANGEABLE CONTRE TAUX FIXE

a) Caractéristiques de l'emprunt

Montant : 1 500 000 000 F, représenté par 75 000 obligations de 20 000 F nominal assorties de bons d'échange contre des obligations à taux fixe exerçables pendant deux périodes distinctes.

Prix d'émission : 99,90 %, soit 19 980 F par obligation.

Produit brut de l'émission : 1 498,5 millions de francs.

Produit net de l'émission : Evalué à 1 476 millions de francs environ après déduction de 22 millions de *francs au titre de la rémunération estimée des intermédiaires et 0,5 million de francs de frais légaux et administratifs.*

Date de règlement : 3 octobre 1988.

Date de jouissance : 15 décembre 1988.

Durée de l'emprunt : 9 ans et 342 jours.

Intérêt :

Echéances. – L'intérêt dû sur ces obligations sera payable trimestriellement à terme échu. La date de paiement de chacun des termes d'intérêt est le onzième jeudi de chaque trimestre civil ou le douzième jeudi, lorsque le premier jour du trimestre est lui-même un jeudi.

Le tableau ci-dessous indique les dates d'échéance des intérêts sur toute la période de vie de l'emprunt :

Année	Mars	Juin	Septembre	Décembre
1989	16	15	14	14
1990	15	14	13	13
1991	14	13	12	12
1992	12	11	10	17
1993	18	17	16	16
1994	17	16	15	15
1995	16	15	14	14
1996	14	13	12	12
1997	13	12	11	11
1998	19	11	10	

Exceptionnellement, le premier coupon payable le 16 mars 1989 sera limité à 70 %×91/360×taux de *référence établi le 13 décembre 1988.*

Détermination du taux d'intérêt nominal. – Le taux d'intérêt applicable à chaque période trimestrielle est déterminé, en base annuelle de trois cent soixante jours, par la soustraction d'une marge de 0,20 % au taux de référence.

Ce taux de référence est le TIOP – *Taux interbancaire offert à Paris* ou PIBOR – *Paris Inter Bank Offered Rate* en francs français à trois mois tel qu'il est établi deux jours ouvrés avant le début de la période trimestrielle concernée, c'est-à-dire le jour de liquidation du contrat PIBOR quatre-vingt-dix jours.

Ce taux est actuellement publié entre 11 h 30 et 12 heures par Télérate (page 20041) sous l'égide de l'Association Française des Banques ; il est calculé à partir des taux d'intérêt pratiqués à 11 heures par les banques de référence représentatives de la place pour des prêts à trois mois contre effets privés sur le marché interbancaire. Après élimination des taux les plus hauts et des taux les plus bas, la moyenne des taux restants est établie. Celle-ci est une moyenne simple, non pondérée par le montant des transactions correspondantes.

Calcul du montant de l'intérêt. – Le montant de l'intérêt payable à chaque échéance trimestrielle sera égal au produit du taux d'intérêt défini ci-dessus, par le nombre de jours de la période trimestrielle divisé par trois cent soixante jours et appliqué à la valeur nominale de l'obligation. Ce montant sera, le cas échéant, arrondi au centime supérieur.

Clause de substitution. – Au cas où, à la date de calcul du taux d'intérêt pour l'une des périodes trimestrielles concernées, le taux de référence n'aurait pu être établi, il y serait substitué le dernier taux de référence publié au cours de la période trimestrielle écoulée.

Si, dans le cas visé à l'alinéa précédent, le taux de référence ne peut être calculé selon les modalités stipulées à cet alinéa, le taux d'intérêt applicable à la période trimestrielle concernée sera celui qui était applicable à la période d'intérêt trimestrielle précédente.

Si, à nouveau, à la date de calcul du taux de référence pour la période trimestrielle suivante, le taux de référence ne peut être calculé selon les modalités prévues au premier alinéa de la présente clause, l'émetteur devra, à son choix :

– Soit proposer aux obligataires de nouvelles conditions, compte tenu de cette situation. Dans ce cas, les obligataires auraient la possibilité d'obtenir le remboursement de leurs titres.

– Soit procéder dans un délai maximum de trois mois au remboursement anticipé des obligations.

Dans les deux cas, le remboursement serait effectué au pair, augmenté le cas échéant, de la fraction courue d'intérêt jusqu'à la date de mise en remboursement ; cette fraction serait calculée en prenant en considération le dernier intérêt payé.

Un avis spécial portant à la connaissance des obligataires la date de remboursement serait publié au *Journal Officiel* ou, à défaut, dans un journal quotidien de diffusion nationale un mois au moins avant cette date.

Marge actuarielle :

Le dernier TIOP à trois mois connu (8,1875 %), publié le 12 septembre 1988, supposé cristallisé à ce niveau pendant toute la durée de l'opération, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de référence de 8,56 %. Sur cette base :

- les conditions d'émission et de rémunération font ressortir à la date du règlement une marge actuarielle négative de – 0,52 % *en cas de non-échange* ;
- en cas d'échange au premier exercice, le taux de rendement actuariel au 3 octobre 1988 de la nouvelle obligation ressort à 8,65 % ;
- en cas d'échange au deuxième exercice, le taux de rendement actuariel de la nouvelle obligation ressort à 8,55 %.

Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 10 septembre 1998 par remboursement au pair.

Amortissement anticipé : Le Crédit Foncier de France s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement anticipé des obligations par remboursement. Il se réserve toutefois le droit de procéder à l'amortissement anticipé d'obligations en effectuant des rachats en Bourse à toute époque et par tous moyens, notamment par une ou plusieurs offres publiques d'achat ou d'échange.

Faculté d'échange contre des obligations à taux fixe :

A chaque obligation émise est attaché un bon détachable et négociable séparément pouvant, au gré du porteur, être exercé à deux périodes différentes dans les conditions définies ci-après.

Du 22 mai 1989 au 2 juin 1989 inclus et du 21 août 1989 au 1er septembre inclus, les titulaires d'un bon et d'une obligation PIBOR trois mois 1988-1998 *pourront demander l'échange de cette obligation* contre 4 obligations 8,50 % 1987-2000 de 5 000 F nominal.

NOTE D'INFORMATION

EMPRUNTS SEPTEMBRE 1988

Note d'information relative à l'émission de deux emprunts d'un montant total de 3 milliards de francs représentés par 300 000 obligations foncières de 5 000 francs nominal et 75 000 obligations foncières de 20 000 francs nominal assorties de bons d'échange.

1. – Echange du 22 mai 1989 au 2 juin 1989

Date de jouissance des obligations nouvelles : 15 juin 1989, après paiement du coupon taux variable.

Intérêt : 8,50 % payable le 29 août de chaque année. Le premier coupon payable le 29 août 1989 sera majoré pour atteindre 257,50 F par titre nouveau.

Assimilation : Ces obligations seront assimilées aux obligations 8,50 % avril 1987-2000 à partir du 29 août 1989.

A partir du 3 juin 1989, les bons ne pourront plus être exercés qu'à la période suivante.

2. – Echange du 21 août 1989 au 1er septembre 1989

L'échange sera effectif le 14 septembre 1989 après paiement du coupon taux variable et d'un surcoupon égal à 486 F par obligation à taux variable.

Date de jouissance des obligations nouvelles : 29 août 1989.

Intérêt : 8,50 % payable le 29 août de chaque année et pour la première fois le 29 août 1990.

Assimilation : Ces obligations seront assimilées aux obligations 8,50 % avril 1987-2000 à partir du 14 septembre 1989.

A partir du 2 septembre 1989, les bons qui n'auraient pas été exercés perdront toute valeur.

b) Caractéristiques des bons d'échange

Forme : Les bons seront délivrés uniquement sous la forme au porteur, quelle que soit la forme que revêtira l'obligation correspondante. Les droits des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom.

Dépôt de la demande d'échange : Les demandes d'échange seront reçues sans frais aux guichets du Crédit Foncier de France et des établissements chargés du placement.

Les porteurs devront présenter leur demande d'échange auprès de l'intermédiaire qui comptabilise les obligations et les bons à leur nom, au plus tard le 2 juin 1989, pour la période du 22 mai 1989 au 2 juin 1989, et le 1er septembre, pour la période du 21 août 1989 au 1er septembre 1989.

Admission à la SICOVAM : L'admission des bons aux opérations de la SICOVAM sera demandée.

Régime fiscal : Les cessions des bons sont soumises au régime fiscal des cessions de valeurs mobilières.

Rachat des bons : Le Crédit Foncier de France pourra, pendant la période de cotation, racheter à tout moment des bons. Ceux-ci seront annulés et ne pourront être remis en circulation.

III. – DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX EMPRUNTS

Forme des titres : Les obligations pourront revêtir la forme au porteur ou nominative au choix des obligataires.

Ces obligations seront admises aux opérations de la SICOVAM.

Les droits des titulaires seront représentés dans un délai d'un mois, par une inscription en compte à leur nom :

– chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur ;

– chez l'émetteur et, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres nominatifs.

Régime fiscal : Le paiement des intérêts et le remboursement des titres seront effectués sous la seule déduction des impôts que la loi met ou pourrait mettre obligatoirement à la charge des porteurs.

En l'état actuel de la législation, les intérêts perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France seront, sur option des bénéficiaires :

– soit soumis au prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu majoré de la contribution sociale de 1 %, et pour les produits encaissés du 1er août 1988 au 31 décembre 1989, du prélèvement social exceptionnel de 1 % ;

– soit assujettis à l'impôt sur le revenu et à la contribution complémentaire de 1 %.

Ces intérêts bénéficieront d'un abattement global sur les dividendes d'actions et les produits d'obligations, fixé, à compter du 1er janvier 1988, à 16 000 francs pour les contribuables mariés soumis à imposition commune, et à 8 000 francs pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés.

Garantie des obligations (antérieurement émises ou à émettre) : Le capital réalisé par l'émission d'obligations foncières, d'obligations communales ou d'obligations pour prêts à la navigation, ainsi que les autres ressources que la Société se procure spécialement aux mêmes fins, ne peuvent dépasser respectivement le montant des prêts fonciers, des prêts communaux ou des prêts à la navigation consentis par la Société ; il est procédé, le cas échéant, au remboursement des obligations ou des autres ressources dans une proportion telle qu'elles n'excèdent jamais les capitaux restant dûs sur les prêts.

Les créances provenant de ces prêts sont affectés, par privilège, au paiement des obligations et au remboursement des autres ressources ayant servi au financement des opérations considérées.

En application de ces dispositions, chacune des obligations de la présente émission, créées en représentation de prêts fonciers, sera gagée par les prêts de cette catégorie consentis par la Société.

Faculté d'émissions ultérieures d'obligations assimilables : Au cas où le Crédit Foncier de France viendrait à émettre ultérieurement dans le public ou auprès d'organismes collecteurs d'épargne, de nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates d'amortissement et aux garanties, il pourrait unifier, pour la totalité des obligations, les opérations d'amortissement qui porteraient ainsi, sans aucune distinction, sur l'ensemble des titres unifiés.

Cotation : L'admission des obligations et des bons d'échange à la Cote Officielle de la Bourse de Paris sera demandée. Les titres seront négociables en Bourse à compter du 5 octobre 1988.

Publications - Remboursement : Un avis spécial rappelant aux porteurs d'obligations des emprunts la date de remboursement sera publié au Journal Officiel de la République Française un mois au moins avant cette date.

Les intérêts des obligations cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par le Crédit Foncier de France.

Renseignements généraux sur le Crédit Foncier de France

Forme : Le Crédit Foncier de France est une société anonyme française autorisée par décret du 28 mars 1852, dotée d'un statut légal spécial, dont le siège social est situé 19, rue des Capucines à Paris-1er, enregistrée au RCS sous le nº Paris 542029848.

Objet social : Le Crédit Foncier de France a pour objet principal de consentir :

– des prêts fonciers, soit avec une garantie hypothécaire de premier rang, soit avec une garantie totale de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'une chambre de commerce et de l'industrie ;

– des prêts aux collectivités publiques ;

– des prêts à la navigation ;

et d'émettre en représentation de ces prêts des obligations foncières, communales ou pour prêts à la navigation et de contracter tous autres emprunts spécialement affectés à leur objet.

Le Crédit Foncier de France intervient également comme auxiliaire des Pouvoirs Publics pour la distribution des primes et le contrôle du respect de la réglementation des prêts conventionnés et du marché hypothécaire.

Capital : Le capital social d'un montant de 1 997 129 520 francs est réparti entre plus de 70 000 actionnaires. Les principaux actionnaires sont les Assurances Générales de France (5,3 %), la Caisse des Dépôts et les entités qui lui sont affiliées (4,8 %) et l'Union des Assurances de Paris (4,8 %).

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital ni de droits de vote double.

Dirigeants de la société (au 12 septembre 1988) : Gouverneur : M. Georges Bonin ; Sous-gouverneurs : M. Jean-Claude Colli, M. Michel Euvrard.

Commissaires aux comptes : SCP Angeli M. et M. nommés pour six ans par l'assemblée générale du 11 juin 1986.

Cailliau, Dedouit et Associés nommés pour six ans par l'assemblée générale du 11 juin 1986.

Responsable de l'information : M. Denis Vilarrubla (tél. : 42-44-80-00).

Personnes assumant la responsabilité de la note d'information :

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le gouverneur,
G. BONIN.

Vu pour vérification en ce qui concerne la situation financière et les comptes de la Société.

Les Commissaires aux Comptes
CAILLIAU, DEDOUIT ET ASSOCIÉS S.C.P. ANGELI M. ET M.

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance 67-833 du 28 septembre 1967, la Commission des Opérations de Bourse a apposé sur la présente note d'information le visa nº 88-314 en date du 15 septembre 1988.

Ouverture de la souscription et notice au BALO du 19 septembre 1988

SOUSCRIPTION AUPRÈS DES GUICHETS DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
ET DE LA PLUPART DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Eléments significatifs d'activité depuis trois ans

(en millions de francs)

Autorisations de prêts	1985	1986	1987
– Fonciers	35 020	39 247	31 310
(dont prêts aidés à la construction)	(32 700)	(35 638)	(28 469)
– Aux collectivités publiques	25	66	586
– A la navigation	–	–	6
Total	35 045	39 313	31 902

Le Crédit Foncier a vu le total du bilan augmenter de 58 % entre 1983 et 1987 en raison des programmes massifs de prêts aidés par l'Etat qu'il a eu pour mission de financer ; la réduction de ces programmes (85 800 logements financés en 1987, 80 000 prévus par la loi de finances pour 1988) ont amené un certain redéploiement de son activité vers des secteurs nouveaux et des opérations moins nombreuses mais à plus forte valeur ajoutée : prêts immobiliers non aidés, prêts aux collectivités locales, crédits promoteurs, etc. Sur les huit premiers mois de l'année, 18 milliards de prêts ont été autorisés (dont PAP = 13,4 milliards), contre 23 milliards durant la période correspondante de 1987 (dont PAP = 19,4 milliards).

Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt a suscité le remboursement anticipé de 15 milliards de prêts – toutes catégories confondues – occasionnant le versement d'indemnités pour un montant de 123 millions de francs en 1987, et de 13 milliards au cours des six premiers mois de 1988. Pour contrebalancer ces mouvements, des réaménagements de passif ont été entrepris : 6,4 milliards de francs d'emprunts ont été rachetés ou refinancés en 1987, le coût de la restructuration restant à la charge de la société s'élevant à 210 millions de francs. En 1988, exercice pour lequel une provision spécifique de 160 millions a été constituée à ce titre, les opérations de réaménagement se poursuivent ; en particulier, un accord de principe vient d'être conclu avec le système bancaire sur le remboursement anticipé de concours atteignant 30 milliards de francs.

(en millions de francs)

Collecte de capitaux	1985	1986	1987
Emprunts obligataires publics	11 500	18 500	20 533
Emprunts directs (auprès d'autres institutions financières)	11 674	5 400	1 999
Bons (BMT et BISF)	2 596	3 594	3 060
Emprunts à l'étranger	5 683	4 710	4 703
Total	31 453	32 204	30 295

Principales données financières

(en millions de francs)

	1985	1986	1987
Situation en fin d'année			
– Total du bilan	261 426	289 982	309 055
– *Capitaux propres hors provisions et résultat de l'exercice*	1 675	2 295	2 300
– Encours total des prêts	232 476	261 113	271 605
dont encours des PAP	(159 297)	(190 211)	(203 383)
– Encours des emprunts obligataires	94 872	113 381	140 483
– Encours de l'ensemble des emprunts, bons et avances	222 580	247 614	265 576
Résultats annuels			
– *Produit d'exploitation*	26 017	28 131	30 427
– Produit brut	2 824	2 871	3 321
– Bénéfice avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 311	1 393	1 566
– Résultat net	197	214	388 (1)
– Résultat net par action (en francs)	40,5	30,6	35,4
– Dividende par action (en francs) distribué au titre de l'exercice	32	29	30

(1) Dont 140 millions portés à la réserve spéciale des plus-values à long terme (essentiellement sur cessions de titres de participation, en particulier à la suite de l'introduction en Bourse d'une filiale immobilière).

Principales données financières consolidées (1)

(en millions de francs)

	1986	1987
Situation en fin d'année		
– Total du bilan	283 286	304 646
– Capitaux propres hors provisions	2 740	2 936
et résultat de l'exercice (dont intérêts des minoritaires)	(35)	(44)
– Crédits à la clientèle et prêts à d'autres établissements de crédit	258 363	272 007
– Emprunts obligataires	110 148	141 483
– Encours de l'ensemble des emprunts obligataires, bons et encours des établissements de crédit	241 518	264 818
Résultats annuels		
– *Produit d'exploitation bancaire*	28 424	31 055
– Résultat consolidé		
• Part du groupe	222	400
• Intérêts des minoritaires	6	9

(1) Etablies selon les normes comptables bancaires.

Echéancier de la dette à long et moyen terme au 31 décembre 1987

(en millions de francs)

	1988	1989	1990	1991	1992	1993 et suiv.	Ensemble
• Emprunts obligataires en France	4 647	4 195	4 270	3 467	4 379	90 493	111 451
• Autres emprunts domestiques							
– long terme	2 750	3 063	3 319	3 275	3 290	69 113	84 810
– moyen terme	4 313	4 972	2 904	2 095	3 852	5 318	23 454
• Emprunts à l'étranger (1)	1 318	536	2 824	7 300	3 736	26 029	41 743
Total	13 028	12 766	13 317	16 137	15 257	190 953	261 458

(1) Convertis sur la base des parités au 31 décembre 1987.
Principale devise d'endettement à cette date : ECU (27 % du total).

Comptabilisation des instruments financiers

1) Parmi les « nouveaux instruments financiers », les seules opérations en cours au 31 décembre 1987 et à la date de la présente note étaient des swaps, pour l'essentiel rattachés à l'endettement en devises (12,2 milliards de francs au 31 décembre 1987). Il est précisé que ces opérations, réalisées pour réduire les risques de taux et de change dans le financement des prêts aidés, s'intègrent dans les mécanismes prévus par les conventions avec l'Etat.

2) Le Crédit Foncier procède à des ventes de titres à réméré, comptabilisés comme de véritables cessions avec, le cas échéant, neutralisation des plus-values théoriques. Les écritures de cession sont inversées lors de la réintégration des titres, jusqu'à laquelle les opérations restent retracées dans des comptes de hors bilan.

Les titres de placement sont exclusivement comptabilisés au coût historique ou, si elle est plus faible, à la valeur de marché.

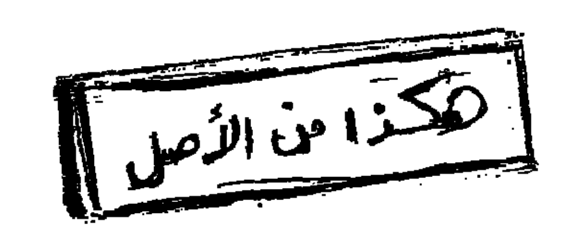
Perspectives d'avenir et but de l'émission

La réorientation d'activité signalée précédemment a permis en 1987 aux résultats sociaux de progresser plus rapidement que les encours gérés ; il devrait en être de même en 1988.

La présente émission a pour but de couvrir les besoins de financement nés de la distribution des prêts nouveaux.

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement les résultats ou la situation financière de la Société.





Économie

Deux rapports de banques mondiales sur les difficultés des pays du tiers-monde

Le coût du redressement reste élevé en Amérique latine

Le coût de l'assainissement économique, en Amérique latine, reste très lourd. Dans son rapport annuel sur le « progrès économique et social » de cette région, publié le dimanche 18 septembre, la Banque interaméricaine de développement (BID) apporte quelques éléments significatifs. Confrontés à un endettement global de 408 milliards de dollars, les pays latino-américains ont presque tous joué la carte de l'exportation au détriment de la demande interne. Cette dernière a connu entre 1985 et 1987 une progression inférieure de 5,5 % à la production intérieure *brute. Quant* aux investissements, gage de modernisation et de développement pour l'avenir, ils étaient inférieurs de 25 % à leur niveau de 1980.

C'est sur cette toile de fond qu'il convient d'apprécier la conjoncture « décevante » de 1987 : une croissance limitée à 2,6 % contre 3,6 % en 1986, soit une amélioration marginale de 0,4 % du produit intérieur brut par habitant. Encore faut-il *souligner que ce résultat a été* atteint grâce à une reprise de 6,4 % de la production agricole assurée pour l'essentiel par le Brésil avec une hausse de 14 %. *Le secteur industriel pour sa part ne s'est que* modestement amélioré de 2,1 %.

La *rigueur* budgétaire *suivie dans* nombre de pays fortement endettés a abouti à la compression non seulement des investissements mais aussi *des dépenses sociales.* Du *moins* la vigoureuse demande des pays industriels, sensible à partir du second semestre 1987, s'est-elle traduite pour l'Amérique *latine par une vive* progression des exportations et un excédent commercial régional de 20,2 milliards de dollars en 1987 contre 17,1 milliards un an auparavant. Ce gonflement des recettes dues aux échanges de marchandises a permis de *ramener le déficit de la* balance des comptes courants latino-américains à 8,8 milliards de dollars contre 40 milliards en 1981. Comme dans le cas de l'agriculture, cette *amélioration découle des situations* particulières, en l'occurrence le redressement des comptes extérieurs du Brésil, du Mexique et du Venezuela.

Ces progrès ont malgré tout été insuffisants pour rassurer les investisseurs étrangers. En 1987, l'entrée nette de capitaux se serait élevée à 9,8 milliards de dollars. Compte tenu du poids du service de la dette, l'Amérique *latine* a, *une fois de* plus, remboursé plus qu'elle n'a reçu, ces « transferts nets négatifs » étant estimés à quelque 22 milliards de dollars contre 24 milliards un an *auparavant. Le Mexique*, le Brésil et le Venezuela sont parvenus, en dépit de ce phénomène, à reconstituer des réserves de change, en hausse de 2,7 *milliards* de dollars pour l'ensemble du continent. La part des arriérés de paiement dans cette évolution, en apparence favorable, n'est pourtant pas à négliger.

Inquiets du retard accumulé par les investissements et par une très forte inflation dans une poignée de pays, les *auteurs du rapport* tiennent à souligner qu'on ne saurait attribuer à la seule crise de la dette la responsabilité des difficultés économiques de l'Amérique latine. *Les* crédits trop facilement attribués et utilisés dans la seconde moitié des années 70 ont certes contribué à accumuler une dette aujourd'hui paralysante. *Ils ont aussi « permis de reporter l'examen de certains problèmes fondamentaux »*, telles la surévaluation des monnaies ou la persistance de *« gros déficits de certains organismes et entreprises publics »*.

De nouveaux moyens d'action doivent être relayés par d'autres prêteurs

La reprise de la demande des pays industriels a exercé, en 1987, une *« impulsion majeure »* sur les exportations des pays en développement, indique la Banque mondiale, dans son rapport annuel publié le lundi 19 septembre. Un facteur positif particulièrement sensible en Asie : les importations du Japon en provenance des *« nouveaux pays industriels »* (1) ont progressé de 50 % en dollars par rapport à 1986. Mais si l'ensemble du tiers-monde a bénéficié, en moyenne, d'une amélioration de près de 8 % de ses recettes à l'exportation, en termes réels 1987 a *« encore été une année difficile pour les pays très endettés »* comme l'Afrique subsaharienne.

Les progrès réalisés en matière de *rigueur budgétaire ou de promotion* des exportations ont permis, dans le cas des nations lourdement endettées, de réduire leur déficit extérieur. Les Africains *« qui ne sont guère en mesure de comprimer davantage leurs dépenses »* n'ont pu en faire autant qu'au prix d'une *nouvelle contraction de leurs importations.* Et alors que chacun plaide en faveur d'une reprise de la croissance par habitant, seule susceptible de répondre de façon saine au problème de l'endettement, *« épargne et investissement ont beaucoup diminué »* au cours de la décennie. Un constat d'échec de la stratégie de la dette qui se traduit dans un autre chiffre : l'ensemble des pays en développement ont remboursé l'an dernier environ 30 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont reçu.

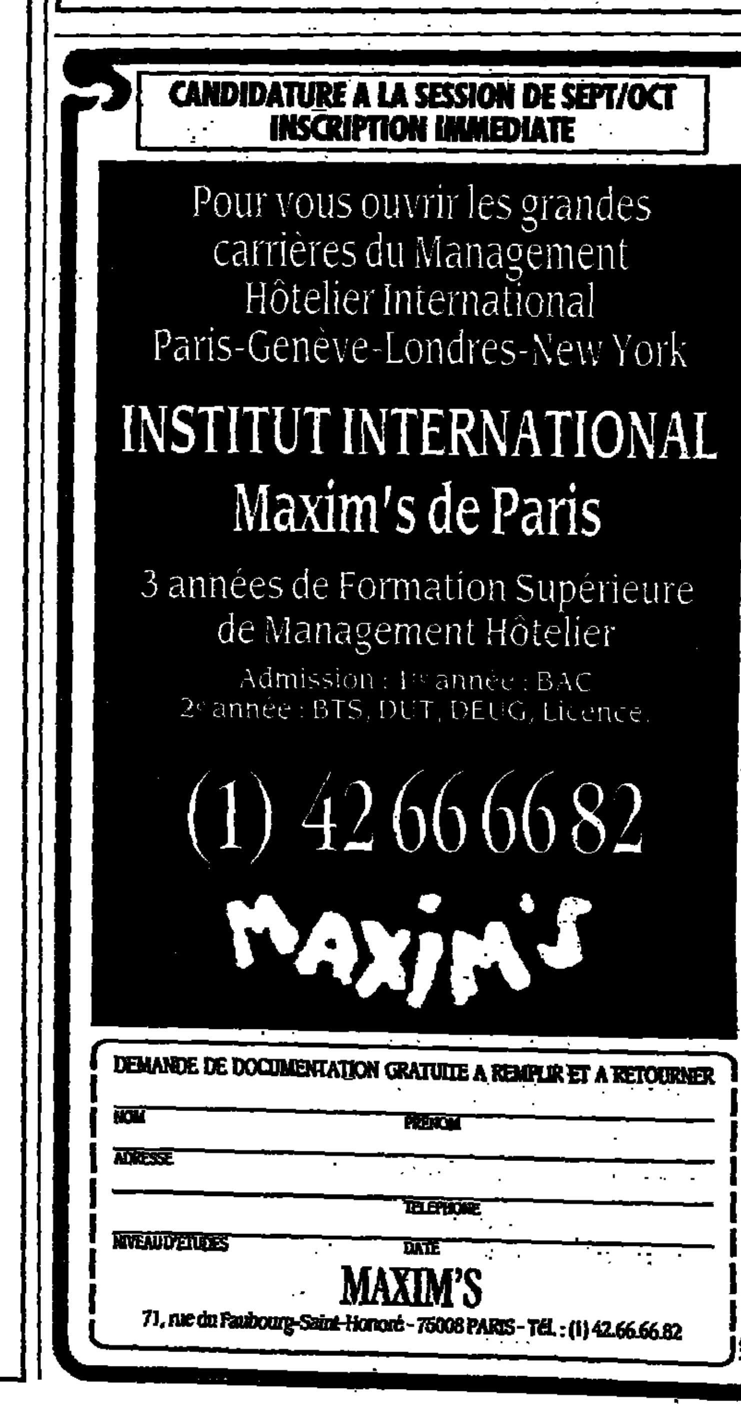
La Banque mondiale est particulièrement sensible à ce phénomène. Pour la première fois, elle participe aux *« transferts nets négatifs »*. Il lui a été remboursé, en 1987-1988 (2), 1,9 *milliard* de dollars de plus qu'elle n'a prêté. Ce fait recouvre des cas particuliers comme celui de la Corée du Sud, qui profite de *sa récente prospérité pour réduire* sa dette. Le Brésil, à lui seul, a payé 600 millions de dollars de plus qu'il n'a reçu, l'Egypte 109 millions. Mais cette tendance reflète également les limites des capacités de prêts de la BIRD avant l'augmentation de son capital, porté cette année à 171 milliards de dollars. Pourvue de nouveaux *moyens financiers*, l'organisation espère pouvoir augmenter rapidement ses opérations. De 14,8 milliards en 1987-1988, elles devraient atteindre entre *14,5 et 19,5* milliards *durant* l'exercice 1989 et se situer en moyenne autour de 20 milliards à l'horizon de 1990.

Cet effort en quantité s'accompagne d'une approche plus adaptée aux pays à soutenir. L'Association internationale de développement (AID) spécialisée dans l'aide aux plus pauvres consacrera la moitié de *ses fonds à l'Afrique sub-saharienne* et a décidé de ramener à zéro en 1989 la commission dont ses prêts à très long terme sont assortis. Pour *les pays à revenus intermédiaires*, les délais de grâce seront portés de trois à cinq ans. Les plus endettés se verront enfin attribuer de plus en plus souvent des *« prêts d'ajustement structurel »* visant à accompagner le coût financier de réformes de gestion économiques *et, surtout,* de *« prêts d'ajustement sectoriels »* destinés, comme leur nom l'indique, à l'assainissement et la promotion de secteurs jugés essentiels au développement stable d'un pays.

De tels prêts à l'*« ajustement »* ont joué un rôle croissant dans les interventions de la banque. Ils représentaient en 1987-1988 le tiers du total des prêts consentis, proportion portée à quelque 40 % pour les pays très endettés. Consciente des limites de son action, la BIRD appelle les *« autres créanciers »* à consentir, eux aussi, un effort pour ne pas compromettre les chances de succès de pays qui ont parfois entrepris de *« vigoureux programmes »* d'assainissement. Le fait que l'essentiel des prêts *réalisés en cofinancement* avec la banque l'ait été avec des organismes publics ou des institutions multilatérales ne fait que confirmer les réticences du *monde* bancaire à recommencer à s'engager sur les pays en développement.

(1) Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hongkong.

(2) Juin 1987-juillet 1988.



Promodès

RÉSULTATS PROVISOIRES DU PREMIER SEMESTRE 1988

Groupe consolidé

	VARIATION 88/87	1er SEMESTRE 1988	1er SEMESTRE 1987
Chiffre d'affaires hors taxes	+ 31 %	21 305	16 236
Résultat courant avant impôt	+ 26 %	136,3	107,9
Résultat net part du groupe	+ 11 %	45,2	40,7

(en millions de francs)

Le périmètre de consolidation de 1988 inclut, contrairement à 1987, les sociétés Sodice, Gédial et Fol. Répartie par pays, la croissance du chiffre d'affaires s'établit, en monnaies locales, à 38 % en France, 4 % aux Etats-Unis, 31 % en Espagne.

A périmètre comparable, les ventes ont progressé de 13 %.

Pour la France, le chiffre d'affaires des hypermarchés a augmenté de 17 %; celui des activités grossistes de 15 %.

Cette augmentation des ventes de gros marque une rupture de pente favorable par rapport aux années antérieures. Elle explique, pour l'essentiel, la croissance du résultat courant avant impôt.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA SICAV BRED INTERNATIONAL

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire réunie le 15 septembre 1988, les actionnaires de la société BRED international, ont décidé de modifier sa dénomination sociale pour celle de :

TRANSCONTINENTS SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Cette modification a été souhaitée par la Banque régionale d'escompte et de dépôts – BRED, promoteur de la SICAV BRED international et dépositaire de ses actifs, qui vient de créer une banque filiale à Luxembourg dont la dénomination sociale est BRED International (Luxembourg) SA.

Ainsi sera évitée toute confusion entre la SICAV de droit français et cette société de droit luxembourgeois.

GFF GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

SON SAVOIR-FAIRE, SES ACTIONNAIRES PRESTIGIEUX.

INTRODUCTION AU SECOND MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS LE 20 SEPTEMBRE 1988.

Fondé en 1957 par les principales Compagnies d'Assurances et des Caisses de Retraite, le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS est une Société de services immobiliers. Ses activités concernent :

- l'administration de biens : gérance, syndic, transactions,
- la construction : bureaux, appartements, locaux d'activités et commerciaux, aménagement urbain, rénovation,
- la gestion administrative et financière de sociétés spécialisées créées par lui.

En 1987, pour les seules constructions neuves, le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS s'est vu confier pour 2,5 milliards de Francs d'investissements, le plaçant ainsi parmi les plus importants intervenants du marché immobilier français. Sa stratégie de diversification assure une progression régulière de ses produits d'exploitation qui ont été de 145 millions de Francs en 1987 et sont estimés à 171 millions de Francs en 1988.

Dalle Montparnasse. 65 000 m² de bureaux et 7 000 m² de commerces.

Des résultats performants.

Procédure de mise en vente de 190 174 actions de 50 F de nominal soit 10 % du capital.

Prix d'offre : 215 F.

Introducteurs : la Banque de Neuflize, Schlumberger Mallet, le Crédit du Nord et la Société de Bourse Jean de Cholet - Gilles Dupont.

BALO du 5 septembre 1988.

Toute la gamme des services immobiliers.

CONCEPT S.A.

A PRIS LE CONTROLE DE

C.C.M.C.

AVEC L'APPROBATION DE LA DIRECTION ET L'ACCORD DE LA SOCIETE GENERALE ET DE LA GMF

CETTE OPERATION A ETE REALISEE AVEC L'ASSISTANCE DE LA

Banque Stern

Schneider s.a. augmente son capital

pour assurer la croissance du groupe et l'expansion de ses filiales industrielles, à partir d'une structure financière forte

ÉMISSION DE 2 455 497 ACTIONS À BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les actions

Priorité de souscription pour les actionnaires actuels du 13 au 27 septembre 1988.
A raison de 3 actions nouvelles pour 11 actions anciennes.

Prix d'émission : F 435.

Jouissance : 1er janvier 1988.

Souscription du public du 28 septembre au 6 octobre 1988.

Les bons de souscription

A chaque action nouvelle est attaché un bon de souscription.

2 bons permettront de souscrire 1 action au prix de F 450.

Délai d'exercice des bons : du 20 octobre 1988 au 19 octobre 1991.

Les actions nouvelles ainsi que les bons de souscription et les actions à venir de l'exercice de ces bons feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Cette souscription permet d'exercer à tout moment les bons de souscription pour l'achat d'actions Schneider à un prix fixé d'avance, les bons cotés en Bourse pouvant se valoriser avec la hausse du cours de l'action.



BALO du 12 septembre 1988. Une note d'information (visa COB n° 88-303 en date du 7 septembre 1988) est tenue gracieusement à la disposition du public.

BSN : RÉSULTATS SEMESTRIELS

Bénéfice semestriel en forte croissance à 1 257 millions FF

Au 30 juin 1988, le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 20,7 milliards de francs contre 18,9 milliards de francs à fin juin 1987.

Pour le premier semestre 1988, le bénéfice net a atteint 1 257 millions de francs contre 858 millions de francs en 1987, soit une progression de 46,5 %, confirmant ainsi les estimations provisoires publiées le 22 juillet 1988. Au 30 juin 1988, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 2 104 millions de francs contre 1 808 millions de francs en 1987.

Le résultat opérationnel après amortissements et avant frais financiers et impôts s'est établi à 2 299 millions de francs contre 1 895 millions de francs pour le premier semestre 1987. La répartition par branches est la suivante :



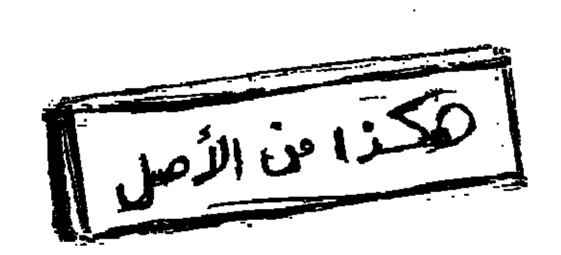
(En millions de francs)	30-6-1987	30-6-1988
Produits frais	310	418
Epicerie	450	498
Biscuits	372	383
Bière	362	414
Ch., eau min.	248	286
Emballage	222	357
Rés. op. bches	1 964	2 356
Frais c. non rép.	(69)	(57)
Rés. op. du Gpe	1 895	2 299

Les résultats consolidés semestriels de BSN ont fait l'objet de contrôles spécifiques des commissaires aux comptes qui ont délivré l'attestation prévue par la loi.

Pour l'ensemble de l'exercice en cours et compte tenu de l'activité du premier semestre, le bénéfice devrait s'établir en très sensible hausse par rapport à 1987.

GROUPE BSN

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



Marchés financiers

L'augmentation de capital de la Société des Bourses françaises

• Paiement progressif pour les charges
• Arrivée massive des banques et assurances

Les dirigeants des sociétés de Bourse (*ex-charges d'agent de change*) ont pris connaissance, lundi 19 septembre dans la matinée, du projet d'augmentation de capital de la Société des Bourses françaises (SBF). Ils se retrouveront le lundi 3 octobre en assemblée générale extraordinaire pour approuver ou non ces propositions qui porteront les fonds propres de la SBF de 325 millions à 1,045 milliard de francs au 1er janvier 1989.

Annoncé dès le 14 juin dernier pour combler les pertes de 613,7 millions de francs enregistrées sur le Marché à terme international de France (MATIF) et non plus Marché à terme des instruments financiers depuis le mois d'août, ce projet d'augmentation de capital de 720 millions de francs répond à plusieurs exigences. Outre celui de redonner des moyens financiers importants à la SBF, cet appel de fonds permettra d'associer directement – c'est une nouveauté – les banques et les assureurs au marché boursier. D'autre part, pour ne pas trop peser sur les sociétés de Bourse, l'augmentation de capital se fera de manière progressive selon un schéma assez complexe.

Deux types d'actions seront créées, appelées A et B. Les premières sont destinées aux sociétés de Bourse, les secondes aux banques et aux compagnies d'assurances. Sur les soixante et une sociétés de Bourses françaises, seules les quarante-cinq firmes parisiennes et les cinq lyonnaises seront tenues obligatoirement de participer à la souscription de « titres A » de 420 millions de francs – dont 140 millions sous la forme d'avances d'actionnaires.

Les onze ex-charges implantées sur les autres places de province sont libres d'y participer ou pas. Comme les sociétés lyonnaises, elles pourront, grâce à des bons de souscription, porter leur participation au niveau requis en 1992. En fonction de leur décision, les fonds propres de la SBF pourraient se situer, en 1992, entre 1,1 et 1,2 milliard de francs.

L'émission des actions B apportera 300 millions de francs, en incluant 100 millions d'avance d'actionnaires. Elle sera réservée à huit banques (BNP, Crédit agricole, CCF, CIC, Crédit lyonnais, Indosuez, Paribas et la Société générale), à plusieurs compagnies d'assurances, ainsi qu'à la Caisse des dépôts et consignations. L'entrée au sein de la SBF de ces nouveaux participants, qui auront 25 % des droits de vote, se traduira par la création de quatre nouveaux postes d'administrateur.

Enfin, indépendamment de cette augmentation de capital destinée, selon ses initiateurs, à « *l'efficacité de l'instrument de marché* », sera constitué un fonds de garantie de 500 millions de francs, dès le 1er janvier 1989.

Toutes ces opérations financières confirment l'entrée en force des compagnies d'assurances et des banques sur un marché qui, voici encore un an, était entièrement contrôlé par les agents de change.

D'ailleurs, l'ouverture du capital de ces dernières, qui devait se faire de façon progressive, devrait être accélérée. Les établissements financiers devraient être autorisés à prendre le contrôle immédiatement des sociétés de Bourse, et non plus à partir de 1990, pour les aider à participer à l'augmentation de capital de la SBF.

D. G.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987

	9 sept.	16 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	121,4	126,3
Valeurs industrielles	128,7	132,2
Valeurs étrangères	115	117,4
Pétroles-Energie	115,1	120,5
Chimie	119,5	125,5
Métallurgie, mécanique	134,6	142,2
Electricité, électronique	135,8	141,8
Bâtiment et matériaux	114,5	120,3
Ind. de consommat. non alim.	121,5	127,3
Agro-alimentaire	138,8	143,8
Distribution	119,2	122,4
Transports, loisirs, services	142,4	147,9
Assurances	121,2	126,2
Crédit banque	116,2	119,4
Sicomi	89,7	90,8
Immobilier et foncier	82,9	82,1
Investissement et portefeuille	120,8	127,9
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,6	104,3
Emprunts d'Etat	104,6	105,5
Emprunts garantis et assimilés	103,1	103,7
Sociétés	104	104,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	2974,3	3094,3
Valeurs étrangères	3830,6	3910,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	429,3	446,6
Valeurs étrangères	518,2	529
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,6	120,5
Emprunt d'Etat	118,2	119,2
Emprunts garantis et assimilés	119,6	120,3
Sociétés	121,2	121,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	351,7	364,5
Produits de base	227,9	233,6
Construction	383,9	380,4
Biens d'équipement	253,1	261,9
Biens de consom. durables	459,2	488,8
Biens de consom. non durables	483,9	500,6
Biens de consom. alimentaires	524,7	545,5
Services	329,9	338,4
Sociétés financières	414	429,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	346,4	356,2
Valeurs industrielles	346	359,7
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	258	267

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation *(en millions de francs)*

	8 sept. 1988
Total actif	679 697
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	98 846
ECU	56 817
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 869
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	37 213
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	104 405
Effets en cours de recouvrement	18 211
Total passif	679 697
dont	
Billets en circulation	230 279
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	53 458
Compte courant du Trésor public	13 029
Reprises de liquidités	24 903
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,00 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours	7,75 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

L'affaire des « agios » et l'AFB

L'Association française des banques (AFB) trouve des motifs de satisfaction dans un sondage sur les relations des usagers avec leur banque, *réalisé par* l'Institut national de la consommation, malgré le caractère négatif de ces résultats.

Dans cette enquête, l'INC révélait que les Français étaient, en majorité, opposés aux chèques payants et à la tarification des services bancaires et *que deux sur trois se déclaraient prêts* à changer de banque. Pour le président de l'AFB, M. Dominique Châtillon, qui vient d'être reconduit dans ses fonctions pour deux années supplémentaires, il apparaît, d'une part, que « *l'information sur les services et les coûts* » satisfait les particuliers dans l'état actuel des choses et, d'autre part, que les Français « *tendent à considérer les banques comme une entreprise et non plus comme un service public* ».

Sur les contreparties, le président de l'AFB remarque que « *les clients ne sont pas opposés à une éventuelle facturation des services pour peu que le crédit soit moins léger* ».

Sur le problème du trop payé par les particuliers en matière d'agios bancaires et soulevé par la presse au mois d'août, M. Châtillon a indiqué que l'AFB avait « *pris acte de ce revirement de jurisprudence bancaire, car nous sommes des légalistes* ».

TOKYO, 19 sept. ⬆

Légère avance

Sans grande conviction, la *Bourse de Tokyo* a progressé, lundi, dans un marché calme. L'indice Nikkeï a gagné 34,62 points, soit 0,12 %, à 27 901 points. Vendredi, cet indice avait progressé de 60,71 points.

Après les bonnes performances des autres places financières à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Tokyo est orientée à la hausse, estiment les experts. *Mais* ces derniers ne s'attendent, toutefois, pas à des mouvements spectaculaires avant la nouvelle année fiscale, qui débute le 1er octobre.

Les titres de la sidérurgie, des chantiers navals et du secteur automobile ont été recherchés. Les actions des secteurs du pétrole et des chemins de fer ont, en revanche, cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 19 sept.
Akai	586	590
Bridgestone	1 280	1 280
Canon	1 470	1 460
Fuji Bank	3 150	3 130
Honda Motors	2 190	2 210
Matsushita Electric	2 480	2 630
Mitsubishi Heavy	953	973
Sony Corp.	6 890	6 950
Toyota Motors	2 670	2 700

FAITS ET RÉSULTATS

● **Playtex cédé pour 680 millions de dollars.** – Playtex Holdings, le fabricant américain de gaines, de soutiens-gorge et de produits pour soins de santé, va être racheté pour 680 millions de dollars (4,2 milliards de francs) par un groupe d'investisseurs qui comprend des cadres dirigeants de la firme, dont le PDG, M. Joël Smilow. Des associés de Thomas H. Lee Co., une firme spécialisée dans les Leveraged Buyout (achats par *effet de levier consistant à* emprunter sur la cession *d'actifs ou sur les résultats de la* société rachetée), doivent également participer à cette transaction. Les cadres dirigeants de Playtex auront un intérêt de 28 %, BCI Holdings, la nouvelle société Béatrice, détenue aujourd'hui par la firme d'investissement Kohlberg Kravis Roberts and Co., disposeront d'une part de 20 %, la banque d'affaires Drexel Burnham Lambert Inc. de 19 % et les investisseurs institutionnels de 33 %.

● **Unilever achète un fabricant de levure écossaise.** – La compagnie anglo-néerlandaise Unilever (produits alimentaires et de nettoyage) a annoncé le rachat du producteur écossais de levure Distillers *Company* (Yeast) *Limited*, une filiale de Guinness PLC en Grande-Bretagne. *Le montant de* la transaction est d'environ 26 millions de livres sterling (260 millions de francs). Distillers Company, un important producteur de levure pour l'industrie boulangère et les distilleries, sera rattaché à la division corps gras d'Unilever.

● **Le suédois KabiVitrum achète l'allemand Pfrimmer.** – La société suédoise de produits pharmaceutiques KabiVitrum, filiale du holding des participations industrielles de l'Etat suédois Procordia, a acquis une part majoritaire dans la firme ouest-allemande Pfrimmer (produits pharmaceutiques) pour un montant total de 350 millions de couronnes (autant de francs français). KabiVitrum détiendra désormais 51 % des titres de Pfrimmer en RFA et 63 % de la filiale de Pfrimmer en Espagne. La fusion des activités de production de Pfrimmer en RFA et en Espagne devrait présenter un chiffre d'affaires annuel *estimé* à quelque 600 millions de couronnes. La *firme ouest-allemande Pfrimmer* compte actuellement huit cent cinquante employés et a *réalisé*, l'an dernier, un chiffre d'affaires correspondant à 450 millions de couronnes suédoises. De son côté, KabiVitrum – *filiale* à 100 % du holding d'Etat Procordia – a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de couronnes, permettant de dégager un bénéfice net de 249 millions de couronnes.

● **Rhône-Poulenc cède à la SCOA sa participation dans l'Eurafricaine pharmaceutique.** – Le groupe chimique Rhône-Poulenc a décidé de céder sa participation de 34,2 % détenue dans Eurafricaine pharmaceutique (distribution de médicaments en gros en Afrique et au Canada) à la société de commerce SCOA, qui en est déjà l'actionnaire majoritaire avec 50,5 % du capital. Rhône-Poulenc se verra rétribué pour partie en espèces et pour partie en actions SCOA. Pour permettre à tous les actionnaires minoritaires d'Eurafricaine pharmaceutique de bénéficier, s'ils le souhaitent, des mêmes conditions que Rhône-Poulenc, la SCOA lance une OPA-OPE sur les actions Eurafricaine pharmaceutique.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	298	....	La Commande Electro.	309	300
Amault & Associés	....	525	Le gd livre du mois	285	....
Asystel	256	258	Loca Investissement	259	258
B.A.C.	440	440	Locamic	....	185 20
B. Demachy & Assoc.	420	425	Marlin Immobilier	....	240 c
B.I.C.M.	540	545	Metallurg. Minière	118 50	117
B.I.P.	....	540	Mécalogie Internat.	440	440
Boiron	376	380	Métroservice	118 50	119
Bolloré Technologies	897	889	M.M.B.M.	530	536
Boisset	1050	1050	Molex	253	264
Cibles de Lyon	1547	1575	Novalo-Dalmas	....	730
Calberson	706	705	Olivetti-Logabax	....	162 d
Cardif	880	880	Om. Gest.Fin.	....	310
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	267	P.F.A. S.A.	413	411
C.A.T.C.	131 50	131 50	Prestbourg (C. In. & Fin.)	....	97
C.D.M.E.	1060	1070	Présence Assurance	410	420
C. Equip. Elect.	294 50	294 50	Publicat. Filipacchi	....	440 20
C.E.G.I.D.	778	775	Razel	850	....
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1358
C.E.P.-Communication	1462	1465	St-Honoré Matignon	205 50	213 80
C.G.I. Informatique	809	800	S.C.G.P.M.	....	316
Ciments d'Origny	518	519	Segin	363 60	361
C.N.I.M.	....	380	Serre-Metra	480	495
Concept	241	240	S.E.P.	1345	1340
Conforama	....	839	S.E.P.R.	....	1225
Creeks	390	400	S.M.T.Goupil	....	337
Dafsa	182 20	186	Sodinforg	880	870
Dauphin	918	920	Sopra	....	309
Deveaulay	820	853	TF 1	240	240
Deville	601	605	Unilog	149 50	154
Duménil-Leblé	1050	1050	Union Financ. de Fr.	398	408 50
Editions Belfond	114 90	108	Valeurs de France	319 50	319 50
Elysées Investiss.	28	25 50	Banque Hydro-Energie	247	...
Finacor	245 10	236			
Guintoli	509	516			
I.C.C.	....	211 90			
IDIA	212	215			
I.G.F.	110 50	113			
IM2	169 50	173 50			
Int. Metal Service	....	374 90			

Marché des options négociables le 16 septembre 1988

Nombre de contrats : 11 544.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	400	85	–	0,10	–
CGE	360	0,30	9	–	–
Elf-Aquitaine	320	8,50	26	3,50	12
Lafarge-Coppée	1 400	10,50	64	38	70
Michelin	200	8	28	2	11,50
Midi	1 161	320	320	0,90	14,50
Paribas	360	66	–	–	2,70
Peugeot	1 300	6,50	62	79	–
Saint-Gobain	520	10	28,50	–	–
Société générale	400	22	42	2,50	–
Thomson-CSF	180	12	21,50	0,50	7,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 sept. 1988

Nombre de contrats : 55 782.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,05	104,95	104,20
Précédent	106,60	105,50	104,85

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	3,06	–	0,22	0,74

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,3510 F ⬇

Le dollar est en baisse, lundi matin, à Paris, où il s'échange à 6,3510 F, contre 6,3795 F à la clôture, vendredi. Le marché est très calme, les craintes d'intervention des banques centrales continuant à tempérer l'engouement pour le billet vert.

FRANCFORT	16 sept.	19 sept.
Dollar (en DM)	1,8750	1,8670

TOKYO	16 sept.	19 sept.
Dollar (en yens)	133,76	133,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 sept.)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (16 sept.)	8 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	15 sept.	16 sept.
Valeurs françaises	126,8	127
Valeurs étrangères	118,4	117,3
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	365,4	364,5
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 364,81	1 365,21

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	15 sept.	16 sept.
Industrielles	2 092,28	2 098,15

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	15 sept.	16 sept.
Industrielles	1 422	1 422,5
Mines d'or	176,5	173,8
Fonds d'Etat	86,81	86,62

TOKYO

	16 sept.	19 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 866,38	27 901
Indice général	2 150,82	2 151,86

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3500	6,3530	– 35	– 20	– 60	– 35	– 180	– 100
$ can.	5,1909	5,1955	– 118	– 93	– 239	– 202	– 671	– 578
Yen (100)	4,7423	4,7481	+ 95	+ 113	+ 218	+ 249	+ 681	+ 776
DM	3,3963	3,3991	+ 67	+ 84	+ 150	+ 173	+ 437	+ 500
Florin	3,0095	3,0123	+ 46	+ 59	+ 102	+ 120	+ 336	+ 384
FB (100)	16,1948	16,2108	+ 14	+ 115	+ 74	+ 232	+ 327	+ 742
FS	4,0182	4,0227	+ 149	+ 166	+ 298	+ 327	+ 844	+ 922
L (1 000)	4,5561	4,5615	– 159	– 129	– 383	– 261	– 759	– 669
£	10,6363	10,6476	– 370	– 326	– 773	– 694	– 2201	– 2087

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Florin	5	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 7/16	7 3/4
F.S.	2 1/2	2 3/4	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	10 5/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 5/8
£	10 7/8	11 1/8	11 7/16	11 5/8	12 1/16	12 3/16	12 1/4	12 7/16
F. franç.	7 5/16	7 9/16	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 3/4	8 1/8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3824	3820	3820	− 0 10
1050	B.N.P. T.P.	1044	1040	1040	− 0 38
1090	C.C.F. T.P.	1110	1108	1108	− 0 18
1086	Créd. Lyon. T.P.	1119	1120	1120	+ 0 09
1360	Renault T.P.	1375	1370	1371	− 0 29
1742	Rhone-Poul. T.P.	1731	1730	1730	− 0 06
1254	St-Gobain T.P.	1263	1255	1254	+ 0 08
1206	Thomson T.P.	1228	1230	1230	+ 0 16
430	Accor	484 50	487 50	490	+ 1 14
520	Air Liquide	540	534	536	− 0 74
2080	Alcatel ★	2040	2000	2070	+ 1 47
1300	Als. Superm.	1365	1369	1369	+ 0 29
275	A.L.S.P.I.	305	301	299	− 1 97
305	Alsthom ★	324	320	318 10	− 1 82
2250	Arjom. Prioux ★	1950	1950	1930	− 1 03
520	Aussedat-Rey ★	526	523	522	− 0 76
910	Aux. Entrepr. ★	970	970	963	− 0 72
695	Av. Dassault ★	690	670	654	− 5 22
325	BAFP ★	355	353	358	+ 0 85
285	Bail-Equipem. ★	278	270	275	− 1 08
760	Bail Investiss.	799	790	820	+ 2 63
250	B.N.P. C.I. ★	279 50	279	278 60	− 0 32
435	Cie Bancaire ★	434	430	434	....
385	Bazar H.-V.	435	428	465	+ 6 90
440	Béghin-Say ★	472	462	475	+ 0 64
1050	Berger (Mis)	1030	1050	1050	+ 1 94
730	Bic ★	784	785	790	+ 0 77
1430	B.I.S.	1721	1700	1730	+ 0 52
2430	Bongrain S.A. ★	2599	2575	2564	− 1 35
405	Bouygues ★	460	464	461	+ 0 22
72	B.P. France ★	63	62 50	63	....
6000	B.S.N. ★	5280	5220	5380	+ 2 28
....	Canal Plus	605	605	604	− 0 17
2100	Cap Gem. S. ★	2425	2415	2414	− 0 45
460	Carnaud ★	466	475	475	+ 1 93
2420	Carrefour ★	2520	2530	2535	+ 0 60
150	Casino	153	153 50	151 70	− 0 86
110	Casino A.D.P.	111	111	110	− 0 90
1300	C.C.M.C.	1100	1100	1100	....
690	Cetelem	620	615	624	+ 0 65
385	Cerus ★	422 90	424 90	413 60	− 2 22
1470	C.F.A.O. ★	1470	1465	1525	+ 3 74
310	C.G.E.	324	324	324	....
1110	C.G.I.P. ★	1210	1199	1182	− 2 31
1080	Chargeurs S.A. ★	1147	1135	1159	+ 1 05
990	Ciments franç. ★	1007	1002	1001	− 0 60
440	Club Méditerr. ★	439	436	435 50	− 0 80
147	Codetel ★	148	148	150 10	+ 1 42
285	Cofimeg	282 10	280	280	− 0 74
505	Coles ★	551	550	549	− 0 36
225	Compt. Entrepr.	226 10	227	223	− 1 37
635	Compt. Mod. ★	726	735	738	+ 1 65
830	Créd. Foncier ★	765	780	760	− 0 65
395	C. F. Internat. ★	400	400	400	....
131	C.C.F.	136	133 10	134	− 1 47
470	Cr. Lyon. (CI) ★	500	495	508	+ 1 60
850	Crédit Nat. ★	858	852	866	+ 0 93

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	CSEE (ex-Sign.) ★	530	540	533	+ 0 57
315	Crouzet ★	360	355	367 60	+ 2 11
2450	Damart S.A. ★	2565	2571	2600	+ 1 36
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	285 30	287	287	+ 0 60
1400	De Dietrich	1490	1489	1522	+ 2 15
180	Dév. R.d.C. (LI)	189	190	190	+ 0 53
430	D.M.C.	445	440	440	− 1 12
340	Drouot Assur. ★	337 50	335	338	+ 0 15
1750	Docks France ★	1809	1805	1820	+ 0 61
670	Dumez ★	670	665	690	+ 2 99
1280	Eaux (Gén.)	1465	1450	1457	− 0 55
1480	Ecco ★	1800	1800	1810	+ 0 83
730	Electrofinanc. ★	736	736	755	+ 2 58
405	E. S. Dassault	472	460	465	− 1 48
325	Elf-Aquitaine	323 50	321 50	324 50	+ 0 31
265	— (certific.) ★	289	266 20	285 50	− 1 30
640	Epeda-B-Faure ★	734	736	744	+ 1 36
2420	Essilor	2625	2630	2635	+ 0 38
1600	Essilor Int. (DP)	1650	1740	1675	+ 1 52
315	Esso S.A.F. ★	302	302	306	+ 1 32
1450	Eurafrance	1490	1470	1490	....
1120	Eurocom ★	1167	1160	1170	+ 0 26
2270	Euromarché	2280	2300	2300	+ 0 88
520	Europe n° 1 ★	513	519	519	+ 1 17
34	Eurotunnel ★	32 95	32 70	32 55	− 1 21
935	Exor ★	1050	1050	1120	+ 6 67
800	Facom	858	840	876	+ 2 10
935	Fichet-bauche	972	936	936	− 3 70
185	Finextel ★	185 20	187	187	+ 0 97
113	Fives-Lille ★	130	127	128	− 1 54
1370	Fromageries Bel	1427	1415	1430	+ 0 21
970	Gal. Lafayette ★	1070	1055	1040	− 2 80
300	Gascogne	310	315	315	+ 1 61
1520	Gaz et Eaux	1460	1460	1451	− 0 62
480	Géophysique ★	412	420	420	+ 1 94
510	Gerland	530	535	535	+ 0 94
....	Groupe Cité ★	2830	2850	2850	+ 0 71
590	GTM-Entrepose	666	648	643	− 3 46
615	Guyenne-Gas. ★	650	650	645	− 0 77
230	Hachette ★	239	244	241	+ 0 84
675	Havas ★	672	680	689	+ 2 53
460	Hénin (La)	555	555	555	....
1020	Hutchinson ★	1077	1080	1120	+ 3 99
200	Imétal ★	220 20	224 80	225	+ 2 18
305	Imm. Plaine-M.	305	305	305	....
396	Ingénico ★	424	424	417 10	− 1 63
3800	Inst. Mérieux	4001	4001	3990	− 0 27
490	Interbail ★	545	544	539	− 1 10
1080	Intertechnique	1120	1098	1123	+ 0 27
886	J. Lefebvre	941	935	933	− 0 85
890	Labinal ★	828	830	860	+ 3 86
1410	Lab. Bellon	1359	1370	1380	+ 0 07
1330	Lafarge-Coppée	1378	1370	1365	− 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1090	Labon ★	1165	1150	1150	− 1 29
2740	Legrand ★	3050	3007	3015	− 1 15
2310	Legrand (DP) ★	2470	2450	2499	+ 1 17
800	Leroy-Somer ★	829	822	819	− 1 21
2040	Lesieur	2025	2087	2085	+ 2 96
620	Locabail Immob.	640	640	649	+ 1 41
390	Locafrance ★	396	409 80	395	− 0 25
810	Locindus	829	825	835	+ 0 72
280	Lucheire	279	270	271 50 c	− 0 50
2740	L.V.M.H. ★	3051	3050	3110	+ 1 93
1470	Lyonn. Eaux ★	1456	1446	1450	− 0 41
66	Mais. Phénix	68	68 30	67 20	− 1 18
789	Majorette (Ly)	230	235	236	+ 2 61
350	Mar. Wendel ★	359	359	369	+ 2 79
180	Matra ★	185	183	186 50	+ 0 81
2630	Merlin-Gerin ★	2875	2880	2900	+ 0 87
196	Michelin	204	205 90	195	− 4 41
1290	Midi (Cie)	1430	1470	1390	− 2 80
180	Midland Bk SA ★	166 50	167 10	162 50	− 2 40
500	Min. Salsig. (Me)	445	448	448	+ 0 67
67	M.M. Penarroya	67 90	67 40	68	+ 0 15
98	Moulinex	115 10	114 80	113 50	− 1 39
1010	Navig. Mixte ★	1091	1110	1128	+ 3 39
98	Nord-Est ★	108 90	105	107	− 1 74
385	Nordon (Ny)	371	377	377	+ 1 62
430	Nouvelles Gal.	429	425	426	− 0 70
720	Occid. (Gén.) ★	749	750	749	....
1100	Omn.F.Paris	1091	1140	1135	+ 4 03
345	Olida-Caby ★	318	324	318	....
3250	Oréal (L')	3560	3545	3530	− 0 84
400	Paribas	421	420	427	+ 1 43
335	Paris-Réesc. ★	383	385	395	+ 3 13
1130	Pechelbronn ★	1100	1085	1092	− 0 73
320	Penhoet	374 90	370	367	− 2 11
1090	Pernod-Ricard ★	1040	1033	1055	+ 1 44
1190	Peugeot S.A.	1240	1230	1223	− 1 37
515	Poliet ★	565	562	562	− 0 53
1030	Prétabail Sic.	1045	1040	1050	+ 0 48
595	Primagaz	604	600	603	− 0 17
530	Printemps ★	579	574	577	− 0 36
1850	Promodès	2205	2130	2200	− 0 23
710	Radiotechn. ★	705	702	703	− 0 28
65	Raff. D. Total ★	64	63 90	63 50	− 0 78
2660	Redoute (La) ★	2860	2850	2830	− 1 05
330	Robur financière	344	336	336	− 2 33
1230	Roussel-Uclaf ★	1255	1267	1251	− 0 32
815	R.-Uclaf-CNI ★	841	841	841	....
3600	R. Impériale (Ly)	3650	3630	3620	− 0 82
165	Sade	164	163 50	163 50	− 0 30
1630	Sagem ★	1611	1610	1610	− 0 06
500	Saint-Gobain	525	520	517	− 1 52
980	St-Louis ★	940	935	955	+ 1 60
1480	Salomon	1700	1772	1790	+ 5 29
700	Salvepar	695	695	695	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
710	Sanofi ★	760	760	759	− 0 13
670	S.A.T. ★	778	751	761	− 2 19
235	Saint.-Chât. (B) ★	238 90	233	234 50	− 1 84
1190	Saupiquet (Na)	1260	1285	1285	+ 1 98
410	Schneider ★	455	458	452 10	− 0 64
47	S.C.O.A.	52 30	53	52 60	+ 0 57
545	S.C.R.E.G. ★	565	569	540	− 4 42
820	Seb ★	810	800	821	+ 1 36
400	Sefimeg ★	384	380 50	382	− 0 52
1350	S.F.I.M.	1355	1360	1375	+ 1 48
34	S.G.E.	32 75	32 85	32 60	− 0 46
720	Silic	713	710	700	− 1 82
470	Simco-U.P.H. ★	461	467	469	+ 1 74
985	Skis Rossignol	1008	1000	1014	+ 0 60
840	Sligos ★	880	875	890	+ 1 14
395	Société Générale	418	418	419 50	+ 0 36
147	Sodecco	146	145 10	145	− 0 68
165	Sodero (Na)	188 90	188 90	188 90	....
2780	Sodexho ★	2800	2800	2800	....
98	Sogenal (Ny)	107	107	107	....
250	Sogerap	245	242 50	245	....
1970	Somm-Allib. ★	2075	2051	2055	− 0 96
900	Source Perrier ★	1035	1040	1098	+ 6 09
695	Sovac ★	715	715	730	+ 2 10
390	Spie-Batignol. ★	403	391	399	− 0 99
480	Strafor ★	540	530	550	+ 1 85
255	Suez	281	280	282 50	+ 0 53
385	Synthelabo ★	370	362	362	− 2 16
835	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4201	4300	4300	+ 2 38
179	Thomson-C.S.F.	187 50	189	189	+ 0 80
345	Total (CFP) ★	325	322	321 80	− 0 98
74	— (certific.)	72	73	72	....
1010	T.R.T. ★	1045	1035	1045	....
350	U.F.B.-Locab. ★	345	350	347 10	+ 0 61
690	U.I.C. ★	684	680	681	− 0 44
500	U.I.F. ★	492	492 10	493	+ 0 20
785	U.I.S.	781	785	788	+ 0 90
178	U.C.B. ★	160	160	160	....
630	Unibail	650	645	652	+ 0 31
480	Valéo ★	560	560	556	− 0 71
121	Vallourec ★	145 40	145 20	142 20	− 2 20
325	Vie Banque	329	331	327	− 0 61
785	Elf-Gabon ★	750	750	739	− 1 47
140	Amax Inc.	130 20	130	129 80	− 0 31
183	Amer. Express	188	187 50	189	+ 0 53
155	Amer. Teleph.	162	161	161	− 0 62
98	Anglo Amer. C.	86 70	84 90	84 90	− 2 08
445	Amgold	418	410	410	− 1 91
865	BASF (Akt)	900	910	909	+ 1
970	Bayer	1026	1026	1026	....
94	Buffelsfont.	86	85 80	85 80	− 0 23
180	Chase Manh.	187 10	189	189	+ 1 02
119	Echo Bay Mines	104	105 70	106	+ 1 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
71	De Beers	63 60	61 75	61 75	− 2 91
1520	Deutsche Bank	1720	1717	1707	− 0 76
840	Dresdner Bank	927	927	929	+ 0 22
59	Driefontein Ctd	51 70	51 20	51 10	− 1 18
510	Du Pont-Nem.	524	518	518	− 1 15
275	Eastman Kodak	287	285 70	285 70	− 0 45
31	East Rand	29 10	29 35	29 50	+ 1 37
235	Electrolux	232 50	229 20	229 20	− 1 42
255	Ericsson	280 20	274 50	274 50	− 2 03
290	Exxon Corp.	289 50	285 70	285 70	− 1 31
305	Ford Motors	329	328 50	328 50	− 0 15
49	Freegold	43 05	44 55	44 50	+ 3 37
102	Gencor	87 20	85 90	85 90	− 1 49
250	Gén. Electr.	271	268 30	268 30	− 1
665	Gén. Belgique	692	690	690	− 0 29
470	Gen. Motors	479	473	473	− 1 25
108	Goldfields	109 60	112 30	112 50	+ 2 65
55	GdMetropolitain	53 15	53 40	53 30	+ 0 28
42	Harmony	37 20	36 90	37 30	+ 0 27
87	Hitachi	84 50	84 30	84 30	− 0 24
950	Hoechst Akt.	990	998	1000	+ 1 01
110	Imp. Chemical	110 90	109 60	109 60	− 1 17
720	IBM	725	720	724	− 0 14
300	ITT	312	308	308	− 1 28
205	Ito-Yokado	192	190 50	190 50	− 0 78
275	Mac Donald's	291	301	301	+ 3 44
131	Matsushita	124 90	123 80	123 80	− 0 88
355	Merck	373 50	370 60	365	− 2 28
380	Minnesota M.	397	401	401	+ 1 01
275	Mobil Corp.	278	280	279	+ 0 36
225	Morgan J.P.	245 90	243	243	− 1 18
34300	Nestlé	34000	34200	34250	+ 0 74
1480	Nixdorf	1478	1480	1470	− 0 54
199	Norsk Hydro	191	188 60	186	− 2 62
125	Olsi	112 10	111 50	111 50	− 0 54
1960	Petrofina	2087	2075	2080	− 0 34
580	Philip Morris	613	611	611	− 0 33
97	Philips	98	96 90	96	− 2 04
83	Placer Dome	77	75 30	75 30	− 2 21
325	Quilmès	350	361	361	+ 3 14
475	Randfontein	392 50	390	397	+ 1 15
690	Royal Dutch	691	695	695	+ 0 58
48	Rio Tinto Zinc	46 10	46	45 80	− 0 65
40	Saat. & Saatchi	37 85	37 10	37 10	− 1 98
52	St Helena Co	45 20	45 20	45 20	....
215	Schlumberger	209 50	207	207	− 1 19
110	Shell transp.	108	106 40	106 40	− 1 48
1410	Siemens A.G.	1554	1541	1541	− 0 84
335	Sony	324 90	329	329	+ 1 26
50	Telefonica	47 50	47 95	50	+ 5 26
245	T.D.K.	225	225 80	225 80	+ 0 36
55	Toshiba Corp.	53	53 70	53 80	+ 1 51
335	Unilever	342 50	341 50	341 50	− 0 29
225	Unit. Techn.	240 20	237 30	237 30	− 1 21
490	Vaal Reefs	389	385	384	− 1 29
310	Volvo	338 10	332 50	334	− 1 21
195	West Deep	167 20	164	162	− 3 11
340	Xerox Corp.	353	349	349	− 1 13
194	Yamanouchi	198 50	198 90	198 50	....
2 28	Zambia Corp.	2 14	1 74	1 91	− 10 75

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 40	2 821
9,80 % 78/93	103 20	1 799
10,80 % 79/94	106 25	0 386
13,25 % 80/90	105 64	3 848
13,80 % 81/89	101 80	9 276
16,20 % 82/90	109 70	10 977
16 % juin 82	112 20	4 384
14,60 % fév. 83	113 60	8 337
13,40 % déc. 83	118 90	9 922
12,20 % oct. 84	112 80	11 500
11 % fév. 85	112 35	6 281
10,25 % mars 86	107 40	5 313
ORT 12,75 % 83	1941	..
OAT 10 % 2000	106 60	3 096
OAT 9,90 % 1997	107 63	7 547
OAT 9,80 % 1996	104 94	6 165
Ch. France 3 %	161	..
CNB Bques janv. 82	102 85	1 971
CNB Paribas	102 85	1 971
CNB Suez	102 85	1 971
CNI janv. 82	102 95	1 971
PTT 11,20% 85	110 10	8 180
CFF 10,30% 86	105	6 104
CNE 11,50% 85	108 85	3 006
CNT 9% 86	98 50	3 617
CRH 10,90% déc. 85	109 20	7 022
C.N.C.A. T.P.	1134 60	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2279	221
Métallurgie L. 6% 8/7	82	8 230

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1990
A.G.F. (St Cent.)	....	572
Applic. Hydraul.	....	735
Arbel	444	436
Astorg	198	201 20
Avenir Publicité	730	730
Bain C. Monaco	275	284 o
Banque Hypoth. Eur.	320	341
Béghin-Say (C.I.)	353 90	353 90
B.G.L.	815	862
Blanzy-Ouest	800	800
B.N.P. Intercontin.	251	251
Bénédictine	5690	5820
Bon-Marché	910	873
B.T.P.	....	120
Calf	583	583
Cambodge	....	707
C.A.M.E.	152	150
Carbone-Lorraine	575	589
Cros-Poclain	21 35	21 35
C.E.G.Frig.	....	515
Centen. Blanzy	1351	1365
Centrest (Ny)	204	208
Cerabati	137	....
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	142	142
C.I.C. (Financ. de)	148	148
C.I. Maritime	712	720
Ciments (B)	2200	2200
Clause	....	710
Cofradel (Ly)	1150	1125
Cogifi	322	321
Comiphos	320	....
Cie Industrielle	....	2310
Comp. Lyon-Alem.	....	491
Concorde (La)	720	725
C.M.P.	19 75	20 55
Créd. Gén. Ind.	522	522
Cr. Universel (Cie)	....	565
Crédinel	139	134 50
Darblay S.A.	646	672
Degremont	208	215
Delalande S.A.	1220	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1850
Didot-Bottin	....	900
Eaux Bass. Vichy	1040	1040
Eaux Vittel	2360	2350
E.C.I.A.	1225	1225
Electro-Banque	....	298
Elf-Antargaz	720	720
E.L.M. Leblanc	622	625
Enelf-Bretagne	....	248
Entrepôts Paris	445	441
Epargne (B)	3600	3555
Europ. Accumul.	57	55 50
Europe Soudure Indust.	121	120
Eternit	2300	2300
Finalens	221	224
FIPP	421 80	423
Fonc	785	781
Foncière (Cie)	430	440
Fonc. Lyonnaise	451	445
Foncina	....	378 10
Forinter	1092	1095
Fougerolle	....	335
France I.A.R.D.	284 90	274
France (La)	5860	5735
From. Paul Renard	....	806
GAN	....	750
G.F.I.I.	286	287
Gaumont	684	807
Gévelot	745	745
Gr. Fin. Constr.	....	378
Gds Moul. Paris	....	535 o
Groupe Victoire	606	610
G. Transp. Ind.	522	516
Immindo S.A.	381	381
Imminvest	250	246
Immobail	345	345
Immobanque	635	635
Immob. Marseille	....	6300
Immofice	430	443
Invest. (Sté Cent.)	716	715
Jaeger	172	165
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	314 60
Lille-Bonnières	....	745
Loca-Expansion	243	245
Localinancière	....	327
Locatel	745	....
Louis Vuitton	650	650
Louvre (Sté)	1795	1795
Lucia	1230	1200
Machines Bull	....	94 50
Magasins Uniprix	126	127 80
Magnant S.A.	114	....
Maritimes Part.	325	324
Métal Déployé	411	....
Mors	96	100
Navig. (Nat. de)	....	98
Nozal	215	215
Optorg	390	388
Oréal (L') C.I.	2578	2575
Origny-Desvroise	1080	1080
Palais Nouveauté	....	490
Paluel Marmont	549	549
Parfinance	181 50	185
Paribas-CIP	378	380
Paris France	279	....
Paris-Orléans	....	215 50
Parsalan	....	284
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	278	274 90
Piles Wonder	1277	....
Piper-Heidsieck	2209	2300
P.L.M.	....	136
Porcher	397	386
Promodès	1401	1457 d
Providence S.A.	....	....
Publicis	2985	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	405
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	493
Rochette-Cenpa	62	64
Rosario (Fin.)	726	750
Roudière	180	....
Rougier et Fils	103	103
Sacer	565	565
SAFAA	300	288
Safic-Alcan	860	866
SAFT	1625	1600
Saga	....	240
Salins du Midi	462	466
Santa-Fé	99	99
Saturn	....	98 10
Savoisienne (M)	211	206
SCAC	518	525
Senelle Maubeuge	....	360
S.E.P. (M)	156	157
Sicil	....	327
Sicotel	....	283
Simnor (Li)	....	....
Sovirr	238	240
Siph (Plant. Hévéas)	339	345
Sofal financière	1740	1740
Soficol	....	980
Sofio	620	620
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	180 80	172
Sofragi	875	875
Soudure Autog.	479 50	480
Sovabail	....	565
Suez (Fin. de)-CIP	232 60	242
Stami	766	785
Taittinger	2800	2760
Testut-Aequitas	199	....
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	513	515
U.A.P.	280	300 d
U.T.A.	1555	1560
Vicat	....	1571
Vinipix	....	1170
Virax	120 80	111 50
Waterman S.A.	670	670
Brass. du Maroc	150	145

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	670
Akzo	426	....
Alcan Alum	181	183
Algemene Bank	127	....
American Brands	300	310
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Astrurienne Mines	143 10	143 10
Banco de Santander	330	335
Bco Pop Espanol	430	430
Banque Ottomane	2150	2250
B. Régl. Internat.	42500	42000
Br. Lambert	480	506
Canadian-Pacific	103	104 30
Chrysler corporation	143	137
CIR	25 80	....
Commerzbank	734	735
Dart. and Kraft	358	355 10
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	547	549
Gén. Belgique	692	690
Gevaert	1130	....
Glaxo	102	104
Goodyear	372	370 50
Grace and Co	158	156
GTE corporation	266	263
Honeywell Inc.	378	378
I. C. Industries	225	224
Johannesburg	775	780
Kubota	32 30	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	42 45	....
Mineral-Ressourc.	71	....
Noranda	110 10	113
Olivetti	25 10	25 40
Pakhoed Holding	245	240
Pfizer Inc.	337 80	336
Procter Gamble	490	491
Ricoh Cy Ltd	59 90	57
Rolinco	262 70	264
Robeco	279 30	274 60
Rodamco	459	462 80
Saipem	9 40	9 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	305	305
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	416	419
Tenneco	290	287
Thorn EMI	65	66 20
Toray indust. Inc	40 10	39 80
Vieille Montagne	1300	1300
Wagons-Lits	852	855
West Rand	8 25	8 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	159 50	159 20
Cochery	148	148
Cogenhor	95	88
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	362	....
Dubois inv. (Casto.)	855	866
Gachot	71	71
Guy Degrenne	815	....
Hoogovens	167	....
Metroservice (bons)	13	12
Nicolas	360	....
Particip. Perrier	350	....
Rémy et Associés	280	269 80
Sorento N.V.	173 60	173 10
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	551	568
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 16/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	867 83	836 91
Actilion	209 68	204 07
Actions France	443 82	427 87
Actions sélectionnées	542 41	522 80
Aedificandi	578 24	557 34
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1043 84	1018 19
A.G.F. 5000	543 63	530 27
A.G.F. ECU	1071 63	1081 02
A.G.F. Foncier	100 03	100 03
A.G.F. Interfonds	425 22	414 85
A.G.F. Invest	111 78	109 05
A.G.F. OBLIG.	1072 29	1068 95
A.G.F. Sécurité	10554 71	10554 71
Agfimo	577 16	563 07
Altefi	213 49	205 77
A.L.T.O.	183 66	176 93
Ameri-Gan	5457 84	5210 35
Amérique-Valor	679 29	662 72
Amplitude	536 12	520 60
Arbitrages court terme	5527 04	5521 52
Associc	1174 50	1174 50
Atout Futur	295 11	286 41
Aurecic	1406 03	1365 08
Avenir C.I.C.	103 98	100 37
Axa Europe	114 11	108 94 ◆
Axa Investissements	109 81	104 83 ◆
Bred Associations	2630 22	2622 35
Capital Plus	1707 59	1707 59
Cardan-Pierre	27 57	26 38
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compravalor	5080 67	5053 09
Comptevaleurs	110 25	107 04
Conventimmo	342 08	328 92
Cardinter	482 36	478 02
Drouot-France	665 74	636 51 ◆
Drouot-Investiss.	977 31	932 99 ◆
Drouot-Sécurité	250 87	239 49 ◆
Drouot-Sélection	137 19	130 97 ◆
Ecocic	1189 20	1171 63
Ecureuil Monétaire	30580 51	30580 51
Ecureuil Privatisations	351 54	341 30
Energie	231 85	221 34
Eparcic	2773 71	2773 71
Eparcourt Sicav	4230 84	4220 29
Epargne Associations	24947 24	24909 88
Epargne-Capital	8187 09	8106 03
Epargne Court-Terme	500 31	500 31
Epargne Croissance	1488 58	1448 74
Epargne-Industr.	73 17	69 85 ◆
Epargne Inter	602 06	585 95
Epargne J	54154 16	54154 15
Epargne Long-Terme	176 28	170 59 ◆
Epargne Monde	1121 94	1091 91 ◆
Epargne Première	12988 93	12870 40
Epargne-Oblig.	195 81	190 57
Epargne-Ouatre	1097 21	1087 84
Epargne-Unie	1198 17	1155 83
Epargne-Valeur	419 75	408 52
Eparoblig	1298 65	1286 06
Epsilon	1108 78	1097 80
Eurinvest Croissance	1157 57	1105 08
Eurinvest Rendement	1133 46	1082 06
Eurocic	9248 02	9111 35
Eurodyn	1017 14	993 89
Euro-Gan	5262 62	5023 89
Euro-Midi	26 04	25 88
Finord Placement	60542 82	60542 82
Finord Valorisation	13709 62	13440 80
Fonsicav (div. par 10)	10988 73	10988 73
Foncivel	247 42	239 63
France-Gan	6519 37	6223 74
France-Garantie	276 32	275 77 ◆
Franci-Investiss.	378 74	361 57
France-Obligations	451 02	446 55
Francic	383 06	371 90
Francic Pierre	96 63	94 01
Francic Régions	1003 82	974 58
Fructi-Associations	27 73	27 73
Fructi-Epargne	27 58	26 91
Fructicapi	32 43	31 95
Fructicourt	109810 71	109810 71
Fructidor	245 40	241 77
Fructifrance	752 87	734 51
Fructimmo	26 07	25 43
Fructivar	4281 08	4270 40
Fructi ECU	572 73	564 27
Fructi-Première	11113 79	10949 55
Futuroblig	1109 67	1073 18
Gestilion	58743 12	58596 63
Gestion Associations	149 09	145 81
Horizon	1068 75	1037 62
Interoblig.	12041 02	11577 90
Intersélect France	437 86	425 11
Invest. net	15069 60	15039 52
Invest. Obligataire	18491 68	18454 77
Japacic	188 95	183 45
Jeune épargne	235 57	232 09
Laffitte-Amérique	242 97	231 95
Laffitte Europe	244 92	233 81
Laffitte-Expansion	273 88	261 46
Laffitte-France	301 73	288 05
Laffitte-Immobilière	228 25	217 90
Laffitte-Japon	383 09	365 72
Laffitte-Oblig.	145 75	139 14
Laffitte-Rend.	208 04	196 70
Laffitte-Tokyo	356 05	339 90
Latitude	5108 73	5101 08
Lion-Associations	11698 25	11698 25
Lion-Institutionnels	23575 12	23516 33
Lionplus	750 98	743 54
Lion Trésor	2061 70	2061 09
Livret Bourse Investis.	439 55	426 75
Livret portefeuille	642 57	623 85
Méditerranée	158 47	151 28 ◆
Mondiale Investissem.	417 52	398 59
Monacic	5573 57	5573 57
Monadan	52004 40	52004 40
Moné.J.	55747 89	55747 89
Morgan court terme	14328 28	14329 26 ◆
Mutuelle Unie Sél.	147 71	141 01 ◆
Natio.-Assoc.	6814 55	6800 95
Natio.-Epargne	13948 73	13808 64
Natio.-Court terme	215484	215484
Natio.-Inter.	1216 54	1183 01
Natio.-Obligations	555 34	540 48
Natio.-Patrimoine	1358 41	1322 05
Natio.-Placements	66286 28	66286 28
Natio.-Revenu	1057 72	1047 25
Natio.-Sécurité	11607 91	11607 91
Natio.-Valeurs	683 96	665 65
Nippon-Gan	5795 81	5532 99
Nord-Sud Développ.	1195 72	1193 33 ◆
Normatif	13322 07	13060 85
Obli Association	124 48	123 25
Oblicic Régions	1054 65	1039 06
Obligations Convert.	419 02	400 02
Oblig. toutes catég.	157 46	152 50
Oblilion	1110 44	1089 45
Optimavalor	197 46	192 63
Oraction	1203 65	1164 07
Orvalor	5696 11	5480 23
Paribas Croissance	581 79	558 07
Paribas Epargne	16048 71	16018 68
Paribas France	91 70	89 03
Paribas Obliconds	1013 73	998 75
Paribas Opportunités	109 82	106 43
Paribas Patrimoine	517 79	486 68
Paribas Revenu	95 11	94 17
Parnasse-Valor	1097 81	1096 71
Patrimoine Retraite	1724 92	1691 10
Parvalor	598 95	582 48
Phenix Placements	252 23	250 98
Pierre Investiss.	658 58	628 72
Placement A	910 55	910 55
Placement crt-terme	72400 01	72400 01
Placement J	55455 05	55455 05
Placement Premier	54188 03	54188 03
Plénitude	111 27	108 29
Première Obligations	10788 13	10764 60
Prévoyance Ecureuil	110 53	107 57
Prév'Association	22569 38	22569 38
Quarz	111 09	108 35
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	164 69	162 26
Revenus Trimestriels	5558 14	5503 11
Reveau Vert	1188 09	1170 53
St-Honoré Assoc.	14411 05	14339 35
St-Honoré Bio-aliment.	761 91	727 38
St-Honoré Pacifique	536 45	512 12
St-Honoré P.M.E.	468 76	447 50
St-Honoré Real	11679 49	11632 96
St-Honoré Rendement	11758 71	11740 01
St-Honoré Services	498 11	478 95
St-Honoré Technol.	743 53	709 81
St-Honoré Valor	12252 12	12252 12
Sécuricic	10968 86	10957 70
Sécuri Taux	10751 83	10751 83
Sélection Croissance	508 08	491 34
Scandex (Cardan BP)	729 08	718 31
Sicav-Associations	1424 96	1422 83
S.F.I. fr. et étr.	624 67	606 48
Sicav 5000	345 70	336 45
S.I. Est	1307 93	1248 62
S.I.G.	774 86	739 38
Silvafrance	555 57	540 70
Silvam	409 43	398 47
Silvarente	209 26	207 19
Silvinter	422 47	411 16
S.N.I.	1151 66	1118 12
Sogepargne	377 94	364 28
Sogevar	1025 83	979 31
Sogister	1318 63	1258 84
Soleil Investissement	487 23	465 14
Stratégie Actions	1055 29	1014 70
Stratégie Rendement	1127 45	1081 96
Technocic	1122 63	1089 93
Techno-Gan	5931 95	5662 98
Transcontinents	83 08	81 45
Trilion	5383 28	5329 98
U.A.P. Investiss.	410 70	395 86
Uni-Associations	114 79	114 79
Unifrance	489 66	452 90
Unifoncier	1166 02	1123 87
Uni-Garantie	1366 98	1340 15
Uni-Régions	2731 28	2632 56
Unirente	2323 16	2246 77
Univar	187 20	187 20
Univers-Actions	1082 14	1027 21
Univers-Obligations	1598 14	1545 59
Valorem	504 19	491 89
Valorg	1600 80	1599 20
Valrel	40964 05	40943 58
Vauban	23316 54	23293 22

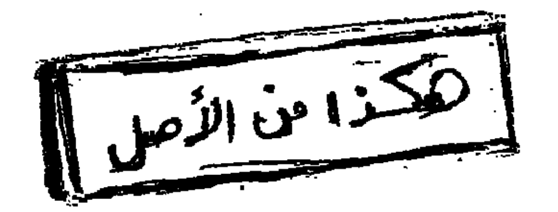
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/9	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 382	6 381	6 120	6 620
ECU	7 051	7 050	....	....
Allemagne (100 DM)	340 160	340 150	330	350
Belgique (100 F)	16 218	16 211	15 480	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	301 480	301 510	291	310
Danemark (100 krd)	88 640	88 680	84	91
Norvège (100 k)	92 140	91 980	88	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 710	10 678	10 350	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 199	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 557	4 562	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 200	403	390 500	412 500
Suède (100 krs)	98 850	98 530	95	101
Autriche (100 sch)	48 370	48 380	46 900	49 900
Espagne (100 pes.)	5 094	5 092	4 800	5 300
Portugal (100 esc.)	4 131	4 127	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 212	5 217	5	5 400
Japon (100 yens)	4 761	4 765	4 600	4 820

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/9
Or fin (kilo en barre)	86250	86250
Or fin (en lingot)	86500	86200
Pièce française (20 fr)	487	494
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	526
Pièce latine (20 fr)	498	494
Souverain	630	623
Pièce de 20 dollars	3060	3060
Pièce de 10 dollars	1550	1550
Pièce de 5 dollars	855	.....
Pièce de 50 pesos	3220	3195
Pièce de 10 florins	518	512
Or Londres	421 50	417 30
Or Zurich	419	415
Or Hongkong	421 45	418 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – • : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Le RPR vainqueur des élections législatives partielles de l'Oise

BEAUVAIS
de notre correspondant

Le sort de la gauche dans la première et la deuxième circonscription de l'Oise dépendait de l'importance de la participation au second tour. Une plus forte mobilisation du corps électoral (+ 7,98 points dans la première circonscription et + 6,38 dans la deuxième), qui a profité à tous les candidats, n'a cependant permis ni à M. Walter Amsallem ni à M. Guy Vadepied de l'emporter, là où M. Mitterrand avait obtenu le 8 mai respectivement 59,67 % et 56,02 % des suffrages exprimés.

Les deux candidats socialistes n'ont pas réussi à mobiliser suffisamment les électeurs, ni sur *« l'injustice »* de l'annulation de leurs bulletins au mois de juin, ni sur leur connaissance du terrain, si sur *« l'argent de leurs adversaires »*, ni sur la personne du président de la République, ni, enfin, sur les bienfaits de l'action du gouvernement vantés encore mercredi par M. Pierre Mauroy, en visite à Beauvais.

Dans la deuxième circonscription, le président du conseil général, M. Mancel, ébranlé par l'affaire de juin, trouve, dans sa victoire, un sérieux appoint à la veille des élections cantonales dans lesquelles il s'est impliqué personnellement en menant campagne pour les candidats de la « majorité départementale ».

Dans la première circonscription, le revers est particulièrement amer pour le maire de Beauvais. Au soir du 5 juin, M. Amsallen pouvait raisonnablement espérer gagner au second tour, face à l'ancien suppléant de M. Marcel Dassault, M. Guy Desessart, évincé ensuite par ses amis politiques. Il avait obtenu 44 % des suffrages contre 37,55 % à son adversaire. La famille Dassault, devant laquelle il échoue pour la troisième fois, est décidément un obstacle infranchissable pour le maire de Beauvais, dont la position se trouve ce soir quelque peu affaiblie dans sa ville, où l'on prête au petit-fils l'intention de se présenter aux municipales.

M. Olivier Dassault a accompli un parcours fulgurant. 18 août-18 septembre, trente jours séparent sa candidature de son élection. 1958-1988, trente ans séparent la première élection de Marcel Dassault (élu dans l'Oise continuellement jusqu'à sa mort en 1986) de celle de son petit-fils. L'interègne n'aura duré que deux ans.

Comment s'explique un tel succès ? *Le nom, c'est incontestable.* Dans la circonscription, il évoque de cadeaux fabuleux contribuables. Une personnalité, un homme jeune, sans passé politique, avenant. Une campagne enfin, c'est sûr, qui a su habilement jouer de la mémoire, des rêves, de l'héritage et de... la générosité pour mettre entre parenthèses le jeu politique traditionnel.

JEAN-MARIE DEROY.

2e circ. (Beauvais N-E, N-O).

Inscr., 66 177 ; vot., 48 858 ; abst., 26,17 % ; suffr. expr., 47 793. MM. Olivier Dassault (RPR), c.m. de Paris, 24 683 voix (51,64 %), ELU ; Walter Amsallen (PS), c.r., c.g., m. de Beauvais, anc. prés. du cons. rég. de Picardie, 23 110 (48,35 %).

Rappel du 1er tour : inscr., 66 205 ; vot., 44 256 ; suffr. expr., 43 545. MM. Dassault, 20 792 ; Amsallem, 17 612 ; Claude Aury (PCF), 2 507 ; Georges Toutain, Verts, 1 349 ; Claude Angelelli, FN, 1 285.

2e circ. (Beauvais S.-O.)

Inscr., 66 838 ; vot., 43 861 ; abst., 34,37 % ; suffr. expr., 42 724 ; MM. Jean-François Mancel (RPR), prés. cons. gén., 23 229 voix (54,36 %), ELU ; Guy Vadepied (PS), m. de Méru, a.c.r., a.c.g., 19 495 (45,63 %).

Rappel du 1er tour : inscr., 66 850 ; vot., 39 606 ; suffr. expr., 38 619 ; MM. Mancel, 18 944 ; Vadepied, 15 064 ; Mmes Solange Schmitt-Trécant (PCF), 2 697 ; Katherine d'Herbais, FN, 1 914.

M. OLIVIER DASSAULT

[M. Olivier Dessault est né le 1er juin 1951, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Après des études au lycée Janson-de-Sailly et au lycée Saint-Louis à Paris, il est entré à l'Ecole de l'air d'où il est sorti ingénieur d'Etat et pilote d'avion, puis il a soutenu une thèse de doctorat d'informatique de gestion. Outre le séminaire qu'il anime à HEC, le nouveau député de l'Oise travaille avec son père, M. Serge Dassault, après avoir dirigé pendant quelque temps une agence de communication (Olivier Dassault international communication). Au sein du groupe Avions Marcel Dassault Breguet Aviation, il s'occupe tout à la fois de la vente et de la maintenance des Falcon, respectivement au sein de la direction internationale des ventes de la société et de sa filiale Europe Falcon Service.

Membre du comité central du RPR, M. Olivier Dassault siège depuis 1978 au conseil municipal de Paris, où il représente le 12e arrondissement.]

● **La composition de l'Assemblée nationale.** – Les 577 sièges de l'Assemblée nationale, désormais tous pourvus, sont ainsi répartis : 275 PS et app., 132 RPR et app., 90 UDF et app., 40 UDC et app., 25 PC et app, et 15 non inscrits (dont 1 FN).

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 septembre

Consolidation

Le mouvement de consolidation observé en fin de semaine se poursuivait lundi dans la matinée à la Bourse. L'indicateur instantané gagnait 0,3 % à l'issue des premiers échanges. Les plus fortes hausses étaient emmenées par Essilor ADP (+ 4,6 %), UFB (+ 3,7 %), SCREG (+ 3,7 %) et CFAO (+ 3,6 %). En baisse, on notait OFP (– 3,4 %), BP France (– 3,1 %), Skis Rossignol (– 3 %) et Michelin (– 2,5 %).

Le numéro du « Monde » daté 18-19 septembre 1988 a été tiré à 507 993 exemplaires

A B C D E F G

Le Monde ÉCONOMIE

La France et l'Asie Pacifique
La faiblesse de la présence française

La création d'une monnaie européenne
Un allègement de la contrainte extérieure pour la France

Le développement à l'étranger
Quand le Vietnam décollera

La chronique de Paul Fabra
Qui retrouvera le fil conducteur ?

(Lire le supplément dans notre deuxième cahier disponible seulement en métropole)

Israël s'apprêterait à lancer un satellite

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël se prépare à rejoindre un club très fermé, celui des rares pays – moins d'une dizaine – disposant d'une fusée assez puissante pour placer un satellite sur orbite spatiale.

L'information était donnée pour certaine, dimanche 18 septembre, par nombre de médias israéliens : certains laissaient entendre qu'un tir expérimental devait même avoir lieu incessamment. Côté *officiel*, on se garde de démentir ou de confirmer ; de même était-on resté silencieux lorsque l'hebdomadaire américain *Time* fit état, le premier, le 29 août dernier, de cette évolution du programme spatial israélien.

De l'avis de tous les experts, ce serait une remarquable performance technologique – et, surtout, militaire. Car l'objet de ce programme de lanceurs serait de placer sur orbite un satellite espion pour observer les mouvements des forces adverses. A en croire les spécialistes israéliens, l'acquisition par les pays arabes d'un important arsenal de missiles sol-sol porteurs d'armes chimiques impose au gouvernement de Jérusalem de développer un système d'alarme des plus perfectionnés.

De ce point de vue, expliquait M. Gérard Steinberg, un scientifique interrogé par la radio, Israël dispose de plusieurs atouts pour concevoir un satellite de renseignements à 100 % israélien : ses connaissances extrêmement avancées dans les domaines de l'optique et de l'informatique spatiales. En tout état de cause, il ne pourrait s'agir que d'un petit satellite opérant sur orbite basse (seulement susceptible de donner des informations deux fois par jour) ; la mise en place d'un véritable réseau de satellites de renseignements ressemblant à ceux des grandes puissances est hors de la portée financière et technique d'Israël.

La vraie difficulté, c'est le lanceur, c'est-à-dire la capacité à mettre au point une fusée suffisamment puissante. C'est cette fusée qui ferait l'objet des expérimentations actuelles. Selon la presse et la revue britannique *Flight International*, il s'agit d'un dérivé du missile Jéricho (1), un engin israélien à deux étages et d'une portée de quelque 1 600 kilomètres. Un premier tir aurait eu lieu en mai dernier, suscitant des réactions d'inquiétude de la part de l'URSS.

A l'origine de ce programme, il y a la volonté d'être moins dépendant, militairement et politiquement, des informations collectées par les satellites américains et que les Etats-Unis veulent bien retransmettre au gouvernement de Jérusalem. Or, comme le rappelait encore dimanche le général Mordechaï Gur, ancien chef d'état-major, les autorités israéliennes se sont plaintes à plusieurs reprises de n'avoir reçu ces renseignements américains que de manière incomplète ou tardive.

Parallèlement, Israël poursuit la mise au point d'un satellite de télécommunications à usage exclusivement civil – appelé Amos – et qui devrait être lancé au début des années 90 par l'Agence spatiale européenne.

AL. FR.

(1) Le Jéricho a été conçu, dans les années 60 et 70, avec l'assistance de Dassault-Breguet, qui a construit pour Israël un missile sol-sol, le MD620, et sa version plus puissante, le MD660.

La préparation du prochain vol spatial franco-soviétique

Une mission de confiance pour Jean-Loup Chrétien

La plus longue mission spatiale *franco-soviétique jamais effectuée* devrait commencer le mercredi 21 novembre avec le lancement, de la base de Baïkonour, du vaisseau soviétique Soyouz TM-7 en direction de la station orbitale MIR. A son bord, deux Soviétiques – Alexandre Volkov, quarante ans, commandant de bord, et Serguef Trekalov, trente ans, – et un Français, Jean-Loup Chrétien, cinquante ans, qui avait déjà volé pendant une semaine à bord de la station soviétique Salioût-6 en 1982. La mission, prévue pour durer un mois, devrait notamment permettre au cosmonaute français de devenir le premier Européen à effectuer dans l'espace une expérience « extra-véhiculaire ». Une sortie de près de quatre heures est en effet programmée pour le 8 décembre, au cours de laquelle sera déployée dans l'espace une antenne en « structure treillis » de 3,8 mètres de diamètre, réalisée en fibres de carbone par l'Aérospatiale. Le but : vérifier, dans les conditions réelles d'apesanteur, le comportement d'une telle structure, qui devrait équiper la future station spatiale européenne Colombus. Prévu pour le 21 décembre, le retour sur terre de Jean-Loup Chrétien accompagnera celui des deux cosmonautes soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manorov. Ces derniers auront alors passé exactement 365 jours dans l'espace, dont 363 à bord de la station orbitale MIR. – *(AFP, AP.)*

Sur le vif

Très cher grand maître

Vous avez vu *Apostrophes*, vendredi soir ? Terrible, non ? *D'une cruauté* dans la satire involontaire des mœurs littéraires rarement atteinte à la télé. Le Bébête show, c'est rien à côté. Pivot avait planté ses caméras dans la salle à *manger* des Goncourt. Invité d'honneur, le président du jury, René... pardon, Hervé Bazin. Il vient de sortir un bouquin plus ou moins autobiographique, *le Démon de minuit*, ou comment épouser et engrosser une jeunesse à soixante-dix-sept ans.

Et maintenant, cher grand maître, on va demander aux autres invités, tous candidats au prix, éructant, haletant, ce qu'ils pensent de votre roman. *Allez-y*, messieurs Labro, Besson, Orsenna et Lévy. Et, surtout, ne vous gênez pas. Pour y aller, ils y sont allés à la soupe. Pas gênés pour deux sous. Ils se bousculaient, ils renchérissaient sur le voisin : c'est plus qu'admirable, c'est *fabuleux*, un pur chef-d'œuvre ! D'une humanité, d'une lucidité, d'une sensibilité incomparables, c'est vrai, mais ça, les autres l'ont pas dit, c'est aussi d'une immense drôlerie. *Quelle* plume, quel talent, quel génie !

Pépé Bazin, gros crapaud aux yeux mi-clos, laissait monter à lui ces coassantes flagorneries, sans piper mot.

C'était d'autant plus farce que *Bernard* Henry-Lévy, très en beauté (où tu vas, dis chéri, pour ton brushing ? chez Dessange ?) et Patrick Besson se sont identifiés, sans vergogne, aux héros de *leurs livres*. A *Baudelaire* et à Pouchkine. Ils ont dû s'écraser de honte dans leurs tombes, ces *princes de l'impertinence*, de la provocation et du dandysme iconoclaste.

Moi, Baudelaire, je l'entends d'ici : Votre prix, je le compisse. Il n'a couronné que des croûtes *depuis sa création*. On se fout de vos érections et du fait que votre rejeton est le grand-oncle de votre arrière-petit-fils. Votre personnage calamiteux ne sera sauvé que par le fait qu'il s'est fait teindre les cheveux. Encore faut-il regretter que ce ne soit ni en vert ni en violet. Et si, après ce que je vous ai sorti, vous ne me donnez pas votre voix, au *moins tout le monde saura pourquoi* !

CLAUDE SARRAUTE.

Pologne

Le premier ministre a présenté la démission de son gouvernement

Varsovie, (AFP). – Le premier ministre, M. Zbigniew Messner, a présenté la démission de son gouvernement, lundi matin 19 septembre, devant la Diète (Parlement), réunie en session à Varsovie, qui avait sévèrement critiqué sa gestion du pays, à la suite des grèves du mois d'août.

M. Messner, membre du bureau politique du PC polonais (POUP), occupait le poste de premier ministre depuis novembre 1985, succédant au général Wojciech Jaruzelski.

Dans un discours retransmis à la radio, le premier ministre a déclaré, avant d'annoncer la démission de son cabinet, que *« pour mener à bien les réformes, le gouvernement doit bénéficier d'un crédit de confiance »*.

La Diète, réunie depuis lundi matin à Varsovie, avait demandé à M. Messner de *« procéder à un profond remaniement gouvernemental »*, critiquant la manière dont le gouvernement avait mené les réformes dans le pays. Elle avait chargé une commission de rendre un rapport sur *« les activités du gouvernement »*. Les syndicats officiels (OPZZ) avaient de leur côté réclamé à plusieurs reprises la démission du premier ministre.

Une démission en bloc du gouvernement est un fait sans précédent en Pologne depuis 1945. Il *n'est toutefois* pas exclu, estiment les observateurs, que M. Messner puisse se succéder à lui-même pour former un nouveau cabinet.

Sans nier les carences relevées contre son gouvernement, M. Messner a estimé qu'il s'agissait de *« phénomènes existant depuis des décennies, mais qui n'ont éclaté au grand jour que récemment »*. *« Les gouvernements partent, les problèmes restent »*, a-t-il lancé après avoir affirmé qu'il existait au sein des instances suprêmes du pouvoir des *« contradictions »* et des *« divergences d'opinion »* qu'il *« ne fallait pas occulter, mais chercher à surmonter »*.







